

JEG  
5626

Au Professeur André Lebeau,  
avec beaucoup de reconnaissance et  
mon respectueux souvenir.

le 10/9/97

J. Fourastié

# ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE ET DE PROSPECTIVE

---

Des Trente Glorieuses  
à l'aube du troisième millénaire

Jacqueline FOURASTIÉ

Docteur ès Sciences  
Sous directeur de Laboratoire  
au Conservatoire National des Arts et Métiers



5.9.3

ISBN 2-7298-5774-5

© ellipses / édition marketing S.A., 1997

32 rue Bague, Paris (15<sup>e</sup>).

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'Article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ». (Alinéa 1er de l'Article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'Exploitation du Droit de Copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code pénal.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	7
<b>Première partie</b>	
<b>L'évolution. Constats et perspectives</b> .....	13
<b>I. La formation des prix</b> .....	15
I. La théorie classique .....	15
Les hypothèses classiques et leurs corrections. ....	16
Les hypothèses implicites (beaucoup moins étudiées) .....	17
II. Réflexion d'économistes sur la théorie classique : le <i>full coast</i> .....	19
III. Recherche expérimentale de "courbes d'offre et de demande" .....	20
"Courbes d'offre" .....	21
"Courbes d'offre et de demande" pour le même produit .....	22
Courbe de demande du pain .....	23
Demande de voyages SNCF .....	23
IV. L'influence du progrès technique .....	24
Les précurseurs .....	24
La théorie de Jean Fourastié .....	25
V. Quelques conséquences de la théorie de Jean Fourastié .....	32
Le pouvoir d'achat .....	32
Un regard unifié sur l'évolution économique .....	32
<b>II. L'emploi</b> .....	33
I. Les théories économiques .....	34
La loi des débouchés .....	34
Le marché du travail .....	34
II. Influence du progrès technique .....	35
III. Évolution de la structure de la population active .....	36
IV. Un "invité inattendu", le chômage .....	41
Recherche des causes du chômage .....	42
Immigration et emploi .....	52
Délocalisation et emploi .....	52
V. Que peut-on dire aujourd'hui de la nature du chômage ? Quels remèdes ? .....	54
Nature du chômage .....	55
Le partage du travail .....	55
Temps flexible, temps choisi .....	56
Vers la notion d'activité .....	57
Les métiers du futur : des mutations culturelles .....	57
Un changement de mentalité ? .....	59
<b>III. Production-consommation</b> .....	61
I. L'équilibre économique : production = consommation .....	61
L'aspect national .....	61
L'aspect micro-économique .....	62
II. La consommation .....	63

Évolution de la consommation en France .....	63
La structure de la consommation dans différents pays .....	66
Le PNB par tête dans différents pays .....	67
Pouvoir d'achat et consommation .....	69
Relation Consommation/Emploi .....	69
<b>III. La production .....</b>	<b>69</b>
Le PNB et le PIB en France .....	70
Évolution de la structure de la production en France .....	70
La structure de la production dans différents pays .....	71

## **Deuxième partie**

### **Les causes de l'évolution .....**

#### **I. Le changement technique, l'augmentation de la productivité .....**

I. Définition de la productivité .....	75
II. Les méthodes de mesure de la productivité .....	76
III. Quelques résultats .....	78
IV. Faut-il augmenter la productivité ? .....	79
Progrès technique et chômage .....	79
Les théories économiques .....	81
La théorie des cycles. Les crises .....	82
V. Comment peut-on accroître la productivité ? .....	84
Une mentalité de progrès .....	84
La prévision .....	85
Les investissements .....	85
Les facteurs humains .....	85
L'organisation du travail .....	86

#### **II. L'entreprise, le profit .....**

I. Les théories de l'entreprise .....	87
Définition et rôle de l'entreprise .....	87
Les facteurs de production .....	88
La loi des rendements décroissants .....	89
Les économies d'échelle .....	89
II. De l'entreprise d'hier à celle de l'an 2010 .....	89
La nature de l'entreprise .....	89
Bases de la fécondité de l'entreprise .....	90
Les techniques de production et de vente .....	91
L'attitude à l'égard du long terme .....	91
Les réseaux d'entreprises. La mondialisation .....	92
III. Les fonctions de l'entreprise .....	93
IV. La décision dans l'entreprise .....	94
Décision option et décision solution .....	94
Les décisions relatives au choix des hommes .....	95
Les décisions d'organisation .....	95
V. La vie dans l'entreprise .....	97
VI. Le profit .....	97

Définition du profit .....	97
Comment le profit peut-il exister ? .....	98
Le profit est-il justifié ? .....	100
VII. Les investissements .....	101
VIII. Les entreprises françaises dans le monde .....	101
En conclusion .....	102
<b>III. La monnaie</b> .....	<b>103</b>
I. Les origines de la monnaie .....	103
II. Pouvoir d'achat, coût de la sur-inflation .....	104
III. Les théories de la monnaie et de l'inflation .....	105
Quelques données sur l'inflation dans le Monde .....	107
Peut-on dire que l'inflation est nécessaire ? .....	107
IV. Les fonctions de la monnaie .....	109
La monnaie est un intermédiaire des échanges .....	109
La monnaie est un étalon .....	110
La monnaie est une réserve de pouvoir d'achat .....	110
V. Est-il utile d'augmenter les salaires ? .....	111
Pouvoir d'achat des salaires .....	111
Comportement des salariés .....	112
VI. La monnaie unique européenne .....	113

### Troisième partie

#### Conséquences de l'évolution pour les hommes d'aujourd'hui et de demain .....

115

#### I. Le niveau de vie .....

117

#### I. L'évolution globale du niveau de vie en France et dans le monde .....

117

  1. La période traditionnelle, en France .....

117

  2. La période transitoire, en France .....

118

  3. La période actuelle .....

119

  4. Le niveau de vie dans le Monde .....

119

#### II. La Sécurité Sociale .....

120

  1. La Santé .....

122

  2. Les retraites .....

123

  3. L'avenir des prestations sociales en France .....

126

#### III. Les Inégalités .....

128

  1. Les inégalités devant l'accès aux études supérieures .....

128

  2. Les inégalités de salaires et de revenus .....

129

#### IV. La Pauvreté .....

139

  Comment peut-on définir la pauvreté ? .....

139

  La pauvreté en France .....

141

  La pauvreté dans le Monde. L'alimentation .....

141

<b>II. Le genre de vie</b> .....	143
I. La démographie.....	143
La mortalité.....	143
La mortalité infantile.....	144
L'allongement de la durée de vie.....	145
La natalité.....	146
La structure de la population par âges.....	148
Immigration. Place de la France dans la population mondiale.....	149
II. La famille.....	151
Les mariages.....	151
La famille.....	152
Les nouveaux procédés de procréation.....	153
L'avortement.....	153
III. Les facteurs professionnels.....	154
La nature du travail.....	154
La durée du travail.....	154
La scolarité, les études, la formation continue.....	155
Les loisirs.....	158
IV. L'habitat et le confort.....	162
Et ailleurs qu'en France ?.....	164
L'urbanisation.....	164
La morale, la délinquance, la fraude.....	166
L'univers technique.....	168
 <b>Conclusion</b>	
Le rationnel et l'expérimental.....	171
Observation et expérience en économie.....	173
L'ambiguïté et la relativité de la mesure de la plupart des quantités économiques.....	173
La modélisation.....	176
Postface.....	179
Définitions.....	181
Index des noms cités.....	185
Index thématique.....	187

## INTRODUCTION

---

Qu'est-ce que l'économie ? Y a-t-il une science économique ? Est-il possible d'améliorer la condition humaine par l'économie ? Que faut-il faire pour diminuer le chômage ? Voilà des questions dont chacun connaît ou croit connaître les réponses. L'objectif de cet ouvrage est de donner un contenu scientifique et humain à ces réponses souvent vagues ou peu applicables.

D'après Littré<sup>1</sup>, l'*économie* est le "bon ordre dans la conduite et l'administration de tout établissement qui s'alimente par la production et la consommation". Ainsi, pour Jean-Baptiste Say, "l'économie privée nous enseigne à régler convenablement les consommations de la famille,... l'économie politique n'est pas autre chose que l'économie de la société". Le mot "économie" a, toujours selon Littré, deux autres sens auxquels nous ne nous arrêterons que pour clarification : "épargne dans la dépense" (on fait des "économies") et "arrangement réciproque et concourant des parties d'un ensemble, soit matériel, soit intellectuel". Ce dernier sens met l'accent sur l'aspect organisationnel : gérer selon l'économie, c'est gérer correctement. Ce sens est parfois oublié, nous voudrions cependant que le présent ouvrage - dont l'objectif relève du premier sens du mot "économie" - soit une aide à une telle gestion.

Aujourd'hui, lorsqu'on parle d'économie, on pense production et consommation ; par contre, on a moins qu'autrefois l'espérance d'établir "le bon ordre dans la conduite et l'administration" ; **on appelle économiques les activités humaines dont l'objet est de rendre la nature consommable par l'homme**. Seul l'oxygène de l'air est un produit consommable mis gratuitement par la nature à la disposition de l'homme ; toutes les autres consommations nécessitent une transformation. Dans la millénaire humanité, chacun opérait les transformations correspondant à ses besoins : chasse, puis culture... Mais, lentement, l'homme a découvert qu'en opérant la *division du travail*, c'est-à-dire en confiant à une personne ou à un groupe de personnes (une entreprise) une tâche précise, la production, donc la quantité consommable disponible, augmentait. La division du travail suppose des échanges. Ainsi, la *science économique* devrait être la connaissance, selon la *méthode expérimentale*, des activités humaines tendant à transformer la nature et à échanger les produits pour satisfaire les besoins humains. Les produits rendus consommables ne sont jamais en quantité suffisante pour satisfaire les besoins et les désirs des hommes, car ceux-ci sont indéfinis ; tous les systèmes économiques doivent gérer un *rationnement* de ces produits. C'est pourquoi **l'économie étudie la production, la consommation et l'échange de biens et de ressources rares et recherche les moyens d'aménager et de réduire le rationnement**.

Le lecteur aura perçu la nuance que je viens d'apporter : "la science économique devrait être...". Dans nombre d'ouvrages et de manuels, on découvre une science économique admirablement rationnelle, construite, dont la seule faille apparente est l'existence de nombreuses écoles (classique, néoclassique, keynésienne, etc.) qui ne sont pas toutes d'accord. Notre objectif est le réel observable, et non la rationalité, et il convient de bien distinguer la science *expérimentale* de la science *rationnelle*. L'esprit humain est rationnel ; c'est ce qui lui permet de s'exprimer, d'ordonner ses connaissances, et donc de bâtir une science. Mais cette "science" n'en est réellement une que si elle s'appuie sur le réel. La rationalité consiste, à partir d'axiomes, à construire des suites de théorèmes ; le développement des mathématiques montre l'intérêt de cette démarche et son utilité ; mais des axiomes contraires - ou seulement

---

1. Dictionnaire de la langue française, 1873.

différents - donnent lieu à d'autres développements, eux aussi rationnels. Pour les mathématiques qui sont à la fois un chef-d'œuvre de l'esprit et un instrument au service des sciences, il n'y a que des avantages à une construction purement rationnelle. Mais les *sciences expérimentales* se sont construites autrement, à partir du réel ; des expériences répétées dans les mêmes conditions ont permis de "découvrir" des lois, c'est-à-dire des généralisations, rationnelles cette fois, qui rendent compte de la réalité, souvent en la simplifiant. La réalité, sous forme de nouvelles expériences ou de nouvelles observations, amène souvent à compléter ces lois, à limiter leur domaine de validité... Il n'y a de vraie science que fondée sur le réel, l'observation et l'expérience.

Malheureusement, l'*expérience* n'est pas possible en économie. On ne peut se placer deux fois dans les mêmes conditions de niveau de vie, de progrès technique, d'environnement national et international, d'évolution des mentalités ! L'économiste en est réduit à l'*observation*, toujours difficile à prendre en compte. Ainsi :

"Nulle part plus qu'en économie, l'*ignorance* n'enveloppe l'humanité. Nous ne savons encore ni éviter l'inflation, ni limiter les profits, ni équilibrer le commerce extérieur, ni éviter les crises, ni fixer le cours des changes ; nous ne savons pas même adapter la construction de logements aux besoins, le prix du blé à celui de la viande ; nous ne savons pas même quels sont les effets, à long terme, de quantités de décisions que nous prenons sous la pression de nécessités immédiates, en matière fiscale, douanière, financière ou monétaire ; nous donnons et retirons des subventions, nous taxons et détaxons, nous encourageons et décourageons des initiatives..."<sup>1</sup>.

dans une obscurité à peu près totale. Les quinze dernières années ont montré notre ignorance dramatique puisque aucun économiste, aucun chef d'État ne semble capable de trouver une méthode pour endiguer le chômage.

\*  
\*       \*  
\*

Comment, dans ces circonstances, oser encore parler d'économie ? Mon ambition, ici, sera limitée. Je me bornerai à *observer* et à essayer, parmi les faits observés, de dégager quelques grandes tendances du passé, tendances dont on peut être certain qu'elles se continueront dans l'avenir. Je ne parlerai des théories économiques que pour les confronter avec l'observation. Je ne traiterai donc pas de tous les sujets qui peuvent relever de la science économique, mais je voudrais faire découvrir au lecteur les données statistiques, les faits qui pourront l'aider à comprendre le monde dans lequel nous vivons.

Ainsi, nous utiliserons les techniques de documentation ; nous nous servirons des données chiffrées qui nous apparaîtront fructueuses. Je voudrais que mon lecteur en vienne à aimer les chiffres, à savoir les interpréter, comme le faisait déjà Jean Fourastié :

"L'analyse (...) peuple les rayons des grandes bibliothèques publiques sous la forme de ces annuaires statistiques, de ces *Statistical abstracts*, de ces *Statistische Jahrbücher*, forêts inexploitées de chiffres, qui cependant décrivent la vie des peuples avec plus de précision et plus de force que les études littéraires des meilleurs historiens.

Sans doute l'opinion française est-elle méfiante en matière de statistique ; elle met volontiers en cause la valeur des chiffres et nombre de lecteurs ne veulent pas encore croire, ce qui pourtant leur apparaîtra exact (...) que la statistique est un moyen de description historique plus puissamment évocateur que tout autre. En effet les longues colonnes de chiffres qui se succèdent d'année en année dans les annuaires statistiques réservent à l'observateur, qui veut bien les lire et les peser, une émotion plus directe et une compréhension plus complète des réussites et des misères de l'humanité, que les développements des romanciers. C'est que le chiffre transcrit le fait brut, sans théorie et sans fard. Il place le lecteur devant le réel comme une photographie qui serait la synthèse de milliards de photographies, ou comme un film unique qui donnerait exactement au spectateur la perception de milliards de films tournés partout et sans trêve dans le monde. Quel homme en effet résisterait à l'émotion qu'inspirent, dans les statistiques démographiques françaises, les chiffres des "classes creuses" de 1914-1918, ou le relèvement de la mortalité infantile pendant l'occupation allemande, avec la pointe qui a marqué à Paris le mois sans feu de janvier 1945 ? Bien d'autres statistiques sont émouvantes ou instructives, et le plus souvent émouvantes *et* instructives ; je cite ici au

1. Jean Fourastié, *Pourquoi nous travaillons*, Que sais-je ? P.U.F. Paris 8<sup>e</sup> éd. 1984 p. 8-9.

hasard quelques rubriques : les accidents du travail, les accidents de la circulation, le suicide, la criminalité, la sous-alimentation, l'habitat, le niveau d'instruction...".<sup>1</sup>

Je voudrais, à partir de données concrètes, tirer les leçons du passé et du présent, des réalités géographiquement proches ou lointaines, pour déceler ce qui peut être dit de l'avenir.

"Avant d'être prospectiviste, il faut être historien. C'est en effet dans la longue durée qu'il faut situer les tendances de société. Et pour percevoir ce que les tendances du futur peuvent avoir de novateur, il faut les situer par comparaison aux tendances du présent et du passé plus ou moins lointain."<sup>2</sup>

Le fait majeur que nous aurons à expliquer, c'est l'élévation invraisemblable du niveau de vie depuis un ou deux siècles, en France et dans tous les pays développés. Nous le savons et cependant nous ne mesurons pas l'extraordinaire mutation qui s'est faite si rapidement. Des citations permettront d'en avoir une conscience nouvelle :

- Dans le célèbre roman *les Misérables* (1860), Victor Hugo décrit les conditions de vie de Jean Valjean, au début de l'histoire :

"(Jean Valjean) avait perdu en très bas âge son père et sa mère. Sa mère était morte d'une fièvre de lait mal soignée. Son père, émondeur comme lui, s'était tué en tombant d'un arbre. Il n'était resté à Jean Valjean qu'une sœur plus âgée que lui, veuve avec sept enfants, filles et garçons. Cette sœur avait élevé Jean Valjean, et, tant qu'elle eut son mari, elle logea et nourrit son jeune frère. Le mari mourut. L'aîné des enfants avait huit ans, le dernier un an. Jean Valjean venait d'atteindre, lui, sa vingt-cinquième année. Il remplaça le père et soutint à son tour sa sœur qui l'avait élevé. Cela se fit simplement, comme un devoir, même avec quelque chose de bourru de la part de Jean Valjean. Sa jeunesse se dépensait ainsi dans un travail rude et mal payé. On ne lui avait jamais connu de "bonne amie" dans le passé. Il n'avait pas eu le temps d'être amoureux (...).

"Il gagnait dans la saison de l'émondage vingt-quatre sous par jour<sup>3</sup>, puis il se louait comme moissonneur, comme manœuvre, comme garçon de ferme bouvier, comme homme de peine. Il faisait ce qu'il pouvait. Sa sœur travaillait de son côté, mais que faire avec sept petits enfants ? C'était un triste groupe que la misère enveloppa et étreignit peu à peu. Il arriva qu'un hiver fut rude. Jean n'eut pas d'ouvrage. La famille n'eut pas de pain. Pas de pain. A la lettre. Sept enfants !

"Un dimanche soir, Maubert Isabeau, boulanger sur la place de l'Église à Faverolles, se disposait à se coucher, lorsqu'il entendit un coup violent dans la devanture grillée et vitrée de sa boutique. Il arriva à temps pour voir un bras passé à travers un trou fait d'un coup de poing dans la grille et dans la vitre. Le bras saisit un pain et l'emporta. Isabeau sortit en hâte ; le voleur s'enfuyait à toutes jambes ; Isabeau courut après lui et l'arrêta. Le voleur avait jeté le pain, mais il avait encore le bras ensanglanté. C'était Jean Valjean."

On a retrouvé des affiches de 1806, condamnant de tels voleurs à des années de "fer" (chaînes) allant jusqu'à quatorze ans. Dans le roman, Jean Valjean est condamné à cinq ans de galères, que ses tentatives de fuite ont beaucoup allongés.

- De même, voici Fantine, toujours dans *Les Misérables*, quand elle a perdu son premier travail :

"Elle se mit à coudre de grosses chemises pour les soldats de la garnison, et gagnait douze sous par jour. Sa fille lui en coûtait dix. C'est en ce moment qu'elle commença à mal payer les Thénardier.

"Cependant, une vieille femme qui lui allumait sa chandelle quand elle rentrait le soir, lui enseigna l'art de vivre dans la misère. Derrière vivre de peu, il y a vivre de rien. Ce sont deux chambres ; la première est obscure, la seconde est noire.

"Fantine apprit comment on se passe de feu en hiver, comment on renonce à un oiseau qui vous mange un liard de millet tous les deux jours, comment on fait de son jupon sa couverture et de sa couverture son jupon, comment on ménage sa chandelle en prenant son repas à la lumière de la fenêtre d'en face. On ne sait pas tout ce que certains êtres faibles, qui ont vieilli dans le dénuement et l'honnêteté, savent tirer d'un sou. Cela finit par être un talent. Fantine acquit ce sublime talent et reprit un peu de courage.

"A cette époque, elle disait à une voisine : « Bah ! Je me dis : "En ne dormant que cinq heures et en travaillant tout le reste à mes coutures, je parviendrai bien toujours à gagner un peu de pain. Et puis, quand on est triste, on mange moins. Eh bien, des souffrances, des inquiétudes, un peu de pain d'un côté, des chagrins de l'autre, tout cela me nourrira.»"

1. Jean Fourastié, *L'économie française dans le Monde*, Que-sais-je ? P.U.F, Paris, 11<sup>e</sup> édition, 1980, p. 10-11.

2. Jacques Antoine, *Valeurs de société et stratégie des entreprises*, P.U.F, Paris, 1996.

3. Rappelons que de 1790 à 1800 le prix du kilogramme de pain était de 6 à 7 sous.

- Plus récemment, voici un résumé de l'enfance de Mémé Santerre<sup>1</sup> née en 1891.

"A quatre heures, c'était le réveil. Une toilette rapide, avec l'eau qu'on allait chercher dans la cour à cinquante mètres de là et où un puits alimentait toutes les familles du coron et hop, on descendait avec deux lampes à carbure. Pendant ce temps, ma maman allumait le poêle rond qui chauffait la grande salle et qui portait des encoches où nous fourrions nos pieds gelés quand elle nous appelait vers dix heures pour que nous montions prendre notre "café". C'était long depuis le réveil d'attendre ainsi ce breuvage chaud qui nous semblait délicieux.

" (...) Mes sœurs et moi nous fabriquions des mouchoirs que nous tissions dans des pièces de toile enroulée. Mon père qui était fort habile se réservait, lui, les grandes pièces de lin, difficiles à mener à bout et que l'on appréciait fort à cette époque...

"Tous les samedis, l'un après l'autre, en courant, car il fallait perdre le moins de temps possible, nous allions porter nos pièces chez le «traitant», un habitant du coron comme nous qui collectait le travail et y trouvait son compte.

"Aussi loin que je puisse me souvenir je touchais deux francs<sup>2</sup> à la semaine et lorsque mes mouchoirs n'avaient aucun défaut, ce qui m'arrivait, le «patron» me donnait cinq sous de pourboire... Plus tard je gagnais jusqu'à cinq francs par semaine. Je rentrais, donnais l'argent à ma mère, et mes sœurs partaient ensuite, l'une après l'autre, puis papa, porter leur production.

"Avec cet argent nous n'arrivions pas à joindre les deux bouts. Il nous fallait aller tout l'hiver à crédit. Nous payions au retour de la saison de campagne qui nous emmenait pendant six mois loin de chez nous, dans une ferme de la Seine-Inférieure (...)

"De notre cave nous remontions vers midi pour manger les pommes de terre et les tartines de fromage blanc. Ce menu était immuable, sauf le dimanche lorsqu'il y avait de la viande. Mon papa nous faisait ensuite sortir une demi-heure dans la cour afin que nous prenions l'air. La cave en effet était assez malsaine... Vers treize heures nous retournions au métier jusqu'à seize heures. Là, nous avions droit à une nouvelle bôle de chicorée puis redescende jusqu'à dix-neuf heures pour la soupe. Une demi-heure après nous retournions au travail jusque vers vingt-deux heures.

"On ne se faisait pas dire deux fois d'aller coucher. Pourtant avant de nous endormir nous n'oublions pas de remercier Dieu de ses bontés et à haute voix nous récitons le «Notre Père», comme nous disions d'ailleurs une action de grâces avant de prendre quelque nourriture".

Et pourtant, en opposition au tohu-bohu contemporain, lisons les dernières lignes des mémoires de la même Mémé Santerre ; elle a été fidèle, sa vie entière, à son seul mari, à sa seule famille :

"Toute ma vie, j'ai fait ce que je devais, ce que je pouvais... J'ai souffert beaucoup, travaillé énormément. Mais voyez-vous il y a aussi et surtout que j'ai aimé, aimé, aimé et que j'ai été heureuse, comme vous ne pouvez l'imaginer. Et le bonheur finalement il n'y a que ça qui compte. Maintenant je peux mourir tranquille et rejoindre les miens qui m'attendent..."

Le lecteur comparera aisément ces vies à celles qu'il connaît aujourd'hui autour de lui<sup>3</sup>. Le progrès est considérable, mais, dans le même temps, la question est posée du rapport entre le niveau de vie et le bonheur. Contrairement à ce que l'on pouvait supposer autrefois, un haut niveau de vie ne suffit pas à rendre heureux. Nous aurons d'ailleurs à nous interroger sur l'évolution récente, le chômage qui provoque de nouvelles situations précaires, dans un contexte tout autre que celui que nous venons de rappeler.

\*

\* \*

Nous travaillerons à partir de l'observation ; les données chiffrées les plus nombreuses et les plus faciles à réunir concernent les prix, l'emploi et la consommation. Je commencerai par en traiter, en me plaçant dans le contexte national et international. Nous nous interrogerons sur les causes des évolutions constatées, ce qui nous amènera à parler de la productivité du travail et du progrès technique. Les conséquences de l'évolution sur le niveau de vie et le genre de vie devront ensuite être examinées. Tout au long de l'ouvrage, je parlerai

1. Serge Grafteau, *Mémé Santerre, Une vie*, éd. du Jour, 1975.

2. Vers 1900, le kilogramme de blé valait environ 13 sous et celui de pommes de terres, un sou (il y a 20 sous dans un Franc).

3. Nous aurons cependant à parler des nouvelles pauvretés, des exclus qu'engendre aujourd'hui, dans notre pays comme dans plusieurs autres, un chômage excessif.

de la "crise" actuelle, avec les nouvelles pauvretés, mais surtout l'élévation constante du niveau de vie moyen... l'accomplissement du grand espoir du XX<sup>e</sup> siècle, mais les grandes déceptions de ce même siècle.

Le lecteur ne s'étonnera pas que cet ouvrage se situe dans la continuité des travaux de Jean Fourastié. Lui-même, relisant avec moi *Le Grand Espoir du XX<sup>e</sup> siècle*, écrit en 1949, pour l'édition de 1989<sup>1</sup>, était conscient qu'il y avait peu de chose à y changer, sauf en ce qui concerne le commerce extérieur : ce qu'il a écrit alors s'est réalisé et continuera de le faire. J'ai eu la joie de participer aux travaux de mon Père, de son vivant, et je souhaite leur donner aujourd'hui une prolongation et une actualisation. Pour lui, l'observation des grandes tendances du passé est porteuse d'avenir. Je tenterai de dégager celles qui se prolongeront encore au début du troisième millénaire. Je ne prétends pas à l'objectivité parfaite :

"(...) Ces remarques soulignent la quasi-impossibilité d'une attitude rigoureusement objective en face des phénomènes sociaux (...) et la nécessité pour le chercheur de rester toujours vigilant et lucide sur les déformations idéologiques et normatives qui peuvent se glisser dans sa recherche. Que l'on ait des préférences et un système de valeurs de référence, c'est tout à fait légitime au contraire ; ce qui ne l'est pas, c'est de la masquer ou de n'en point parler."<sup>2</sup>

Cependant, j'ai tenté de m'appuyer, comme je viens de l'indiquer, sur des données et des faits aussi bien vérifiés que possible. Le lecteur pourra tirer des conclusions différentes des miennes. Puisse la réflexion sur l'évolution économique nous permettre à tous de construire pour demain un monde plus humain !

---

1. Gallimard, Paris, col. "Tel".

2. Nicolas Brejon de Lavergnée, *Traité d'économie politique*, Ellipses, 1995.

Première partie

---

# **L'évolution**

## **Constats et perspectives**

# I. LA FORMATION DES PRIX

---

Je viens de parcourir quelques dizaines de manuels d'économie pour y chercher la théorie de la formation des prix. Alors que sur bien des points fondamentaux, on trouve des théories économiques plus ou moins divergentes, dans le cas présent, l'unanimité semble faite sur la *loi de l'offre et de la demande*, avec des précautions plus ou moins importantes sur l'environnement : concurrence parfaite, imparfaite, monopole, oligopole, monopsonne...

Je vais tenter de confronter la théorie avec l'observation. Jean Fourastié disait en 1969 sa "volonté" de contribuer à faire passer la connaissance économique du raisonnement rationnel à la science d'observation et il ajoutait : "Il est dur de voir les hommes prétendre expliquer les mouvements de prix avant de les avoir observés"<sup>1</sup>. Il a réuni, en conséquence, quelques milliers de séries de prix à long terme. Avec des moyens moindres, j'ai tenté de mettre à jour quelques-unes d'entre elles. Nous utiliserons le tout.

## I. LA THÉORIE CLASSIQUE

Cette théorie est née au XIX<sup>e</sup> siècle et a été reprise par la plupart des économistes depuis. Voici l'explication qu'en donne Stuart Mill (1806-1873) :

"Désignons par le mot *demande* la quantité demandée, tout en nous rappelant qu'il ne s'agit pas d'une quantité fixe, mais presque toujours variable selon le cours de la valeur<sup>2</sup>, et supposons que la demande d'un article excède l'offre, c'est-à-dire qu'il y ait des personnes prêtes à acheter, au prix courant, une quantité plus grande que celle qui est offerte. Les acheteurs entrent en concurrence et la valeur de l'article s'élève (...).

"A quel point précis s'arrêtera donc la hausse ? Au point, quel qu'il soit, où l'offre et la demande se trouveront en équilibre : au prix qui fera retirer un tiers de la demande ou qui fera venir une offre d'un tiers de plus. Lorsque, d'une manière ou de l'autre, ou des deux manières à la fois, la demande se trouvera exactement égale à l'offre, la hausse n'ira pas plus loin.

"Le cas inverse n'est pas moins facile à décrire. Au lieu que la demande excède l'offre, supposons que l'offre excède la demande. La concurrence agira sur les vendeurs ; la quantité excédante ne pourra trouver des acheteurs qu'à la condition que l'on provoque une demande supplémentaire égale à elle-même. On y parvient par le bon marché : la valeur s'abaisse et met l'article à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs, ou décide ceux qui existent déjà à faire des achats plus considérables. Que l'offre et la demande soient égalisées par une augmentation de demande, à la suite de l'abaissement du prix ou par le retrait d'une partie de l'offre, le résultat est le même, l'égalité.

"Telle est la loi de la valeur pour toutes les marchandises, qui ne peuvent être multipliées à volonté."<sup>3</sup>

Il faut noter que les prédécesseurs classiques de Stuart Mill, A. Smith et Ricardo, faisaient davantage appel à ce que nous appelons aujourd'hui le coût de revient et qu'ils nommaient le "prix naturel". Voici un excellent résumé de leur pensée :

"Pour Adam Smith, il faut distinguer le prix du marché et le prix naturel. Le prix naturel est la somme de la rémunération des facteurs de production, c'est-à-dire le prix qu'il faut verser en payant le travail, le capital et la terre à leur taux naturel pour produire la marchandise et l'amener sur le marché. Le prix de marché, qui gravite autour du prix naturel, est le prix auquel la marchandise est vendue et est déterminée par la confrontation entre l'offre et la demande.

"David Ricardo, quant à lui, a distingué deux types de biens. D'un côté, il existe des biens qui sont reproductibles par l'industrie et dont la valeur d'échange est en grande partie déterminée par la quantité de travail direct nécessaire à leur fabrication ainsi que celle nécessaire à la production des moyens de production utilisés (outils, machines et bâtiments). D'un autre côté, il existe des biens non reproductibles qui

---

1. Jean Fourastié et alii, *L'évolution des prix à long terme*, P.U.F, Paris, 1969.

2. Le prix de la marchandise.

3. J. Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, 1948.

ont une valeur qui dépend de leur rareté, mais aussi des goûts et du caprice de ceux qui ont envie de posséder de tels biens (tableaux, statues, etc.)

"Pour certains biens reproductibles, la valeur subjective des biens est reconnue par David Ricardo. Dans ce cas, l'offre et la demande peuvent jouer un rôle transitoire dans la détermination des prix du marché. Pour la grande majorité des produits de l'industrie, David Ricardo distingue donc le prix naturel ou valeur des choses fondée sur le travail et le prix courant qui peut osciller transitoirement autour du prix naturel."<sup>1</sup>

Le modèle classique implique, au moins pour les biens "reproductibles", que le prix se détermine de façon rationnelle<sup>2</sup> :

- A très court terme, on ne peut que vendre le stock existant, au prix déterminé par l'intersection de la courbe de l'offre et de celle de la demande,
- en courte période, lorsque les entreprises peuvent augmenter leur production, celle-ci s'établit au point où le coût de la dernière unité produite (coût marginal) atteint le prix du marché,
- à plus long terme, lorsque les entreprises peuvent accroître leur possibilité de production, que certaines entreprises nouvelles peuvent se créer ou des anciennes fermer, le prix de vente s'établit au coût moyen, coût égal au coût marginal<sup>3</sup>.

Les affirmations précédentes comportent un certain nombre d'hypothèses restrictives qui expliquent probablement que les manuels, les livres, les articles sur ce sujet contiennent de multiples courbes analogues à la figure 1, purement théoriques ou des tableaux de chiffres fictifs.<sup>4</sup> Ces hypothèses sont de deux natures :

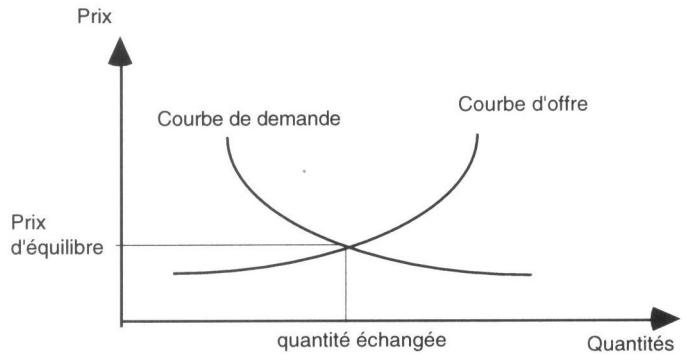


Figure 1

### Les hypothèses classiques et leurs corrections.

- Les échanges sont censés se faire sur un marché où la *concurrence est parfaite* : des vendeurs nombreux s'adressent à des acheteurs nombreux: il en résulte que ni une entreprise ni un acheteur ne peuvent jouer un rôle prépondérant dans la fixation des prix ; c'est le mécanisme du marché (la "main invisible" d'Adam Smith) qui s'en charge. Bien entendu, la théorie ne concerne pas les économies dirigistes (marxistes ou peu libérales) où les prix sont fixés par l'État.

- L'information est parfaite : acheteurs et vendeurs sont parfaitement informés de tous les échanges,

1. Charles de Granrut, "L'industrie face à la déflation : enjeux et stratégies", *Futuribles*, juin 1993.

2. Cf. "Rapide revue de l'enseignement actuel de la science économique en matière de prix", par Dominique Labarre, in *L'évolution des prix à long terme*, op. cit.

3. Dominique Labarre explicite : "Le prix de vente tendra à rejoindre le coût moyen le plus bas des entreprises dites marginales, c'est-à-dire des entreprises les moins favorisées dont la production est cependant nécessaire pour répondre à la demande." Elle introduit donc le schéma de Ricardo (voir plus loin, chapitre 3 de la 2<sup>e</sup> partie sur l'entreprise et le profit) dans la théorie classique, ce que ne font pas les exposés récents dans les manuels ou livres courants à la disposition des étudiants en Science économique.

4. Je fais appel à tous les lecteurs qui pourraient m'aider à découvrir de telles courbes pour un produit donné dans un pays donné, non pas le produit *i*, mais le saucisson, l'automobile, le sucre... et des prix réellement pratiquées ou ayant fait l'objet de négociations. Quelques manuels (de mathématiques !) reproduisent les formules de Schultz. J'ai également trouvé quelques formules de coût établies par Nordin, Deans, Prais et Houtheller... Aucune de ces formules ne respecte les conditions de la théorie, puisqu'elles sont établies sur une certaine durée, ce qui implique que les conditions changent. Nous tenterons, dans les pages qui suivent, d'utiliser les statistiques existantes sur les prix et la consommation pour en déduire, si possible, des courbes, mais, nous le verrons, ces courbes ne sont pas plus réalisées dans les conditions de la théorie.

- Les produits sont les mêmes selon qu'ils viennent d'une entreprise ou d'une autre : les acheteurs choisissent la firme qui leur permet de minimiser leur dépense,
- N'importe qui peut ouvrir une nouvelle entreprise pour produire le bien considéré.

Ces hypothèses ont été depuis longtemps identifiées ; la plupart des économistes sont d'accord pour estimer qu'elles sont rarement réalistes et qu'il faut leur apporter des corrections. C'est ainsi qu'on a envisagé des situations de monopole, d'oligopole, de monopsonne plus ou moins parfaites. Une situation de **monopole** est celle où une seule entreprise est productrice d'un bien : elle peut alors imposer son prix aux multiples acheteurs ; un **oligopole** est un groupe d'entreprises qui sont les seules productrices d'un bien et peuvent s'entendre pour imposer leur prix ou se faire concurrence pour faire disparaître certaines d'entre elles ; un **monopsonne** est une situation dans laquelle il n'y a qu'un acheteur, et de nombreux vendeurs.

Il est difficile d'observer tant la concurrence parfaite que la concurrence imparfaite. J'ai cherché quelques exemples dans des manuels et des ouvrages spécialisés. En ce qui concerne les monopoles, le seul qui soit cité et conforme à la théorie est celui de l'OPEP (qui en fait est un cartel, c'est-à-dire un oligopole qui impose les prix à tous les vendeurs) dans les années soixante-dix ; par contre, les monopoles de transport comme la SNCF ne semblent guère en mesure d'imposer leurs prix, puisqu'ils sont bien souvent déficitaires. Les exemples de concurrence presque parfaite sont à chercher dans les Bourses : marché financier, bourses de matières premières ; les hypothèses y sont presque toujours réalisées. Cela représente peu de biens et services par rapport à tous ceux qui sont échangés !

### **Les hypothèses implicites** (beaucoup moins étudiées)

Il me semble qu'au-delà de ces hypothèses déjà restrictives, d'autres interviennent ; ce sont elles qui expliquent qu'il y ait si peu d'études empiriques sur les prix - à l'exception bien entendu de celles de Jean Fourastié qui se situent dans un autre contexte de réflexion.

- *L'équilibre existe.* Je me sens parfaitement iconoclaste et je demande pardon à Walras, mais je ne vois pas ce que signifie cet équilibre. Je vais faire deux remarques contradictoires :

\* Les seuls marchés proches de la concurrence parfaite sont le marché financier et, dans une certaine mesure, la Bourse des matières premières. Les cours y varient sans cesse, de façon presque instantanée ; la raison principale de ces variations est la loi de l'offre et de la demande. L'équilibre est instantané ; on n'observe que peu les oscillations de l'offre et de la demande autour du prix d'équilibre, car tout cours affiché modifie l'une et l'autre. Cet équilibre est donc instable. Les économistes se donnent beaucoup de mal pour modéliser les "anticipations adaptatives", les "bulles spéculatives", mais il faut admettre que, même sur ce marché presque parfait, le comportement des agents est loin d'être rationnel ; les Bourses sont sensibles à des informations extérieures, d'ordre politique par exemple, qui commanderont optimisme ou peur, avec des réactions en chaîne, rapides.

\* En ce qui concerne le marché des biens de consommation, on observe des prix relativement durables. Un prix de catalogue est fixé pour quelques mois ; un prix affiché ne fait plus l'objet de marchandage. Les augmentations de prix sont plus ou moins provoquées (ou dissimulées) par l'inflation et on ne voit pas les prix et les quantités osciller jusqu'à un équilibre<sup>1</sup>.

1. On constate que certains prix restent fixes même en période d'inflation. Cf. Jean-Paul Courtheoux : "Note sur l'influence du précédent en matière de formation de prix", *Prix de Vente et Prix de revient*, 12<sup>e</sup> série, 1964, Montchrestien. Ainsi, "des objets tels que les épingles de sûreté, les attaches métalliques, les coins de lettres, les lames de rasoir, la cire à cacheter, les crochets d'armoire, les pointes à bois, le sifflet à roulette, etc. demeurent fréquemment trois ou quatre ans et parfois cinq à dix et même quinze ans sans changer de prix nominal". Des biens plus importants sont également marqués par le "prix précédent", ainsi qu'il résulte d'une étude de René Malterre et Jean-Paul Courtheoux sur les valeurs de cinquante études de notaires à Paris depuis 1850.

- *L'offre augmente quand la quantité augmente.* Or, l'offre ne peut descendre au-dessous du coût de revient. Paradoxalement, on voit rarement des courbes d'offre sur le même graphique que les courbes de coût. Les prix qui ne dépendent pas du coût de revient sont rares : il s'agit en général d'objets de collection comme les timbres poste ou d'objets d'art ; les actions en bourse ont également tendance à se déconnecter de la valeur réelle de l'entreprise dont elles représentent une part. Mais de façon générale, les "offreurs" - les entreprises - ont une contrainte absolue (quoique pas toujours très bien connue d'eux, cf. § II) qui est le coût de revient. La courbe d'offre se situe au-dessus de la courbe de coût moyen. La théorie classique, en cas de concurrence parfaite, admet que le prix "d'équilibre" est tel que, pour une unité échangée :

$$\text{Offre} = \text{Demande} = \text{Coût moyen} = \text{Coût marginal.}$$

Les économistes en sont réduits à des hypothèses, les néoclassiques affirmant que le coût marginal diminue puis augmente, alors que les keynésiens pensent qu'il diminue constamment : il faut croire qu'on ne connaît pas la courbe des coûts<sup>1</sup>.

- *Les entreprises et les particuliers ont un comportement rationnel.* Cette hypothèse implicite est la plus importante de toutes. Les économistes savent que le comportement humain n'est pas rationnel, mais supposent que l'homme, l'*homo œconomicus*, représentatif de l'ensemble, est "en moyenne" guidé par la raison. L'expérience montre qu'il n'en est rien. L'on sait ce qu'il peut y avoir d'irrationnel ou d'aveugle dans une décision prise dans une entreprise<sup>2</sup>.

Quant aux consommateurs, depuis Octave Mouret, le propriétaire du *Bonheur des Dames*<sup>3</sup>, ou plutôt depuis ses contemporains réels, premiers gestionnaires de grands magasins, qui ont découvert que l'appétit de consommation croît avec la publicité, nous savons que nous sommes tous capables de nous découvrir de nouveaux besoins - urgents - en traversant un magasin ou en contemplant une publicité. La notion de "besoin" est d'ailleurs sujette à variations et à augmentations indéfinies. Il y a en nous de l'irrationnel dont les responsables de la mercatique savent tenir compte, allant de la confiance plus ou moins forte dans le producteur ou le vendeur, à la fièvre d'achat qui possédait déjà Mme Marty<sup>4</sup> :

"C'était Mme Marty, que sa crise de dépense emportait à travers le magasin. Ses achats avaient tellement grossi, depuis les cravates, les gants brodés et l'ombrelle rouge, que le dernier vendeur venait de se décider à mettre sur une chaise le paquet (...). Mme Marty fut sans force contre la tentation du bon marché. Elle acheta (le manteau à rayure, laissé pour compte mais présenté comme une occasion) (...). Au passage, chaque rayon l'arrêtait. Elle fit une première halte devant les trousseaux, tentée par les chemises que Pauline lui vendit. (...) Puis les faiblesses de Mme Marty recommencèrent : elle succomba successivement devant un corset de satin noir, des manchettes de fourrure vendues au rabais, à cause de la saison, des dentelles russes dont on garnissait alors le linge de table (...)"

Une telle fièvre atteint facilement les jeunes qui renoncent difficilement au dernier Céderom de jeux, au VTT le plus performant... Il y a aussi des lames de fond collectives, des modes qui poussent à la consommation, mais peuvent aussi aller dans l'autre sens, comme celle de la période de "crise" que nous traversons : la peur du chômage encourage l'épargne et restreint la consommation.

1. Lorsque je veux donner des exemples de coûts marginaux à mes élèves, je n'en trouve pas qui soient en évolution continue non linéaire; il y a des coûts marginaux nuls (un voyageur supplémentaire dans un wagon où il reste de la place) ou importants et discontinus (un voyageur supplémentaire quand un train est plein et qu'il faut ajouter un wagon). Le seul exemple qui corresponde à une réalité concrète que j'ai trouvé jusqu'ici est celui de Nordin, pour le coût d'une unité électrique, avec C. coût du carburant pour huit heures de fonction et Q en centièmes de la puissance totale. Le coût global est alors :  $C = 16,68 + 0,125 Q + 0,00439 Q^2$ , d'où un coût marginal linéaire. Les autres exemples souvent cités donnent des coûts marginaux fixes (J. Deans).

2. Voir plus loin, la notion de décision-option, p. 99.

3. Zola, *Au bonheur des dames*. 1883. Roman construit sur une étude des Grands Magasins qui commençaient à se créer.

4. *Au bonheur des Dames*, op. cit.

- *Les entreprises peuvent faire largement varier les quantités offertes.* Dans la pratique, les entreprises disposent, à un instant donné, de personnel et de machines qui ne permettent qu'une petite variation de la production. Installer une nouvelle machine (ou en mettre une en panne), recruter ou renvoyer des employés, ne se fait pas rapidement : la réaction au marché ne peut se faire qu'au bout de quelques mois et alors le contexte a changé. Les stocks permettent de réguler ce que l'offre a de rigide, mais on ne peut stocker tous les biens et services et certains stocks ont un coût important.

\*

Ces hypothèses me paraissent mettre partiellement en cause la théorie classique et ses prolongements et corrections (monopole, oligopole, concurrence imparfaite). Cependant, il convient d'en retenir une conclusion générale qui, elle, me semble juste et étayée par l'observation.

*Le marché existe.* Il s'agit de résoudre le problème du producteur de parapluies qui ne consomme pas que des parapluies, ou du professeur qui ne consomme pas que des cours ; les producteurs - de plus en plus spécialisés - doivent acquérir, pour leur consommation personnelle, la production d'autres producteurs ; c'est la conséquence de la division du travail, facteur essentiel du progrès économique. Le producteur reçoit de l'argent en échange de sa production, c'est-à-dire une série de "tickets de rationnement" non affectés, avec lesquels il peut acheter ce qu'il désire. Le *marché* est le "lieu" de la confrontation des offres des producteurs et des demandes des consommateurs ; cette confrontation ne se fait pas parfaitement ; elle comporte souvent des erreurs ou des injustices, mais, grossièrement, parvient à fonctionner.

**Le jeu de la concurrence existe dans toute économie libérale. Il a une conséquence claire : le prix d'un produit ne peut durablement s'établir largement au-dessus du coût de revient : d'autres entreprises se créeraient pour vendre moins cher.** Ainsi, le profit rester longtemps élevé sauf si des entreprises peu performantes parviennent à subsister, donc à pratiquer leur prix, alors que des entreprises plus efficaces ne produisent pas suffisamment pour satisfaire la demande. Ces dernières ont un coût de revient moindre que les premières ; si elles vendent au même prix que les premières, elles ont un profit (c'est le schéma de Ricardo, cf. p.18).

## II. RÉFLEXION D'ÉCONOMISTES SUR LA THÉORIE CLASSIQUE : LE FULL COAST

Hall et Hitch<sup>1</sup> ont publié en 1939 les résultats d'une enquête auprès des entreprises pour connaître la manière dont celles-ci fixaient leurs prix de vente. Trente-huit entreprises seulement avaient répondu ; aucun chef d'entreprise ne disposait d'information sur l'élasticité de la demande ni sur le coût marginal. Ils connaissaient mal le coût de revient de chacun de leurs produits et agissaient empiriquement, en fonction du prix pratiqué par leurs concurrents pour des produits proches des leurs. Leur méthode était celle du *full coast* : ils ajoutaient au coût moyen de production, calculé grossièrement, une marge conventionnelle pour couvrir les frais généraux et conserver un profit ; si le prix du marché était supérieur à ce résultat, ils proposaient un produit de qualité inférieure.

Depuis ce temps, les techniques d'analyse des coûts de revient ont largement progressé, mais la plupart des enquêtes ont confirmé les résultats de Hall et Hitch. P.J.D. Wiles<sup>2</sup> a repris

1. "Price theory and business behaviour", in *Oxford Economic Papers*, mai 1939. Pour toute cette partie, on pourra se reporter au remarquable article déjà cité de Mme Dominique Labarre.

2. *Price coast and output*, Oxford, 1961.

toutes ces critiques et proposé une classification des politiques de prix et de production. Il distingue cinq secteurs :

- Le secteur du *marchandage* où le prix n'a aucun rapport avec le coût de production. (On pourrait probablement placer dans ce secteur les opérations en Bourse). Dans ce même secteur, comme dans celui de la *production discontinuë*, l'entrepreneur recherche le prix *maximum*, quel que soit le volume des ventes.

- Le secteur des *price takers* où le prix est fixé par le marché ; les entrepreneurs adaptent leur production, dans la mesure où ils connaissent leurs coûts. Il s'agit de petites entreprises, en particulier agricoles, où le chef d'entreprise ne tient pas réellement compte du coût de son propre travail.

- Le secteur du *full coast*, le plus important, celui des produits manufacturés, de la distribution.

- Le secteur du *coût marginal* où l'entrepreneur tient effectivement compte du coût marginal (électricité, transports, hôtels).

Cette classification a le mérite de se fonder sur l'expérience et de tenir compte du fait que le comportement des consommateurs est moins rationnel que ne l'admettent les économistes classiques. Les deux théories ne s'opposent pas, c'est ainsi que J.P. de Bodt<sup>1</sup> a pu écrire : "Le *full coast* constitue, dans la plupart des hypothèses qui se réalisent dans la vie industrielle, la meilleure approximation pratique de la théorie marginale". On peut être étonné que le *full coast* ne soit pas même cité dans les manuels récents.

### III. RECHERCHE EXPÉRIMENTALE DE "COURBES D'OFFRE ET DE DEMANDE"

En essayant de confronter théorie et observation, j'ai recherché les exemples cités dans les manuels pour parler de la théorie de l'offre et de la demande. Paradoxalement, le seul produit souvent cité est le pain, comme contre-exemple : au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le prix du pain augmentait, sa consommation augmentait, parce que la structure de la consommation changeait ; les consommateurs choisissaient une nourriture moins riche et moins variée, donc davantage basée sur le pain<sup>2</sup>. Par ailleurs, on trouve les formules empiriques de Schultz aux USA, sur une période assez longue, c'est-à-dire pendant et après la première guerre mondiale. Ces formules sont conformes à la théorie, en ce sens que la quantité demandée diminue lorsque le prix diminue, mais elles sont, comme celles que je vais proposer, établies sur des prix d'équilibre - puisque observés - et dans un univers qui, s'il changeait moins rapidement du point de vue technique que celui d'aujourd'hui, devait avoir été affecté, même aux États-Unis, par la Guerre. En voici un exemple, la demande de sucre, aux États-Unis, de 1915 à 1929, suit la relation :

$$p = \frac{6\,750\,000}{Q^3}$$

(p : prix, Q : quantité). Par ailleurs, existent quelques calculs d'élasticités<sup>3</sup>, notamment en ce qui concerne la demande de différentes marques de cigarettes (prix qui sont largement déconnectés des coûts de revient, car les taxes jouent un rôle prépondérant).

J'ai tenté de réaliser des courbes "d'offre et de demande", en utilisant d'une part le matériel de prix réuni par Jean Fourastié (et mis à jour) et d'autre part les rares données en volume physique de consommation ou de production que j'ai pu trouver. *Il ne s'agit pas de proprement parler des courbes d'offre et de demande puisque les prix sont des prix pratiqués,*

1. *Critique économique du prix de revient industriel*, Nauwelaerts, 1959.

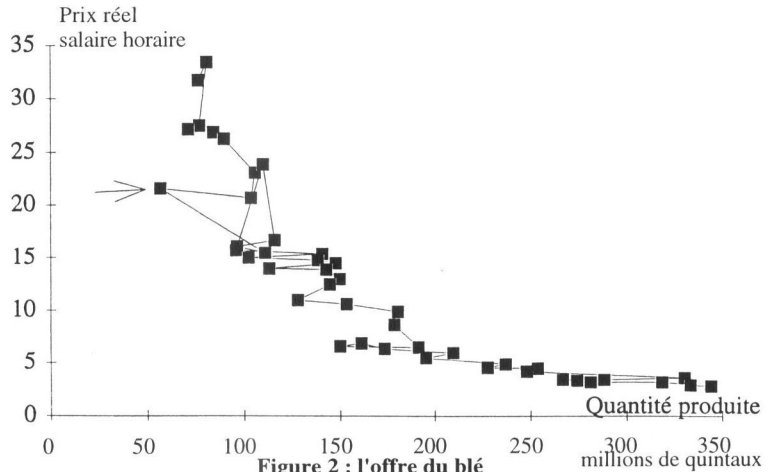
2. Nous verrons plus loin que ce ne sont pas seulement les petites variations conjoncturelles des prix du pain qui ont influé sur la consommation, mais les tendances à long terme.

3. L'élasticité de la demande par rapport au prix est le rapport de l'accroissement relatif de la quantité à l'accroissement relatif du prix.

donc des prix "d'équilibre" et que les conditions changent, puisqu'on se situe sur longue période. Mais les variations annuelles devraient, selon la théorie, influencer sur la production (l'offre) ou sur la demande. Je me suis limitée à des prix, des productions et des consommations en France, mais il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement dans d'autres pays.

### "Courbes d'offre"

La figure 2 représente l'offre de blé de 1948 à 1991: en ordonnée le prix réel<sup>1</sup> de blé (en salaires horaires par tonne) et en abscisse la quantité produite par les agriculteurs français (en millions de quintaux). La ligne part de la situation de 1948 (76,3.10<sup>6</sup> quintaux et 31,8 s. h.) jusqu'à la situation actuelle : 344 millions de quintaux, 2,8 s. h. par tonne (en bas à droite). Ce



nuage des points est étonnant, car plus le prix est élevé, moins l'offre est abondante. Le prix réel du blé a régulièrement baissé durant la période observée. Aujourd'hui, avec un prix dix fois plus faible qu'en 1948, l'offre a triplé.

Observons un fait ponctuel, pour voir s'il éclaire le problème : dans la série apparaît, en 1956 (flèche sur le graphique), une baisse spectaculaire de la production : 56,8 millions de quintaux, contre 106 et 103 en 1954 et 1955 et 111 en 1957. Cette baisse de la production va non pas avec une baisse de prix mais avec une légère remontée (1953 : 26,3, 1954 : 23,1 ; 1955 : 20,7 ; 1956: 21,6). Chose plus étonnante, le prix réel de 1957 baisse de nouveau fortement : 15,5 s.h.; pour une production à peine plus élevée (111.10<sup>6</sup>q). Il semble bien, d'après l'ensemble de ces données, que plus les prix baissent, plus les agriculteurs produisent. On peut approcher cette courbe par l'équation :

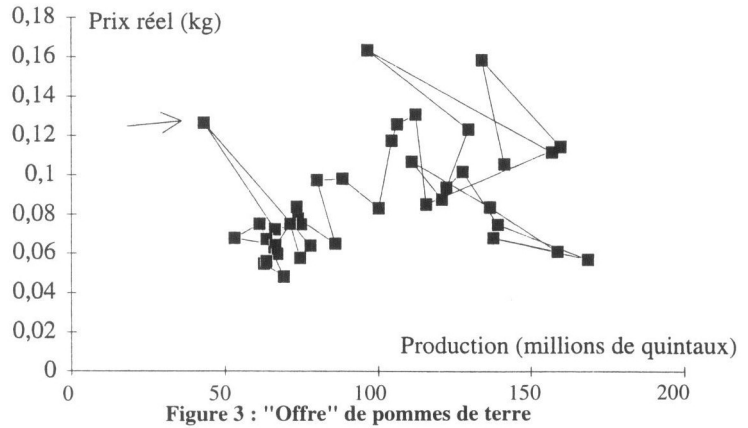
$$O = \frac{2283,8}{Q} - 3,96 \quad (O: \text{prix en s. h. ; } Q: \text{quantité en millions de tonnes}).$$

L'allure générale de la courbe est celle que l'on attendrait d'une courbe de demande, mais il s'agit de l'offre, puisque c'est la production qui est portée en abscisse. La théorie prévoit que les courbes d'offre ou de demande se déplacent lorsque les conditions changent. Mais il faudrait admettre que la courbe de demande serait fixe - celle que nous avons trouvée - et que la courbe d'offre se serait déplacée, de façon pratiquement permanente, vers le bas, le prix étant de plus en plus faible au fur et à mesure que la quantité augmente.

De même la figure 3 représente "l'offre" de pommes de terre de 1948 à 1988 en France. Le prix réel du kg de pommes de terre, pendant cette période, a beaucoup oscillé, mais peu baissé (1948 : 0,11 s.h. ; 1994 : 0,07 s.h.)

1. Nous définirons ce prix dans les pages qui suivent. Contentons-nous ici de noter que nous avons choisi les prix réels pour "déflater" les prix, c'est-à-dire éliminer la hausse des prix dans la mesure où elle est due uniquement à l'inflation.

La réaction de la production (l'offre) est variable, sans qu'aucune tendance ne se dessine (cependant elle était de 156.10<sup>6</sup> quintaux en 1948 et de 63,4.10<sup>6</sup> q en 1988). La flèche signale un fléchissement important de l'offre, en 1976 : 43,1.10<sup>6</sup>q, contre 74,8 en 1974, 66,2 en 1975 et 77,9 en 1977. Les prix à ces mêmes dates sont 0,075, 0,072, 0,064 et 0,126 en 1976. Donc le prix a monté parce que l'offre était faible : la réaction est celle de la demande, de la

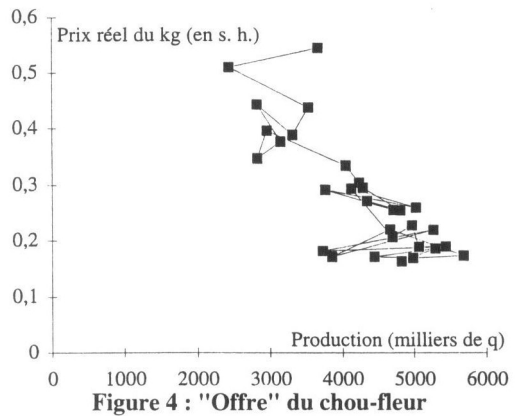


même manière que pour le blé, alors qu'il s'agit d'une "courbe d'offre". Le nuage de points "offre de pommes de terre" n'est donc pas non plus conforme à la théorie.

**"Courbes d'offre et de demande" pour le même produit**

L'INSEE publie la consommation par tête d'un certain nombre de produits alimentaires. A l'aide de ces résultats, nous avons cherché à obtenir des courbes de "demande". Voici un exemple, le chou-fleur. Il s'agit d'un bien substituable, c'est-à-dire que, si le consommateur le trouve trop cher, il doit logiquement reporter sa consommation sur d'autres biens qui le nourriront de façon aussi satisfaisante : la courbe de demande devrait donc être conforme à la théorie, la demande baissant lorsque le prix augmente. Par contre, l'offre devrait augmenter lorsque le prix augmente.

La figure 4 présente la production (en milliers de quintaux) et le prix réel du kilogramme de choux-fleurs de 1961 à 1991 en France ; il s'agit donc bien d'une courbe analogue à une courbe d'offre. On peut constater, grossièrement une production plus forte lorsque le prix réel diminue, c'est-à-dire, le contraire de la théorie. Dans la pratique, le prix réel a eu tendance à baisser de 1961 à 1991 (les points les plus récents sont les plus bas sur le graphique), tandis que la production augmentait : les progrès de productivité ont permis une production plus élevée à un prix de revient plus faible.



La figure 5 (page suivante) représente la "demande" de choux-fleurs de 1965 à 1985 en France, c'est-à-dire la consommation par tête (consommation moyenne, toutes catégories confondues, en kilogrammes) en fonction du prix réel, en salaires horaires.

Le prix réel, au cours de la période, subit des fluctuations, mais baisse (dans le temps, la courbe va du haut vers le bas). La consommation reste presque stable pendant ce temps et diminue plutôt lorsque le prix réel diminue (voir les points les plus bas, qui sont les plus récents). Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, pour un produit dont la consommation est aisément remplaçable par une autre, la consommation est inélastique et ne dépend pas du prix.

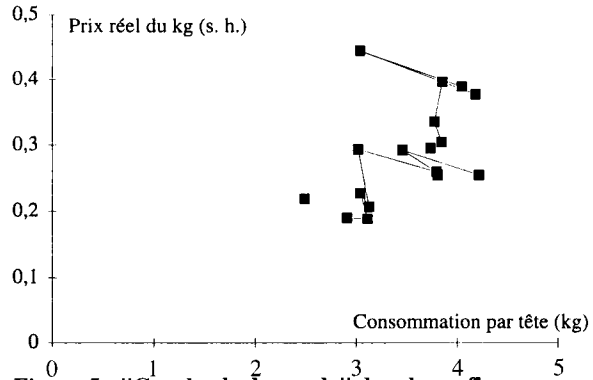


Figure 5 : "Courbe de demande" des choux-fleurs

### **Courbe de demande du pain**

Prenons un bien de consommation plus courante, le pain. La figure 6 représente la consommation par tête en kilogrammes, en fonction du prix réel du kilogramme. La consommation semble croître, lorsque le prix réel croît ; en fait, dans le temps, la consommation diminue et le prix réel également ; le prix du pain baisse, mais aussi celui des autres produits alimentaires, et les consommateurs absorbent de moins en moins de pain et de plus en plus de viande, de légumes, de fruits...

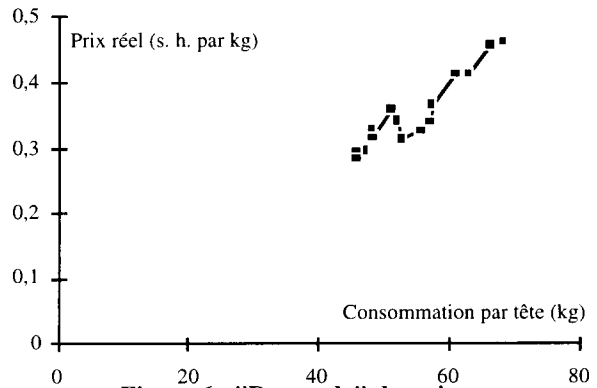


Figure 6 : "Demande" du pain

Ici encore, il y a contradiction avec la théorie. Si nous confrontons cette courbe avec celle de "l'offre" du blé, nous voyons que le prix du pain augmente lorsque la consommation augmente et que par contre le prix du blé diminue lorsque la production croît. Par rapport à la figure 1, figure théorique, les courbes d'offre et de demande sont pratiquement échangées.

### **Demande de voyages SNCF**

On pourrait penser que nos exemples sont limités à des prix de produits agricoles et qu'il convient de les mettre à part pour cette raison. Mais nous avons réalisé d'autres courbes. Ainsi, la "courbe d'offre" du pneu d'automobile, sur les six années pour lesquelles l'INSEE publie prix et quantité est horizontale.

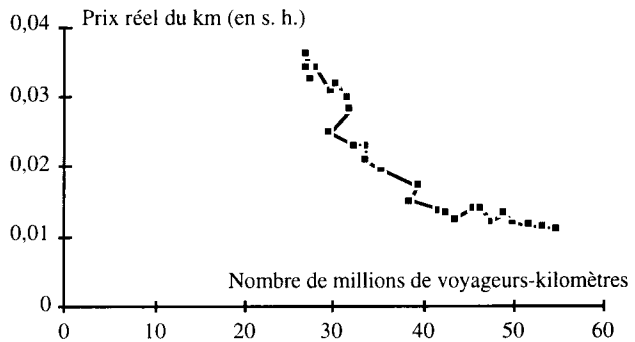


Figure 7 : "demande" de km SNCF

Par contre, la courbe "prix-quantité" du kilomètre

SNCF (fig. 7) a une vraie allure de courbe de demande : le nombre de voyageurs/km croît

lorsque le prix décroît. Il s'agit du prix réel et du nombre de voyageurs/km en seconde, de 1957 à 1985.

Force est de constater, à l'issue de cette étude, qu'il est difficile de vérifier expérimentalement la loi de l'offre et de la demande.

#### IV. L'INFLUENCE DU PROGRÈS TECHNIQUE SUR LES PRIX

Jean Fourastié s'est placé à un autre point de vue ; il a étudié l'influence du progrès technique sur les prix de façon expérimentale et réuni des données statistiques nombreuses. Il avait eu quelques précurseurs<sup>1</sup>.

##### **Les précurseurs**

A l'époque classique (fin du XVIII<sup>e</sup> et une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle), les grands économistes, Adam Smith, (1723-1790), T.R. Malthus (1766-1834), Jean-Baptiste Say (1767-1832), D. Ricardo (1772-1823), J. Stuart Mill (1806-1873) ont noté l'influence des "machines" sur la production et les prix.

Depuis Adam Smith, les classiques distinguaient, plus ou moins implicitement, le "progrès des facultés productives" (progrès technique) du "progrès de l'opulence nationale" (progrès économique). Adam Smith affirme : "le travail ne peut acquérir cette grande extension de puissance productive sans une accumulation préalable de capitaux"<sup>2</sup>. Il a été jusqu'à s'interroger sur les limites de ce progrès dans un texte qui préfigure la théorie des trois secteurs ; il distingue en effet trois classes de produits : "La première comprend ces sortes de produits sur la multiplication desquels l'influence de l'industrie humaine est nulle ou à peu près nulle. La seconde comprend ceux que l'on peut multiplier en proportion de la demande. La troisième ceux sur la multiplication desquels l'industrie humaine n'a qu'une puissance bornée ou incertaine"<sup>3</sup>. Adam Smith distinguait le *prix réel* d'une chose, mesuré par une quantité de travail de son *prix nominal* ou pécuniaire, mesuré en argent. Il observait que l'effet des améliorations était de baisser, par degrés, le prix réel de presque tous les ouvrages de manufacture. Il tenait compte du fait que des améliorations techniques du produit pourraient enrayer la baisse du prix réel.

Malthus souligne que "l'invention de bonnes machines donne naissance à un pouvoir prodigieux de production"<sup>4</sup>, mais il ajoute qu'il faut que la demande suive. Il reprend le "prix réel" d'Adam Smith, en opposant la "valeur d'utilité" à la valeur nominale et à la valeur d'échange.

Jean-Baptiste Say sait allier les observations pratiques, "la révolution survenue dans le commerce à l'occasion des machines à filer le coton", avec les généralités sur le progrès industriel : "obtenir plus de produit pour le même travail humain, c'est le comble de l'industrie"<sup>5</sup>. Il mesure le progrès technique par les prix de revient : l'industrie progresse "chaque fois qu'elle parvient à obtenir plus d'utilité pour les mêmes frais ou la même utilité pour de moindres frais"... "C'est un surcroît de production qui ne coûte rien à personne, ni aux autres producteurs, ni aux consommateurs". A travers cette analyse, Jean-Baptiste Say en vient à sa théorie sur la division du travail. Pour lui, les consommateurs sont les bénéficiaires normaux du pro-

1. Nous résumons ici un texte remarquable de Jean-Paul Courtheoux, *Note sur la relation productivité-prix chez les économistes classiques*, in "Prix de Vente et Prix de Revient" 13<sup>e</sup> série, Domat-Montchrestien, 1963.

2. *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre II, chap. I.

3. *op. cit.*, livre I, chap. XI.

4. *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*.

5. *Traité d'Économie politique et Cours complet d'économie politique*.

grès technique, car les industriels peuvent vendre plus et même moins cher sans y perdre. Jean-Baptiste Say annonce le développement de l'industrie et l'amélioration de la condition ouvrière.

Ricardo s'est surtout intéressé aux améliorations foncières (engrais, assolement, charrue, machines à battre le blé) qui permettent d'obtenir "le même produit avec moins de travail" ; "dès qu'on emploie des forces perfectionnées, on diminue les frais de production des marchandises."<sup>1</sup> Il systématise la pensée d'Adam Smith en formulant la loi des rendements décroissants.

Stuart Mill consacre un livre des *Principes d'Économie politique* à "l'influence des progrès de la société sur la production et la distribution" ; un chapitre de ce livre porte sur "l'influence des progrès de l'industrie et de la population sur les ventes, les profits et les salaires"<sup>2</sup>. Il souligne les raisons du progrès économique : les avantages naturels, l'énergie au travail, la supériorité du talent et de l'instruction, la moralité et la sécurité des transactions, sans beaucoup s'appesantir sur le progrès technique. Il estime que les baisses sont exceptionnelles en ce qui concerne les matières premières et les produits agricoles ; il pense même qu'il y a tendance à la hausse, due à la décroissance des rendements et à l'accroissement de la population mais que le progrès freine cette hausse. Par contre, il constate la baisse des prix des produits manufacturés.

Les économistes classiques étaient donc déjà conscients de la baisse des prix par rapport aux salaires sous l'influence du progrès technique. C'était beaucoup, en un temps où ce progrès était moins sensible qu'aujourd'hui.

### **La théorie de Jean Fourastié**

Jean Fourastié, nous l'avons dit, se méfiait de la rationalité pure, de la capacité qu'a l'esprit de l'homme à abstraire, à construire des raisonnements logiques déconnectés de la réalité. Sa théorie des prix repose donc sur deux intuitions :

- *Ne rien affirmer qui ne soit basé sur des observations.* Ainsi lui-même et son équipe de chercheurs ont-ils réuni des milliers de séries de prix, surtout en France sur longue période, mais aussi dans tous les pays.

- *Rechercher un moyen de comparaison des prix* moins soumis aux fluctuations irrationnelles, politiques ou autres, que le taux de change. Il s'agit du **prix réel** ; le prix réel d'un bien ou service  $x_i$  est :

$$\text{Prix réel de } x_i = \frac{\text{Prix nominal de } x_i}{\text{Salaire horaire}}$$

prix et salaires doivent être observés au même lieu et à la même date. Le salaire est celui du manœuvre le moins rémunéré (le SMIC en France aujourd'hui) augmenté de toutes les charges sociales subies par l'employeur et le salarié (salaire total). **Le prix réel d'un produit, à une date donnée et dans un pays donné, représente donc, dans son ordre de grandeur, à la fois le temps de travail nécessaire au travailleur le moins qualifié pour acquérir ce produit, et le temps "d'équivalent manœuvre" qu'a demandé, au total, la fabrication de ce produit.**

Le prix réel d'un produit est, au profit près - négligeable devant les amples variations d'ordre de grandeur - une mesure du temps de travail nécessaire pour le fabriquer ; ce temps de travail est mesuré en "équivalent-manœuvre", c'est-à-dire qu'une heure d'ingénieur est

1. *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. II et XXXI.

2. Livre IV, ch. III.

comptée, par exemple, pour 3 ou 4 heures d'équivalent-manœuvre, selon la rémunération. Le temps de production comprend ainsi la production des biens intermédiaires (machines) et la recherche.

Ces deux intuitions ont amené Jean Fourastié à une typologie des produits selon l'évolution de leurs prix :

+ *Prix dépendants du coût de revient*

- *Produits "primaires"*, dont le prix réel baisse avec le temps. Depuis, j'ai été amenée<sup>1</sup> à classer ces prix comme à progrès technique moyen (**PTM**), le prix réel étant multiplié, sur dix ans, par un coefficient compris entre 0,7 et 0,9.

- *Produits "secondaires"* dont le prix réel baisse rapidement, ce sont les prix à haut progrès technique (**HPT**) dont le prix réel est multiplié, en dix ans, par 0,7 ou moins.

- *Produits "tertiaires"* dont le prix réel ne baisse pas, voire même augmente. Ce sont les produits à progrès technique faible ou nul (**PTF**), dont le prix réel a un coefficient, sur dix ans, supérieur à 0,9.

+ *Prix indépendants du coût de revient*

Là joue à plein la théorie classique ; il s'agit surtout d'objets d'art, de collection, de spéculation. Ce sont des cas rares par rapport à la consommation courante.

\*

Le lecteur aura noté la différence entre la *classification en trois secteurs* qui vient d'être exposée ici et celle qui est usuelle jusque dans les annuaires statistiques, et qui est issue de Colin Clark et d'Allan Fisher. Jean Fourastié s'est démarqué dès l'origine<sup>2</sup> de l'identification:

Primaire = Agriculture      Secondaire = Industrie      Tertiaire = Services

pour faire place à une classification basée sur le progrès technique plus ou moins important dans la production. J'ai complété cette réflexion, plus récemment, en introduisant **l'échelle de Jean Fourastié** qui est une classification des biens et services selon l'intensité du progrès technique mesuré par le prix réel. Cette échelle consiste à classer les produits selon le coefficient de croissance du prix réel sur 10 ans, coefficient qui vient d'être employé pour distinguer les secteurs **PTM**, **HPT** et **PTF**.

Dans les lignes qui suivent, quelques exemples d'évolution de prix illustrent l'essentiel des résultats trouvés par Jean Fourastié : quelle que soit la situation du marché, pourvu qu'il soit libéral et non purement dirigiste, **le prix d'un produit évolue à moyen et long terme en fonction de l'intensité du progrès technique qui intervient dans sa production**. Les études qui suivent portent sur des prix moyens annuels observés en France, sauf mention spéciale.

A. *Le prix du blé*

Nous mettons ce prix à part, non seulement parce que c'est un contre-exemple de la théorie classique, mais parce qu'on peut y trouver la clé de l'évolution économique à long terme. La courbe (fig. 8, page suivante) représente l'évolution du prix réel du quintal de blé en France depuis 1700. C'est volontairement que j'identifie prix de vente et coût de production ; on peut admettre que le profit existe (probablement moins au XVIII<sup>e</sup> siècle, - où il s'agissait surtout d'autoconsommation - que maintenant), mais même s'il représente 10 ou 20% du prix

1. Jacqueline Fourastié, préface de la dernière édition de *Le Grand Espoir du XX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, Paris, 1989.

2. Jean Fourastié, *Le Grand Espoir du XX<sup>e</sup> siècle*, première édition, P.U.F., Paris, 1949.

ou même plus, son influence est faible sur des variations aussi importantes que celles que nous observons.

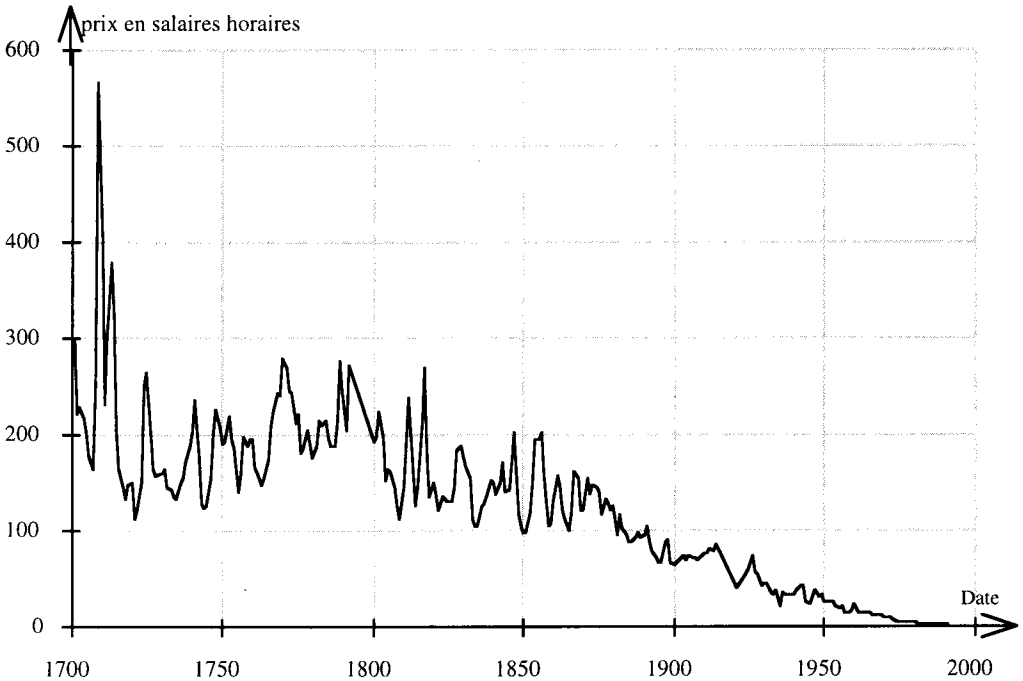


Figure 8 : Prix réel du quintal de blé en France depuis 1700

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en moyenne, les salariés les moins rémunérés et les agriculteurs non salariés devaient travailler trois heures pour produire ou acheter un kilogramme de blé ; ceci explique que la structure de leur consommation comportait environ 80% de méteil<sup>1</sup>, du sel, et des sommes insignifiantes consacrées au logement et à l'habillement. On observe les aléas, essentiellement climatiques ; la rareté faisait croître le prix du blé (on retrouve la loi de l'offre et de la demande, mais on peut aussi dire que les paysans travaillaient autant pour produire moins, leur productivité étant plus faible) ; la dernière famine nationale, en France, en 1709, s'est traduite par un prix de 566 salaires horaires le quintal de blé. Un salarié ne pouvait, en une longue journée de travail, rapporter à sa famille plus de deux kilogrammes de blé ou trois kilogrammes de méteil...

Depuis, les oscillations continuent, mais le prix réel du blé baisse régulièrement. Nous sommes aujourd'hui en dessous de trois salaires horaires le quintal de blé, soit *cent fois moins qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Cela explique notre haut niveau de vie, notre consommation diversifiée dans laquelle le pain ne joue plus qu'un faible rôle. La raison de cette baisse considérable n'est pas seulement le jeu de la concurrence, ce ne sont pas non plus les changements survenus dans la structure des offreurs, une multitude au XVIII<sup>e</sup> siècle (80% de la population active, répartis en petites fermes au XVIII<sup>e</sup> siècle, 6% aujourd'hui, dans de grosses exploitations), car l'allure "oligopolistique" que prend le marché n'est pas la cause, mais la conséquence de la transformation des techniques de production.

Cette transformation est connue : de l'araire à la charrue puis au tracteur, de la moisson à la main à la moissonneuse-batteuse, de la culture du moindre lopin de terre, peu fertile, parfois en pente, rarement fumé, à celle de grands espaces fertiles et convenablement renforcés

1. Voir le budget exposé à Louis XIV par Vauban dans *la Dîme royale* (cf. chapitre sur la consommation). Le méteil est un mélange de céréales pauvres, seigle et froment, moins cher que le froment pur, qui formait la base de la nourriture d'alors.

par des engrais, de la semence prélevée sur la récolte à la semence sélectionnée... Nous sommes passés d'un agriculteur qui nourrissait mal 1,7 personnes (en le comptant) vers 1700 à un agriculteur qui nourrit bien aujourd'hui plus de quarante personnes.

A partir de ce résultat, l'évolution à long terme de l'économie s'explique : les grands mouvements de la consommation, qui passe d'une prépondérance alimentaire à une prépondérance de services, de la production qui suit la même évolution, le passage de la population active de l'agriculture vers l'industrie qui tend elle aussi à se saturer, puis vers les services.

**Tableau I : Prix réels du pain et du riz dans quelques pays**  
(En kilogrammes) 1984

Pays	Prix réel du pain	Prix réel du riz
Cameroun	1,41	1,16
Zambie	1,83	6,25
Argentine	1,39	1,56
U.S.A. (New-York)	0,18	0,15
Corée du Sud	1,32	2,13
R.F.A.	0,35	0,33
Suisse (Bâle)	0,32	0,24
France	0,26	0,27

De la même façon, **le prix du blé ou celui du riz**, constituent un indicateur de développement des **différents pays**. Voici (tableau I ci-dessus) quelques prix réels en 1984, calculés à l'aide des données des enquêtes du BIT<sup>1</sup>. Les chiffres du tableau I sont peu précis, car ils ont été établis à partir de deux enquêtes, l'une sur les prix, l'autre sur les salaires. Le BIT n'obtient souvent que des réponses incomplètes ; nous avons choisi le salaire le plus faible de ceux qui sont présentés, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure les charges sociales sont incluses. Cependant, en se limitant aux grands ordres de grandeur, on voit que l'état de développement se traduit par (ou plutôt : a pour cause) le prix réel des produits de base. Ce prix diminue partout, comme le prix réel du blé en France, mais certains pays sont loin derrière, quand il faut plus d'une heure de travail pour produire ou acheter un kilogramme de pain ou de riz : les États-Unis sont au contraire en avance sur la France.

### *B. Quelques exemples typiques*

Les exemples de prix réels que nous citons ici sont destinés à montrer la prépondérance du progrès technique dans la formation des prix. Certains ont un caractère anecdotique, mais des centaines d'autres viennent corroborer ceux que nous présentons.

#### *Le blé et la pomme de terre*

En France, en 1961, un kilogramme de blé valait 0,15 s.h., un kilogramme de pommes de terre 0,10 s.h. Aujourd'hui (1994), le kilogramme de blé vaut 0,024 s.h. et celui de pommes de terre 0,07 s.h. Il s'agit de produits alimentaires de base, presque substituables ; et nous constatons que le prix du blé a été divisé par 6,5, tandis que celui de la pomme de terre a à peine baissé (le prix réel a, encore récemment, de fortes fluctuations). Que se passe-t-il ? L'explication ne peut résider que dans l'évolution des techniques de production qui n'est pas la même pour les deux produits. Il s'agit d'ailleurs d'un mouvement de longue durée, car vers 1800 un quintal de blé valait dix fois plus qu'un quintal de pommes de terre ; aujourd'hui, il vaut environ trois fois moins.

1. *Bulletin des statistiques du Travail.*

*L'oignon et le poireau*

Sans remonter aussi loin dans le temps, on peut constater (voir échelle de Jean Fourastié, tableau II) que le prix de détail des oignons a légèrement augmenté en prix réel de 1985 à 1994 (coefficient 1,03) pendant que celui des poireaux a diminué (coefficient 0,81). Les réseaux de distribution et de production étant les mêmes, on peut songer à une explication technique, le prix du kilogramme d'oignons (0,13 s.h. en 1994) tendant à rejoindre celui des poireaux (0,19 s.h.). Il faut d'ailleurs observer ici que la théorie de l'offre et de la demande semble se vérifier, car la production de poireaux, en France, a été stable pendant cette période, autour de deux millions de quintaux, tandis que celle d'oignons est passée de 1,4 millions de quintaux en 1980 à 2,3 millions en 1989 : les producteurs d'oignons ont pu trouver acquéreur à un prix maintenu élevé. Il reste à éclaircir la question : d'où provient une offre si rapidement croissante alors que les habitudes alimentaires des Français n'ont pas changé ? Des importations ? La réponse reste à trouver.

*Le poulet et le lapin*

En civilisation traditionnelle, poules et lapins étaient élevés à la ferme. Leurs prix réels étaient voisins, car les uns et les autres étaient nourris de déchets, d'herbes, et, pour les poules, de ce qu'elles parvenaient à picorer - gratuitement. En 1949, le prix réel du lapin était de 3,85 s.h. le kilogramme, exactement égal au prix du kilogramme de poulet. En 1961, les deux prix réels étaient voisins de 2,5. Mais, depuis, les modes d'élevage ont évolué ; le poulet a fait l'objet d'un élevage industriel, tandis que celui du lapin restait traditionnel. En 1969, le prix du kilogramme de poulet était 1,33 s.h. et celui du lapin 2,03 s.h. (rapport lapin/poulet : 1,52). Vers 1976, les "cabanes à lapins" disparaissent ; l'élevage du lapin s'industrialise, mais il est moins répandu que celui du poulet ; l'écart des prix continue à se creuser : en 1991, le prix réel du kilogramme de poulet est 0,4 s.h. et celui du lapin 0,98 (rapport : 2,2)... Et le goût du poulet "industriel" n'a, dans cette dernière période, cessé de s'améliorer.

Une telle divergence ne peut s'expliquer que par le progrès technique, car il s'agit de produits pratiquement substituables, pour lesquels la demande était analogue, les producteurs et les circuits commerciaux étaient les mêmes.

*La lettre (pli non urgent) et le téléphone*

En 1964, il en coûtait le même prix, 0,25F, soit 0,079 s.h., d'envoyer une lettre au tarif alors unique ou de téléphoner pour une unité. En 1996, la lettre en courrier "lent" coûte 2,70F soit 0,04 s.h. et l'unité téléphonique 0,74F, 0,013 s.h., largement trois fois moins que la lettre. Il y a eu progrès technique sur le prix de l'envoi d'une lettre, puisque le prix réel a baissé de moitié, mais il subsiste des travaux de manutention dont beaucoup sont probablement incompressibles. Par contre, le téléphone a progressé de façon extraordinaire, puisque le prix réel de l'unité a été divisé par 5,5...

*Quelques autres produits*

Des services voient leurs prix réels baisser fortement. C'est le cas en particulier des soins de santé. De 1961 à 1989, le salaire horaire a été multiplié par 17,9, mais la consultation d'un médecin généraliste ne l'a été que par 10,1, celle du spécialiste par 7,4 et une séance de kinésithérapie par 3,8 (le prix réel de cet acte a été divisé par 4,7). Il ne s'agit pas ici tellement d'augmentation de productivité que de dévalorisation de ces actes (il s'agit des prix officiels, bases des remboursements).

Il faut citer quelques exemples rendus célèbres par Jean Fourastié, *la glace de 4m<sup>2</sup> et la tapisserie* : au temps de Louis XIV, la première était bien plus chère que la seconde. Le prix d'une glace de 4m<sup>2</sup> est passé de 35 à 40 mille heures en 1702 (les glaces de la galerie des glaces, de 45 pouces, soit 1,44m, valaient 5 000 s. h. chacune), 6 900 s.h. en 1845, 1 000 en

1862, 200 en 1805 et 6 à 7 s.h. aujourd'hui. Le prix réel de 4m<sup>2</sup> de tapisserie de haute lisse est resté, durant cette période, entre 8 000 et 16 000 s.h. Même si l'on admet que la manufacture de Saint-Gobain était plus dynamique que celle des Gobelins au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut attribuer les différences aux techniques de production. En effet, ce n'est pas au prix des matériaux (à base de sable) qu'est dû le prix élevé des glaces au XVII<sup>e</sup> siècle, ni à une "technicité" qui demanderait un personnel plus spécialisé. Les ouvriers du verre n'étaient pas plus qualifiés que les artisans et artistes de la tapisserie. Les explications par la demande sont également insuffisantes : c'est l'offre qui crée la demande. Si la manufacture de Saint-Gobain a pu se donner pour but commercial une glace dans chaque habitation, au siècle dernier, c'est qu'elle a utilisé des techniques de production qui ont fait baisser suffisamment le prix de revient pour que l'achat devienne possible pour un ménage modeste. De telles techniques n'existent pas pour la tapisserie.

Le prix réel de la *coupe de cheveux pour hommes*, dans tous les temps et partout, est voisin de **un** salaire horaire : il faut environ une heure pour couper les cheveux d'un homme. Aujourd'hui, l'INSEE ne publie plus le prix de la coupe sans shampoing ; avec shampoing, le prix réel s'établit à 1,88 s.h., il a tendance à augmenter légèrement, en liaison avec une amélioration de la qualité du service. **La glace de 4m<sup>2</sup> est HPT, la tapisserie et la coupe de cheveux sont PTF.**

### C. L'échelle de Jean Fourastié et la classification des produits en secteurs

Rappelons-le, le secteur que Jean Fourastié appelait primaire était celui des produits à progrès technique moyen (**PTM**), celui qu'il appelait secondaire comprenait les produits à progrès technique élevé (**HPT**) et le secteur tertiaire était à progrès technique faible ou nul (**PTF**). Le tableau II (page suivante) présente les coefficients de croissance sur dix ans (94/85) du prix réel de quelques produits.

On peut voir que parmi les produits à haut progrès technique (**HPT**, coefficient inférieur à 0,7) figurent des produits alimentaires comme l'huile d'arachide, le poulet ou le Camembert ; mais les produits de ce secteur sont souvent des produits manufacturés, et tous font effectivement l'objet d'un progrès technique élevé. Dans le secteur à progrès technique moyen (**PTM**, coefficient compris entre 0,7 et 0,9) voisinent certains produits manufacturés comme les vêtements, des produits alimentaires surtout, et quelques services, comme la chambre d'hôtel<sup>1</sup> ou le nettoyage d'un costume d'homme. On trouve, dans les produits dont le coefficient est supérieur à 1, donc à progrès technique faible ou nul, bien entendu des services "purs" comme le coiffeur, le ressemelage, ou le service d'un café au comptoir, mais aussi les oignons, le pain, la pomme de terre (voir ci-dessus) qui exigent beaucoup de manipulations. Le produit<sup>2</sup> dont le prix réel a le plus monté depuis dix ans est la pomme de terre. Il ne faut d'ailleurs pas accorder une importance exagérée au coefficient de la pomme de terre, car le prix réel est variable (voir ci-dessus).

Un produit peut être **PTF** pendant un temps, puis **PTM** (c'est le cas du nettoyage) ; il peut être **PTM** puis **PTF**, comme la pomme de terre et même **HPT** puis **PTF** comme le pain<sup>3</sup>. Les exemples abondent!

1. La part de services directement opérée par des personnes diminue et les prix sont difficilement comparables, car le petit déjeuner n'est plus compris dans le prix observé en 1994.

2. Bien entendu, parmi ceux qui sont cités ici

3. Longtemps, le prix du pain et celui du blé ont été pratiquement identiques. Actuellement, le prix réel du blé continue à baisser sous l'influence du progrès technique, alors que celui du pain ne baisse plus, car la part de fabrication et de distribution devient de plus en plus grande.

**Tableau II**  
**Échelle de Jean Fourastié pour quelques produits de 1985 à 1994**

Produits	Rapports 85/94	Produits	Rapports 85/94
Fioul domestique	0,46795856	Pneu de voiture	0,86095131
Thon en boîte	0,52069922	Oeufs	0,86358118
Huile d'arachide	0,59224013	Foie de veau	0,88500532
Margarine	0,62391638	Bifteck haché	0,88620932
Poulet	0,62903835	Chou-fleur	0,88860846
Camembert	0,64444306	Costume d'homme	0,89461461
Poudre mach laver	0,67750358	Tomates	0,90801779
Coquilles st Jacques	0,69150675	Pomme golden	0,91795558
Téléphone	0,71306197	Lettre urgente	0,91996539
Blé	0,71753231	Échine de porc	0,92214142
Mouchoirs papier	0,72409203	Lait pasteurisé	0,93731453
Ampoule électrique	0,72559412	Nettoyage pantalon	0,94731751
Beurre pasteurisé	0,72655252	Lettre(courrier lent)	0,96377326
Chaussure d'h	0,73738417	Cabillaud	0,9805798
Emmenthal	0,75597586	Rose (fleur) à l'unité	0,98231518
Slip pour h	0,77956175	Shampooing teint brush	0,99318325
Carottes	0,78792533	Dentifrice	1,00257194
Sel	0,78809146	Rôti	1,02099718
Lapin	0,78840704	Oignons	1,02999447
Banane	0,80093534	Ressemelage	1,03175884
Poireaux	0,80854752	Pain	1,04671289
Vin 12°	0,81241144	Schamp coupe cheveux	1,1516233
Jambon	0,82636378	Blanchissage de drap	1,18406429
Gaz butane	0,83113067	Bière bl au comptoir	1,22548221
Pâtes supérieures	0,84162839	1h travail méca auto	1,29246194
Chambre d'hôtel**	0,84618994	Café au comptoir	1,35189166
		Pommes de terre	1,56748517

*D. Les prix déconnectés du prix de revient*

Nous avons jusqu'ici énuméré des prix qui correspondent à la théorie que nous préconisons. Il y a bien entendu des exceptions. Essentiellement, il s'agit de cas où le prix de revient est relativement faible, voire nul :

- Les terres, cultivables ou non ;
- Les œuvres d'art. Un tableau, par exemple, a un prix de revient théoriquement faible (toile, pinceaux, peinture...), mais sa valeur vient du talent acquis par le peintre (non chiffrable). Le prix dépend à peu près uniquement de l'offre et de la demande (Voir les travaux d'Anne Reverdy sur le prix des tableaux de l'école de Barbizon, avec des périodes où ils ne dépassaient guère le coût de revient, et d'autres où la demande, forte, fait monter les prix de façon énorme) ;
- De nouveaux produits, dont le coût de revient est faible, mais qui profitent d'une situation de monopole (ou plutôt d'oligopole, entre 5 ou 6 gros producteurs, en accord avec les gros diffuseurs). Par exemple, la fabrication d'un céderom revenait en 1995 à 4F et il était vendu 120F; même en tenant compte des droits d'auteur, de la TVA et de la commercialisa-

tion, le prix était excessif. D'ailleurs à la même date, les vinyles avaient un coût de fabrication un peu supérieur et se vendaient 75F. Le prix du céderom ne pourra rester aussi élevé durablement, mais des prix qui sont beaucoup plus élevés que le coût de revient existent, au moins de façon temporaire ; ce sont les cas où la loi de l'offre et la demande joue à plein.

## V. QUELQUES CONSÉQUENCES DE LA THÉORIE DE JEAN FOURASTIÉ

### *Le pouvoir d'achat*

Indiquons l'un des mérites de l'utilisation du prix réel. Le **pouvoir d'achat du salaire** (le *salaire réel* d'Adam Smith) est l'inverse du prix réel. Si le prix réel du quintal de blé est aujourd'hui de 2.5 s.h., cela signifie que le pouvoir d'achat du salarié (au SMIC) est de :

$$\frac{1}{2,5} = 0,4q \text{ soit } 40 \text{ kg de blé par heure.}$$

Le pouvoir d'achat a progressé et progresse toujours pour le blé et les produits à haut progrès technique ; il reste stable (voire diminue légèrement) en ce qui concerne les produits à progrès technique faible ou nul.

### *Un regard unifié sur l'évolution économique*

La méthode des prix réels permet de mesurer l'influence du progrès technique sur les *prix* ; si le prix du blé a été divisé par 100 en deux siècles, c'est en effet parce que les techniques de production ont permis de le produire cent fois plus vite. Mais si le blé et d'autres denrées agricoles sont ainsi produits à l'aide de beaucoup moins de travail humain intégré<sup>1</sup>, cela a des conséquences importantes, que nous développerons dans les chapitres suivants, sur *l'emploi et sur la consommation* :

- le consommateur, rapidement saturé en blé, puis en produits alimentaires plus riches, dispose d'une part de plus en plus grande (20% au XVIII<sup>e</sup> siècle, plus de 70% aujourd'hui) de son budget pour acheter d'autres biens et services. Il achète d'abord ce qui est le moins cher (et dont le prix baisse le plus vite), c'est-à-dire des produits manufacturés, puis, une certaine saturation se faisant jour, des services. Son appétit de consommation global apparaît illimité.

- non sans douleur, les agriculteurs ont dû et doivent encore quitter la terre, pour entrer dans l'industrie, puis celle-ci devenant de plus en plus productive, dans les services.

Ainsi s'expliquent, dans le même mouvement, **les variations de prix, celles de la consommation et celles de la structure de l'emploi**. Dans les trois cas, **le "moteur" est le même, c'est le progrès des techniques de production.**

\*

\*       \*

Le problème est de savoir ce qui est le plus fécond : une réflexion théorique élaborée comme celle de la théorie de l'offre et de la demande, ou une vision basée sur l'observation, comme celle de Jean Fourastié. Je ne crois pas qu'il y ait antagonisme entre les deux approches, mais j'attends le moment où elles parviendront à s'unir pour une meilleure connaissance de la vérité et un vrai progrès.

---

1 . Le temps de travail nécessaire pour produire un quintal de blé n'est pas le travail de l'agriculteur seul, il est celui du producteur de machines, du chercheur qui sélectionne la semence et de celui qui expérimente les engrais, et des autres travailleurs dont l'agriculture a utilisé les produits pour sa culture.

## II. L'EMPLOI

---

Le travail humain sert à rendre la nature consommable. Dans les civilisations primitives, la cueillette et la chasse étaient nécessaires ; il s'agissait déjà d'un travail. Progressivement, le travail s'est transformé. La division du travail a permis d'échanger le résultat du travail du chasseur contre celui du savetier... **La fonction principale du travail est restée celle de produire les ressources "rares"** échangées dans le circuit économique. Selon les siècles, la forme dominante du travail a été celui des champs, puis celui de la grosse industrie, où les ouvriers "servaient" les machines à des cadences effrénées, maintenant, il s'agit de travaux plus qualifiés et plus diversifiés. Ce n'est que secondairement que nous travaillons "pour gagner de l'argent", car l'argent, nous le verrons, n'est qu'un intermédiaire des échanges.

Longtemps considéré comme pénible et indigne, au point que dans la Rome antique seuls les esclaves travaillaient, le travail est maintenant considéré comme un moyen de se réaliser ; les travailleurs aspirent à des responsabilités et à une autonomie qui contribuent à leur épanouissement personnel. Cette manière de voir le travail est accentuée parce qu'il devient rare ; on avait tendance à considérer plutôt le caractère aliénant, et la pénibilité, tant qu'il était facile de se procurer un travail ; aujourd'hui, on pense davantage au statut que donne un emploi, et à l'épanouissement qu'il procure. En fait, les deux aspects sont vrais !

Sous l'influence du progrès technique et de l'évolution du genre de vie, le travail change de nature. Il suffit de comparer le travail de Fantine (p. 9), incessant, peu productif, mais sur lequel elle ne se posait aucune question, à notre recherche actuelle de travail intéressant, valorisant, même après deux décennies de chômage élevé. Le travail est aujourd'hui spécialisé, qualifié ; il nécessite souvent une formation préalable de longue durée et une formation continue. Mais ceux qui ne trouvent pas à exercer le métier qu'ils connaissent et aiment en sont d'autant plus amers.

Il est nécessaire de distinguer travail, emploi et activité. Le **travail** consiste à transformer la nature pour qu'elle devienne consommable ; jardiner, faire la cuisine, rendre des services dans une association représentent un travail, même s'il n'est pas rémunéré, au même titre que de mettre au point la comptabilité d'une entreprise ou surveiller une chaîne de montage. Par contre, être employé, occuper un **emploi**, c'est être rémunéré (comme salarié ou travailleur indépendant) pour un travail bien défini<sup>1</sup>. Le mot **activité** est le plus large des trois, car il comprend toutes les formes de travail, mais aussi la formation et, au sens large, toute occupation. Ainsi, une mère de famille, un retraité ou un chômeur peut exercer une activité aussi gratifiante et digne de respect qu'un emploi rémunéré.

\*

\*        \*

Dans ce deuxième chapitre, comme dans le premier, nous explorerons les théories économiques et nous chercherons les données statistiques communes pour en dégager les grandes tendances. Souvent, l'emploi ne constitue pas un chapitre des ouvrages économiques ; il fait partie d'un thème plus général, celui de *l'équilibre* (équilibre du marché des biens et services comme "équilibre" du "marché" du travail). Nous lui donnons une place à part.

---

1. A la limite, un emploi peut ne correspondre qu'à peu de travail, selon l'image -très fautive !- du "fonctionnaire" qui passe ses journées à lire le journal ou faire des "cocottes en papier". Il y a emploi dès qu'il y a contrat entre un employeur et un employé, avec une rémunération, ou travail indépendant.

## I. LES THÉORIES ÉCONOMIQUES

### **La loi des débouchés**

Cette loi s'appuie sur la théorie de l'offre et de la demande des biens et services dont nous avons parlé précédemment. Jean-Baptiste Say<sup>1</sup> la résume de façon lapidaire : *l'offre crée la demande*. Ainsi, lorsqu'un objet est vendu 100F, ces cent Francs constituent la rémunération de la fabrication et de la vente : ils viennent entre les mains des producteurs qui vont s'en servir, à leur tour, pour consommer. Il y a un enchaînement d'offres et de demandes, l'offre créant la demande qui à son tour crée l'offre. On aboutit normalement au plein emploi.

Il faut se rendre compte que tout ne fonctionne pas aussi bien que cela ! Le **chômage** existe : il atteint même, aujourd'hui, une dimension inadmissible. On lui trouve trois explications dans les théories économiques :

- le *chômage conjoncturel ou "keynésien"* (analysé par Keynes au cours de la "crise" des années 30). Pour Keynes, la demande peut devenir insuffisante parce que les agents économiques épargnent leur revenu au lieu de le dépenser (les cent Francs reçus en échange de l'objet ne créeront que 90F de demande, s'il y a 10F d'épargne),

- le *chômage "classique"* est au contraire dû à l'insuffisance de l'offre. Les entreprises sont trop peu dynamiques ; les consommateurs ne parviennent pas à dépenser leurs cent Francs ; la demande cesse de susciter l'offre,

- le *chômage de rigidité*, dû, schématiquement, au fait que l'offre de pommes de terre ne peut satisfaire la demande d'automobiles : les entreprises et les travailleurs ne s'adaptent pas assez vite aux variations de la demande.

### **Le marché du travail**

On appelle **population active** l'ensemble des personnes qui exercent une activité professionnelle rémunérée ou qui sont à la recherche d'une telle activité.<sup>2</sup> Le lieu où se confrontent l'offre et la demande de travail est le **marché du travail**. Le travailleur cherche un emploi ; théoriquement, il le quitte s'il en trouve un autre mieux rémunéré. De même, l'employeur cherche à réduire ses coûts et propose le salaire le plus faible possible. Le marché du travail est *segmenté* ; de par sa formation, un plombier ne peut faire des cours de mathématiques, ni une femme de ménage occuper immédiatement un poste de PDG. Donc, il y a quantités de sous-marchés du travail, par qualifications, secteurs d'activité, voire aussi lieux et types de contrats.

Pour les néoclassiques, il s'agit d'un véritable marché. L'employeur n'embauche une personne que si elle doit lui rapporter plus que son coût salarial. Ainsi, l'existence d'un salaire minimum (en France, actuellement, le SMIC, Salaire minimum interprofessionnel de croissance) est-il un frein à l'emploi. Pour les keynésiens, il ne s'agit pas d'un véritable marché. L'entreprise embauche quand elle estime qu'elle a une demande suffisante. Baisser les salaires risque de diminuer la demande et donc d'avoir, à terme, un effet négatif sur l'emploi. Il faut au contraire, d'après certains keynésiens, relancer les investissements.

Ces théories, dans leur sécheresse, ne tiennent pas suffisamment compte du comportement réel des personnes en cause. Des raisons affectives, des avantages non chiffrables (proximité, sécurité, bonnes relations, souplesse d'horaires,...) décident les employés à garder un travail moins bien rémunéré qu'un autre qui se trouverait vacant. Les employeurs ont tendance, surtout en période de crise, à licencier et à se passer d'un travailleur, ou à proposer à

1. *Traité d'économie politique*.

2. Au sens du BIT, on compte également dans la population active les militaires du contingent.

d'autres des salaires plus bas. En outre l'épargne, quand elle existe, est en général *placée*, ce qui signifie qu'elle est prêtée à l'État ou à des entreprises pour leurs investissements ; ces investissements représentent une consommation et permettent de nouveaux développements de l'entreprise qui les réalise<sup>1</sup>.

Nous pouvons retenir de ces théories qu'il existe un *marché du travail*. Mais ce marché dépend de celui de la production et de la consommation.

## II. INFLUENCE DU PROGRÈS TECHNIQUE SUR L'EMPLOI

La distinction en trois secteurs selon le progrès technique, a été systématisée par Jean Fourastié. Mais les *classiques* avaient eu l'intuition des modifications de structure de la population active dues au progrès<sup>2</sup>.

Jean-Baptiste Say, économiste classique, admettait que, dans l'ensemble, l'introduction des machines est favorable aux ouvriers, mais qu'elle a parfois "l'inconvénient assez grave, à la vérité, de changer la nature des occupations"<sup>3</sup> (Le progrès technique est *processif*). Sismondi, économiste du courant socialiste, pensait que la machine retire du travail aux ouvriers (*effet récessif* du progrès technique), mais il ajoutait que c'est seulement lorsque la consommation ne peut s'étendre ; "toutes les fois que la demande pour la consommation surpasse les moyens de produire, toute découverte nouvelle dans les mécaniques ou dans les arts est un bienfait pour la société."<sup>4</sup> Pour lui, l'État doit intervenir pour veiller à l'intérêt des particuliers, chaque entreprise ayant tendance à s'attribuer la plus grosse part du revenu social. Jean-Baptiste Say reconnaissait que le progrès technique pouvait momentanément supprimer certains emplois ; selon une tout autre analyse, Sismondi relevait que les innovations pouvaient être processives ou récessives en fonction des débouchés.

Ricardo, à la suite d'A. Smith et de Malthus, constate que le progrès réduit le nombre d'agriculteurs ; il ajoute que ceux qui sont obligés de quitter la terre "pourraient trouver du travail dans les manufactures ou à titre de domestique"<sup>5</sup>. Après Ricardo, Stuart Mill opposait des améliorations qui augmentent le produit sans diminuer le travail à celles qui diminuent le travail sans augmenter le produit, c'est-à-dire progrès processif et progrès récessif; il va plus loin, en annonçant la baisse des prix (cf. Chapitre I).

Les hypothèses de Jean Fourastié sont claires :

- Le travail humain sert à rendre la nature consommable, pour satisfaire les besoins humains.
- Les besoins de l'homme sont pratiquement indéfinis. Lorsqu'un besoin est satisfait, un autre apparaît.
- Le progrès technique engendre une production croissante. Celle-ci peut être aisément absorbée par la consommation, si l'on observe la consommation globale. Mais si l'on regarde chaque produit, le consommateur arrive à saturation. S'il a assez de pain à manger, il désire autre chose, par exemple de la viande. S'il a une alimentation riche et variée, il veut des produits manufacturés. Mais là aussi, la consommation peut se saturer : on souhaite une automobile, une deuxième dans la famille, ou une plus belle, mais pas plus... ensuite on porte ses

1. Cependant, dans la situation actuelle, les entreprises épargnent plutôt que d'investir. Elles se rachètent les unes les autres sans réaliser suffisamment d'investissements novateurs.

2. Cf. Jean-Paul Courtheoux, *La perception des phénomènes de productivité du travail et de leurs incidences économiques chez les économistes classiques*, colloque de Paris II, Paris VIII, Paris XI : Économie historique, bilan et prospectives, 1-2 déc. 1994.

3. *Cours d'économie politique*, I, ch. XVIII.

4. *Nouveaux principes d'économie politique*.

5. *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, (ch XXX).

désirs vers de services. **Le progrès technique n'engendre pas le chômage, mais il oblige à des déplacements de production et donc de population active.**

Les échanges se font sur le marché. Celui-ci sert, grossièrement, de régulateur pour les prix, les contraignant à se rapprocher du coût de revient. Mais que fait l'entrepreneur qui, grâce au progrès technique, est capable de produire deux fois plus de parapluies, avec le même personnel ? Il tente d'abord, avec des prix attractifs, une publicité bien organisée et des modifications du dessin du produit, de vendre plus ou d'offrir des produits diversifiés (par exemple, un parapluie assorti à un manteau ou à un chapeau...). Mais le consommateur absorbera difficilement plus d'un ou deux parapluies par an ! En l'absence d'échanges internationaux<sup>1</sup>, on a les équations :

$$\text{Consommation} = \text{Emploi} \times \text{Productivité} = \text{Production}$$

La consommation s'impose au producteur de parapluies. La productivité s'impose également à lui, car s'il ne l'augmente pas, ses prix cesseront d'être compétitifs. Il n'a qu'un *facteur d'ajustement*, l'emploi : durée du travail ou effectifs.

Dans une période de forte croissance comme celle que la France a vécue pendant les *Trente Glorieuses*, certains ouvriers de l'entreprise de parapluies doivent cesser d'y travailler, changer d'entreprise et même de secteur de production, mais ils retrouvent du travail, car des besoins nouveaux se font jour. *L'emploi change de structure*. Cela ne se fait pas sans grave traumatisme, mais cela se fait. Nous allons le vérifier sur les données statistiques et nous parlerons ensuite des dysfonctionnements actuels.

### III. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE

Aucune donnée statistique connue ne répartit la population active selon le niveau de progrès technique. Cependant, la distinction de Colin Clark et d'Allan Fisher, retenue par la plupart des statisticiens, entre Primaire (agriculture), Secondaire (industrie), Tertiaire (services) n'est pas loin de la distinction de Jean Fourastié, au point que, dans la plupart de ses écrits, il a pu assimiler le secteur PTM au Primaire, le HPT au Secondaire et le PTF au Tertiaire. Les progrès techniques intervenus dans le Tertiaire depuis quelques décennies, le fait que le blé et quelques autres produits agricoles soient à haut progrès technique, montrent qu'il faudrait affiner la distinction. Mais, l'évolution de la population active selon les secteurs primaire, secondaire et tertiaire est déjà parlante.

La figure 1 (page suivante) présente, d'après Claude Thélot et Olivier Marchand, *Deux siècles de travail en France*<sup>2</sup>, l'évolution de la population active en France depuis 1800, répartie selon les trois secteurs. En 1800, 65% de la population active française travaillait dans l'agriculture ; aujourd'hui, c'est seulement 6%. En 1851, un agriculteur français nourrissait - assez mal, c'est-à-dire avec beaucoup de féculents, peu de légumes verts, de fruits et de viande - quatre personnes en le comptant. En 1911, il en nourrissait 5,11 ; en 1936 : 6,88 ; en 1949 : 7,25 ; en 1974 : 16,6. Aujourd'hui, il en nourrit - très bien - plus de 40. Progressivement, mais de façon spectaculaire, le travail nécessaire à la subsistance des habitants de la France diminue. Les transferts de population active ne se sont pas faits sans douleur. Les paysans ont dû "monter à la ville", non par attrait, comme on l'a dit souvent, mais parce qu'ils ne pouvaient plus vivre de leur travail agricole. Ils ont, pour la plupart, été dans l'industrie : le pourcentage d'actifs dans l'industrie est passé de 20% en 1800 à 38% en 1974 ;

1. Nous reviendrons sur les échanges internationaux qui compliquent le problème, mais n'infirment en rien les affirmations qui suivent.

2. INSEE, 1992.

mais 1974 représente un point culminant ; ensuite, le pourcentage d'employés dans l'industrie et le bâtiment baisse, car certains besoins se saturent, et les progrès de productivité sont si importants qu'ils permettent de réaliser des produits nouveaux et plus nombreux sans augmenter le nombre de personnes employées dans l'industrie. Les agriculteurs sont donc allés aussi vers le secteur tertiaire, lentement au début, rapidement dans la période récente (depuis 1949). Aussi, le pourcentage de la population active dans le tertiaire est-il passé de 14% en 1800 à 27% en 1900, 51% en 1974 et plus de 65% aujourd'hui.

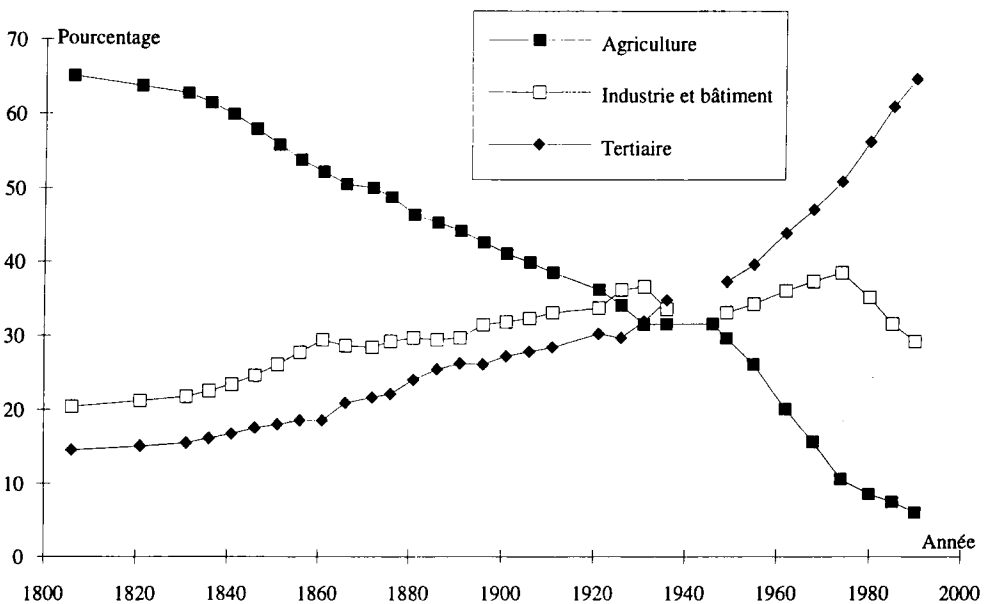


Figure 1 : évolution de la structure de la population active en France

La répartition par secteurs en France montre l'évolution passée et ses tendances futures.

Examinons la répartition de la *population active dans les autres pays*. Le graphique de la figure 2 (page suivante), déjà ancien, car il s'agit des dernières statistiques complètes publiées à ce sujet par la *Banque mondiale*, présente la répartition de la population active dans différents pays, classés selon la proportion employée dans l'agriculture. On y voit qu'il y a une liaison entre le degré de développement et le pourcentage d'actifs dans l'agriculture : plus le pays est développé, plus faible est ce pourcentage. Voici quelques pays qui employaient plus de 70% de leurs actifs dans l'agriculture (certains ne sont pas représentés sur le graphique) : Burundi, Rwanda, Bhoutan, Ouganda, Bangladesh, Togo, Inde, Cameroun ; les proportions dans les trois premiers pays dépassaient 90% et les récents événements au Burundi et au Rwanda ont sans nul doute aggravé la situation. A l'autre extrémité, voici, dans l'ordre des pourcentages décroissants, des pays qui employaient moins de 10% d'actifs dans l'agriculture : Autriche, France, Norvège, Pays-Bas, R.F.A., Suède, Suisse, Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Belgique, Koweït. Le dernier pays est loin de pratiquer l'autosuffisance alimentaire, mais son pétrole le rend (le rendait surtout) riche. Les autres pays sont les plus développés du Monde.

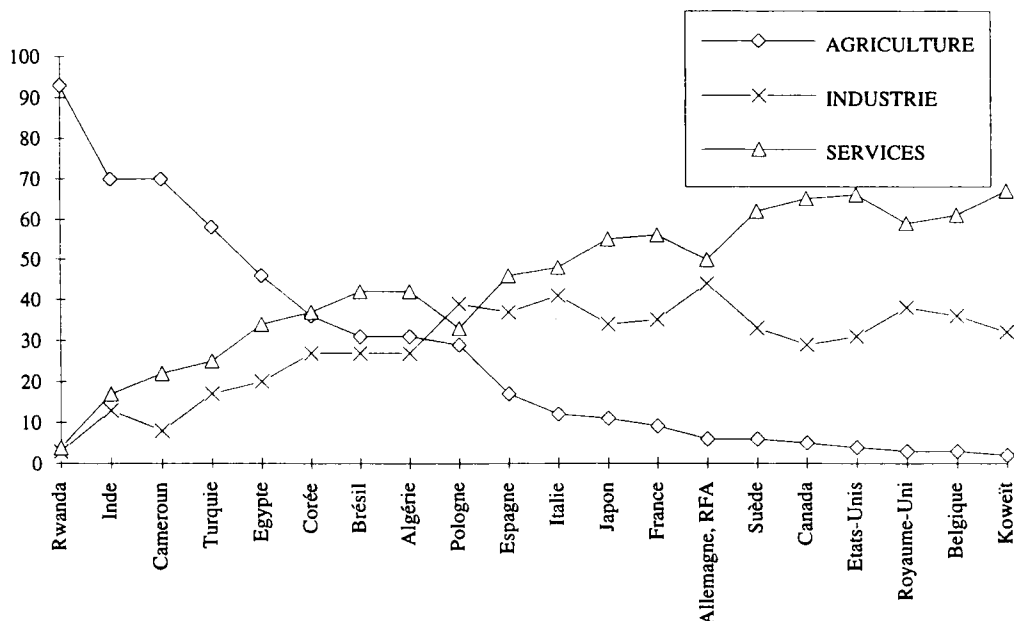


Figure 2 : Répartition de la population active dans différents pays, en 1980

Le graphique 2 ressemble de façon troublante au premier : lorsque l'agriculture recule, c'est d'abord au profit de l'industrie, puis des services. Le schéma théorique proposé par Jean Fourastié dès 1949 dans *le Grand Espoir du XX<sup>e</sup> siècle* était celui de la figure 3 (ci-dessous).

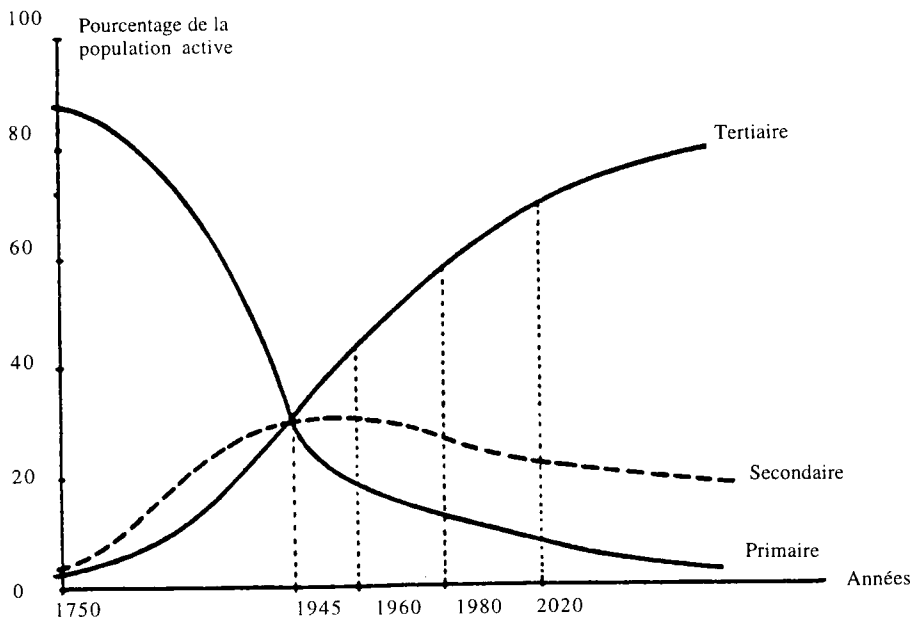


Figure 3 : Évolution théorique de la structure de la population active

Nous pouvons utiliser des données plus récentes, pour les pays de l'OCDE, présentées dans le tableau I pour 1991. Dans ces pays, les plus développés, la proportion d'actifs dans

l'agriculture a encore baissé, se situant en moyenne aux environs de 7%, et même 6% pour la CEE ; la Turquie a un retard manifeste, puisque 46,6 % de la population active est dans l'agriculture. Le pays le plus industriel reste l'ex-RFA, où la prépondérance des services s'affermi cependant par rapport à 1980. La figure 2 montrait une hésitation entre secondaire et services, dans la plupart des pays ; en 1991, la "période transitoire" se termine et la prépondérance des services est indubitable.

**Tableau I**  
**Structure de la population active en 1991 dans les pays de l'OCDE**

	Agriculture	Industrie	Services
Allemagne de l'Ouest	3,3	38,4	58,3
Australie	5,4	24	70,6
Autriche	7,4	36,9	55,7
Belgique	2,6	27,7	69,7
Canada	4,5	23,1	72,4
Danemark	5,5	27,2	67,3
Espagne	10,4	32,3	57,3
États-Unis	2,9	24,9	72,2
Finlande	8,4	28,8	62,8
France	5,6	28,8	65,6
Grèce	24,5	27,3	48,2
Irlande	14,8	28,3	56,9
Islande	10,3	30,2	59,5
Italie	8,3	31,5	60,2
Japon	6,7	34,4	58,9
Norvège	5,8	23,2	71
Nouvelle-Zélande	10,6	24,6	64,8
Pays-Bas	4,5	25,9	69,6
Portugal	17,1	33,5	49,4
Royaume-Uni	2,1	27,5	70,4
Suède	3,2	28,3	68,5
Suisse	5,5	34,4	60,1
Turquie	46,6	19,4	34
<b>Tous pays OCDE</b>	<b>7,4</b>	<b>29,2</b>	<b>63,4</b>
<b>Dont tous pays CEE</b>	<b>6,4</b>	<b>31,8</b>	<b>61,8</b>

De ces statistiques, on peut déduire de façon claire qu'il y a **une évolution de la structure de la population active sous l'influence du progrès technique, de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services.**

Les transferts ont été importants et ils continuent à l'être. Lorsque l'on regarde métier par métier, l'évolution se fait dans le même sens : au fur et à mesure que le progrès technique permet de produire davantage avec moins de travailleurs dans un secteur, des métiers nouveaux se créent (à cause de la tendance des hommes à aller vers une consommation indéfinie) ; ceux qui offrent le plus d'emploi sont des services à faible progrès technique (leur production est celle qui a le coefficient le plus élevé sur l'échelle de Jean Fourastié, cf. Chapitre I), métiers qui existent ou métiers qui se développeront (organisation des loisirs, services rendus à domicile, plats préparés et portés chez le consommateur, soins de santé...). La régulation se fait par des mutations de population active. Les jeunes Français doivent se préparer à exercer plusieurs fonctions différentes dans leur vie. Le pourcentage d'actifs dans l'agriculture va encore baisser ; il en sera de même dans l'industrie ; mais les services donneront lieu à des activités illimitées... pourvu que l'économie ait un dynamisme suffisant.

Nous reviendrons sur la crise de la période actuelle, marquée par un chômage intolérable. Voici quelques remarques de Jean Boissonnat :

"Dans le même temps (les vingt années à venir), la société de service connaîtra une croissance de la production plus riche en emplois. Si l'on considère les pays de l'Union européenne dans leur ensemble, l'évolution comparée de la production et de l'emploi est saisissante : de 1961 à 1970, la production a cru de 4,8 % par an et l'emploi de 0,2 % ; de 1971 à 1980, les croissances respectives ont été de 3 % et de 0,3 % ; de 1981 à 1990, de 2,4 % et de 0,5 %. Autrement dit, l'efficacité en emplois de la croissance de la production est cinq fois plus élevée aujourd'hui qu'il y a trente ans. Ce qui n'est d'ailleurs pas étonnant, car la productivité dans les services est moins élevée que dans l'industrie, même si elle connaît, elle aussi, les progrès de l'informatique."<sup>1</sup>

Le progrès technique supprime les métiers qui ne demandaient qu'un peu de force physique et aucune formation préalable. Les métiers de demain seront de plus en plus techniques, spécialisés, et demanderont un niveau d'études élevé. Dans le même temps, le niveau de vie des habitants des pays développés permet la poursuite des études pour les jeunes. Les générations de Français qui auront 80% de bacheliers ne pourront leur assurer à tous des postes à responsabilité comme en avaient ceux d'il y a cinquante ans. On peut par contre espérer que, grâce à leur formation générale et à une formation continue, ces bacheliers seront adaptables aux métiers de demain.

Parmi les emplois que nous venons de décrire, la plupart sont des emplois de salariés ; mais les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprise, s'ils voient leur nombre diminuer dans l'agriculture, se multiplient dans les autres secteurs ; 12 % des actifs Français sont indépendants en 1994 ; l'Italie a 24 % de travailleurs indépendants, le Royaume-Uni, 12 %, et le Danemark seulement 7 %. Nous verrons que, dans l'avenir, il est probable que beaucoup de travailleurs passeront d'un statut à l'autre.

L'évolution passée s'est produite, en France et dans bien d'autres pays, de façon certes dramatique pour certains (par exemple, les mineurs qui ont dû abandonner leur mine et leur pays), mais sans engendrer de chômage excessif, pendant les *Trente Glorieuses*<sup>2</sup>. Depuis, la situation s'est transformée. Même les métiers qui se classent principalement dans un autre secteur ont une part de plus en plus importante de services :

"Ce phénomène de tertiairisation saute aux yeux lorsqu'on décompose le prix des produits agricoles et industriels pour examiner quelle est la part relative de leurs différents composants. Ainsi, le prix du beurre dépend pour environ un quart du travail agricole *stricto sensu*, les trois-quarts restants correspondant à des activités à caractère tertiaire telles que la R&D sur les semences, les intrants, les aliments, le progrès génétique sur les plantes et les animaux, la gestion des stocks, le système de distribution et de conservation (la chaîne du froid), la publicité, le marketing, les services financiers.

"Le processus, identique pour les produits agricoles, est encore plus saisissant dans le domaine des industries traditionnelles et *a fortiori* dans les industries de haute technologie. Ainsi le coût d'une automobile dépend-il de moins en moins de celui de la tôle ou du plastique utilisé, des coûts salariaux du personnel attaché au travail de la matière, mais de plus en plus des dépenses effectuées par son fabricant en R&D, ingénierie de conception et de design, publicité, marketing, services financiers.

"Nous assistons ainsi à un déplacement des principales sources de valeur ajoutée, du traitement direct vers la maîtrise de «l'immatériel», d'où l'expression courante utilisée pour qualifier cette mutation de «Révolution de l'intelligence»."<sup>3</sup>

**"Le XXI<sup>e</sup> siècle sera tertiaire ou ne sera pas".<sup>4</sup>**

1. Jean Boissonnat, «Travailler autrement», Préface du Rapport de la Commission, *Le Travail dans vingt ans*, Commissariat général du Plan, Odile Jacob, 1995.

2. Les *Trente Glorieuses* ont été baptisées ainsi par Jean Fourastié ; il s'agit de la période 1945/1974, en France, période de grande prospérité et d'évolution rapide.

3. Hugues de Jouvenel, "La société française à l'horizon 2010, quelques éléments de cadrage", *Futuribles*, avril 1994.

4. Cette paraphrase de la célèbre phrase de Malraux : "le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas" ne prétend pas la contrer !

## IV. UN "INVITÉ INATTENDU", LE CHÔMAGE

Depuis 1974 environ, en France et dans beaucoup de pays, la belle "mécanique" que nous venons de décrire s'est enrayée. On constate toujours l'évolution vers les services, mais le nombre et la proportion de chômeurs deviennent inacceptables. On parle de "crise" bien que le produit national par tête continue à croître et que le niveau de vie moyen continue à s'élever : un pays ne peut se développer correctement en laissant une proportion notable de sa population en dehors de la progression. Voici (fig. 4) l'évolution du taux de chômage en France depuis 1954 (chômage au sens du BIT).

De 1954 à 1975, le taux reste inférieur à 4%, en progression cependant. Depuis, la croissance du taux est presque constante (7% en 1980, 10,6% en 1984 ; une certaine stagnation, et même une légère régression en 1989, 1990 et 1991 : (taux : 9,4 ; 8,9 ; 9,4) et une reprise depuis (1994 : 12,3% ; 1995 : 11,7 ; 1996 : 12,6).

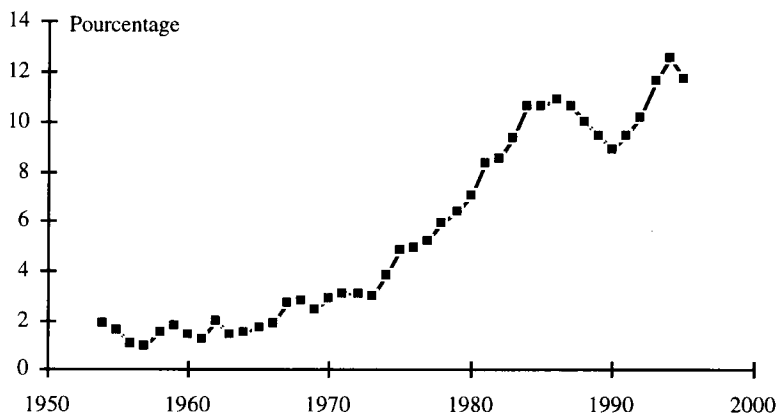


Figure 4 : évolution du taux de chômage en France, 1954-95

Le chômage atteint surtout les jeunes : en 1994, 24,5% des moins de 25 ans (21% des garçons, et 28,5% des filles ; 18,4 % des jeunes diplômés bac + 4 ou plus, et 37,3 % des sans diplômes)<sup>1</sup> ; il atteint aussi davantage les femmes que les hommes (14,7% des femmes contre 10,9% des hommes). La durée moyenne du chômage est élevée. Elle était de 13,9 mois en mars 1991, 13,2 en mars 1992, 12,4 en mars 1993 et 13 en mars 1994. Le nombre de chômeurs de longue durée (plus d'un an) est passé de 782,5 mille en 1990 à 890,1 en 1991, 890,7 en 1993, 1 092 en fin 1993 et 1 243,4 mille en fin 1994.

Le même phénomène se produit, à des degrés divers dans presque tous les pays du Monde. Voici l'évolution des taux de chômage dans quelques pays :

Tableau II  
Taux de chômage dans quelques pays

Pays	1963	1973	1983	1991	1994	janv. 1996
R.F.A.	0,7	1,0	8,4	5,6	8,4	8,8
Japon	1,3	1,3	2,6	2,1	2,8	3,4
Suède	1,7	2,5	3,5	2,7	9	9,2
USA	5,7	4,9	9,6	6,7	6,1	5,7
France	1,5	2,7	8,3	9,4	12,5	12,1

Source : OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

1. En décembre 1995, 27,7 % des moins de 25 ans. Pour le chômage des jeunes, la France se trouvait avant dernière du G7, derrière le Japon (6 %), l'Allemagne (8,4 %), les États-Unis (12,4 %), le Royaume Uni (15,7 %) et le Canada (16,5 %) et devant l'Italie (36,5 %).

En avril 1995, le taux de chômage moyen dans l'Europe des Quinze était de 10,7 %. Les disparités régionales sont importantes : 2,7 % à cette date au Luxembourg, 5 % en Grande Bretagne dans la région d'Oxford, 3,9 % au centre du Portugal, mais 14,8 % en Languedoc Roussillon, 23,9 % en Calabre, et 33,3 % en Andalousie.

Le taux de chômage augmente partout, sauf aux États-Unis - nous verrons à quel prix ; il augmente de façon plus dramatique en France que dans les autres pays développés. En mai 1996, avec 12,4 %, la France se situe au-dessus du taux de chômage moyen de l'Union européenne (11,2 %) et de celui de l'OCDE (7,7 %). Les autres pays de l'Union européenne qui ont un taux de chômage élevé sont l'Italie (12,1 %) et l'Espagne (22,2 %).

### **Recherche des causes du chômage**

Il est difficile de comprendre comment la progression des *Trente Glorieuses* s'est enrayée. Personne ne sait bien, aujourd'hui, les raisons de ce dysfonctionnement grave. Je n'ai pas la prétention de donner une réponse au problème, mais je passerai en revue quelques éléments importants.

#### *L'évolution démographique*

Nous reviendrons sur la démographie, en France et dans le Monde ; mais, pour notre sujet, il serait important de savoir si l'une des causes du chômage récent n'est pas une évolution démographique telle que le nombre de personnes en âge de travailler serait beaucoup plus élevé actuellement dans la population totale qu'il y a quelques années.

Or, si l'on effectue le rapport :

$$\frac{\text{Population de 25 à 65 ans}}{\text{Population totale}}$$

on trouve successivement : 51,3% en 1946, 50,4 en 1955, 49,7% en 1960, 46,0% en 1970, 47,6% en 1980, 50,53% en 1988 et 51,1% en 1993<sup>1</sup>. On constate que ce taux est aujourd'hui proche de ceux de 1946 ou 1955, périodes de plein emploi. Il est cependant en hausse depuis 1970 ; il se peut que cette hausse joue un rôle dans la croissance du chômage aujourd'hui.

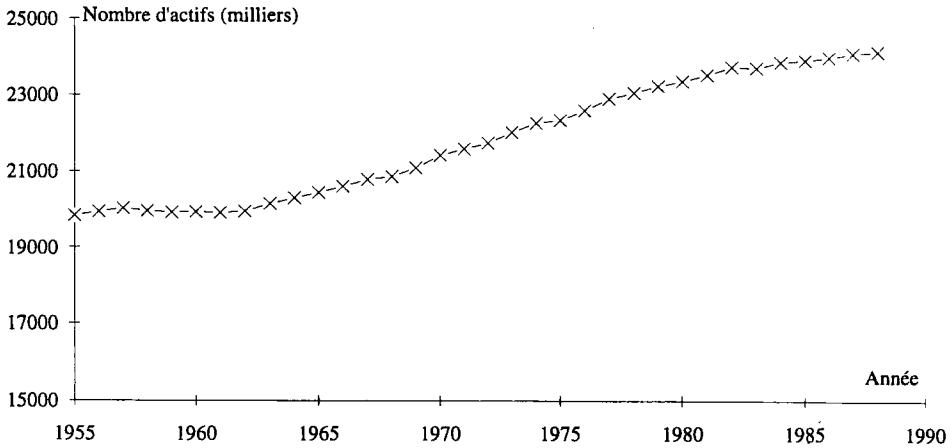
Il est clair, en tout cas, que les générations qui partent à la retraite actuellement sont moins nombreuses que celles qui entrent sur le marché du travail. En effet, partent à la retraite des personnes nées avant la deuxième guerre mondiale, alors qu'arrivent des jeunes dont les parents sont issus du "baby-boom" qui a suivi cette guerre. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 1995, d'après une évaluation provisoire de l'INSEE, les jeunes de 15 ans sont 768 200, ceux de 20 ans, 812 924, ceux de 25 ans : 853 832, alors que les 60 ans sont 582 526, et les 65 ans : 557 607. Il arrive donc chaque année deux à trois cent mille jeunes de plus qu'il ne part "d'anciens" à la retraite. L'emploi ne s'adapte pas à cette situation ; pourtant, il s'est adapté, pendant les *Trente Glorieuses*, à une situation analogue, car les classes d'âges nombreuses, nées en 1945 ou peu après, étaient d'environ huit à neuf cent mille personnes, alors que les départs à la retraite se faisaient sur des classes d'âges de trois à quatre cent mille : la différence était la même. Par contre, arriveront sur le marché du travail, d'ici une dizaine d'années, des classes d'âges de sept cents ou sept cent cinquante mille jeunes alors qu'aujourd'hui elles dépassent encore 800 000, et commenceront à le quitter des générations du *baby-boom* qui dépassent largement les 850 000<sup>2</sup>. **Cette cause de chômage s'atténuera.** A partir de 2015, si les taux de fécondité

1. On peut aussi calculer  $\frac{\text{Population de 15 à 65 ans}}{\text{Population totale}}$ , les taux sont : 65,7 en 1946 ; 64,2 en 1955 ; 62,1 en 1960 et 1970 ; 63,4 en 1980 ; 65,9 en 1988.

2. Le nombre de personnes nées en 1946 et encore vivantes en 1993 est de 824 850. Les classes d'âges nées entre 1947 et 1970 dépassent toutes 850 000.

n'augmentent pas, la population en âge de travailler diminuera ; il y aura en moyenne 4 millions d'actifs potentiels en moins de 2015 à 2035, alors que de 1975 à 1995, la même population s'est accrue de 5,2 millions. Il y aura cependant d'autres problèmes, comme celui des retraites (voir chapitre I de la troisième partie).

On peut constater (fig. 5) que la population active augmente régulièrement en France, depuis 1955 (il s'agit de la population active au sens du BIT, y compris les militaires du contingent et les personnes à la recherche d'un emploi).



**Figure 5 : Évolution de la population active en France depuis 1955**

Il apparaît une contradiction entre les résultats que nous venons de donner ; le rapport :

$$\frac{\text{Population en âge de travailler}}{\text{Population totale}}$$

apparaît quasi stable ; cependant, chaque année depuis environ quarante ans, il arrive des classes d'âges sur le marché du travail plus nombreuses que celles qui partent. De plus, la population active a augmenté, mais pas de deux à trois cent mille par an, sauf entre 1960 et 1977. Que s'est-il donc passé ? Il y a eu évolution de comportement parmi les actifs potentiels, et la globalité des chiffres précédents masque des variations importantes *selon l'âge et le sexe*.

#### - Variations selon le sexe

En 1968, le *taux d'activité* (tous âges confondus) des *hommes* était de 74,7% et celui des *femmes* de 37,2%. Le taux d'activité des hommes baisse depuis (63 % en mars 1993), tandis que celui des femmes augmente (48,6 % en mars 1993). Tous sexes confondus, ce taux baisse légèrement : de 55,2% en 1968 à 53,8% en 1988, avec des oscillations. L'activité des hommes a tendance à baisser (nous verrons plus loin pourquoi) alors que celle des femmes augmente.

Nous avons dans l'esprit une image schématique : en France, avant guerre, les femmes ne travaillaient pas ; aujourd'hui, elles travaillent toutes. Il convient de nuancer cette image, car on peut constater qu'en 1962, 41,7% des femmes de 25 à 49 ans étaient déjà au travail et qu'en 1988 il n'y en avait "que" 71,5%. Dans la période qui précède les *Trente Glorieuses*, en réalité, beaucoup de femmes travaillaient, notamment dans l'agriculture où elles "tenaient" la ferme avec leur mari, ou s'employaient comme servantes. Cependant, on a affaire, depuis ce temps, à une mutation culturelle forte. L'image de la "femme au foyer", présente à son ménage et à ses enfants, a fait place à une image de la femme dont l'activité professionnelle

devrait être reconnue égale à celle de l'homme. En contrepartie, il devient normal que l'homme s'occupe des enfants et du ménage autant que la femme.

Chaque année, le taux d'activité des femmes augmente. Il y a moins d'actives parmi les femmes qui atteignent l'âge de la retraite que parmi les jeunes filles qui sont aujourd'hui en âge de travailler. D'après une enquête de l'Ined, 33 % des ouvrières interrompent leur activité salariée à la naissance de leur premier enfant, mais seulement 29 % des employées et 12 % des cadres. A la naissance du deuxième enfant, c'est 61 % des ouvrières, 29 % des employées et 12 % des cadres qui arrêtent de travailler. En 1992, les femmes de 55 à 59 ans (dernière tranche d'âge où le taux d'activité est élevé) étaient 1 482 000 et 45,8% d'entre elles étaient actives, soit 679 000 actives, les femmes de 25 à 29 ans étaient 2 161 000 et leur taux d'activité était de 75,4%, soit 1 630 000 actives. Le nombre net de femmes entrant sur le marché du travail était donc, sur cinq ans, de 950 000, soit 190 000 en moyenne annuelle. Le poids de ces 190 000 arrivées sur le taux de chômage est clair.

Les taux d'activité, par sexes, pour les groupes d'âges 15-65 ans, dans quelques pays sont présentés dans le tableau III. Dans tous les pays du Monde, le taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans est supérieur à 75% et avoisine souvent les 90%. Les taux observés en Chine sont le reflet de l'idéologie du pays; ce sont des habitudes culturelles qui expliquent les taux d'activité des femmes, de 8% en Algérie à 80% en Chine. Par comparaison, on peut penser que le taux d'activité des femmes françaises peut encore croître, bien que, parmi les pays de l'OCDE à revenu élevé, seule la Suède atteigne 75% et la Norvège 68%; les autres ne dépassent pas 60%.

**Tableau III**  
**Taux d'activité en 1995 pour le groupe d'âges des 16-64 ans**

Pays	H	F	Pays	H	F
Inde	90	31	Vietnam	92	77
Afrique du Sud	75	42	Bulgarie	76	68
Cameroun	87	41	Fed. Russie	82	72
Congo	88	53	Pologne	84	71
Rwanda <sup>1</sup>	96	80	Turquie	87	48
Tanzanie	90	47	Argentine	80	32
Zaire	90	47	Brésil	82	33
Chine	96	80	Algérie	76	8
Hong Kong	86	50	Israël	86	44
Corée (Rep.)	76	41	Liban	77	27
Allemagne	87	57	Maroc	88	23
USA	86	60	Canada	87	58
France	83	57	Japon	84	53
Royaume Uni	91	59	Suède	89	75

Source : *Rapport de la Banque Mondiale, 1995.*

- Variations selon l'âge (les jeunes)

L'autre phénomène est la *variation du taux d'activité des jeunes* (15 à moins de 25 ans). Les deux sexes confondus, on passe de 57% en 1968 à 42,3% en 1988<sup>2</sup>. La baisse est particulièrement sensible chez les garçons (de 65,2% à 45,4%). Ici, il s'agit fondamentalement de *l'allongement des études*. Dans l'immédiat après-guerre, il était encore fréquent que des

1. On peut se demander si les chiffres du Rwanda sont fiables en 1995, étant donnée la situation politique de ce pays ! En tout cas, ils apparaissent anormalement élevés.

2. En 1992, 11,5% des garçons de 15 à 19 ans et 6,5% des filles du même âge étaient en activité.

jeunes entrent sur le marché du travail à quinze ans. Depuis, l'âge de la scolarité obligatoire a été repoussé à 16 ans, et surtout, les études supérieures se sont largement ouvertes à tous. L'objectif de 80% de bacheliers dans une classe d'âge n'est pas loin d'être atteint, et le baccalauréat est plus une porte vers des études supérieures qu'un passeport pour le marché du travail.

- *Variations selon l'âge (les retraités)*

Un phénomène moins important, mais sensible, est *l'abaissement de l'âge de la retraite* et, de façon générale, la baisse du taux d'activité après cinquante ans. En 1968, 52,7% des hommes de plus de cinquante ans étaient en activité ; aujourd'hui, il n'y en a plus que 35,3%. La baisse est moins spectaculaire chez les femmes : de 23,1% à 18,9%, parce que, dans le même temps, le nombre de femmes en activité a fort augmenté, nous l'avons dit. Si l'on considère les deux sexes confondus, les taux passent de 35,8% à 26,1%. Ces taux sont bas par rapport à ceux des autres pays développés. En 1992, 19,2 % des hommes Français de 60 à 64 ans étaient en activité, mais au mêmes âges, les taux étaient 34 % en Allemagne, 46 % en Espagne, 23,8 % aux Pays-Bas, 56,2 % au Portugal, 52,8 % au Royaume-Uni, 60,9 % en Suède, 54,7 % aux États-Unis et 75 % au Japon ; on peut expliquer cela en partie par les mesures prises pour faciliter les départs en retraite et la tendance à exclusion du monde du travail les plus âgés. En tout cas, ces chiffres révèlent une situation dont on parle peu.

\*

En résumé, **le chômage actuel est partiellement conséquence de la démographie française : il arrive sur le marché du travail beaucoup plus de personnes qu'il n'en part. Ce phénomène durera jusque vers 2010.** Si les pays voisins ont moins de chômage, c'est en partie à cause de leur situation démographique ; selon les statistiques de l'OCDE, la population active est stable dans l'Allemagne unifiée depuis 1990 et elle commence à diminuer en Grande-Bretagne.

*La durée du travail*

Dans le monde occidental, où la production continue à croître... en permettant une consommation de plus en plus grande, il serait normal que les travailleurs préfèrent acquérir moins de biens et services et disposer de davantage de temps libre. C'est l'évolution séculaire. Ainsi la durée annuelle du travail a été divisée par deux entre 1866 et 1975<sup>1</sup>. La réduction s'est faite en plusieurs étapes.

- *Durée du travail dans la semaine*

Traditionnellement, les hommes travaillaient "du lever au coucher du soleil", c'est-à-dire beaucoup plus en été qu'en hiver, mais toujours six jours sur sept. Vers 1860, les horaires hebdomadaires étaient encore considérables et les congés inconnus. C'est en 1874 que la journée de travail a été limitée à 12 heures, et en 1904 à 10 heures. La réduction a porté ensuite sur l'horaire hebdomadaire, limité à 48 heures en France en 1919, encore supérieur à 45 heures en 1930, limité à 40 heures en 1936 et aujourd'hui à 39 heures (durées moyennes effectives : 47,8 h en 1930 ; 35,6 en 1940 ; 44,9 en 1950 ; 46,1 en 1960 ; 44,3 en 1970 ; 41 en 1980 ; 40,7 en 1985 et 39,1 en 1990). Les durées effectives sont supérieures aux durées légales, à cause des heures supplémentaires<sup>2</sup>.

1. D'après Claude Thélot et Olivier Marchand, *Deux siècles de travail en France, op. cit.*

2. Nous supposons ici que la loi est respectée. Malheureusement, l'expérience prouve que certains employeurs (dans les petites entreprises) exigent plus de 39 heures de travail, sans payer d'heures supplémentaires. Ils profitent de la crise : leurs employés préfèrent le silence au risque du chômage. Il s'agit des horaires des **salariés** ; les **employeurs** et les **indépendants** ont des durées de travail nettement plus longues (en 1994, pour l'Europe des douze, ces derniers travaillaient en moyenne 50 heures alors que la moyenne pour les salariés était 40,3 heures).

La durée hebdomadaire du travail est donc en baisse en France mais cette baisse n'est pas rapide. Vers les années 1936, la semaine de 35 heures faisait partie des revendications. Par contre, le passage récent à la semaine de 39 heures ne s'est presque pas accompagné d'une augmentation du nombre des emplois. Les salariés ont exigé d'être payés autant que lorsqu'ils travaillaient 40 heures : les entreprises ont été acculées à augmenter la productivité ou à licencier. Il ne faut cependant pas focaliser sur la durée hebdomadaire du travail, car si celle-ci a une influence lorsqu'il s'agit d'ouvriers de l'industrie, elle en a une moins grande en ce qui concerne les employés de bureau. Or, avant guerre, les ouvriers représentaient les deux tiers des salariés ; dans vingt ans, ils ne seront plus que 15%<sup>1</sup>. La masse des salariés est en train de basculer de la production vers la commercialisation et les services, où le modèle du temps de travail est différent. De plus en plus de métiers n'auront pas de temps de travail fixe (journaliste, chercheur, cadre supérieur, mais aussi tous les métiers qui comportent présence à certains moments et astreinte à d'autres, surveillance..., et ceux des transports qui comportent un temps parfois long loin de chez soi).

Des tentatives de réduction de la durée hebdomadaire du travail ont été faites dans certaines entreprises françaises, précisément des entreprises de production. Par exemple, en octobre 1995, GEC Alstom du Havre a opté pour la semaine de 35 heures ; les salaires ont été réduits de 4,5% seulement, et leur réduction n'intervient que progressivement, sous la forme de suppression d'une partie des augmentations annuelles. Quarante emplois seront maintenus ainsi, dans une entreprise qui a vu ses effectifs passer de 745 employés en 1993 à 210 en 1995. On cite aussi l'usine des brioches Pasquier qui a baissé de 15 % le temps de travail, de 3 % seulement les salaires et a embauché 220 personnes.

Dans d'autres pays, des expériences de durée hebdomadaire de travail réduites ont été plus concluantes. En Allemagne, la durée du travail est voisine de 36 heures. Il faut citer l'expérience de la semaine de quatre jours (28,8 heures) chez Volkswagen, négociée entre la direction et les syndicats<sup>2</sup> ; une réduction de 20% du temps de travail est intervenue, mais les partenaires sociaux ont veillé à ce que la répercussion sur les bulletins de salaire soit plus faible. Ainsi le salaire de l'ouvrier qualifié le moins élevé était, avant réduction, de 4 099 DM. Il devait être baissé de 20%, soit 820 DM, mais l'entreprise a augmenté le salaire de 3,5% (+143 DM), anticipé une augmentation de 1% prévue (+41 DM) et la compensation pour le passage à 35h<sup>3</sup> (+115 DM), accordé un supplément de 85 DM, redistribué mensuellement une partie de la prime de vacances (+158 DM) et la totalité du 13<sup>e</sup> mois (+274 DM). Ainsi le salaire mensuel reste à 4 099 DM, bien que la moyenne mensuelle ait baissé d'environ 12%. Ce ne sont pas uniquement les salariés qui subissent la baisse de salaire due à la réduction du temps de travail ; l'entreprise compense et garantit l'emploi pendant la durée de l'accord. L'effet moral de la diminution de salaire est atténué par le maintien d'un "bulletin de salaire" constant. On peut espérer que ceci a un effet positif sur la consommation, moyen de relancer la production, donc la vitalité des entreprises. Environ 3 000 emplois ont pu être maintenus alors chez Volkswagen. Les conventions collectives des plus grands secteurs de l'économie allemande suivent cet exemple.

Voici quelques durées hebdomadaires de travail dans différents pays en 1992 ou 1993, d'après le BIT : Belgique : 32,6h, Espagne : 33,8, Royaume-Uni : 43,5, Suède : 36,1, Japon : 43,6, Rep. de Corée : 47,5 ; dans ce calcul la France est comptée pour 39h. Des pays ont réduit notablement la durée hebdomadaire du travail, ce qui montre qu'il est possible de le faire. Les conséquences sur la diminution du chômage n'ont, par contre, rien d'automatique.

1. "La fin de l'ouvrier et des huit heures", Entretien avec Jean Boissonnat, *La Croix*, 6 oct. 1995.

2. Voir "La redistribution de l'emploi en Allemagne", Staffen Lehdorff, *Futuribles*, fev. 95.

3. La durée du travail dans la métallurgie en Allemagne est passée à 35h le 1<sup>er</sup> octobre 1995.

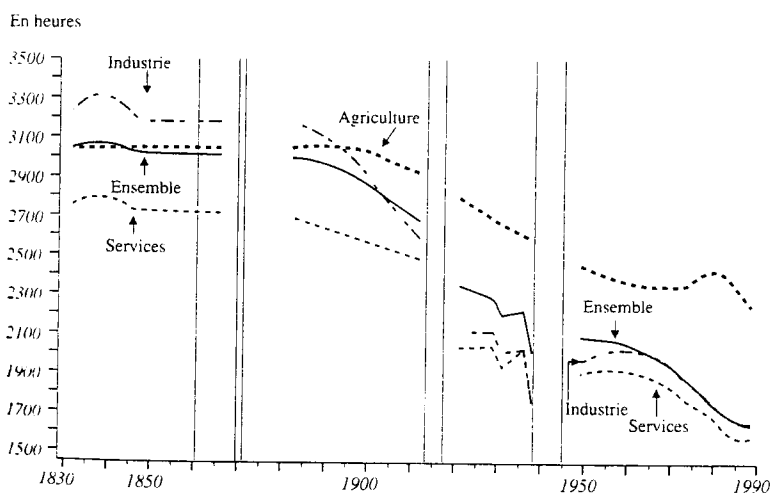
De façon générale, **pour les salariés, accepter une diminution du temps de travail avec perte de salaire, c'est préférer ses temps libres (son genre de vie, sa qualité de vie) à son niveau de vie, à son pouvoir d'achat.**

Ce choix a été fait quasi-spontanément par nos ancêtres. Aujourd'hui, en France, il se fait moins bien. Les salariés ne veulent pas renoncer à leurs avantages financiers<sup>1</sup>.

*- Durée du travail dans l'année*

La notion de congés payés est récente. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il était tout juste question du repos du dimanche et des jours de Fêtes. On ne payait pas un employé qui s'absentait pour une maladie ou un deuil. Vers 1925, les fonctionnaires avaient trois semaines de congé ; c'est la loi du 11 juin 1936 qui a généralisé les congés payés (minimum douze jours) à tous les salariés. Aujourd'hui, tout salarié a droit à cinq semaines de congés payés (30 jours ouvrables pour douze mois de travail, depuis le 16 janvier 1982). Son temps de travail dans l'année est réduit d'autant. La durée annuelle de travail a été divisée par deux de 1866 à 1979 ; elle était encore de 2 500 heures environ en France en 1930 ; vers 1937, elle était tombée à 1 900 heures, mais est remontée à 2 200 vers 1945-50 ; elle a diminué régulièrement après 1960 et se situe actuellement aux environs de 1 600 heures ; elle tend à se stabiliser depuis 1985, paradoxalement, alors que le chômage est important.

En 1994, aux États-Unis la durée annuelle moyenne du travail était de 1 994 heures ; elle était de 1 964 heures au Japon, de 1 898 heures au Canada, de 1 826 heures au Royaume Uni, de 1 803 heures en Italie, de 1 615 heures aux Pays-Bas, de 1 607 heures en France, de 1 581 heures au Danemark et de 1 527 heures en Allemagne. On voit que la France se situe parmi les pays où la durée du travail est la plus faible.



Les traits verticaux représentent des ruptures dans les statistiques

**Figure 6 : durée du travail en France**

Le graphique de la figure 6 (d'après Thélot et Marchand) montre que c'est dans l'agriculture que la durée annuelle du travail reste la plus forte (jusqu'en 1900, elle était plus élevée encore dans l'industrie, car l'hiver n'y ralentissait pas le rythme de travail). Mais le nombre d'agriculteurs diminue ; leur durée de travail n'a plus guère d'influence sur la moyenne. La baisse observée depuis 1950 est davantage liée aux congés payés qu'à la baisse du temps de travail hebdomadaire.

1. Il ne s'agit pas là uniquement de la conservation de privilèges. La peur d'un chômage possible joue un rôle dans cette attitude.

- *Durée de travail dans une vie*

Vers 1800, les enfants jeunes étaient mis au travail (voir p. 10, *La Mémé Santerre*, vers 1880) ; il n'était pas question de retraite pour les personnes âgées. Le temps de travail dans une vie qui se prolongeait jusque vers 70 ans était donc de l'ordre de 150 000 heures. On travaillait toute sa vie environ 3 000 heures par an. C'est récemment que la notion de loisir est apparue. La loi de mars 1841 éte la première à limiter le temps de travail, et seulement pour les enfants : pas plus de huit heures pour les enfants de huit à douze ans, pas plus de douze heures pour les douze-seize ans.

La scolarité obligatoire a reculé l'âge où les enfants ont commencé à travailler. Cela s'est fait lentement. Voir *La fortune de Gaspard*<sup>1</sup> où le père, responsable d'une ferme, refuse d'envoyer ses enfants à l'école les jours où il y a "de l'ouvrage pressé". Ensuite, les études supérieures ont contribué à reculer l'âge moyen de début du travail ; le chômage actuel est, d'ailleurs, une incitation à continuer des études et à retarder l'entrée dans la vie active. La retraite, nous le verrons, a été fixée pour tous à 65 ans en 1945. Depuis, bien des régimes de retraite ont organisé des départs à 60 ans, des préretraites à partir de 55 ans, voire, dans des cas de métiers réputés particulièrement pénibles, des retraites à 50 ou 55 ans.

Ainsi, le nombre d'années de travail n'était limité autrefois que par la mort ; l'espérance de vie étant faible, celle-ci arrivait souvent bien avant nos âges actuels de retraite ; aujourd'hui, on peut supposer que les jeunes qui entreront sur le marché du travail d'ici l'an 2000 y entreront à 23 ou 24 ans. Si la retraite est fixée à 60 ans, et le temps de travail annuel à 1 500 heures, ils travailleront 50 000 heures dans leur vie<sup>2</sup> (dont 5 000 en formation permanente, si les prévisions de M. Boissonnat se réalisent) ; l'ordre de grandeur de la durée du travail par vie serait divisé par 3 par rapport à la situation traditionnelle.

De telles réductions ne sont possibles que grâce à l'accroissement de la productivité du travail. En 150 000 heures de travail, nos ancêtres ne parvenaient qu'à s'assurer une subsistance précaire, puisqu'en une heure de travail, ils produisaient, en 1800, la moitié d'un kilogramme de blé et en 1900 un peu plus d'un kilogramme. Aujourd'hui, nous sommes capables d'en produire plus de 40, ce qui permet de multiplier les autres productions et les autres consommations, et de travailler moins d'heures. Il suffirait de travailler 80 fois moins pour atteindre le niveau de vie de nos ancêtres de 1800 !

**Il est souhaitable que la durée de travail diminue en France au moins aussi rapidement qu'elle le fait en Allemagne. Mais les effets bénéfiques sur l'emploi ne se feront sentir que si les Français acceptent de diminuer leur niveau de vie, ce qui se traduit dans l'immédiat par une baisse de salaire proportionnelle à la diminution du temps de travail. En revanche, leur genre de vie s'améliorera.**

En général, une diminution du temps de travail favorise le dynamisme et l'efficacité : la productivité s'améliore. A terme, une diminution du temps de travail peut se faire à *production constante* sans entraîner une baisse du niveau de vie, puisque la quantité produite et donc consommable ne diminuera pas.

*Le travail à temps partiel*

Si l'on compare la situation de la France à celle de la Grande-Bretagne, on peut constater que, dans ce dernier pays, le nombre d'emplois à temps partiel est en pleine croissance ; il s'agit de 28,6% des contrats. En septembre 1994, (d'après *Employment Gazette*), le nombre de

1. La comtesse de Ségur, vers 1865.

2. Jean Fourastié prévoyait, vers 1965, qu'ils ne travailleraient même que 40 000 heures, car il pensait que la durée hebdomadaire du travail diminuerait plus rapidement, et que le nombre de semaines de travail diminuerait également. Voir Jean Fourastié, *les Quarante mille heures*, Lafont-Gonthier, 1965.

travailleurs à temps partiel était de 1,189 millions d'hommes (sur 10,866 millions d'hommes actifs) et de 4,965 millions de femmes (sur 10,682 millions de femmes actives : près de la moitié). En 1993, la part du temps partiel dans l'emploi total était de 32,8% aux Pays-Bas, 24,9% en Suède, 24% en Grande Bretagne, 21,1% au Japon, 17,5% aux USA et seulement 13,7% en France, 12,4% en Belgique, 6,3% en Espagne, 5,9% en Italie.

En France, le désir de travailler à temps partiel n'est pas suffisamment important. En 1993, d'après une enquête du CREDOC, 21,9% des personnes exprimaient ce souhait (29,6% des femmes et 18,2% des hommes). En 1994, 26,7 % des femmes et 4,1 % des hommes travaillaient ainsi. Cependant, des mesures législatives ont été prises (loi quinquennale de 1994) qui permet non seulement le temps partiel classique, c'est-à-dire réparti sur une semaine - un salarié à mi-temps travaille 19,5 heures - mais un temps partiel "annualisé" qui permet de répartir librement les heures travaillées sur l'ensemble de l'année. De façon générale, la *modulation* des horaires devient possible ; on peut faire varier la durée du travail autour d'une moyenne hebdomadaire, ou échanger des heures supplémentaires contre du repos. Cela doit être fait avec l'accord des délégués du personnel, mais permet aux employeurs d'avoir davantage de personnes disponibles aux périodes de pointe, et moins à d'autres moments.

Ni les employeurs ni les employés ne semblent se précipiter sur ces solutions. Abstraitemment, on pourrait penser qu'un emploi à temps partiel est idéal pour une mère de famille (ou un père !) qui souhaite consacrer du temps à ses enfants. La diminution de revenu, alors que les familles ont à faire face à des frais de logement importants et, parfois, à un surendettement, explique probablement que l'enthousiasme pour le temps partiel soit limité.

Il n'est d'ailleurs pas évident que le temps partiel résolve le problème du chômage. Ce que Jean Boissonnat appelle le "modèle ouvrier" est dans tous les esprits. Sur une chaîne de production, deux ouvriers à mi-temps remplacent exactement un ouvrier à plein temps. Il en est de même pour certains services qui correspondent à une présence effective (personnel soignant d'un hôpital, personnel de ménage...) ; mais les personnes qui ont un emploi (de bureau par exemple) à mi-temps savent qu'on leur demanderait parfois autant de travail que si elles étaient à plein temps... à elles d'augmenter leur productivité ! Les cadres n'ont pas d'horaire... Alors, le passage d'une personne de plein temps à mi-temps peut ne correspondre à aucune création d'emploi. Par exemple, l'usage est, dans l'administration française, de ne nommer aucun agent supplémentaire lorsque d'autres demandent un temps partiel à 80% (le mercredi pour les enfants par exemple), ni pendant les congés de maladie des autres agents.

**Il est souhaitable que beaucoup profitent des possibilités de temps partiel ; cette tendance peut contribuer à enrayer le chômage actuel.**

#### *Le coût de la main-d'œuvre*

Les entreprises ont toutes, plus ou moins, des difficultés ; beaucoup craignent la faillite. Les réactions sont des réactions de peur : on essaie de réduire les coûts au lieu de se lancer dans de nouvelles productions qui - peut-être - relanceraient les entreprises et, par contrecoup, l'économie nationale. Or, il y a un poste important et relativement facile à réduire, ce sont les coûts salariaux. Donc, lorsqu'une entreprise craint de ne pas pouvoir se maintenir :

- Elle licencie du personnel pour diminuer ses dépenses,
- Elle refuse d'embaucher, même pour faire face à des travaux supplémentaires.

C'est ce qu'on appelle la technique du *downsizing* : on diminue les coûts en réduisant la taille de l'entreprise. Il ne s'agit pas forcément d'un bon calcul, selon *Dirigeant* :

"Les réductions de coûts induites par chaque restructuration s'accompagnent d'une baisse constante de la motivation du personnel, entraînant du même coup la productivité vers le bas."<sup>1</sup>

D'après cet écrit, sur mille entreprises aux États-Unis qui ont effectué une restructuration: moins d'un tiers a réussi à augmenter ses bénéfices ; les autres sont entraînés vers de nouvelles restructurations.

Dans certains secteurs, le nombre d'employés nécessaires diminue effectivement ; c'est le cas de l'agriculture, de la sidérurgie, et, de façon générale, de l'industrie et même de certains services comme les banques ou les assurances : l'accroissement de la productivité permet de produire davantage avec moins de main-d'œuvre. Dans d'autres secteurs, la plupart à faible progrès technique, il y a effectivement du travail. Les personnels de santé se plaignent de ne pouvoir satisfaire les malades... Les comptables et bien d'autres travaillent un nombre d'heures beaucoup plus grand que leur contrat ne le prévoit, de peur de perdre leur emploi... Inventer de nouveaux produits ou services et les commercialiser demanderait beaucoup d'hommes !

La tendance à réduire les frais d'une entreprise en diminuant le nombre de salariés s'explique d'autant plus que les charges sur les salaires augmentent et que l'existence d'un salaire minimum empêche de recruter des salariés à faible coût. **Des solutions plus dynamiques seraient souhaitables !**

*- La charge salariale*

La masse salariale représente environ 60 % des dépenses des entreprises. Elle pèse sur le budget, d'où la tentation, à laquelle nous venons de faire allusion, lorsque l'entreprise est en danger, de réduire d'abord le nombre de salariés<sup>2</sup>. D'autres solutions existent pour diminuer la masse salariale sans licencier. Les diminutions de salaire sont rarement acceptables et acceptées, mais, dès maintenant des primes existent et sont, théoriquement, proportionnelles aux résultats de l'employé. Une tendance se fait jour vers un salaire variable, dans lequel la part des primes serait plus importante : prime adaptée aux performances de la personne, prime d'intéressement, proportionnelle aux résultats de l'entreprise...

L'accroissement du chômage, celui des dépenses de santé et de retraite, provoquent en effet l'augmentation des coûts salariaux (voir le chapitre 1 de la troisième partie). Avant 1945, la dépense effectuée par l'employeur était à peine supérieure au salaire net. Aujourd'hui, les charges sociales<sup>3</sup> de l'employeur sont de l'ordre de 40 % de charges obligatoires sur le salaire brut (salaire sur lequel l'employé verse environ 15 %), sans compter d'autres avantages acquis, surtout dans les grandes entreprises, et les congés payés (5 semaines sur 52; soit 9,6 % du salaire). Il est fréquent qu'il y ait une différence de 1 à 2 entre le salaire net perçu par l'employé et le coût pour l'employeur. Ce coût explique l'hésitation des employeurs. Dans une période de morosité, peu osent courir le risque de conserver des emplois et surtout d'embaucher.

Il y a une spirale dangereuse : le chômage augmentant, les charges sociales croissent<sup>4</sup>, et l'augmentation des charges ne peut que diminuer l'embauche et faire croître le chômage... Réduire le coût du travail ne serait cependant pas suffisant. Depuis 1975, la part consacrée par les entreprises aux salaires (charges comprises) diminue (de 67,6 % dont 14,4 % de charges en 1975, à 60 % dont 15 % de charges en 1994) : les entreprises donnent de moins en moins

1. *Dirigeant*, n° 21 nov. 94 (Cité dans *Futuribles*, dec. 94).

2. Dans certains cas, d'autres charges devraient être réduites en priorité ; les frais de missions, de réception, l'organisation de séminaires, les constructions et ameublements de prestige... sont parfois excessifs. Une piste serait également la réduction de la fraude et celle du gaspillage (gaspillage dû à des dépenses inutiles ou à des erreurs ; bien souvent de grandes dépenses sont engagées sans études préalables suffisantes).

3. Elles constituent 15 % des dépenses des entreprises, et ce, de façon à peu près constante depuis 1975.

4. Le chômage est responsable de l'augmentation des dépenses de l'allocation chômage, mais aussi, dans une certaine mesure, de l'accroissement des dépenses de maladie ; un chômeur, moralement atteint, est plus vulnérable à la maladie. Parfois, le chômage le met totalement à part de la société...

de priorité à la rémunération de leurs salariés ; elles épargnent une part grandissante de leur excédent brut d'exploitation (12,5 % en 1975 et 18,4 % en 1994).

Diminuer les charges sur les salaires<sup>1</sup> reviendrait à augmenter d'autres charges ou impositions (TVA, impôt sur le revenu). Ce n'est ni aisé ni neutre par rapport aux conséquences économiques. **La solution "miracle" au chômage n'est pas à chercher dans la diminution du nombre des salariés ; il n'est pas non plus possible de réduire les charges sur les salaires sans une réorganisation complète dont rien ne prouve qu'elle serait bénéfique.**

- *Le salaire minimum*

Les économistes discutent sur l'utilité d'un *salaire minimum*. En effet, dans un pays comme la France, le SMIC continue à augmenter non seulement quand l'indice du coût de la vie augmente<sup>2</sup>, mais aussi par suite de mesures gouvernementales. Ces mesures sont favorables à ceux qui en sont les bénéficiaires, mais ne constituent-elles pas un obstacle à l'embauche ? Les salaires autres que le salaire minimum ont tendance à baisser. Une personne au chômage accepte souvent un travail équivalent à ce qu'elle faisait précédemment, mais une rémunération moindre. La suppression du salaire minimum ferait encore baisser les salaires, et permettrait, selon certains, aux entreprises d'embaucher, d'où une diminution du chômage.

Le problème n'est pas aussi simple, car si une fraction importante de la population voyait ses revenus diminuer notablement, elle consommerait moins. La baisse de la demande pourrait ralentir l'activité des entreprises qui, du coup, débaucheraient... Aux États-Unis, le salaire minimum était, en 1996, si faible que certaines familles dont le chef touchait cette rémunération se trouvaient en dessous du seuil de pauvreté. En Grande-Bretagne, il n'y a pas de salaire minimum et le taux de chômage diminue, mais les salaires baissent si fortement que Jonathan Wadsworth, de la London School of Economics, affirme que "seulement un tiers des emplois sont permanents et payés normalement". Les allocations chômage sont faibles dans ce pays, si bien que l'on estime à 20% le nombre de familles qui vivent dans la pauvreté absolue<sup>3</sup>. Nous nous trouvons devant deux politiques différentes : l'Union Européenne maintient les salaires, au prix d'un chômage élevé ; les États-Unis ont un chômage moins important, mais des salaires faibles font que le nombre de "pauvres" augmente<sup>4</sup>. Voici un résumé saisissant dû à Jean Jacques Salomon<sup>5</sup> :

"L'enjeu européen n'a pas d'autre issue que de *travailler moins et autrement*, là où les Américains sont tout prêts à *travailler plus et précacement*."

La France est engagée dans un processus social de grande valeur : elle attribue à ceux qui n'ont pas d'autres revenus un Revenu minimum d'insertion (RMI) qui devrait permettre à chacun de satisfaire ses besoins élémentaires. Il y a incompatibilité entre cette politique sociale et la baisse des salaires minimums. Baisser les coûts salariaux serait une incitation pour les employeurs à embaucher. Cependant, d'une part il faudrait trouver d'autres moyens de financement pour compenser les charges sociales, d'autre part, supprimer le salaire minimum serait une mesure dramatique pour les intéressés. On supprimerait des mesures sociales bénéfiques et ceci, probablement sans résultat positif pour l'économie, car il y aurait une diminution de la consommation, donc des possibilités d'écoulement des produits et du

1. Notons la proposition de Michel Rocard, dans *Le Monde* du 5 avril 1996 : des charges plus élevées au-delà de 32 heures par semaine, et réduites en-deçà. Il y aurait là, d'après lui, incitation à la diminution de la durée du travail, d'où une embauche importante... ce qui diminuerait les charges utilisées actuellement pour soutenir les chômeurs.

2. Ce qui correspond, sur le principe, à un maintien de pouvoir d'achat en période d'inflation.

3. D'après Elvire Letourneur, *Futuribles*, avril 1996.

4. Charles de Granrut (*Futuribles*, juil.-août 1996), estime que l'emploi a augmenté aux États-Unis d'environ 55 % depuis 1972, alors que les salaires n'augmentaient que de 15 % en termes réels. Les chiffres de l'Union Européenne sont inverses : près de 60 % pour les salaires réels, et seulement 15 % d'emplois supplémentaires.

5. "Europe-États-Unis : progrès technique et myopie des économistes", *Futuribles*, juil.-août 1996.

dynamisme des entreprises. **Ce n'est pas dans cette direction qu'il faut chercher le remède au chômage.**

#### *Incidences de l'existence du RMI*

Le choix social qui consiste à assurer un revenu minimum à tous est humainement excellent. Certains économistes soulignent que le RMI soutient la demande et par conséquent soutient l'activité des entreprises : le RMI aurait donc, en soi, une incidence sur la relance et la baisse du chômage. D'autres<sup>1</sup>, probablement avec raison, insistent sur la nécessité de demander un travail en échange de ce revenu minimum. Des services pourraient être ainsi rendus à la collectivité, ce qui accroîtrait la richesse nationale et le bien-être. Les "Rmistes" se sentiraient plus utiles et seraient plus motivés pour se réinsérer.

En tout cas, il ne peut être question de revenir en arrière, d'autant que, nous le verrons à propos des charges sociales, le coût n'est pas très élevé pour la Nation.

#### **Immigration et emploi**

On entend souvent dire que les responsables du chômage sont les étrangers qui prennent le travail des Français. Ceci est tout à fait faux. D'une part, il y a moins d'étrangers en France maintenant qu'en 1930 : 6,3% des habitants de la France aujourd'hui sont des étrangers; il y en avait 6,5 % en 1975, et à peu près autant en 1970 où le chômage n'excédait pas 2% de la population active. D'autre part, de nombreux étrangers acceptent un travail dont aucun Français ne veut, encore aujourd'hui.

#### **Délocalisation et emploi**

Actuellement le coût du travail est de 5 à 50 fois plus élevé en France que dans les pays du Sud et de l'Est, à tel point qu'une heure de travail effectuée au Vietnam revenait à 1 Franc français en 1994. La tentation est forte pour les entreprises multinationales de faire effectuer tout ou partie du travail dans des pays où le coût du travail est plus faible. La réaction la plus courante consiste à dire qu'une telle pratique tue l'emploi en France. Nous allons voir que le problème n'est pas aussi simple.

D'après M. Arthuis, dans son rapport à la commission de finances du Sénat, en juin 1993<sup>2</sup>, sur la délocalisation hors du territoire national des entreprises industrielles et des services, "les mutations en cours rendent désormais possible la disjonction entre les lieux de production et ceux où l'on consomme". Il en résulte, d'après lui des effets :

- De première génération, c'est-à-dire des produits directement fabriqués dans d'autres pays. Il s'agit de textile et d'habillement, de chaussures, de jouets, d'horlogerie électrique.
- De deuxième génération : la saisie informatique par télétravail, les logiciels proposés par l'Inde ; la comptabilité en télétravail ; les prothèses dentaires fabriquées en Chine...

Malgré le pessimisme du rapport Arthuis, on s'aperçoit que ces travaux concernaient un relativement faible nombre d'emplois (dans une France où il y avait 2 500 000 chômeurs). Ces emplois sont essentiellement industriels ; de toute façon, leur nombre diminue fortement. Par contre, le développement des services de proximité - qui constituent l'avenir de l'emploi - n'est nullement enrayé par la délocalisation.

Les moyens proposés par M. Arthuis sont de deux sortes :

- Alléger les charges sur les salaires en France. Pour trouver les fonds compensateurs, la TVA serait augmentée.

1. Cf. Michel Godet, *Futuribles*, avril 1995.

2. Cf. *Futuribles*, octobre et novembre 1993.

- Instaurer des droits de douane européens.

Le premier moyen consiste à diminuer le coût salarial. Il est bien entendu souhaitable (voir ci-dessus), mais l'ordre de grandeur n'y est pas ; il n'y a aucun espoir de voir les Français accepter de gagner 50 ou même 5 fois moins par heure ; le niveau de vie ambiant rend d'ailleurs impossible de garder un logement avec un salaire largement inférieur au SMIC. Alléger les charges jusqu'à les supprimer ne divise le coût salarial que par 1,5. En outre, augmenter la TVA revient à augmenter les prix à la consommation, ce qui risque de réduire la demande des consommateurs, et de ralentir l'économie.

Le deuxième moyen, celui des droits de douane, est une réaction de défense. D'après Didier Maillard<sup>1</sup> "les mesures de type protectionniste «posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent», la manipulation des taux de change n'est guère plus efficace". On sait en effet que les mesures protectionnistes excessives (il faudrait des droits de douane considérables pour que le coût d'une chemise confectionnée en Thaïlande atteigne celui d'une chemise confectionnée en France) entraînent fraudes et combinaisons diverses. Manipuler les taux de change joue à double sens. Si la France décide des taux de change tels que l'heure de travail en Asie de l'Est ait un coût analogue à celui de l'heure effectuée en France (!), elle provoquera un déséquilibre incroyable - et insupportable - des échanges internationaux.

On peut ajouter que si la France achète le travail de certains pays, en revanche elle vend à ces pays ou à d'autres. Certains économistes pensent que si les échanges (exportations - importations) sont en équilibre, cela signifie qu'il y a également équilibre des emplois : schématiquement, les emplois qui ne sont pas utilisés pour produire des vêtements le sont pour fabriquer des machines qui sont, elles, importées. Selon d'autres, l'équilibre de la balance commerciale masquerait un déséquilibre des emplois.

Voici ce que répondent justement à ces derniers Dominique Nivat et Olivier Pasquier<sup>2</sup> :

"Un tel raisonnement ignore non seulement les avantages qu'apporte au consommateur la possibilité de se procurer des biens à meilleur prix mais aussi ses conséquences : disposant d'un surplus, le consommateur adressera une demande complémentaire aux entreprises nationales et étrangères qui engendrera la création d'emplois.

"Un tel raisonnement méconnaît les lois de la croissance économique : que l'échange soit national ou international, il repose sur la concurrence qui conduit inéluctablement à la recherche d'une plus grande efficacité productive, c'est-à-dire à la croissance de la productivité. Il s'agit là de l'un des buts constants d'une activité économique rationnelle sans lequel aucune croissance de la production n'est possible".

Un Français ne peut gagner 5 fois moins par heure, mais il peut, dans certains domaines, produire 5 fois plus ! Ajoutons que, même s'il est déloyal de rémunérer si faiblement des travailleurs de pays étrangers, ces pays ont besoin de l'implantation d'industries occidentales pour se développer. Il s'agit d'un point délicat, pour lequel une collaboration plus humaine entre les chefs d'entreprises occidentaux et les travailleurs des pays en voie de développement serait à étudier. Il est question d'introduire une "clause sociale" dans les accords internationaux, pour éviter que les pays du Nord ne participent, au Sud, au travail des enfants, au travail forcé des adultes ou à des injustices ou discriminations.

Il faut d'ailleurs distinguer la délocalisation pure et simple qui consiste à faire faire ailleurs un travail par une main-d'œuvre moins chère et un véritable investissement dans ces pays ; voici ce qu'en dit Laurent Schwab, correspondant de *Futuribles* au Vietnam :

"Ne vaudrait-il pas mieux inciter les entreprises qui s'y livrent (à la délocalisation à courte vue) à développer des implantations durables dans les pays où elles sous-traitent ? On constate en effet que, pour

1. "La mondialisation du marché du travail", *Futuribles*, octobre 1993 : nous citons le résumé de H. de Jouvenel.

2. "Délocalisation et emploi : une relation controversée", *Futuribles*, nov. 93.

d'autres entreprises, la délocalisation peut être la première étape d'un projet d'investissement durable. De telles implantations favoriseraient une connaissance plus approfondie du marché local, et pourraient conduire les entreprises à rechercher des débouchés.<sup>1</sup>

L'auteur montre que, dès maintenant, les délocalisations ont permis à des entreprises françaises de trouver de nouveaux débouchés en Asie, et à des entreprises asiatiques d'investir dans d'autres pays d'Asie.

En résumé, on peut souligner quelques points :

**- La délocalisation concerne un petit nombre d'emplois. La supprimer ne résoudrait pas le problème du chômage en France et retarderait peut-être le développement des pays d'accueil,**

**- Il est impossible d'interdire aux entreprises de produire hors de France. Il vaut mieux accepter la situation qui relance la demande et continuer à accroître la productivité en France.**

**- La direction dans laquelle les emplois peuvent se développer en France n'est pas l'industrie, mais les services à progrès technique faible ou nul qui restent des services de proximité.**

## V. QUE PEUT-ON DIRE AUJOURD'HUI DE LA NATURE DU CHÔMAGE ? QUELS REMÈDES ?

Lorsque j'ai affirmé au début de cet ouvrage qu'il n'y a pas de science économique, je voulais précisément dire que les économistes ne connaissent pas vraiment les remèdes. S'il y avait une solution connue pour enrayer le chômage, cela se saurait et s'appliquerait.

Or, on trouve beaucoup d'affirmations d'économistes indiquant des remèdes. Voici un exemple d'explications données qui nous montreront que certains les croient possibles, et même entre les mains de l'État :

"Confrontées à ces problèmes d'emploi, les économies industrialisées ont mis en cause trois types de politique économique : la première consiste à diminuer le poids de la fiscalité, associée à d'autres mesures permettant une différenciation marquée des salaires et des revenus ; la seconde à mener une politique sociale active ; et la troisième une politique sociale passive.

"Aux États-Unis et au Japon, on a eu recours à la première méthode. Dans l'un et l'autre, l'emploi s'est développé dans le secteur privé des services grâce à une nette différenciation des salaires et des revenus et de faibles prélèvements fiscaux. Au Japon, en outre, l'emploi est demeuré élevé dans l'industrie manufacturière grâce au succès de celle-ci sur les marchés mondiaux, dus en partie aux politiques industrielles et commerciales pratiquées. La Suède illustre la deuxième méthode. Ce pays a connu une expansion de l'emploi dans les services publics, accompagnée de faibles différentiels de salaires et de revenus, mais aussi d'une pression fiscale croissante destinée à financer les services publics. Enfin, l'Allemagne et les autres pays d'Europe continentale ont adopté la troisième méthode. Ces pays ont connu une stagnation de l'emploi, des différentiels de salaires relativement étroits et constants, une diminution du taux d'emploi de la population active et une charge fiscale croissante pour financer les programmes de soutien des revenus<sup>2</sup>."

On peut ajouter d'autres explications dont aucune n'est parfaitement convaincante. Le Japon est connu par le dynamisme de son industrie ; mais, dans ce pays, continuent à être développées quantités de services qui ailleurs n'apparaissent même plus "dignes" d'être un métier : chacun connaît les "pousseurs" du métro, mais ce n'est qu'un exemple de la multitude de ces services rémunérés de façon normale. Ceci aussi explique que le taux de chômage reste faible (de l'ordre de 3,4 %). La Suède est un pays riche ; sa méthode semble avoir réussi jus-

1. "Les délocalisations vues d'Orient", *Futuribles*, Janv. 1994.

2. Eileen Appelbaum et Ronald Schettkat, "The end of full employment ? An economic development in industrialized countries", *Intereconomics*, mai juin 1994 (traduction : *Problèmes économiques*, 19 avril 1995).

qu'au début des années 1991 (en 1991 : 2,7% de chômeurs), mais en 1996, le taux de chômage dépasse 9%.

Quant à la méthode passive, aucun pays ne la suit réellement. L'Allemagne est particulièrement en avance, nous l'avons vu, pour la diminution du temps de travail. Son taux de chômage se maintient cependant un peu au-dessous de 9 %. La vision de la Commission du Plan "Le travail dans vingt ans" est cependant optimiste et constructive :

"Ce n'est pas le travail qui manque. C'est nous qui manquons de clairvoyance pour comprendre qu'il est en train de changer radicalement et qui n'avons pas assez d'imagination pour l'organiser autrement. Dans vingt ans, selon ce que nous aurons fait ou non, la France comptera plusieurs millions de chômeurs ou les Français travailleront autrement."<sup>1</sup>

### **Nature du chômage**

Pour reprendre les définitions du début de ce chapitre, le chômage est-il classique, keynésien ou de rigidité ? Il est relativement facile de constater que le *chômage de rigidité* ne joue qu'un faible rôle: d'après les données de l'INSEE, les offres d'emploi non satisfaites au bout d'un mois sont de l'ordre de quelques milliers pour les emplois à plein temps à durée indéterminée, et d'une dizaine de milliers pour les emplois à durée déterminée ou à temps partiel, alors que le nombre de demandeurs d'emplois dépasse 3 millions.

Par ailleurs, le chômage est *classique* dans la mesure où les entreprises sont peu dynamiques et offrent de façon insuffisante ; elles ont peur d'un dépôt de bilan, et épargnent au lieu d'investir. Au lieu d'inventer des produits nouveaux, ou de produire plus, comme cela s'est fait pendant les *Trente Glorieuses*, elles épargnent en Bourse, se rachètent les unes les autres... Mais il est également *keynésien*, en ce sens que les consommateurs aussi ont peur ; ils épargnent leur revenu au lieu de le dépenser, car ceux qui travaillent savent qu'ils peuvent se trouver au chômage. Les chômeurs sont suffisamment nombreux pour que leur pouvoir d'achat très diminué pèse sur la demande.

L'analyse qui précède est malheureusement insuffisante pour donner des solutions. Voici quelques-unes de celles qui sont proposées.

### **Le partage du travail**

C'est une idée liée au temps partiel. Nous avons vu quelques exemples, particulièrement en Allemagne, dans l'industrie. Lorsque le modèle est celui de l'ouvrier de production, le nombre d'heures de travail à effectuer peut être partagé ; mais la diminution du temps de travail doit alors s'accompagner d'une diminution des revenus que peu de Français sont prêts à accepter. Une enquête, menée en 1995 auprès des salariés de la chimie montre que ceux-ci souhaitent la semaine de quatre jours ou d'autres conditions de réduction du temps de travail, mais que moins de 50% d'entre eux sont décidés à accepter une réduction de leur pouvoir d'achat. Une enquête de l'UPSM, en 1994, auprès de 7 000 salariés de la métallurgie allait dans le même sens; 72% d'entre eux souhaitaient davantage de temps libre et 75% étaient attirés par la semaine de quatre jours, mais seuls 37% envisageaient une réduction de leur pouvoir d'achat. L'enquête annuelle du CREDOC montre que si l'on donne le choix entre augmentation du temps libre et augmentation du pouvoir d'achat, plus de 60 % des Français préfèrent la seconde.

Le partage du travail est donc souhaitable, mais il est souvent resté au plan des idées, car on ne peut envisager partage du travail sans partage du salaire. Nous avons d'ailleurs vu que la réduction du temps de travail n'aboutit pas toujours à un "partage", car, bien souvent, la

1. Jean Boissonnat, «Travailler autrement», Préface du Rapport de la Commission, *Le Travail dans vingt ans*, Commissariat général du Plan, Odile Jacob, 1995.

productivité du travailleur augmente. Il faut se garder d'une idée simpliste, selon laquelle il existerait un volume de travail global et qu'on pourrait le répartir à son gré. "Le travail est de plus en plus individualisé. On demande aux gens un engagement très personnel qui fait appel à des qualités et à des expériences singulières. En un mot, ils ne sont pas interchangeables".<sup>1</sup>

Une proposition originale est celle de "Nouvelle démocratie"<sup>2</sup>. Chaque travailleur passerait moins de temps dans son entreprise, avec un salaire moindre, mais il rendrait par ailleurs un service "sociétal" qui n'existe pas encore, mais serait utile à la société. La source de la rémunération viendrait des ASSEDIC, l'idée étant qu'il y aurait alors moins de chômeurs puisque le travail en entreprise serait partagé.

La proposition de la commission "prospective du travail et de l'emploi à l'horizon 2015", présidée par Jean Boissonnat au Commissariat général du Plan est d'introduire une part de formation dans le temps "d'activité", environ 10% du temps total de travail. Cela correspond au besoin d'adaptation et de spécialisation de plus en plus élevé; d'après une enquête de 1994 de l'Union parisienne des syndicats de la Métallurgie, 55 % des salariés désirent consacrer une partie du temps "libéré" à une formation professionnelle.

### **Temps flexible, temps choisi**

Nous avons eu l'occasion, à propos du temps de travail, de signaler la difficulté qu'éprouvent les employeurs et les employés à s'entendre sur une flexibilité du temps de travail. Il est urgent que les mentalités changent sur ce point.

- Certains employeurs ont à faire face à des périodes de grande activité, soit pour répondre à des commandes urgentes, soit parce que leur activité a un caractère saisonnier (la période de bilan, en comptabilité, les ventes de la période de Noël ou simplement celles des samedis). Ils souhaiteraient donc que le temps de travail soit réparti sur l'année selon leurs besoins. C'est le **temps flexible**.

- Certains employés seraient heureux non pas de travailler à temps partiel, mais en **temps choisi**, c'est-à-dire par exemple, pendant le week-end, ou quatre jours sur sept, ou neuf mois sur douze. Des périodes de formation ou de congé (pour la famille, la politique ou l'action humanitaire...) pourraient être introduites.

Dans un cadre contractuel à créer, selon le rapport Boissonnat<sup>3</sup>, une rencontre pourrait se faire entre ces besoins ; le temps de travail annuel pourrait simultanément diminuer et le nombre d'emplois augmenter. Il y a là un changement de conception du travail salarié qui est possible, mais exige un nouveau cadre juridique et une nouvelle manière de voir. Le même rapport présente l'exemple d'Ikéo, selon des accords entre la direction et les organisations syndicales de décembre 1994 ; il s'agit de travail modulable et "codécidé".

"Compte tenu de l'activité commerciale et de la fluctuation de la fréquentation de ces magasins de vente de meubles, il a été décidé, par cet accord, de moduler les horaires et d'annualiser le temps de travail ; pour les vendeurs à temps plein, le nombre d'heures de travail par semaine peut varier entre 28 et 44 heures, autour d'une moyenne hebdomadaire de 36 heures 50 minutes.(...)

Le travail de nuit, de même que celui du dimanche et des jours fériés, sont organisés sur la base du volontariat en tenant toutefois compte des nécessités liées au bon fonctionnement du magasin. Le cadre juridique et social du travail à temps partiel est précisé. De nouveaux types de congés rémunérés sont introduits, en cas de maternité, d'allaitement, de garde d'enfant malade et pour divers événements familiaux."

1. Jérôme Vignon, cité dans "La réduction du temps de travail peut-elle créer de nouveaux emplois ?", *Le Pèlerin*, 5 janv. 1996.

2. Nouvelle démocratie, *Sortir du cadre : propositions pour l'emploi*. Les éditions d'organisation, 1995.

3. Rapport de la Commission, *Le Travail dans vingt ans*, Commissariat général du Plan, Odile Jacob, 1995.

En Europe, les grands magasins Voom & Dreesmann aux Pays-Bas proposent au choix des emplois à temps partiel ou à temps plein, toujours en horaires flexibles, ou l'usine Hewlett-Packard de L'Isle-d'Abeau (Isère) a des salariés qui travaillent de vingt-cinq à quarante-six heures par semaine selon les commandes, avec une durée moyenne de trente-deux heures cinquante<sup>1</sup>. De telles organisations sont difficiles à mettre en place, mais correspondent à la fois au besoin des entreprises et aux souhaits des salariés. Il est nécessaire qu'elles se développent.

### ***Vers la notion d'activité ?***

Le rapport de Jean Boissonnat sur "le travail dans vingt ans" au commissariat général au Plan attend une réduction du temps annuel de travail assez lente, de 1 650 heures à 1 500 par an ; il prévoit, en outre, 10% de temps consacré, pendant toute la carrière, à la formation. Dans la perspective de "travailler autrement", il préconise des contrats d'activité sur plusieurs années qui comprendraient des phases de formation, des phases de travail salarié au sens actuel, parfois des phases de congé (par exemple pour élever des enfants), voire des combinaisons entre le travail salarié et le travail indépendant.

Le Centre des Jeunes Dirigeants<sup>2</sup> va plus loin encore, dans une direction qui est probablement celle de l'avenir :

"En passant d'une logique de plein emploi à une logique de pleine activité, l'homme assumerait la révolution du temps pour parvenir à un équilibre plus soutenu entre le temps consacré à l'emploi et le temps hors emploi. Il nous faudrait pour cela revaloriser toutes les formes d'activités, leur donner une réelle valeur ajoutée et considérer qu'elles requièrent des compétences et des savoir-faire précis. Ainsi les gisements d'emploi nombreux dans le domaine des services marchands et non marchands pourraient être exploités.

"Cette nouvelle forme de socialisation entraînerait la rupture du lien emploi/salaire. La notion de revenu ne serait plus simplement liée à un emploi salarié, mais plus largement à l'exercice de toute activité."

Il est probable qu'il faudra en effet modifier la conception trop étroite de l'emploi. Il s'agit d'une vraie révolution, mais qui commence à entrer dans les conceptions actuelles (le temps "sociétal" de Nouvelle Démocratie, la proposition de certains pour un "revenu minimum d'existence" qui serait indépendant de l'emploi, mais complété par un "revenu d'activité"...). L'Allemagne a instauré un revenu minimum garanti, tel que quelqu'un qui a un revenu inférieur à celui-là (salaire ou autre revenu) touche la différence au bureau d'aide sociale. C'est peut-être une première version du revenu minimum d'existence.

### ***Les métiers du futur : des mutations culturelles***

Nous l'avons déjà dit : il faut s'attendre de plus en plus à devoir changer plusieurs fois d'entreprise et même de métier. Le mouvement est déjà entamé. Au début des années 1980, un travailleur sur cinq changeait d'entreprise sur une période de cinq ans ; entre 1988 et 1993, c'était un travailleur sur quatre qui a changé d'entreprise et un sur trois a changé de profession. Le taux de rotation moyen annuel entre 1984 et 1992 était de 23 % en Italie, 16,5 % en Allemagne et 15 % au Royaume-Uni ; il est plus élevé en France (27 %). Une telle rotation est conséquence des changements de structure dont nous avons parlé.

Entre les recensements de 1982 et 1990, les métiers dans lesquels les emplois ont augmenté le plus sont (en ordre décroissant du nombre d'emplois nouveaux) : les secrétaires, les professeurs de lycée, les ingénieurs informaticiens, les aides-soignants, les nettoyeurs, les représentants en biens de consommation auprès d'entreprises, les assistantes maternelles et gardiennes d'enfants, les ouvriers du tri et de l'emballage, les serveurs de restaurant ou de café, mais aussi les travailleurs indépendants : restauration et hôtellerie, vente et réparation automo-

1. L'accord entre le patronat et les salariés comprenait le maintien du salaire, malgré une diminution de près de quatre heures de la durée moyenne hebdomadaire, et la création d'une centaine d'emplois en 1996.

2. CJD, Introduction du colloque "Cinq tabous en question pour le travail de demain", 21 janv. 1994.

bile, petites entreprises de sous-traitance, cabinets conseils, pharmacies et cabinets médicaux, métiers de la biotechnologie, du multimédia, des céramiques, du traitement des déchets... Même si certaines de ces professions sont classées dans l'industrie, leur place est fondamentalement dans le secteur **PTF**. Les trois premières catégories risquent d'ailleurs de ne plus créer d'emploi : les progrès de la Bureautique font disparaître les "sténodactylos", ceux de l'informatique, paradoxalement, une partie des ingénieurs informaticiens ; quant aux professeurs de lycée, ils ont été recrutés abondamment dans la période où des classes nombreuses de jeunes entraient au lycée ; aujourd'hui, ils sont toujours fonctionnaires et les classes d'âge qui arrivent au lycée sont moins nombreuses.

La tendance de l'emploi est bien de se développer dans les **services**. Un petit nombre d'agriculteurs, 3 à 4% de la population active, suffira d'ici peu de temps à nourrir très bien les Français et même à exporter. Dans l'industrie, l'innovation reste possible, mais les emplois se développent peu, car la productivité y est forte ; la France est dans la phase de décroissance du pourcentage de la population active dans l'industrie. Le métier d'ouvrier se transforme ; il ne s'agit plus de production directe sur une chaîne, mais de surveillance, de maintenance, d'amélioration du système, de suivi des commandes ; il demande une vigilance incessante. Il a tendance à se rapprocher du métier tertiaire d'employé.

L'appétit du consommateur en matière de services ne diminue pas. S'il n'y a plus guère de Français qui, comme les "bourgeois" d'autrefois, possèdent cuisinière, femme de chambre, etc., les femmes ont de plus en plus besoin de nourrices et de puéricultrices pour leurs enfants, il nous faut à tous des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes,... Beaucoup de nouveaux services se créent : livraisons à domicile et à l'heure de plats préparés, nettoyage, organisation d'activités de loisir et de sport, commerce par Minitel et livraisons, autres services pour les personnes isolées ou âgées (par exemple, pour les accompagner dans leurs démarches, téléphoner pour eux...), accueil, information, services de sécurité,... La demande de communication, de conseil (conseil pour les entreprises, mais aussi pour les personnes privées, surtout dans les domaines comptable ou juridique), de formation, ne cesse d'augmenter. Il y aura de plus en plus de métiers de créateurs, de médiateurs, d'aide au changement.

Une étude du ministère du travail<sup>1</sup> souligne que les services ne sont pas exposés à la concurrence internationale. Elle propose une aide de l'État pour la création d'emplois de solidarité : aide aux personnes âgées ou handicapées, aux gardes d'enfants, aux jeunes en difficulté, à la scolarité, à la sécurité des biens et des personnes, à l'amélioration de l'habitat, aux ménages pour les transports locaux, aux services liés à l'environnement, au maintien des commerces de proximité... D'après cette étude, l'aide à verser pour créer un emploi de ce genre serait de 45 à 60 mille francs, alors qu'un chômeur de moins "rapporte" 50 à 70 mille francs.

Les Français ont tendance à repousser les "petits" métiers bien acceptés des Japonais. Les métiers de service n'apparaissent pas les plus "épanouissants", mais leur développement est nécessaire. Le travail à la production est d'ailleurs souvent plus dur ; les relations humaines sont plus développées dans les services... pour le meilleur, et que parfois aussi pour le pire ! Voici quelques métiers décrits par Jacques Antoine :

"La réalité sera sans doute que la pression des consommateurs et de la concurrence conduira les grands distributeurs et les prestataires de services à tenir compte de la demande de relations personnelles, tout en continuant les efforts de productivité et de compression des coûts. Il faudra donc innover. Par exemple, la desserte en services de proximité tels que ceux des banques, de la poste ou des caisses d'épargne dans les zones rurales de faible densité de population, passera par des regroupements et une plus grande polyvalence des services, par un usage plus large et plus systématique du téléphone ainsi que des combinaisons nouvelles d'emploi du téléphone et de la télématique, peut-être dans certains cas par l'inversion des déplacements physiques : le prestataire de service se déplaçant pour aller chez son client, personne âgée par exemple..."<sup>2</sup>

1. "Les 10 services de solidarité", *Futuribles*, mars 1993.

2. Jacques Antoine, *Valeurs de société et stratégie des entreprises*, P.U.F. Paris, 1996.

**L'inventivité et l'innovation feront les métiers de l'avenir** ; nous avons parlé de la baisse inéluctable de l'emploi dans l'agriculture, mais il faut raisonner pour le monde rural en général, et y découvrir de nouveaux débouchés à faible productivité, donc à emploi en expansion :

"Le monde rural dispose de vrais atouts pour se développer. A condition de rompre avec des schémas de production de masse. Il a trop raisonné sur la quantité, il faut désormais raisonner sur la qualité - la valeur ajoutée. Ce qui compte, ce n'est plus de produire seulement du lait, mais du yaourt - avec le maximum de valeur ajoutée ; d'offrir un espace pour le tourisme ; pour l'accueil des personnes âgées, d'handicapés, de tous ceux qui ont besoin de revitalisation ; pour l'entretien des ressources qui deviennent rares (l'eau, la forêt...) et dont la société devra payer le service."<sup>1</sup>

### **Un changement de mentalité ? L'innovation, l'inventivité, mais aussi le genre de vie**

Aucun remède n'est réellement convaincant. Ce ne sont pas seulement les institutions qui doivent changer, mais les hommes. "N'ayez pas peur", disait le Pape Jean-Paul II au Monde lors de son avènement ; il s'adressait aux hommes dans toute leur dimension humaine et spirituelle. Cette dimension ne doit pas être négligée... Les économistes ne regardent souvent que l'*homo æconomicus*<sup>2</sup> dont le comportement est rationnel, au moins en moyenne. Dans la réalité, ce sont les mentalités, les comportements humains qui sont prépondérants.

Les mesures qui proviennent des gouvernements attirent immédiatement des effets pervers, des "invités inattendus"<sup>3</sup>. Par exemple pour la défense des employés, et la stabilité de l'emploi, l'État impose des contrats à durée indéterminée, avec période d'essai, ou à durée déterminée. Mais des employeurs détournent cette loi de son objectif : certains emplois à durée déterminée ont une durée très courte ; de même, certains employeurs utilisent les périodes d'essai pour avoir un employé juste au moment où ils en ont besoin et, contrairement à la loi, ne prolongent pas... Alors, ces phénomènes accroissent l'instabilité...

La solution serait à chercher dans une réforme des mentalités. Je vois deux directions, mais elles ne sont pas faciles à suivre :

- *la destruction de la peur*, la mise en confiance. Il faut redire aux chefs d'entreprise que c'est possible d'innover, d'investir, d'embaucher pour produire plus et produire des nouveautés. Il n'est pas normal que la capacité d'autofinancement des entreprises dépasse 100%. Il faut enrayer la spirale : on réduit au minimum la vie de l'entreprise par peur, donc l'économie ne reprend pas, l'embauche diminue encore. Lorsque les entreprises veulent faire des économies, elles licencient au lieu de chercher à diminuer d'autres dépenses ou à produire plus, ce qui demanderait davantage d'imagination créatrice. La peur atteint également les employés, chez qui elle détruit les facultés d'initiative, et les consommateurs qui craignent de perdre leur emploi.

- de la part des employés, l'acceptation d'une perte de certains privilèges, en particulier d'un niveau de salaire. *Préférer son genre de vie à son niveau de vie : accepter de travailler moins et de gagner moins ! Le droit au travail* de chaque personne doit être respecté, mais ce n'est pas seulement l'affaire des employeurs, c'est l'affaire de tous... Il faut que certains renoncent à des avantages "acquis", que les relations employeurs/employés redeviennent meilleures, sans mépris de la part des "chefs", mais avec une forte implication de la part des employés. Il faut aussi songer à se contenter d'un seul salaire par famille<sup>4</sup>... Les dirigeants

1. Paul Houée "De la croissance au temps d'incertitude," *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 15 janv. 1994.

2. En latin, l'homme économique, c'est un "homme type" de l'économie, comme l'*homo sapiens* est l'homme type d'une période de la préhistoire...

3. L'expression est de Jean Fourastié. Elle désigne les effets pervers non prévisibles d'une mesure prise dans une intention positive.

4. Les mœurs actuelles ne sont pas sans accentuer cette course à l'argent. Un père de famille qui a divorcé plusieurs fois se trouve devant de multiples pensions alimentaires à verser...

doivent donner l'exemple, en cessant la course à l'argent. Tout cela dépend de l'attitude personnelle de chacun, chef d'entreprise ou employé :

"Les conduites personnelles sont essentielles. Elles jouent un rôle micro-économique. Tôt ou tard, elles ont un effet cumulatif macro-économique, comme le comportement du consommateur sur le marché.<sup>1</sup>"

L'innovation est nécessaire. Elle passe par de nouveaux partenariats, de nouvelles idées, et aussi par la création d'entreprises, mais tout dépend du but de celui qui agit :

"Restent les créations d'entreprises. Dans la paralysie de nos sociétés, il existe une zone de liberté. Le plaidoyer pour la liberté d'entreprendre trouve là un champ d'application encore peu exploité. A condition de choisir comme objectif non pas de gagner de l'argent, mais de travailler pour améliorer la vie des hommes.<sup>2</sup>"

\*

Il faut aller admettre une nouvelle conception du "travail" et de "l'activité". Voici une parabole de Wassily Leontief<sup>3</sup> qui, dès 1980, prévoyait l'existence de personnes presque sans revenu dans un pays riche :

"Avant d'être chassés du Paradis, Adam et Eve jouissaient, sans travailler, d'un niveau de vie élevé. Après leur expulsion, ils furent condamnés, ainsi que leurs descendants, à mener une existence misérable et à travailler du matin au soir. L'histoire du progrès technique des 200 dernières années est essentiellement l'histoire de l'espèce humaine qui, lentement mais fermement, œuvre pour retrouver le chemin du paradis. Que se passerait-il pourtant si elle y parvenait ? Tous les biens et services seraient offerts sans qu'il y ait besoin de travailler et personne ne serait employé contre rémunération. Cependant, être sans emploi implique de ne pas recevoir de salaire. Ainsi les hommes, tant qu'ils n'auraient pas défini une nouvelle politique des revenus pour répondre à la nouvelle situation technique, mourraient de faim au paradis."

\*

Résumons le peu de choses que l'on sait sur l'emploi:

- **L'accroissement de la productivité ne supprime pas l'emploi, mais déplace les secteurs d'activité.** A terme, il ne faudra que quelques agriculteurs (2 ou 3%) pour nourrir un pays ; le nombre d'employés dans la production industrielle continuera à décroître ; par contre, le secteur des services à la faible productivité est inépuisable.

- **L'économie française, comme celle de la plupart des pays, a besoin de retrouver un dynamisme, un optimisme qui relancera l'innovation. Ceci est davantage une question de mentalité** - surmonter les peurs, accepter les risques, préférer la qualité de sa vie, son genre de vie à son niveau de vie - **que de mesures précises à prendre. Cela implique aussi une gestion à long terme, alors que, trop souvent, les entreprises travaillent "à vue", c'est-à-dire en ne prévoyant leur avenir qu'à quelques semaines**

1. Mgr Lustiger aux chefs d'entreprise : "Ouvrez les yeux", propos recueillis par Olivier Jay et Emmanuel Hecht, *Les Échos*, mars 1996.

2. Mgr. Lustiger, *Ibid.*

3. Cité par Jean-Jacques Salomon, "Europe-Etats-Unis : progrès technique et myopie des économistes", *Futuribles*, juil.-août 1996.

### III. PRODUCTION - CONSOMMATION

---

Les habitudes de consommation des Français ont beaucoup changé depuis un siècle et surtout depuis vingt ans. Ce fait est connu et souvent décrit. Cependant, les commentaires pourraient laisser entendre que l'évolution de la consommation est due simplement à une mode, une fantaisie. De même, bien des historiens du changement technique expliquent les baisses de prix de certains produits par rapport à d'autres seulement par le dynamisme commercial des entreprises. Ce dynamisme n'est pas sans jouer un rôle... Mais encore faut-il pouvoir produire davantage et à un coût moindre.

Tout ceci passe trop souvent sous silence un fait majeur et évident : **on ne peut consommer que ce qui est produit**. L'évolution de la consommation provient de l'évolution de la production, sous l'influence du progrès technique.

#### I. L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE : PRODUCTION = CONSOMMATION

Pour moi, l'équilibre économique est celui de la production et de la consommation. C'est d'ailleurs la théorie de Keynes (vers 1935). Personne avant lui n'avait mis en évidence cet équilibre - qu'il avait limité aux aspects financiers - et que nous généralisons. On trouve quantité de définitions de l'équilibre économique dans les œuvres des économistes ; la principale est celle de l'offre et de la demande que nous préférons exprimer de façon plus concrète en parlant de production et de consommation. L'équation fondamentale est simple :

$$\text{Production} = \text{Consommation} \quad (1)$$

Pour que nous puissions consommer un bien ou un service, il faut qu'il ait été produit. La seule consommation gratuite est celle de l'oxygène de l'air<sup>1</sup>, produit par des phénomènes naturels sans intervention de l'homme, sans travail. Tous les autres biens et services que nous consommons résultent d'un travail de l'homme, même si ce travail, parfois, se limite à une simple récolte. Ces biens et services donnent lieu à des échanges ; ce sont les "ressources rares" dont il a été question dans l'introduction, pour définir la science économique.

L'équation que nous venons d'écrire appelle deux précisions.

#### *L'aspect national*

L'équation (1) suppose qu'on est en économie fermée. En économie ouverte, il faut tenir compte du commerce extérieur. L'équation devient :

$$\text{Production Nationale} + \text{Importations} - \text{Exportations} = \text{Consommation Nationale} \quad (2)$$

La mesure des exportations ou des importations est difficile pour un objet donné : il peut avoir été conçu ("dessiné") en France, produit dans un pays d'Asie et commercialisé en France. Parfois même, le processus est plus compliqué : certaines pièces proviennent d'un pays, d'autres d'un autre.

La comptabilité nationale tient compte uniquement des transactions en monnaie. On ne peut donc appliquer cette équation que selon les règles de la comptabilité nationale ; elle ne

---

1. Avec toutes les réserves sur la pureté de cet oxygène, dues à la pollution ! Il est possible que l'affirmation ci-dessus devienne moins exacte dans quelques années.

peut être exprimée en quantités physiques, mais en monnaie et globalement, cependant, elle est vraie produit par produit.

### **L'aspect micro-économique**

C'est en effet en quantités physiques, et produit par produit, que l'équilibre doit se faire. L'ensemble des entreprises de parapluies doit produire suffisamment de parapluies pour satisfaire la demande, mais pas trop, car il y a des limites au stockage. Actuellement, en France, on ne rencontre guère de surproduction que dans l'agriculture - là où précisément le stockage est le plus difficile ! - Partout ailleurs, l'équilibre :

Production d'un bien + Importation de ce bien - Exportation de ce bien = Consommation de ce bien (3)  
se réalise de façon extraordinaire. Adam Smith parlait de la "main invisible" du marché.

C'est en effet, dans les pays à économie libérale, le marché qui règle cet équilibre. Les pays à économie dirigiste (marxiste) avaient le désir de régler l'équilibre de la production et de la consommation à l'aide d'un *Plan*. Cette ambition était séduisante. *A priori*, on pouvait penser que des hommes qui travailleraient ces questions avec les moyens de la science et de l'intelligence, réussiraient mieux que le marché. En particulier, le plan devait *réduire l'injustice*. On sait ce que le marché a de dur : une entreprise qui ne parvient pas à produire à un coût suffisamment bas est condamnée à disparaître, avec ce que cela représente d'horrible pour les hommes qui y travaillent.

En fait, de même que le comportement instinctuel assure la survie de l'espèce (ceci est vrai pour les hommes comme pour les animaux), le comportement rationnel en matière économique peut parfois améliorer, mais il est incapable de se substituer au comportement "instinctuel" du marché. Les économies planifiées disparaissent de la Planète et force est de se rendre compte qu'elles n'ont pas engendré un progrès économique aussi rapide que les économies libérales<sup>1</sup>.

On peut d'ailleurs se réjouir de ce qu'aucune économie n'est parfaitement libérale. Les gouvernements, les collectivités locales, viennent au secours de certains producteurs que l'économie de marché "pure" aurait depuis longtemps fait disparaître. Les efforts, les subventions, en France, en faveur des agriculteurs, des petits commerçants,... vont dans ce sens. Ils introduisent plus d'humanité, mais, du coup, l'équilibre de l'équation (3) n'est plus parfait. En matière agricole, notamment, devant le déséquilibre dû à la surproduction, après les subventions, l'État a pris une deuxième vague de mesures : la limitation de la production (notamment l'obligation de la jachère) ; elles sont forcément artificielles, et l'équilibre reste imparfait. Les décisions de l'État sont contradictoires, la deuxième tentant de limiter les effets de la première. Elles permettent cependant à nombre d'agriculteurs de rester, alors que le *marché* les aurait chassés de la terre. Peut-être une meilleure solution est-elle à chercher - et se cherche - dans de meilleurs aménagements des espaces ruraux, l'implantation d'autres productions dans les campagnes... Cette solution aurait l'avantage d'être plus conforme à la "loi" du marché, et, par conséquent, de ne pas dépendre, à terme, de subventions de l'État.

Dans l'ensemble, l'adéquation de la production à la consommation se fait bien, grâce au mécanisme du marché. Les hommes peuvent influencer sur ce mécanisme de deux manières :

- Par un dynamisme commercial, en faisant connaître leurs produits et en faisant naître le besoin de ce produit : il ne suffit pas, en effet qu'un produit existe pour qu'il soit automatiquement consommé.

1. La chute du mur de Berlin n'a, bien entendu, pas résolu tous les problèmes des pays de l'Europe de l'Est. Il faudra des années, peut-être des dizaines d'années, pour passer d'une mentalité de "fonctionnaire" (au mauvais sens du terme, celui qui fait juste ce qui lui est demandé) à une mentalité d'innovation et de progrès... et d'autres années encore pour que le niveau de vie des pays de l'Ouest soit atteint.

- Par des subventions (voir ci-dessus).

Mais le dynamisme commercial ne peut rien là où la production n'est pas possible - et réalisée - à un coût suffisamment faible. On peut, par exemple, louer l'élan qui a porté la manufacture de glaces de Saint-Gobain au XIX<sup>e</sup> siècle, souhaitant, et réalisant effectivement, la présence de miroirs et de grandes glaces dans toutes les maisons<sup>1</sup>. Il y a eu à la fois effort de productivité et effort commercial, ce qui fait qu'aujourd'hui le prix des glaces a atteint le prix réel que l'on sait (environ 10 salaires horaires les 4m<sup>2</sup>). Mais, peut-on dire que, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, et même avant, la manufacture des Gobelins n'a jamais eu la chance d'avoir une direction dynamique ? Le prix réel de la tapisserie de haute lisse est, en effet, le même, pratiquement, aujourd'hui que sous Louis XIV, environ 2 000 salaires horaires le mètre carré. Il faut au contraire reconnaître qu'il n'y a pratiquement pas eu de progrès technique dans la fabrication de la tapisserie alors qu'il y en a eu beaucoup en ce qui concerne les glaces. S'il n'y a pas de tapisserie de haute lisse dans les logements de tous les Français, alors qu'il y a des vitres et des glaces, c'est parce que le progrès n'a été possible que pour les glaces.

## II. LA CONSOMMATION

L'idéal de Karl Marx "à chacun selon ses besoins" se concevait dans une économie stagnante. On pensait que les "besoins" se limitaient à manger à sa faim, avoir quelques vêtements, et un toit rudimentaire. En réalité, dès qu'un besoin est satisfait, un autre naît. L'être humain est avide ; notre critique de la "civilisation de consommation" ne nous empêche pas de vouloir toujours davantage ! Notre monde est embarqué dans une spirale ; il n'est plus possible de vivre comme nos ancêtres d'il y a 100 ou 200 ans ; nous n'envisageons même plus l'habitat de l'immédiat après-guerre<sup>2</sup>; d'ailleurs, il est maintenant impossible de le trouver en ville.

Le schéma est le suivant. **Un besoin existe, vital ou non. Tant qu'il n'est pas satisfait, il continue à exister. Mais arrive un moment où, le progrès aidant, tout le monde est suffisamment "riche" pour que ce besoin soit satisfait. Il y a alors saturation. Mais le besoin se reporte sur une autre consommation.** Nous allons le vérifier pour la France et comparer avec les autres pays.

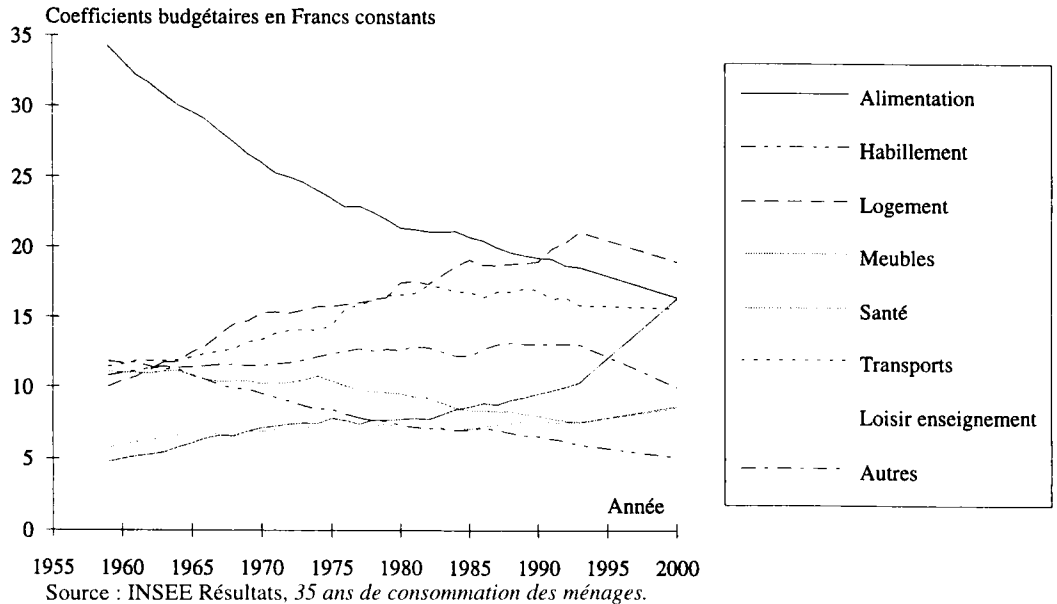
### *Évolution de la consommation en France*

La figure 1 (page suivante) montre l'évolution de la consommation en France depuis 1959, représentée par les coefficients budgétaires (rapports de la somme consacrée à un secteur sur la dépense totale). Ce graphique, à court terme, montre une baisse spectaculaire de la part consacrée aux produits alimentaires dans le budget des Français (de 34,29 à 18,59 %), une augmentation de la part des services de santé (de 4,78 à 10,3) ; la part des meubles et équipements ménagers diminue, bien que, nous le verrons, les ménages soient de mieux en mieux équipés. Le secteur "logement, chauffage et éclairage" voit sa place plus importante maintenant (de 10 à 21,12%) ; les logements sont aujourd'hui plus confortables, mais il y a aussi un aspect de spéculation dans l'évolution des loyers.

1. Rappelons que les glaces de la galerie des glaces du château de Versailles coûtaient plus cher au XVII<sup>e</sup> siècle que les tapisseries. On échangeait un petit miroir contre une terre.

2. Le "château" qui appartenait vers 1945 à une partie de ma famille avait 13 chambres, et un seul point d'eau, froide, un seul W-C, pas de réfrigérateur, une cuisinière à bois. Pour chauffage : deux cheminées et des chaufferettes à braises. On emportait une bouteille ou des briques chaudes pour chauffer les lits dans des pièces glaciales. Pour les quelque 20 ou 30 cousins et cousines qui fréquentaient cette maison, elle apparaissait cependant idéale !

Si l'on prend un peu de recul, on peut voir les pondérations de l'indice de base 1930, reflétant la consommation<sup>1</sup> de l'époque : 89,5% du budget était consacré à l'alimentation, 7,5% au chauffage et à l'éclairage, et 3% aux "soins personnels".



**Figure 1 : Évolution de la consommation par tête, en France depuis 1970**

La part faite par les consommateurs à l'alimentation était donc de 89,5% en 1930 ; la baisse, depuis, est importante, malgré la seconde guerre mondiale : 34,29% en 1959... 18,59% en 1993. Cela ne signifie pas que les Français choisissent d'autres dépenses plutôt que l'alimentation. Au contraire, dans leur ensemble, ils mangent mieux qu'il y a 40 ans, davantage de viande, de lait, de fromage et d'œufs<sup>2</sup>, et surtout davantage de confiseries ! Mais les produits alimentaires, (progrès technique moyen, **PTM**), peuvent être fabriqués à un coût moindre, parce qu'il faut moins d'heures de travail pour les obtenir. La consommation peut se reporter sur un autre poste, à partir d'un besoin saturé<sup>3</sup>. La crise de mai 1968 a été une critique de la société de consommation - qui commençait à se développer - mais, au-delà des théories, elle n'a ralenti la consommation que de quelques personnes qui ont poussé la logique jusqu'au bout et ont cherché à élever des moutons ou à retourner à la terre d'une façon ou d'une autre, au prix d'une baisse de leur niveau de vie. La consommation n'a cessé d'augmenter.

Nous avons indiqué sur la figure 1 des prévisions INSEE pour l'an 2000. On voit que les tendances se continueront. Les Français ne consacreront plus que 16,5% de leur budget à l'alimentation, mais davantage à leur santé (16,4 %), leurs loisirs (8,6 %) et leurs transports (15,7 %) ; la part de l'habillement continuera à baisser (5,1 %). Les tendances sont bien celle que nous annonçons.

La revendication du pain gratuit a été un *leitmotiv* pendant des siècles. En France, il était impossible d'offrir le pain gratuit au temps où le blé valait deux salaires horaires le kilogramme (c'était le cas au moment de la Révolution, avec une augmentation en 1789, cause

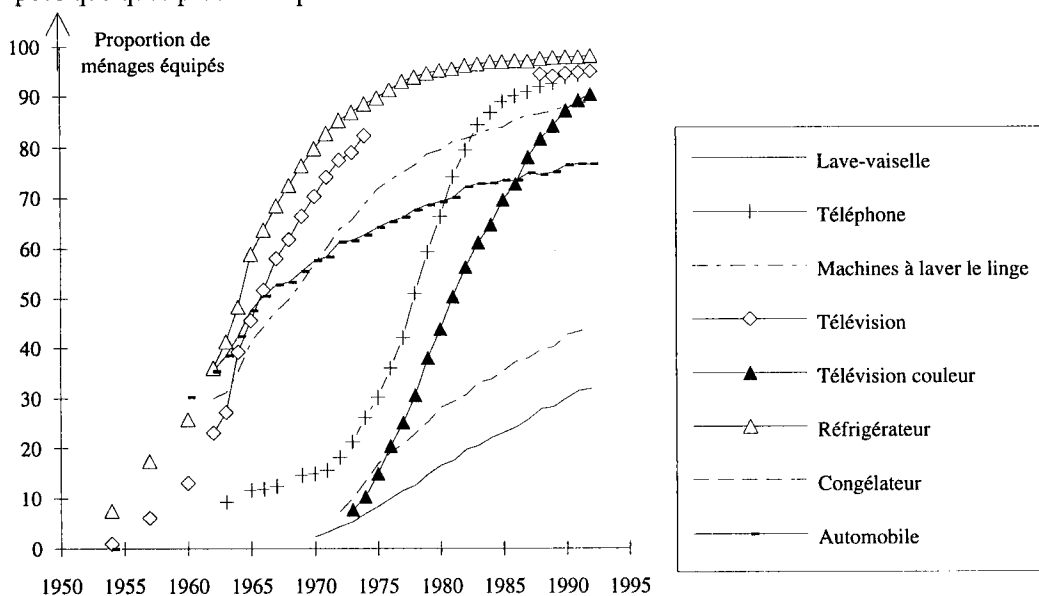
1. Il s'agissait de la consommation des ménages de conditions modeste ; ils ne sont donc pas parfaitement comparables à ceux du graphique, qui reflètent la consommation moyenne des habitants de la France. Cependant, le nombre de ménages dits " de condition modeste" dépassait 60% de la population totale.

2. Onze calories d'origine végétale valent autant qu'une calorie de bœuf ou de mouton ; quatre calories d'origine végétale valent autant qu'une calorie de volaille ou d'œuf.

3. Ce besoin est largement saturé pour la plupart des Français. Mais il faut aujourd'hui tenir compte des chômeurs de longue durée, et des SDF, pour qui le problème alimentaire se pose de nouveau, après une période où presque personne, en France, n'avait de problème d'alimentation.

immédiate du soulèvement de Paris) ; c'était encore impossible vers 1900 où le pain valait 1,15 s.h. le kg ou vers 1930 où il valait 0,6 s.h. ; aujourd'hui, avec moins de 0,3 s.h. le kg de baguette, il n'en coûterait pas très cher au gouvernement de distribuer ce pain gratuitement ; le prix du pain joue un rôle si faible dans notre budget que nous achetons des pains spéciaux qui nous paraissent meilleurs et qui sont deux ou trois fois plus chers que la baguette. Cette gratuité pourrait être profitable aujourd'hui à quelques personnes en situation d'extrême pauvreté.

La consommation alimentaire - et pas seulement celle du pain - est largement saturée pour la plupart des Français. Ceux-ci ont d'abord reporté leur consommation sur des produits manufacturés. La figure 2 présente l'évolution des taux d'équipement en France depuis 1950 pour quelques produits représentatifs.



Source : INSEE, *Annuaire rétrospectif et Annuaire*.

**Figure 2 : Taux d'équipement des Français depuis 1959**

Le processus est pratiquement le même pour tous ces biens. Vers 1950, peu de foyers en disposaient. Il s'agissait d'un produit de luxe, réservé à quelques-uns. Aujourd'hui, le taux d'équipement avoisine 100%, sauf pour le congélateur et le lave-vaisselle, probablement trop récents. Les ménages qui ne disposent pas des principaux outillages ménagers en ont le plus souvent fait le choix ; ce n'est que rarement par contrainte de budget qu'ils ne sont pas équipés. Le pourcentage de ménages disposant d'une automobile n'augmente plus guère, mais il est possible que cela résulte également d'un choix, étant donné l'encombrement des villes<sup>1</sup>.

Si l'on continue l'analyse de la figure 1, on voit en effet que la part des vêtements et chaussures, comme la part des meubles, matériels ménagers... diminue rapidement. Il s'agit de biens à progrès technique élevé. Nous possédons davantage de vêtements qu'en 1959 et nous sommes bien mieux équipés, mais tout cela coûte moins cher. De plus, on est heureux d'avoir

1. Les taux d'équipements par catégories socioprofessionnelles, en ce qui concerne les automobiles, en 1993, étaient les suivants : 95,9% pour les agriculteurs, 81,1, pour les salariés agricoles, 91,8 pour les patrons de l'industrie et du commerce, 92,5% pour les professions libérales et cadres supérieurs, 91,1% pour les cadres moyens, 80,4% pour les employés, 87,8% pour les ouvriers, 49,1% pour les personnels de service, 89,1% pour les autres actifs et 57,5% pour les inactifs. Il semble que le revenu joue un rôle et surtout l'âge (les inactifs sont essentiellement les retraités). Le pourcentage de "personnels de service" équipé de voitures a chuté brutalement de 1992 à 1993, de 63% à 49,1%, ce qui peut donner des doutes sur la validité de ce dernier chiffre.

une machine à laver dans un foyer, mais on n'en veut pas deux ; on peut difficilement avoir plus d'une automobile par personne... Donc, si l'on n'a pas de machine à laver ou d'automobile, on en désire une ; mais si l'on en a une, on n'en désire pas deux<sup>1</sup>. On arrive à une certaine saturation des besoins pour les biens à haut progrès technique (HPT), bien que l'arrivée de nouveaux produits (ici, congélateurs et lave-vaisselle, mais aussi magnétoscopes, ordinateurs...) fasse naître de nouveaux besoins.

Par contre, la part des services (Santé, Transport et communication, loisirs, enseignement,...) ne cesse de croître. Notre appétit de services à progrès technique faible ou nul (PTF) n'a pas de limite.

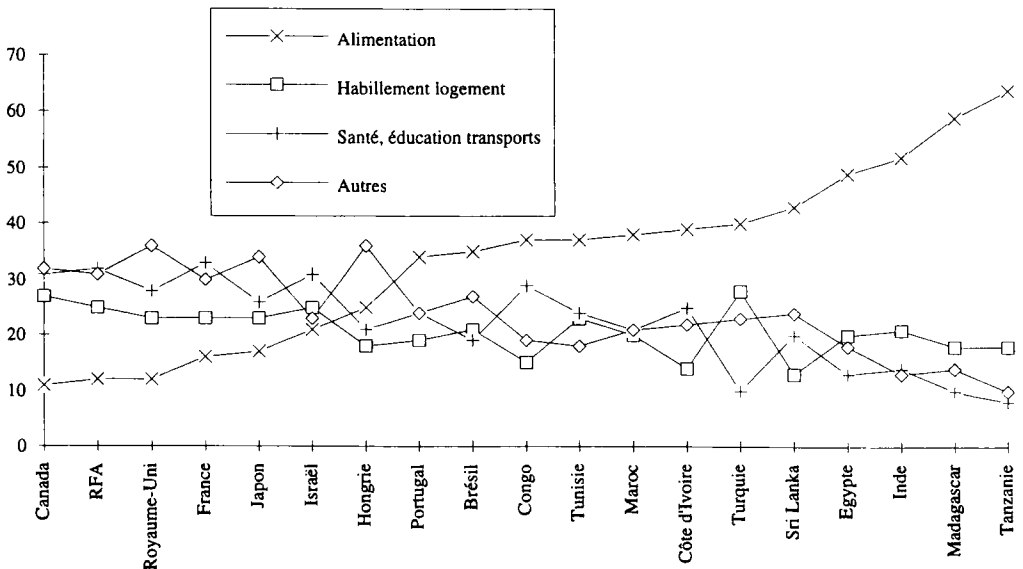
On notera l'analogie entre la figure 1 et les figures qui indiquent la répartition de la population active au chapitre précédent : diminution de l'agriculture (PTM et parfois, comme pour le blé, HPT), montée, puis légère baisse de l'industrie (HPT) et croissance constante des services (PTF). Ces graphiques se ressemblent parce qu'un produit dont le prix réel a baissé depuis quelques années :

- Est produit plus rapidement et demande moins de main d'œuvre,

- A un prix voisin, en salaires horaires, du temps qu'il faut pour le produire ; si ce temps diminue, le prix baisse. La consommation augmente d'abord, puis se sature.

### La structure de la consommation dans différents pays

La figure 3 montre, d'après le *Rapport sur le développement dans le Monde 1995* de la Banque Mondiale, la structure de la consommation vers 1985 dans différents pays. Ceux-ci sont rangés par ordre croissant de la proportion du budget consacré à l'alimentation. Les pays qui se situent alors les premiers sont les plus développés : Canada, Royaume-Uni, RFA... où 11 à 17% de la consommation sont consacrés à l'alimentation ; les derniers pays sont les moins développés : Madagascar (59%), la Tanzanie (64%).



Source : *Rapport de la Banque mondiale 1995*.

**Figure 3 : Structure de la consommation dans différents pays en 1980-85**

En confirmation, voici des évolutions plus récentes de la part de la consommation alimentaire dans la consommation pour des pays de la Communauté Européenne : en moyenne

1. On en désire parfois une plus belle ou plus performante, mais il y a quand même une limite !

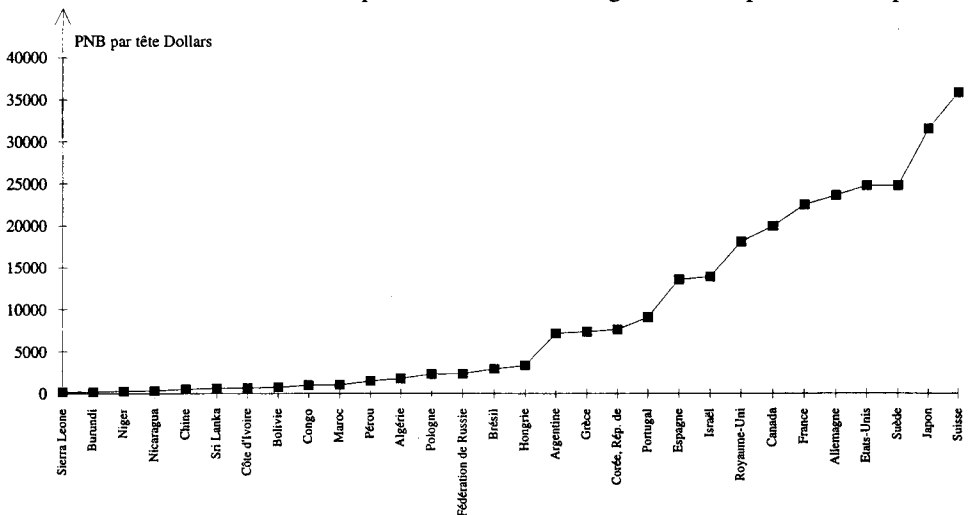
25,2 % en 1977 et 20,5 % en 1991. En Italie, la part de l'alimentation, entre les mêmes dates est passée de 31,7 % à 20,2 %, au Royaume-Uni de 30,1 % à 21,9. Les Pays-Bas ne consacrent plus que 15,4 % de leur budget à l'alimentation et l'Allemagne 16,2 % ; par contre, la Grèce est encore à 37 % et l'Irlande à 36,4 %. Dans le même temps, les États-Unis sont passés de 16,4 % à 13,1 et le Japon de 27,5 % à 20,7 %. La baisse de la part de l'alimentation se fait en général au profit des "autres biens et services" : tourisme, soins personnels...

Dans les pays développés, la part la plus forte est faite aux secteurs "santé, éducation et transport" et "autres consommations" qui sont majoritairement à faible progrès technique ; il est d'ailleurs difficile de distinguer les consommations des secteurs **HPT** et **PTF** dans les catégories de la Banque Mondiale, car la rubrique "autres consommations" représente souvent le quart du total, sans qu'on ait de précision sur son contenu.

On retrouve d'ailleurs un fait déjà observé à propos de la population active : le secteur secondaire et le secteur tertiaire n'ont pas la même évolution l'un par rapport à l'autre dans tous les pays. A terme, le secteur secondaire se saturera, et le secteur tertiaire est appelé à se développer ; mais il y a une longue période transitoire, variable selon les pays.

### Le PNB par tête dans différents pays

Pour évaluer le *niveau* de la consommation, d'autres indicateurs peuvent être utiles. La figure 4 présente le PNB par tête, en dollars 1993, dans quelques pays. Il s'agit du rapport du Produit National Brut (Production totale du pays) à l'effectif de la population. Ce rapport n'a qu'une valeur indicative, ne serait-ce que parce qu'il est calculé en dollars, ce qui fait intervenir un taux de change, forcément arbitraire par rapport au niveau de vie réel des habitants et à leurs habitudes de consommation. Cependant, les ordres de grandeur ne peuvent tromper.



Source : Banque Mondiale : *Rapport sur le développement dans le Monde 1995*, choix des pays et graphique JF.

**Figure 4 : Produit national brut par tête pour différents pays en dollars, 1993**

Il s'agit ici moins de la structure de la consommation que des quantités consommées ; en supposant que la production nationale soit répartie également entre les habitants (ce qui est, en général, d'autant moins vrai que le pays est moins avancé économiquement), les habitants de la Sierra Leone ou du Burundi ont droit à l'équivalent de 150 à 180 \$ par ans, tandis que ceux du Royaume-Uni, du Canada, de la France, de l'Allemagne, des États-Unis et de la Suède ont plus de 15 000 \$ et ceux du Japon et de la Suisse plus de 30 000 \$, soit 100 à 200 fois plus.

Les quantités consommables expliquent la structure de la consommation. Pour 150 \$ par tête et par an, il n'est guère question d'acquiescer autre chose que du pain ou du riz. Pour

22 490 \$ (PNB par tête de la France), on peut se permettre de ne consommer que 18,8% du budget en alimentation, et de donner une grande place au logement chauffage et éclairage (21%), à l'équipement ménager (7,6%), aux services de santé (10,3%), aux loisirs et à l'enseignement (7,5%), aux transports et télécommunication (15,9%), à l'habillement (6%).

Le tableau I donne les chiffres précis du PNB par tête, d'après le même *Rapport* de la Banque Mondiale, et leur évolution sur les treize dernières années. Il montre que, sauf pour quelques pays, la tendance est plutôt à une augmentation de la disparité. La Sierra Leone, le Niger, le Nicaragua, non seulement sont les plus pauvres du Monde, mais, depuis 1980, voient leur PNB par tête diminuer régulièrement. Il en est autrement de la Chine qui est encore à moins de 500 \$ par tête, mais avec une augmentation de 8% par an<sup>1</sup>. Les pays riches, déjà cités, voient leur PNB par tête augmenter lentement, mais régulièrement, d'environ 1 à 2% par an<sup>1</sup>.

**Tableau 1 : PNB et croissance moyenne du PNB**

Pays	PNB Dollars 1993	PNB Croissance annuelle moyenne 1980-93
Sierra Leone	150	-1,5
Burundi	180	0,9
Niger	270	-4,1
Nicaragua	340	-5,7
Chine	490	8,2
Sri Lanka	600	2,7
Côte d'Ivoire	630	-4,6
Bolivie	760	-0,7
Congo	950	-0,3
Maroc	1040	1,2
Pérou	1490	-2,7
Algérie	1780	-0,8
Pologne	2260	0,4
Féd. de Russie	2340	-1
Bésil	2930	0,3
Hongrie	3350	1,2
Argentine	7220	-0,5
Grèce	7390	0,9
Corée, Rép. de	7660	8,2
Portugal	9130	3,3
Espagne	13590	2,7
Israël	13920	2
Royaume-Uni	18060	2,3
Canada	19970	1,4
France	22490	1,6
Allemagne	23560	2,1
États-Unis	24740	1,7
Suède	24740	1,3
Japon	31490	3,4
Suisse	35760	1,1

1.  $(1,015)^{10} = 1,16$ . Le PNB de ces pays augmente en moyenne de 16 % en dix ans.

### **Pouvoir d'achat et consommation**

Nous avons défini le pouvoir d'achat à propos des prix. Il est utile de souligner ici de nouveau qu'il ne peut se concevoir réellement que produit par produit.

Même dans les pays qui ont le plus faible PNB par tête, même à la Sierra Leone ou au Burundi, la coupe de cheveux pour homme coûte environ un salaire horaire. Ainsi, le pouvoir d'achat du Burundais est le même que celui du Suisse lorsqu'il s'agit de se faire couper les cheveux et, de façon générale, pour tous les services **PTF**. Par contre, le pouvoir d'achat n'est pas du tout le même pour les produits manufacturés, ni même pour les aliments de base, blé ou riz.

**Les pouvoirs d'achat sont identiques lorsque les durées de production sont identiques.** Ce qui explique les disparités du pouvoir d'achat, c'est donc le niveau plus ou moins élevé de productivité.

### **Relation Consommation/Emploi**

Il y a une relation simple entre l'emploi et la consommation :

$$\text{Emploi} \times \text{Productivité} = \text{Consommation} \quad (4)$$

Nous reviendrons au chapitre suivant sur la productivité ; ici, il s'agit de la productivité du travail. Pour un produit donné, c'est le rapport de la quantité produite au nombre d'heures de travail "intégré"<sup>1</sup> utilisé pour le produire.

L'équation (4) explique pourquoi la structure de l'emploi et celle de la consommation évoluent dans le même sens. Lorsque les techniques de production s'améliorent, la productivité augmente. Alors, dans un secteur donné, la production et la consommation croissent, l'emploi restant fixe. Mais on arrive à un moment de saturation de la consommation : l'emploi ne peut que diminuer.

Ceci est vrai produit par produit, secteur par secteur. Normalement, les salariés qui ne sont plus désirés dans un secteur devraient trouver un autre secteur, nouveau, à productivité en général plus faible, où ils pourraient s'employer. C'est ce qui s'est passé en France durant les *Trente Glorieuses* ; les mutations de population ont été fortes, mais le taux de chômage est resté faible. Aujourd'hui, la peur s'est installée, l'économie française n'est plus suffisamment inventive et innovante pour proposer des secteurs nouveaux.

## **III. LA PRODUCTION**

Les données concernant le PNB que nous venons d'étudier portaient autant sur la production que sur la consommation. Les pays qui produisent l'équivalent de 500 \$ par tête ne peuvent consommer pour plus de 500 \$ par tête : c'est pourquoi nous avons présenté le PNB à propos de la consommation. On a toujours :

$$\text{Production} = \text{Consommation} - \text{Importations} + \text{Exportations}$$

Globalement, à l'échelle d'un pays, exportations et importations devraient s'équilibrer, et l'on devrait avoir :

$$\text{Production} = \text{Consommation.}$$

Lorsque les importations dépassent les exportations (en valeur), le pays se trouve endetté, ce qui augmente ses difficultés. Pour certains pays, le service de la dette absorbe une notable partie du PIB.

1. C'est-à-dire y compris le travail nécessaire pour fabriquer les machines, les locaux, les produits semi-ouvrés... indispensables à la fabrication, et pour concevoir et commercialiser le produit.

## Le PNB et le PIB en France

Voici quelques définitions :

Le **Produit intérieur brut (PIB)** est la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA sur les produits et des droits de douane, diminué des subventions à l'importation. Il est calculé sur les **valeurs ajoutées**, différences entre les valeurs des biens et services à la sortie d'une entreprise et les valeurs des matières premières et biens intermédiaires, à l'entrée de la même entreprise. Ainsi, lorsqu'un morceau de minerai de fer devient carrosserie d'automobile, il reçoit de la valeur ajoutée à l'extraction, puis à l'affinage, puis dans différentes usines... Ces "valeurs ajoutées" représentent, en les additionnant, le coût de la carrosserie.

Le **Produit national brut (PNB)** s'obtient en ajoutant au PIB le solde des salaires et des revenus reçus de l'étranger, et des rémunérations et revenus versés vers l'étranger<sup>1</sup>.

L'évolution récente du PIB en France est la suivante. Le PIB<sup>2</sup> était de 7 376 milliards de francs en 1994. Ses variations ont été : +4,3 % en 1988, +3,9 % en 1989, +2,4 en 1990, +0,8 en 1991, +1,2 en 1992, -1,4 en 1993, +2,6 % en 1994, + 2,4 % en 1995. Il est important de savoir que, sauf en 1993, le PIB français n'a cessé de croître. De 1988 à 1994, la croissance globale a été de 14,5%. Ce que nous appelons à juste titre la *crise* n'est pas une crise de la production, mais de l'ajustement de l'emploi. Le rapport de la Commission Boissonnat<sup>3</sup> prévoit une continuation de la croissance à l'horizon 2015 (pourvu que les idées qu'il suggère soient suivies d'effet) :

"Retenons l'hypothèse que, grâce aux efforts des Français et aux progrès de la construction européenne, la coopération internationale aura permis une croissance moyenne de 2,5% par an. La production se sera accrue des deux tiers, soit un produit intérieur brut qui sera passé de près de 8 000 milliards de francs à près de 13 000 milliards de francs d'aujourd'hui. Si nous retournons au passé, pour réaliser un gain comparable de 5 000 milliards de francs 1995, il nous a fallu trente ans, avec un taux de croissance beaucoup plus élevé. Nous ferons donc demain en vingt ans ce que nous avons fait dans le passé en trente ans ! Qu'on cesse de parler d'un «ralentissement» de la croissance. En valeur absolue, c'est-à-dire en vrais francs, c'est le contraire qui est vrai."<sup>4</sup>

## Évolution de la structure de la production en France

Le lecteur aura déjà compris que l'évolution de la structure de la production est proche de celle de la consommation et de celle de l'emploi. La figure 5 (page suivante) présente cette évolution récente.

Il s'agit de l'évolution de la *structure* ; nous avons vu que la production totale a été fortement croissante. Sur la période 1984/1994, la part des produits agricoles dans la production totale est passée de 7,8% à 5,5% : cela ne signifie pas une diminution de la production agricole, au contraire ; mais celle-ci a moins d'importance par rapport à la production totale. La part de l'industrie a également baissé, de 30,2% à 25,7% ; la production industrielle a un peu augmenté en valeur et beaucoup en volume. La part des services est passée de 66,4% à 72,7%<sup>5</sup> ; elle s'est donc accrue.

1. "L'étranger" représente les pays étrangers. En comptabilité nationale, on parle du "reste du Monde".

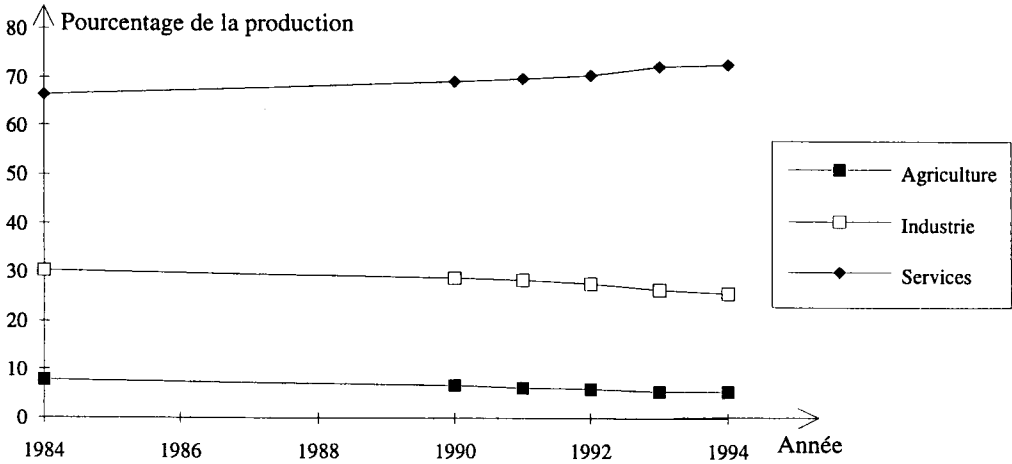
2. D'après les *Tableaux de l'Économie française*, 1995-96.

3. *Le travail dans vingt ans*, op. cit.

4. La présentation qui est faite ici pose d'intéressants problèmes de mesure. Lorsqu'il s'agit de PIB, on est habitué à raisonner en terme de croissance relative (pourcentage d'accroissement). Mais les valeurs absolues sont également à considérer, comme cela est fait ici, mettant en évidence qu'une croissance de 2,5 % est plus difficile à réaliser, quand on part d'un niveau élevé, qu'une croissance de, par exemple, 5 %, en partant d'un niveau faible. On ne peut s'attendre à des taux de croissance très élevés dans les pays déjà développés. Remarquons également qu'une croissance de 2,5 % par an représente en vingt ans une multiplication par 1,025<sup>20</sup>, soit par 1,64 ; c'est bien un accroissement de deux tiers.

5. Le total fait plus de 100% ; les comptables introduisent une "branche unité fictive", ou "consommation intermédiaire non ventilée".

En 10 ans, l'évolution de la production vers le secteur **PTF** est claire, malgré les perturbations dues à la crise. Elle est bien parallèle à celle de l'emploi et à celle de la consommation.

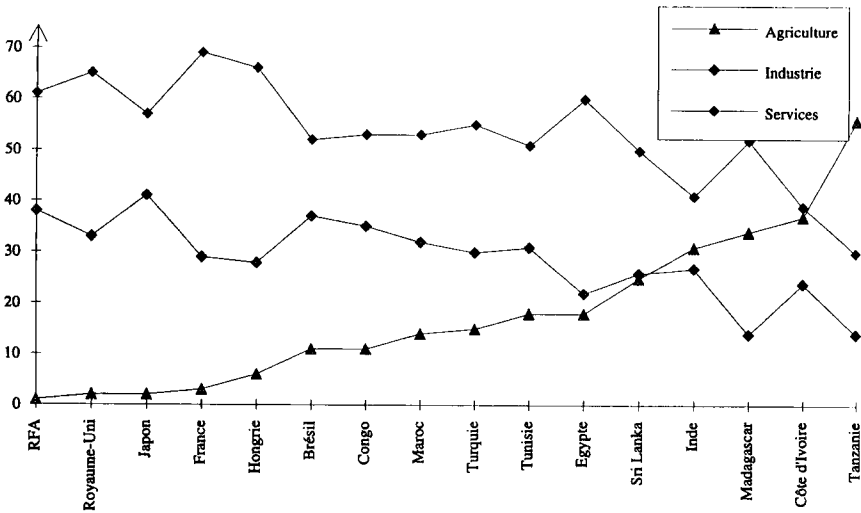


Source : *Tableaux de l'Économie Française 1995-96* (regroupements JF).

**Figure 5 : Structure de la production en France**

**La structure de la production dans différents pays**

Le *Rapport sur le développement dans le Monde* de la Banque Mondiale 1995 donne la répartition par secteurs du PIB. Nous avons tenté de choisir les mêmes pays que pour la structure de la consommation, mais quelques données manquent. On obtient la figure 6.



**Figure 6 : Structure de la production dans différents pays en 1993**

Les pays sont rangés en ordre croissant du pourcentage de l'agriculture. On constate que cet ordre est grossièrement le même que pour la consommation, bien que les dates d'observation soient différentes. Les pays développés ont une part faible des produits agricoles dans leur PIB. Signalons deux pays dont l'évolution a été inverse : la Tanzanie dont le pourcentage du PIB dans l'agriculture est passé de 41% en 1970 à 56% en 1993, ce qui montre une régression du développement, tandis qu'en Hongrie le même pourcentage passait, dans le même temps, de 18% à 6%, signe, au contraire, d'un développement important. La

plupart des pays voient le pourcentage de leur PIB consacré à l'agriculture diminuer. Le secteur tertiaire marque sa prépondérance, surtout dans les pays développés.

\*  
\*       \*

La production et la consommation augmentent toujours en France. Cependant, la *crise* est là. Nous savons faire de plus en plus vite des choses que nous savions déjà faire, mais nous ne savons pas investir dans de nouveaux produits consommables. L'innovation manque ; la morosité s'installe ; nous sommes dans une spirale dans laquelle nous nous trouvons :

- Incapables de nous contenter de ce que nous avons : nous voulons toujours plus ; ceux qui ont un travail veulent gagner davantage et ne réduisent donc pas leur temps de travail.

- Apeurés, hors d'état de prendre des risques pour lancer des produits nouveaux.

On peut vérifier la validité de deux affirmations :

"L'histoire montre que le minimum vital a pu être multiplié par 6 en France de 1750 à 1960, non seulement sans atténuer mais en exaspérant le sentiment de la privation, de la misère et de l'insuffisance. Dans le monde actuel, on trouve des nations où le minimum vital est d'un demi-bol de riz et d'autres où il comprend l'automobile et le réfrigérateur : mais dans ces nations-ci, que nous appelons riches, règnent toujours la lutte pour la vie, les grèves et les luttes sociales, les fins de mois difficiles, le crédit et les dettes, le rationnement par le salaire, toutes les caractéristiques de l'économie de rareté et de pénurie."<sup>1</sup>

Nous laissons la conclusion au Pape Jean-Paul II qui situe l'économie dans la totalité de la vocation humaine et montre que le bonheur se situe à un autre niveau que l'économique, sans mépriser les ressources que l'homme peut de plus en plus se procurer :

"Un développement qui n'est pas seulement économique se mesure et s'oriente selon cette réalité et cette vocation de l'homme envisagée dans sa totalité, c'est-à-dire selon un paramètre intérieur qui lui est propre. Il a évidemment besoin de biens créés et des produits de l'industrie, continuellement enrichis par le progrès scientifique et technique (...). Le danger de l'abus de consommation et l'apparition des besoins artificiels ne doivent nullement empêcher l'estime et l'utilisation de nouveaux biens et des nouvelles ressources mis à notre disposition".

"La pure accumulation de biens et de services, même en faveur du plus grand nombre, ne suffit pas à réaliser le bonheur humain."<sup>2</sup>

et à Jean-Baptiste de Foucauld, ancien Commissaire au Plan :

"Nous ressentons tous le besoin d'un modèle plus enthousiasmant, plus axé sur le développement de la personne et non sur la seule production de biens et de services."<sup>3</sup>

1. Jean Fourastié et Claude Vimont : *Histoire de demain*, P.U.F., col. "Que sais-je ?", Paris.

2. Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, n 22 et 26.

3. Jean-Baptiste de Foucauld, "Exclusion, Comment faire bouger la France ?", *Télérama*, 5 av. 1995.

Deuxième partie

---

## **Les causes de l'évolution**

# I. LE CHANGEMENT TECHNIQUE, L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ

---

Bien souvent, les faits économiques les plus importants de notre monde contemporain: mutations de population active, diminution de la durée du travail, baisse de certains prix réels, élévation du niveau de vie, crises du chômage sont considérés de façon indépendante. Or, ils sont les conséquences d'une même cause : le progrès des techniques de production. Cette cause n'est pas l'unique, mais elle agit de manière prépondérante. La productivité est une mesure du progrès technique ; elle permet de rendre compte des phénomènes essentiels de l'histoire économique de notre temps. Lorsque la productivité augmente, le coût de revient diminue, la rareté diminue, les rentes et les profits décroissent, mais la production croît. Lorsque la production nationale augmente, la quantité de richesses à partager est plus grande et le niveau de vie s'accroît dans la nation. *Il ne peut y avoir accroissement du niveau de vie sans accroissement de la productivité.*

Le progrès technique, plus ou moins élevé, explique la division de l'économie en trois secteurs, **PTM** (cf. Primaire), **HPT** (cf. Secondaire) et **PTF** (cf. Tertiaire)<sup>1</sup>. Il explique que les prix réels baissent dans les deux premiers secteurs, et plus fortement dans le second. Il explique les déplacements de la population active du primaire vers le secondaire puis vers le tertiaire. Il explique aussi que la production et la consommation, d'abord orientées vers l'alimentation, jusqu'à saturation de cette consommation, se reportent sur les produits **HPT** jusqu'à une nouvelle saturation et s'orientent finalement vers les services **PTF**. Le progrès technique est en lien avec la durée du travail, avec l'urbanisation.

## I. DÉFINITION DE LA PRODUCTIVITÉ<sup>2</sup>

Nous avons montré, dans le chapitre I de la première partie, comment la notion de progrès technique s'est fait jour chez les économistes classiques. Nous nous limitons ici au concept de productivité, mesure du progrès technique. Pour le dictionnaire Littré de 1883, la productivité est la *faculté de produire*. Karl Marx emploie ce mot, le plus souvent en liaison avec la division du travail ; son œuvre suggère - et sur ce point, je le rejoins ! - que **le progrès technique est l'élément moteur de l'évolution économique**.

Ce n'est que vers 1945 que la *productivité* est apparue comme une mesure du progrès technique. Jusque-là, certaines mesures avaient été effectuées par des ingénieurs, mais sans objectif économique ; il s'agissait de connaître les temps et les mouvements lors de travaux avec des machines ou à la chaîne.

On a tendance à considérer le progrès technique comme un phénomène global, alors qu'il s'exerce différemment selon les produits, nous l'avons montré à l'aide des prix réels. Une véritable définition de la productivité doit s'appliquer à une *seule production physique*, et aux différents facteurs de production.

**La productivité du travail** est le rapport :

$$\frac{\text{Quantité physique d'une production donnée}}{\text{Durée du travail nécessaire pour l'obtenir}}$$

---

1. Rappelons, cf. Chapitre I de la première partie, que PTM signifie "à progrès technique moyen", HPT, "à haut progrès technique" et PTF, "à progrès technique faible ou nul".

2. Cf. Jean Fourastié, *La Productivité*, P.U.F, col. "Que sais-je ?". 1ère éd. 1952 ; 11e éd. 1987.

On peut aussi parler de la **productivité du capital** et de la **productivité d'autres facteurs de production**.

Voici la terminologie reconnue par l'OECE depuis 1948 :

"1. Le mot productivité est pris couramment dans des sens assez différents les uns des autres ; l'objet de la présente note (...) est (...) de donner une référence et des définitions claires aux termes employés par des techniciens européens et une base de comparaison aussi précise que possible aux mesures effectuées par eux dans leurs différents pays.

"2. La productivité est le quotient d'une production par l'un des facteurs de la production. On parle ainsi de la productivité du capital, des investissements, des matières premières, selon que l'on rapporte la production au capital, aux investissements, aux matières premières, etc.

"3. La notion la plus usuelle de la productivité est la productivité du travail humain. Lorsqu'on parle de productivité sans autre qualification ou précision, c'est de la productivité du travail qu'il s'agit.

"(...) 5. Il y a lieu de noter que la productivité de la main-d'œuvre est la mesure de l'efficacité générale de l'utilisation de la main-d'œuvre et non celle de l'effort fourni par celle-ci. La productivité résulte des effets combinés d'un grand nombre de facteurs distincts mais interdépendants, tels que quantité et qualité de l'équipement employés, améliorations techniques, efficacité de la direction, circulation des matières premières et des pièces, utilisation relative des unités de production selon leur degré d'efficacité et enfin, capacité professionnelle et effort des travailleurs."<sup>1</sup>

Aujourd'hui, nous dirions que la productivité dépend autant des investissements que de l'organisation du travail et de l'efficacité des travailleurs. Pour mesurer la productivité :

"On utilise, en général :

" - *La forme directe* pour mesurer la productivité des facteurs fixes tels que la terre agricole (production par hectare) et les capitaux fixes incorporés dans les équipements (production par machine, etc.) ;

" - *La forme inverse* (consommation par unité de produit) pour mesurer l'économie d'utilisation des facteurs variables tels que le travail humain, les matières premières, l'énergie... Par exemple, on mesurera la productivité de la main-d'œuvre dans un atelier en évaluant le nombre d'heures de travail d'ouvriers dépensées par unité de produit ; de même, on évaluera le rendement d'utilisation des combustibles dans une usine thermique en kilogrammes de charbon consommés par kilowatt/heure produit."<sup>2</sup>

A travers ces textes, on voit le souci des précurseurs de la mesure de la productivité (Jean Dayre, Jean Fourastié, André L.A. Vincent, Rostilaw Donn et Pierre Bize en France, L. Rostas en Grande-Bretagne, S. Fabricant aux USA) de parler de *quantités physiques* produites, et de placer au dénominateur des nombres *concrets* (nombre d'heures de travail, nombre de kg de charbon...). Lorsque nous avons dit (à propos des prix) qu'un agriculteur vers 1700 nourrissait mal 1,7 personnes en le comptant et qu'un agriculteur d'aujourd'hui en nourrit bien 40, nous employons exactement la forme inverse. La productivité est la vitesse moyenne de la production nécessaire pour alimenter le marché. Dans la pratique, la mesure en quantités physiques s'est avérée difficile, d'où les méthodes que nous allons indiquer.

## II. LES MÉTHODES DE MESURE DE LA PRODUCTIVITÉ

De la définition devrait résulter une mesure, mais il faudrait agir produit par produit, facteur par facteur. Chaque résultat est intéressant, mais l'esprit humain a besoin de résultats globaux ; des pages (ou des disquettes entières) de résultats ne permettent pas de connaître un phénomène. C'est le problème de l'*agrégation* des facteurs. On ne peut se faire une idée claire de la productivité dans le bâtiment s'il faut connaître à la fois la productivité du travail dans la production du ciment, celle du capital dans la production des briques etc. On est amené à "agréger" les productions, c'est-à-dire à les additionner (cf. ci-après p. 174). Pour "additionner" une centaine de briques et une tonne de ciment, le seul moyen est d'additionner leurs valeurs. On perd alors la notion de quantité physique ; et le résultat dépend du système de prix utilisé (puisque, nous l'avons dit, tous les prix ne varient pas de la même manière).

1. Organisation Européenne de Coopération Économique (O. E. C. E.), *Terminologie de la productivité*, 1948.

2. Centre d'Études et de Mesures de la productivité, (CEMP), *Concepts et terminologie de la productivité*.

De même, on agrège les facteurs qui se trouvent au dénominateur, soit à l'aide de leur *valeur*, soit en faisant appel à la notion de *travail intégré* : une machine a un coût, mais ce coût résulte du travail qui a permis de la réaliser ; une méthode d'organisation a un coût, pour la même raison. Ainsi on a<sup>1</sup> :

$$\text{Travail intégré (1)} = \text{Travail visible (2)} + \text{Travail incorporé(3)}$$

Le travail visible est celui réalisé directement dans l'entreprise ; le travail incorporé est celui qui a été fourni en amont, hors du lieu de production.

La **productivité apparente du travail** se mesure par le rapport :

$$\frac{\text{Production}}{\text{Travail visible (2)}}$$

De tels calculs, effectués dans différentes usines permettent de mesurer les performances. Voici (tableau I) quelques calculs effectués pour l'industrie de la chaussure, pour la chaussure de modèle *Good Year*.

**Tableau I**  
**Temps moyen de main d'œuvre directe par l'atelier**  
**dans l'industrie de la chaussure en France<sup>2</sup>**

Usine	Coupe	Piqûre	Préparation	Montage	Finissage	Total
n° 14	12,5	35,2	13,5	12,9	39,5	113,6
n° 20	17	103	10,5	62,5	16	209
n° 92	26	71	19	45	52	213
n° 6	24	60	24	54	42	204
n° 19	25,6	70	14,9	69,5	86	266

En minutes par paire.

On voit que l'usine n° 14 est la plus performante mais elle a peut-être quelque chose à apprendre de l'usine n° 20 en ce qui concerne la préparation et le finissage... De telles mesures peuvent être de nature à permettre à toutes les usines d'accroître leur productivité.

La **productivité par rapport à un facteur** se mesure par :

$$\frac{\text{Production}}{\text{Quantité de ce facteur}}$$

La **productivité globale des facteurs** est le rapport :

$$\frac{\text{Production}}{\text{Travail visible + autres facteurs}}$$

La **productivité intégrale du travail** est le rapport :

$$\frac{\text{Production}}{\text{Travail intégré (1)}}$$

Cette dernière notion est la plus claire. Au profit près, c'est l'inverse du prix réel. Par exemple, si le prix du blé est aujourd'hui aux environs de trois salaires horaires le quintal, c'est que la productivité intégrale par heure de travail est  $\frac{1}{3}$ , soit un tiers de quintal par heure de travail intégré. En une heure de "travail intégré", on produit environ 35 kg de blé.

Ce sont souvent des mesures globales qui intéressent ceux qui veulent connaître l'évolution économique d'un pays. En outre, lorsqu'on parle de "production", on parle de nombre de kilogrammes de blé ou de paires de chaussures, sans tenir compte de ce que certains facteurs de production (machines, engrais, cuir,...) proviennent d'autres branches de

1. Les numéros entre parenthèses sont utilisés dans les formules suivantes.

2. Vers 1950. Fédération nationale des industries de la chaussure, Ministère de la production industrielle et Comité national de la productivité (d'après *la Productivité, op. cit.*).

l'économie. On est donc amené à calculer la *productivité horaire apparente du travail* à partir de la *valeur ajoutée*. Le concept devient plus complexe ; c'est le rapport :

$$\frac{\text{Valeur ajoutée brute}}{\text{Nombre d'heures travaillées (2)}}$$

Le nombre d'heures travaillées est souvent estimé par la valeur du travail. Les statisticiens ont pris l'habitude de ne pas calculer directement la productivité, mais de rechercher ses variations. Ainsi l'*évolution de la productivité apparente du travail* se mesure par :

$$\frac{\text{Variation en volume de la valeur ajoutée brute}}{\text{Variation sur la même période du volume d'heures travaillées}}$$

Les variations de ce rapport dépendent des investissements et de l'organisation du travail, d'où le nom de productivité *apparente* du travail. Une réflexion est à mener lorsqu'il s'agit de productions immatérielles, services ou transferts informatiques. Le numérateur ne peut être estimé que par un coût<sup>1</sup>.

### III. QUELQUES RÉSULTATS

Voici (tableau II) des indications sur l'évolution de la productivité apparente du travail pour quelques pays :

**Tableau II<sup>2</sup>**  
**Évolution de la productivité apparente du travail dans quelques pays**  
**(En pourcentage par an)**

Pays	PIB <sup>3</sup> marchand par personne occupée		Industrie hors BTP v.a. par heure travaillée	
	1960-73	1973-83	1960-73	1973-84
États-Unis	2,1	0,6	3,0	2,0
Japon	8,4	2,8	10,7	7,3
R.F.A.	4,2	2,4	5,9	3,3
France	4,9	2,2	6,7	4,6
Royaume-Uni	7,8	1,6	4,4	2,3
Italie	5,7	1,2	6,9	3,7

Le tableau III présente quelques données récentes non plus en pourcentages d'accroissement, mais en dollars (PIB par heure de travail) ; ces données sont moins fiables, parce qu'il y a conversion de la monnaie locale en dollars, mais elles mettent en évidence une percée spectaculaire de la France (du plus faible PIB/heure en 1950 au plus élevé en 1994).

**Tableau III**  
**P.I.B. par heure de travail dans quelques pays 1950-1994**  
**(En dollars 1990)**

Pays	PIB/heure en 1950	PIB/heure en 1994
Belgique	5,9	28,5
États-Unis	12,6	29,1
<b>France</b>	<b>5,6</b>	<b>29,6</b>
Pays-Bas	6,5	28,8
Royaume Uni	7,8	23,9
Suède	7,0	24,3
Suisse	8,7	24,8

Source : *Futuribles*, juil.-août 1996

1. La question a été posée par Jacques Plassard, "La dématérialisation de l'économie et l'emploi" Table ronde : "Quelle évolution à long terme pour l'emploi?", *Journal de la Société de Statistique de Paris*, n°4, 1995.

2. Données sélectionnées par J.P. Courtheoux, dans *la Productivité* op. cit., éd. 1987.

3. Pour la définition du PIB voir les définitions et p. 78.

Pour la France, le tableau IV propose des évolutions en pourcentage par branches.

**Tableau IV**  
**Évolution de la productivité apparente du travail en France**  
**(En pourcentage par an)<sup>1</sup>**

Branche	1985	1990	1991	1992	1993	1994	94/89
Agriculture	7,6	8,0	3,1	12,9	-1,7	7,1	5,8
Industrie	3,8	1,7	0,6	3,5	1,8	6,4	2,8
Bâtiment, génie civil et agricole	4,6	2,1	1,3	-0,6	-0,9	0,8	1,9
Commerce, services marchands	3,6	1,5	0,8	1,9	-	-0,8	0,7
Assurance et organismes financiers	5,8	-10,5	-2,0	-2,0	16,1	7,7	1,5
Services non marchands	0,5	2,3	-	0,2	0,9	0,9	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>3,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>	<b>2,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,6</b>	<b>1,9</b>

Les fluctuations révèlent les limites de l'instrument de mesure. On peut difficilement imaginer que la productivité apparente de travail ait diminué trois ans de suite dans les assurances et organismes financiers, puis soudain augmenté de 16,1%. C'est pourquoi la dernière colonne, qui indique la moyenne sur les 5 dernières années, est probablement une image plus réaliste des variations. Il y a une forte amélioration de la productivité dans l'agriculture, davantage que dans l'industrie. Beaucoup de produits agricoles, comme le blé, sont **HPT** et non **PTM** (d'où la nécessité de distinguer secteur **PTM** et agriculture, dans la mesure où l'acception "secteur primaire" signifie en général agriculture). Certains services<sup>2</sup> comme les assurances et les banques bénéficient d'un progrès technique, à cause du développement de l'informatique. Il s'agit de "services", mais ils sont **PTM** ! Le commerce, les services marchands et non marchands apparaissent **PTF**. La frontière entre les secteurs devient ténue, car les produits industriels doivent être de plus en plus sophistiqués et surtout accompagnés de services après vente ; il y a de plus en plus d'immatériel dans la valeur ajoutée d'un produit :

"Un industriel qui, aujourd'hui ne prendrait pas en compte la part de service qu'il doit apporter dans sa fabrication, serait condamné à terme. De même pour un prestataire de service qui n'industrialiserait pas, pour partie, sa production ou n'intégrerait pas les contraintes de productivité et de qualité. Cette tertiairisation du secteur productif estompe les clivages traditionnels entre industries et services(...)"<sup>3</sup>

Avec les nuances entre secteurs que nous venons de signaler, il reste que **l'évolution de la productivité explique les mutations de population active et les baisses de prix réels que nous avons déjà décrites.**

## IV. FAUT-IL AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ ?

### *Progrès technique et chômage*

Actuellement, le progrès technique a mauvaise presse, car il est considéré comme responsable du chômage. Il est incontestablement responsable des transferts de population active puisque la production ne peut être indéfinie ; la saturation de la consommation limite la production, ce qui limite la population active dans un secteur donné. Mais la productivité augmentait, en France, d'environ 5% par an pendant les *Trente glorieuses* et ceci sans chômage notoire, alors qu'elle n'augmente plus que de 2% par an, avec un fort chômage.

1. D'après les *Tableaux de l'Économie française*. INSEE, 1995-6. La dernière colonne est calculée par nous.

2. Jean-Jacques Salomon cite (*Futuribles* juil-août 1996) une succursale d'IBM qui fait faire maintenant les contrats de crédit de ses clients par un seul employé devant un ordinateur, alors que plusieurs divisions examinaient des parties différentes de ces contrats ; le gain de productivité est de l'ordre de 10 000 % !

3. Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, *L'entreprise au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1996.

On peut dire que le *progrès technique n'engendre pas le chômage*. Philippe Zafirian<sup>1</sup> s'élève contre l'assimilation courante entre la productivité et la réduction des effectifs et montre qu'une amélioration de la productivité des travailleurs est une meilleure façon de réduire les coûts de l'entreprise. Edmond Malinvaud<sup>2</sup> montre que le "chômage est un dysfonctionnement de l'économie de marché, un dysfonctionnement dont l'origine doit être cherchée ailleurs que dans le progrès technique". Il se demande si le progrès technique aggrave le chômage :

"- Un progrès technique sur les procédés entraîne une réduction de la demande de travail, donc une hausse du chômage, tant que les effets secondés ne seront pas manifestés (surtout baisse des prix, donc augmentation de la demande des produits) ;

"- Un progrès par la création de biens nouveaux provoque l'apparition d'une demande pour ces biens et en conséquence d'une nouvelle demande de travail.

"Même si nous nous en tenons aujourd'hui à ces effets directs, nous ne voyons pas qu'ils soient particulièrement défavorables, car il y a certes des progrès sur les procédés, mais il y a aussi d'importantes apparitions de biens et services nouveaux, dont la diffusion n'est pas terminée."

Commentons ces affirmations si denses. Il est vrai *qu'à production constante*, un progrès des techniques de production entraîne une hausse du chômage. Il est possible que ce facteur joue dans beaucoup d'entreprises qui cherchent à survivre et à diminuer les coûts : elles licencient chaque fois qu'elles peuvent augmenter la productivité. Mais le changement technique permet *une production plus importante*. Cette production accroît la richesse de la Nation. Nous avons vu que PIB Français, comme celui de la plupart des pays développés, continue à croître (14,5 % de 1988 à 1994). Plus il est élevé, plus la quantité de biens et de services à répartir entre les habitants est importante. Or, nous l'avons vu, l'appétit de consommation est pratiquement indéfini. L'accroissement de la richesse nationale est bon en soi<sup>3</sup>.

Lorsqu'on produit une plus grande quantité d'automobiles ou d'ordinateurs à un moindre coût, un "effet second" apparaît : l'entreprise ne peut plus vendre ses automobiles ou ses ordinateurs au même prix qu'auparavant. La concurrence joue, et l'oblige à disparaître ou à baisser son prix. Les prix baissent alors, et la consommation augmente. Il se peut qu'alors la demande soit supérieure à l'offre et que les entreprises soient amenées à réembaucher pour produire de plus grandes quantités.

Mais notre réflexion sur la consommation montre qu'on ne peut indéfiniment accroître la production alimentaire, ni même la production industrielle. C'est là que doit intervenir l'innovation. De nouveaux produits et services peuvent et doivent être créés, la consommation suit en général facilement, engendrant une demande qui oblige les entreprises à produire et à embaucher. Au terme d'un tel processus, l'ouvrier d'une usine d'automobile se retrouvera peut-être dans une société de services qui offre des transports en automobile à des personnes âgées incapables de se déplacer seules, mais il ne sera pas au chômage.

C'est, répétons-le, ce qui s'est produit pendant les *Trente glorieuses*. Continuer dans ce sens est davantage une question de *mentalité*. **On peut se lamenter devant de nouvelles machines qui "mettent des ouvriers au chômage", ou rechercher de nouveaux produits qui seront réalisés par ces mêmes ouvriers...** Cela demande surtout du dynamisme et de l'audace devant le risque de la nouveauté. Il faut pour cela surmonter la routine. Donnons quelques exemples :

- La profession de comptable change parce que les logiciels actuels évitent d'avoir à saisir plusieurs fois les données (ou à les "décalquer") et réalisent directement les devis, "journaux", balances et états et les calculs. La tendance de beaucoup de chefs de petites PME est alors de supprimer les comptables et de faire faire la comptabilité par une secrétaire avec

1. "Vous avez dit productivité ?", *Le Monde*, 11 oct. 1995.

2. Edmond Malinvaud: "Emploi, progrès technique et concurrence internationale". Table ronde "Quelle évolution à long terme pour l'emploi ?", *Journal de la Société de Statistique de Paris*, n°4, 1995.

3. Nous verrons plus loin que, dans l'ensemble, l'accroissement de la richesse nationale va avec une diminution des inégalités.

un logiciel spécialisé. Cette expérience est mauvaise, d'abord parce qu'il faut des connaissances comptables approfondies pour utiliser correctement les logiciels, ensuite parce que la comptabilité n'est, dans ce cas, qu'une photographie insuffisante du passé de l'entreprise et ne permet aucune réflexion sur sa marche. Les facilités que donnent les ordinateurs devraient au contraire élever la fonction de comptable à un plus haut niveau ; avec une analyse des coûts et un contrôle de gestion rigoureux, l'entreprise peut connaître mieux ce qui se passe chez elle et orienter sa production. L'introduction d'ordinateurs ne devrait pas supprimer les comptables, mais leur demander un travail plus approfondi.

- Plus généralement, les ordinateurs ne devraient pas faire travailler moins, mais de façon plus intéressante. La routine joue malheureusement un rôle important. Depuis des années, je ne suis pas parvenue à convaincre certains enseignants qu'il n'était plus utile d'obliger leurs élèves à comprendre des méthodes de calcul "à la main" (par exemple, en statistique), mais les habitudes acquises, les photocopiés déjà rédigés, la difficulté d'inventer du nouveau - pourtant plus intéressant -... font que beaucoup continuent à enseigner des méthodes devenues inutiles. La même sclérose apparaît sans cesse dans les entreprises.

- Il arrive, nous l'avons dit, qu'un métier, notamment de production, disparaisse complètement. Il faut inventer de nouveaux emplois, plus axés sur les aspects de service et de proximité.

### **Les théories économiques**

En s'appuyant sur les théories néoclassiques, la *Banque mondiale*, l'organisme prestigieux chargé d'aider les pays à se développer, s'étonne que les technologies connues n'engendrent pas le même progrès partout :

"Selon l'analyse économique classique, la production par habitant devrait se stabiliser lorsque le ralentissement de la croissance de la productivité entraîne une baisse de profits. La théorie néoclassique a repris l'idée du déclin du rendement marginal des intrants, d'où il découlait que la poursuite de la croissance n'était possible que grâce à des innovations technologiques exogènes. Si tous les pays avaient accès aux mêmes techniques, leurs taux de croissance devraient finir par converger. Ce qu'on a pu observer récemment dans les pays industriels semble confirmer la thèse de la convergence.

"Dans le cas des pays en développement, en revanche, les écarts entre taux de croissance se sont creusés. A première vue, cette observation semble démentir la thèse de la convergence. Toutefois, dans la pratique, le progrès technique n'a pas été également distribué entre les pays en développement et, dans la plupart d'entre eux, il n'est pas venu de l'extérieur, du fait de la limitation des importations et de diverses autres restrictions. De plus, même si toutes les économies avaient accès à la même technologie, leurs taux de croissance pourraient varier en fonction de leur dotation en capital humain et des incitations à l'adoption de techniques nouvelles. Les «nouvelles» théories de la croissance ont construit un modèle théorique autour de l'idée que les effets induits positifs de l'accumulation des connaissances et de capital humain se manifestent par des rendements croissants."<sup>1</sup>

Il y a beaucoup à dire sur ce texte. Contrairement aux néoclassiques, (théorie de Solow), je pense que l'innovation technologique n'a pas forcément à être *exogène* (c'est-à-dire à venir de l'extérieur de l'entreprise). Qu'elle vienne de l'entreprise ou de l'extérieur (qu'elle soit *endogène* ou *exogène*), elle est acceptable si elle fait baisser les coûts ou si elle conduit à de nouveaux produits commercialisables avec un résultat comptable positif. Il arrive que les mentalités soient davantage prêtes à recevoir des innovations de l'extérieur... ceci à cause de la difficulté pour chaque homme à sortir de sa routine.

Ce ne sont pas tellement les taux de croissance qui devraient converger, si les techniques sont identiques partout, mais le niveau de productivité (par exemple, à technique égale, on pourrait partout produire 2,5 quintaux de blé ou 1m<sup>2</sup> de glace en une heure de travail). Il est clair que si les pays en développement n'atteignent pas la productivité des pays développés, alors que les techniques existent, c'est parce que le "capital humain" leur manque. Dans ces pays, l'élévation du niveau de vie est une nécessité, et elle passe par l'augmentation de la productivité. Ce qu'il faut à ces pays, bien davantage que des machines ou des

1. Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le Monde*, 1991.

techniques qu'ils ne sauront pas utiliser, ce sont des hommes capables d'organiser le travail ; d'où la nécessité de développer l'éducation et la formation.

Christopher Freeman relate les débats du début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur l'industrialisation :

"Durant les périodes de récession, notamment, les industriels et leurs porte-parole politiques affirmaient que les réformes sociales, du type réduction du temps de travail et réduction de l'emploi des enfants, en diminuant la rentabilité et la compétitivité, entraîneraient la ruine de l'industrie.

"Owen, de son côté, affirmait qu'une meilleure organisation du travail, un système d'éducation et de formation plus efficace (il avait créé sa propre école à New Lanark), des réformes sociales et une technologie avancée permettraient de compenser ces pressions négatives et même d'accroître la rentabilité. Plus tard, Marx lui-même reconnaissait que la tendance à la baisse du profit pourrait être compensée par des innovations technologiques et organisationnelles, ainsi que par l'ouverture de nouveaux marchés. Schumpeter s'inspira dans son modèle des profits réalisés par les entrepreneurs innovants propagés par imitation et effets d'entraînement, puis progressivement atteints par l'usure jusqu'à ce qu'une nouvelle vague d'innovation vienne à nouveau contrecarrer pour quelque temps la baisse des bénéfices."<sup>1</sup>

L'expérience de Robert Owen a été réussie. Il avait donné priorité au progrès technologique et à la formation des hommes, sur le nombre d'heures de travail accomplies. Il faut noter qu'à cette période, il était fréquent de faire travailler des enfants de 8 ou 10 ans jusqu'à 10 ou 12 heures par jour. Ces enfants avaient peu de force et de formation ; ils ne pouvaient avoir qu'un faible rendement. Il suffisait d'un léger progrès des techniques ou de l'organisation pour compenser leur travail - encore fallait-il le vouloir !

## **La théorie des cycles. Les crises**

### *Les cycles*

L'allusion à Schumpeter (1939) fait pressentir *la théorie des cycles*, dits *cycles de Kondratiev* (1925) dont le premier défenseur fut Van Golderen (1913). L'idée est qu'il existe des cycles longs, d'une durée d'environ 54 ou 55 ans, se superposant à des cycles plus courts, dits de Juglar. Ainsi, à des périodes de prospérité succéderaient des périodes de crise. Pour la période récente, à la "Belle époque" des années 1890/1914 succède une grande instabilité, puis la grande crise des années 30. Depuis, il y a eu les *Trente glorieuses*, suivies d'instabilité, puis de crise. La théorie des cycles est discutée d'un point de vue statistique, et les données chiffrées ne l'imposent pas.

Les séries statistiques que nous avons présentées dans les pages qui précèdent, ne contiennent aucun cycle. La courbe du prix réel du blé p. 26 montre au contraire une tendance longue à la diminution, les variations que l'on observe dans les siècles précédents n'ont rien de cyclique; il en est de même de toutes les courbes de prix que nous avons pu réaliser. De même, aucune tendance cyclique dans la répartition de la population active par secteurs (p. 37). Si l'on recherche quelles données pourraient être cycliques, on pense tout de suite à celles du chômage. La figure 1 (page suivante) présente les taux du chômage depuis 1920 en France. Le trait simple représente le rapport :

$$\frac{\text{Demandes d'emplois non satisfaites}}{\text{Population active totale}}$$

Le trait pointillé est le taux de chômage au sens du BIT. Ces deux taux ne sont pas homogènes, et le premier est plus faible que le second. Cependant, même si l'on admet que le rapport sous-estime de moitié le taux au sens du BIT, on ne peut parler de cycle. La "crise" des années 30 comportait des taux de chômage plus faibles que celle des années 1980-90, et pendant moins de 10 ans, alors que les taux de chômage supérieurs à 5 % durent depuis plus de 20 ans. Pourtant les spécialistes pensent qu'un cycle de Kondratiev dure 54 ou 55 ans : on ne trouve aucune justification à cette affirmation dans ces statistiques.

1. Christopher Freeman, "Changement technologique et économie mondiale", *Futuribles*, avril 1994.

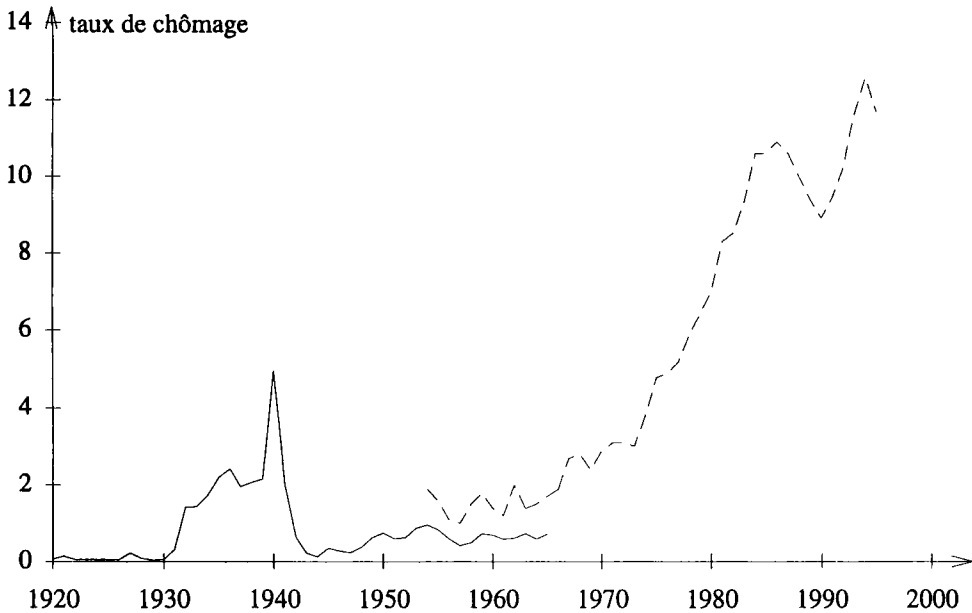


Figure 1 : Taux de chômage en France depuis 1920

Reste la notion de "crise". Je ne suis pas sûre qu'il ait existé, au moins dans la période récente, des périodes où l'ensemble des personnes se soient déclarées satisfaites, dans une Nation prospère. La France n'a jamais été aussi riche que vers la fin des *Trente glorieuses*, avec un chômage faible. Cependant rares étaient ceux qui s'en rendaient compte<sup>1</sup>! Qu'est-ce qui caractérise la "crise" d'aujourd'hui ? Certainement pas le PIB par tête, qui continue à croître, ni les inégalités qui diminuent (sauf par un nombre de plus en plus grand "d'exclus") ; ce peut-être justement le chômage qui peut engendrer l'exclusion et surtout le "marasme" ambiant, la "vanité triste"<sup>2</sup> qui est à la fois cause et conséquence de ce chômage.

Je vois en outre à la théorie des cycles deux inconvénients :

- Parler de cycle, c'est en quelque sorte invoquer un "Destin", tel que, quoi que fassent les hommes, il soit inévitable que les crises se produisent. Je crois en un Dieu qui respecte davantage les hommes, leur donne dans toutes les conditions un moyen d'améliorer le sort des autres, et ne les enferme pas dans un "Destin" inéluctable. Il y a cependant, de la part des hommes, des mouvements "pendulaires" : on part dans une direction, mais de façon trop forte ; on prend alors la direction opposée, jusqu'aux mêmes excès. Ceci explique certaines "allées et venues", mais celles-ci n'ont rien, à proprement parler, de cyclique.

- Si les mêmes mots, prospérité, récession et crise, sont employés à juste titre, jamais, au moins depuis la "révolution industrielle", on ne se retrouve dans la situation précédente. La "crise" des années 80/90 n'a rien à voir avec celle des années 30<sup>3</sup>, du moins en France ;

1. Au point que les taux de natalité baissaient ; théoriquement, on devrait mettre beaucoup d'enfants au Monde en période de prospérité et moins lorsque la misère est grande. Dans la pratique, c'est le contraire qui se produit !

2. Expression de René Girard.

3. La crise des années 30 s'est manifestée dans un monde où la misère était grande. Voici comment l'Abbé Pierre Lhande décrit la banlieue parisienne en 1927 (*Le Christ dans la banlieue*, Plon, 1927) : "Mais, en regard de ces privilégiés, il y a la foule des petites gens : ceux que chasse de la capitale la cherté croissante du loyer, ceux qui ne peuvent se payer le luxe d'occuper une maison bâtie. Ceux-la loueront, vaille que vaille, un bout de terrain incommode — ou l'occuperont par contrebande, comme cela se fait dans la zone des chiffonniers. Ils construiront là en hâte, n'importe quoi : un abri précaire, une baraque, avec des matériaux de fortune. On tâchera de faire mieux... plus tard. Les minables édifices s'empilent dans l'espace libre au petit bonheur, sans ordre et sans cohésion. Les couloirs qui les desservent passent comme ils peuvent dans le dédale. On vit là dans le provisoire, sans eau, sans voirie, sans lumière ; on s'entasse entre les planches comme harengs en caque. Là, on dort, on souffre, on meurt, on naît... Pas de médecin, pas de pharmacies, pas de marchés, pas de magasins." L'auteur ajoute que ceci existe dans deux zones qui font le tour de Paris, sur une largeur de deux à quinze kilomètres.

aujourd'hui, le niveau de vie est plus élevé que dans les années 30 et nous avons la sécurité sociale, le RMI, les retraites... La crise des années 30 allait vers une baisse de la production ; celle d'aujourd'hui laisse place à une croissance de la production et donc une hausse du niveau de vie général. La "Belle époque" n'était belle que pour les bourgeois, tandis que les *Trente glorieuses* ont profité à tous.

Il faut ajouter que les théoriciens des cycles ne les considèrent pas comme tout à fait magiques. Voici les explications de Cesare Marchetti, présentées par Charles Grannest<sup>1</sup> :

"Ces cycles sont liés aux vagues d'innovation, qui est un facteur essentiel dans la dynamique des pays développés. Généralement, les périodes d'innovation précèdent les périodes d'expansion économique. Les produits et les activités issus de ces innovations se diffusent par vagues pour atteindre à terme un seuil de saturation. La saturation des marchés provoque les faillites et le chômage, notamment parce que les efforts de productivité des entreprises dans un contexte de stagnation des marchés conduisent nécessairement au chômage."

Le problème est de savoir pourquoi un tel résultat s'obtiendrait dans toutes les branches à la fois, alors que l'innovation n'est pas la même en agriculture et dans les services, dans les transports et dans l'informatique... Laissons le dernier mot à Jean-Jacques Salomon :

"Les grands mouvements de l'économie, en particulier les cycles, demeurent inévitablement affaire d'interprétation entre spécialistes, et il n'est pas surprenant que, sous couvert ou non d'équations, le consensus éventuel sur les méthodes se divise sur la nature de l'objet, à plus forte raison sur son orientation. C'est ce qui explique qu'à côté et en fonction des travaux mathématiques où l'économie se donne pour science, il y a place pour des écoles très diverses qui font retour à la définition de la discipline en tant qu'*économie politique* : leurs approches ne réduisent pas les relations sociales à une vision essentiellement mathématique, mais chacune part de prémisses qui ne relèvent pas moins de l'éthique de la conviction que les postulats du modèle de concurrence parfaite."<sup>2</sup>

Les crises ne sont donc pas fatales, liées à d'inexorables cycles. Mon opinion est que le facteur prédominant, dans ce que nous appelons la crise, est une question de mentalité ; tous les hommes, sur une bonne partie de la Planète, ressentent les difficultés ; ce faisant, par leurs comportements frileux, peureux, ils les aggravent. La relance est nécessaire ! Le progrès des techniques de production doit continuer. Que la solution doive venir de l'État ou des entreprises, en tout cas, les économistes sont d'accord pour souligner la nécessité de restaurer la confiance. **Il faut donc augmenter la productivité.**

## V. COMMENT PEUT-ON ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ ?

### ***Une mentalité de progrès***

Pour que la production augmente, il faut avant tout des hommes qui y croient et y soient décidés.

"La productivité est avant tout une mentalité. C'est la mentalité du progrès, de l'amélioration constante de ce qui est. C'est la certitude de pouvoir faire aujourd'hui mieux qu'hier et moins bien que demain. C'est la volonté de ne pas se contenter de la situation actuelle, si bonne qu'elle puisse paraître et si bonne qu'elle soit en réalité. C'est la perpétuelle adaptation aux conditions nouvelles de la vie économique et sociale ; c'est le continuel effort pour appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes ; c'est la foi dans le progrès humain."<sup>3</sup>

Jean Fourastié ajoute quelques "évidences" qu'il est préférable d'énoncer, car elles sont faciles à oublier :

"Le progrès n'est jamais gratuit ; il oblige le plus souvent à renoncer à des habitudes, à des manières de vivre et de penser qui étaient agréables. Mais si l'homme est libre de préférer l'immobilité au progrès, au moins doit-il savoir qu'il est en général impossible d'obtenir à la fois les avantages de l'immobilité et ceux du progrès."<sup>4</sup>

1. *Futuribles*, avril 1994.

2. Jean-Jacques Salomon, "Europe-États-Unis : progrès technique et myopie des économistes", *Futuribles*, juil.-août 1996.

3. *Rapport général* du groupe de travail de la productivité au Commissariat général au Plan.

4. *La productivité*, *op. cit.*

Cette mentalité dépend de bien des facteurs, mais d'abord d'une capacité de réflexion due à un minimum de formation professionnelle, ainsi, dans certains pays d'Asie :

"La culture du riz demande une formation professionnelle d'autant plus complète qu'elle s'exerce sur des terrains peu adaptés à la culture (édification de terrasses)... Cependant même les habitants de ces pays ont un certain mal à assimiler les techniques du monde moderne... Leur culture technique reste irrationnelle ; elle n'est pas intégrée à leur conception du monde... Car la machine, par exemple, leur paraît être un attribut, un signe, une conséquence, de notre puissance, alors qu'en réalité elle en est l'une des sources."<sup>1</sup>

Ce que Jean Fourastié et Claude Vimont disaient en 1968 à propos de l'Asie est vrai aujourd'hui d'une grande partie de l'Afrique et de l'Amérique latine. Il y a une formation, une culture nécessaires au progrès. Les pays peu avancés bénéficient aujourd'hui de certains progrès médicaux, grâce auxquels la mortalité infantile a beaucoup décru et la santé s'est améliorée ; ils deviennent donc plus nombreux. Il est urgent que leur production suive.

La réflexion comporte un aspect de prévision, des investissements et surtout la considération des facteurs humains et organisationnels.

### **La prévision**

Pas de progrès sans prévision et plan d'action. La fonction mercatique de l'entreprise consiste à prévoir les produits qui pourront avoir du succès, mais il faut, en ce domaine, laisser libre cours à l'imagination créatrice. Puis, il faut faire le "dessin" du produit, s'il s'agit d'un produit industriel, ce qui implique un aspect esthétique, une facilité de production et la commodité pour les futurs utilisateurs ; on prévoit ensuite les moyens de production. S'il s'agit d'un service ou d'un produit plus ou moins immatériel (logiciel, information...), la réflexion est du même ordre. De plus en plus, le rôle du chef d'entreprise est de faire travailler simultanément les diverses équipes de son entreprise à un projet commun.

### **Les investissements**

La prévision est suivie d'une décision : on décide de produire ou non. Si la production est décidée, ou s'il est décidé de l'améliorer, il faut investir. C'est le moment du risque, de la "décision-option", car on ne peut jamais être sûr d'une réussite. Le chef d'entreprise dynamique est celui qui sait prendre de tels risques... bien calculés. La production ne reste compétitive que si l'entreprise se tient au courant des derniers perfectionnements techniques qui lui permettront de diminuer ses coûts.

### **Les facteurs humains**

Aujourd'hui, on a officiellement conscience que la "gestion des ressources humaines" est une fonction fondamentale de l'entreprise. On sait mieux en parler qu'il y a une trentaine d'années. Mais l'expérience montre que beaucoup de bons projets échouent parce que des personnes n'arrivent pas à s'entendre, se jalouent, ou simplement ne sont pas au poste de travail qui leur convient. La base de la vie en entreprise est le respect, la considération de tout homme pour tout autre homme, quelle que soit la place de chacun dans la hiérarchie. Le "patron" doit respecter son employé, lui manifester qu'il le considère comme son égal... et la réciprocité doit être vraie ! En outre, les hommes doivent avoir la formation scientifique et technique nécessaire au poste qu'ils occupent et tout le sérieux requis pour leur tâche.

L'aspect humain est le plus difficile, et n'est jamais parfaitement acquis. Jean-François Roux<sup>2</sup> résume la conception de la Twingo :

"R.H. Lévy, alors PDG de Renault, savait que le projet Twingo était stratégiquement intéressant pour la Régie ; mais ce projet était-il réalisable dans les conditions de compétitivité qui lui semblaient nécessaires ? R. H. Lévy n'a donc pas «décidé» ce projet de manière classique, après une étude d'optimisation reposant sur des hypothèses *non vérifiées*. Il a lancé un processus qui a permis deux choses. D'une part, ce processus a créé une coopération active entre les compétences, conditions nécessaires à la réalisation du projet (mise

1. Jean Fourastié, Claude Vimont, *Histoire de demain*, P.U.F. col; "Que sais-je ?".

2. "Management et mutations", *Futuribles*, mai 1994.

en coopération) ; d'autre part, il a conduit l'équipe porteuse de ces compétences à vérifier, pas à pas, que le projet était, *effectivement*, réalisable dans les conditions de compétitivité (coûts, délais, qualité) définies au départ (mis en tension). *De l'optimisation ex ante, on passe à un processus d'apprentissage stratégique.*

"(...) Ses décisions successives n'ont pas consisté à engager «définitivement» le projet, mais à ne pas l'arrêter afin de maintenir la tension «coût-délais-qualité» sur le projet et ses acteurs."

On voit le souci du chef d'entreprise de laisser l'équipe en charge du projet assez libre pour favoriser les initiatives et ne pas "éteindre" le dynamisme ; il a pris la décision le plus tard possible, alors que l'information était assez complète et que des hommes étaient vraiment *porteurs* du projet.

### **L'organisation du travail**

Souvent, le progrès est davantage une question d'organisation que d'investissement à coût élevé. L'organisation scientifique du travail s'est fort améliorée depuis une vingtaine d'années. Elle consiste non seulement à mettre sur pied une organisation "sur le papier", mais à convaincre les hommes qu'elle vaut la peine de changer leurs habitudes ; la routine est une tendance naturelle chez l'homme et il n'est pas simple de l'en dégager. Parfois, il ne faut pas hésiter à remettre en cause complètement les procédures. Mais des replâtrages partiels sont parfois efficaces<sup>1</sup>. Il faut, en tout cas, chercher les solutions innovantes qui tiennent compte des possibilités nouvelles offertes par la technique et respectent le cheminement des hommes.

Hugues de Jouvenel résume admirablement la pensée de J.F. Roux qui montre que le management de l'entreprise consiste essentiellement aujourd'hui à gérer les compétences :

"La concurrence se déroulant autant sur la qualité que sur les prix, l'objectif de l'entreprise doit être de créer de nouvelles valeurs au moindre coût, bref, par une heureuse synergie de ses compétences, d'être à même d'inventer de nouveaux produits reconnus par le marché.

"Toute la question cependant est de savoir comment y parvenir. Pour J.F. Roux, il y a deux conditions essentielles: d'une part avoir une vision à long terme de l'objectif à atteindre - une représentation ambitieuse de l'avenir, un projet -, d'autre part savoir mobiliser les compétences de l'entreprise à tous les niveaux, de sorte que, tendues vers un même objectif, mais disposant de larges marges de manœuvre, les équipes puissent trouver la meilleure voie chemin faisant"<sup>2</sup>.

\*

\*      \*

"La productivité est une clé de la connaissance économique et sociale de notre temps. Elle permet à la fois de comprendre et d'agir. Elle touche à tous les problèmes importants de notre époque : puissance industrielle et politique des nations, équilibre économique et social du monde, niveau de vie des peuples et pouvoir d'achat des salariés, durée du travail, durée moyenne de la vie humaine, répartition professionnelle de la population active, enseignement, crises économiques, chômage, commerce extérieur, fiscalité, arts ménagers, urbanisme, organisation du travail, relations professionnelles... On peut dire, paraphrasant une formule célèbre que "rien de ce qui est humain ne lui reste *"étranger"*."<sup>3</sup>

Ajoutons qu'il dépend de l'homme "qu'elle soit tombe ou trésor"<sup>4</sup>. Elle sera "tombe" si elle est orientée uniquement vers l'augmentation des richesses de ceux qui en ont déjà beaucoup ; elle sera trésor si elle permet d'orienter l'évolution du monde entier dans un sens conforme au bien-être, à la justice et à l'équilibre intellectuel et affectif des hommes.

1. Cf. André-Yves Portnoff, "Innover ou stimuler ?" *Futuribles*, mai 1994.

2. *Futuribles*, Mai 1994.

3. *La productivité, op. cit.*

4. Paul Valéry, Frontispice du Trocadéro "Il dépend de celui qui passe que je sois tombe ou trésor (...) Ami, n'entre pas sans désir".

## II. L'ENTREPRISE. LE PROFIT

---

Pour consommer, il faut produire. Pour produire, il faut travailler. L'entreprise est la cellule de base où s'accomplit le travail de production ; des hommes y coordonnent leurs efforts pour accroître la richesse nationale. C'est un agent économique essentiel. Cependant, le droit français l'ignore ! Les "entreprises" individuelles appartiennent à une seule personne qui en est responsable sur ses biens. Les grandes "entreprises" sont des sociétés par actions. Il existe également les entreprises publiques dont la majorité du capital est détenu par l'État (EDF, GDF, Charbonnages de France, C.E.A., SNCF, RATP, France Telecom, Banque de France...).

L'entreprise traditionnelle était agricole et profitait surtout à ses membres, en général une famille. L'entreprise d'aujourd'hui, à cause de la division du travail, produit de plus en plus de choses que ses membres ne consomment pas et ceux-ci consomment de plus en plus de choses qu'ils n'ont pas produites.

## I. LES THÉORIES DE L'ENTREPRISE

### ***Définition et rôle de l'entreprise***

L'entreprise s'intéresse aux besoins qui se traduisent par une demande solvable<sup>1</sup>. Elle aboutit à la création de biens et de services, à condition de dégager un profit. Pour François Perroux<sup>2</sup>:

"L'entreprise combine les facteurs de production en vue d'obtenir un produit qu'elle écoule sur le marché. Elle ne tend pas immédiatement et principalement à satisfaire les besoins de ses membres (...). Pourvu qu'elle puisse vendre son produit au coût ou au-dessus du coût, l'entreprise est satisfaite. Elle répond à l'appel des besoins solvables sur le marché ; elle se conforme à la hiérarchie de leur solvabilité et non à celle de leur urgence appréciée en termes de laboratoire ou par référence à la morale de groupe".

Cette définition, dans sa sécheresse, se limite à l'aspect de l'entreprise comme agent économique, indépendamment des hommes qui y travaillent - on peut même dire qu'ils y vivent, puisqu'ils y passent une partie importante de leur temps. Il est vrai que l'entreprise a un devoir de rentabilité ; les sanctions du marché sont graves ; si l'entreprise n'est pas capable d'écouler sa production à un prix supérieur au coût de revient, elle est obligée de déposer son bilan.

Mais le fonctionnement de l'entreprise ne se réduit pas à des problèmes de coût. L'entreprise est trop souvent jugée uniquement en fonction de son bilan. Pour qu'une entreprise soit en situation saine<sup>3</sup>, il lui faut des hommes capables de prendre des décisions et d'assurer des relations humaines et une organisation tant au service de ces hommes que de la production elle-même. Le CDJ suggère d'élargir la notion de bilan à un "bilan sociétal" :

"Il s'agit d'intégrer dans le bilan de l'entreprise le coût des dysfonctionnements et des dégâts qu'elles font subir à la société : chômage, déqualification des salariés, faute de formation, stress et autres maladies «managériales», pollution, coût de la reconstitution des ressources naturelles utilisées, etc."<sup>4</sup>

---

1. J. Brémont et Marie-Martine Salart, *Initiation à l'économie*, Hatier, 1986.

2. *Le capitalisme*, 1947.

3. Jean-Marie Albertini donne pour titre à l'un de ses schémas : "Des entreprises en quête d'un chef", *L'économie en 200 schémas*, Éditions de l'atelier, 1994.

4. Cf. Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, *L'entreprise au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1996.

Le rôle de "l'entreprise citoyenne" dans son environnement, ses responsabilités vis à vis de la ville ou de la région dans laquelle elle se trouve, autant que vis à vis de ses employés, font de plus en plus l'objet des réflexions des chefs d'entreprise comme des chercheurs.

Plus généralement, on peut se rallier à la définition de l'INSEE qui a le mérite de permettre les calculs statistiques.

**"L'entreprise est constituée de l'ensemble des agents économiques (...) dont la fonction économique principale est de produire des biens et des services s'échangeant habituellement sur un marché, c'est-à-dire destinés à la vente".**

Le fait de souligner qu'il s'agit d'une fonction *principale* et non unique ouvre l'entreprise à toute forme de mécénat, et à une vision sociale par rapport à ses membres. La définition de Jean Fourastié met l'accent sur les hommes et sur le bien commun :

**"L'entreprise est une association d'hommes et une coordination d'efforts pour contribuer à la production nationale".**

L'entreprise est donc une *association* dans laquelle des hommes coordonnent leurs efforts ; l'idée d'association s'oppose à une hiérarchie trop rigide. Le but de l'entreprise est de produire, oui, mais la production n'est pas une fin en soi. La production accroît la richesse nationale et contribue au bien-être de l'ensemble des citoyens. La vie des hommes présents dans l'entreprise et le bien commun ont aussi leur importance.

### **Les facteurs de production**

Les facteurs de production sont des éléments qui permettent de produire.

"Pour les économistes classiques, les principaux facteurs de production sont : la terre, le travail et le capital. Pour les marxistes, le seul véritable facteur de production est le travail, le capital n'étant que du "travail antérieur cristallisé". Les auteurs contemporains non marxistes retiennent généralement deux facteurs de production, constitués par *le travail et le capital* (auxquels on ajoute souvent le progrès technique)."<sup>1</sup>

La théorie se comprend à partir d'une hypothèse simplificatrice : l'entreprise ne produit qu'un seul bien. En "courte période", les facteurs de productions ne varient pas en même temps. En "longue période", ils peuvent tous varier. En général, on représente la relation entre la quantité produite et les quantités des facteurs nécessaires à l'obtention de ce bien par une "fonction de production" :

$$Q = f(a, b, c, \dots)$$

a, b, c... étant les facteurs : ceux-ci sont souvent réduits à trois, le capital K, le travail L et le temps t (qui permet d'introduire l'accroissement de la productivité) :

$$Q = f(K, L, t)$$

La fonction la plus classique est celle de Cobb-Douglas :

$$Q = K^\alpha L^{1-\beta} e^{\gamma t}$$

En courte période, le capital ne varie pas, et seul le travail intervient. La *productivité du travail* se mesure par :

$$\frac{Q}{L}$$

Pour nuancer cette théorie, il faut noter que si le capital joue un rôle, c'est à condition d'être inséré dans un processus technique. On peut disposer de magnifiques machines et ne pas les utiliser (ou, comme c'est le cas pour la plupart des ordinateurs, les utiliser à 10 à 15% de leur potentiel). Il faut que les travailleurs, ingénieurs, cadres, ouvriers, employés sachent utiliser et entretenir ces machines. Pour être efficace, le travail doit être *organisé* ! De même, il faut distinguer dans ce qu'on appelle le travail les niveaux de qualification et de spécialisation des travailleurs.

1. J. Brémont, M-M. Salat, *Initiation à l'économie, op. cit.*

### **La loi des rendements décroissants**

Un produit est réalisé à l'aide d'une machine ; au début, un seul ouvrier travaille avec cette machine, apporte la matière première, actionne la machine, retire le produit fini. Lui adjoindre un deuxième et même un troisième ouvrier a pour conséquence d'augmenter la production. Mais si l'on continue à ajouter des travailleurs sur cette machine, viendra un moment où elle sera utilisée à plein et où la production n'augmentera plus ; pire même, les ouvriers se gêneront et le rendement diminuera.

La loi des rendements décroissants généralise cette idée à tout facteur de production : en ajouter un peu augmente la production, mais il y a ensuite rendements décroissants. Cette loi est à prendre avec prudence : elle est vraie, mais assez évidente pour les entreprises ; celles-ci cherchent plutôt à changer la machine (ou à la doubler) qu'à augmenter le nombre d'ouvriers : on arrive vite à être en "longue période" où tous les facteurs changent, et où la loi ne s'applique plus.

### **Les économies d'échelle**

Il s'agit de cas - assez fréquents - où les coûts moyens diminuent lorsque la production augmente. Il y a des économies d'échelles lorsque, même s'il faut autant de "temps machine" pour produire une unité (et donc davantage de machines pour une production plus importante), les coûts fixes sont répartis sur un plus grand nombre d'unités. Il y a aussi économie d'échelles lorsqu'il y a spécialisation du travail.

Dans les faits, ces "économies d'échelles" sont dues à l'augmentation de la productivité. On trouve des machines et une organisation plus performantes qui permettent de produire davantage à moindre coût.

## **II. DE L'ENTREPRISE D'HIER À CELLE DE L'AN 2010**

L'entreprise actuelle évolue vite, mais elle est formée d'hommes et elle hérite de structures anciennes ; il en résulte qu'aujourd'hui nous voyons déjà des éléments qui seront ceux de l'entreprise de 2010, mais que des comportements traditionnels continuent à apparaître. Voici un excellent résumé de Jean-Marie Albertini, que nous développerons :

"La propriété permet de désigner qui sera le chef de l'entreprise ; cela ne préjuge en rien sur la façon dont il exercera son autorité. Dans les premiers temps du capitalisme, tout le pouvoir était concentré entre ses mains. On parle à ce propos de patronat de droit divin. Aujourd'hui encore, dans les petites entreprises, le patron a, par force, la charge de toutes les décisions. Toutefois, dès le XIX<sup>e</sup> siècle dans les grandes entreprises, autour, du patron apparaissent des conseillers et des cadres qui bénéficient d'une certaine délégation d'autorité. Avec l'apparition des compagnies de chemin de fer qui imposent pour fonctionner une grande discipline, le modèle militaire va être transposé dans l'organisation de l'entreprise. L'organisation du pouvoir devient pyramidale. Le Français Henri Fayol va tenter d'éviter que l'entreprise devienne bureaucratique en énonçant que quiconque exerce une autorité doit en avoir la responsabilité et cela jusqu'en bas de la ligne hiérarchique."<sup>1</sup>

Passons en revue quelques éléments de la comparaison entre l'entreprise traditionnelle et celle de demain<sup>2</sup>.

### **La nature de l'entreprise**

Le chef d'entreprise était le *propriétaire* ; il avait le *privilege* de la propriété, acquis en général par héritage, donc indépendamment de ses capacités. A l'origine de ce privilège était le droit du premier occupant (droit qui existe encore dans certains pays en développement : la terre appartient à celui qui la défriche). L'entreprise était essentiellement agricole : les premiers occupants s'installaient sur les terres les plus riches ; lorsqu'il y avait accroissement

1. Jean-Marie Albertini, *L'économie en 200 schémas*, Éditions de l'atelier, éditions ouvrières, Paris, 1994.

2. Cf. Jean et Jacqueline Fourastié, *La réalité économique*, Hachette, 1986, col. "Pluriel".

démographique, d'autres terres, moins bonnes, étaient occupées : nous verrons que là est l'origine de la *rente*. Lorsque toutes les terres étaient occupées et que la population continuait à croître, un prolétariat naissait. Cela se terminait en général par une famine qui diminuait la population et ramenait à la situation antérieure.

Dans l'entreprise de 2010, et déjà dans celle d'aujourd'hui, l'entreprise existe non par droit de propriété, mais parce qu'elle assume une fonction de production. Le chef d'entreprise n'est que rarement le propriétaire, dès que l'entreprise est assez grande ; il est choisi pour sa compétence. La plupart des entreprises sont des sociétés par actions ; c'est un conseil d'administration qui désigne le chef d'entreprise ; celui-ci a à rendre compte de sa gestion devant le même conseil. Lorsque l'entreprise est nationalisée, l'État se substitue en partie au conseil d'administration. Ajoutons que la valeur ajoutée par l'entreprise sera de plus en plus immatérielle : ce seront alors les employés qui, d'une certaine manière, posséderont l'entreprise, parce qu'ils détiendront une part importante du savoir et donc de la valeur de l'entreprise.<sup>1</sup>

On voit la différence entre le chef d'entreprise que J. M. Albertini qualifie de "droit divin" et celui qui est lui-même un salarié : le premier avait peu de responsabilité, car le travail était routinier ; le second en a beaucoup ; de ses décisions dépend l'avenir de l'entreprise. Le propriétaire traditionnel était naturellement rémunéré par les "fruits" de l'entreprise dont nul ne lui contestait la possession. Le chef d'entreprise de demain est un salarié : sa rémunération est fixée par une décision politicosociale, collective ; elle ne dépend pas, en général, de la rentabilité de l'entreprise.

### **Bases de la fécondité de l'entreprise**

L'entreprise traditionnelle donne des *fruits*.

"Le mot «fruit», très beau mot de la langue française, évoque bien la réalité : la propriété donne des fruits naturels ; il faut du travail pour les obtenir, mais ce travail paraît peu de chose à côté de la *fécondité naturelle de la terre*".<sup>2</sup>

On admire le grain de blé qui, planté, donne un épi. La production apparaissait comme l'œuvre de la nature et non le résultat d'un travail. Aujourd'hui, paradoxalement, les "fruits" de la terre sont plus nombreux et demandent moins de travail humain, mais c'est de ce travail que les producteurs sont conscients, plus que l'œuvre de la nature. L'une des raisons de ce changement est que le modèle de l'entreprise n'est plus agricole, mais industriel (et, de plus en plus, tertiaire). Les matières premières apparaissent secondes devant le travail de transformation. La base de la fécondité de l'entreprise est donc le travail et la technique du travail, l'organisation, la recherche scientifique.

Le travail d'autrefois était répétitif, rituel même ; l'apprentissage se faisait "sur le tas" : on apprenait des "tours de main", ce qui est relativement facile. Il y avait un aspect positif pour le travailleur, car tout fils de sabotier pouvait devenir sabotier, tout fils d'agriculteur pouvait devenir agriculteur. Les membres de l'entreprise étaient, en général, les membres de la famille ; le propriétaire leur *attribuait* des droits à consommer.

Aujourd'hui, on est en droit d'attendre autre chose des travailleurs : d'abord, une culture générale ; demain, la plupart des travailleurs seront titulaires du baccalauréat. Ils doivent aussi être capables d'assimiler des techniques relativement compliquées ; de s'adapter à une évolution rapide ; de travailler en équipe... La plupart des postes de travail demandent une formation spécialisée et sont difficilement interchangeables. Les membres de l'entreprise sont choisis en raison de leur compétence. Ils ont une rémunération fixée par la collectivité.

1. Cf. Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, *L'entreprise au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris. Flammarion, 1996.

2. Jean et Jacqueline Fourastié, *op. cit.*

Il reste cependant dans l'entreprise d'aujourd'hui des traces de celle d'hier. La manière d'exercer l'autorité a quelquefois des relents de celle du chef "de droit divin". La manière de travailler des employés souffre du même défaut : routine, refus d'évoluer, cantonnement dans une définition restrictive du poste de travail<sup>1</sup>, manque de responsabilité, absentéisme<sup>2</sup>... L'entreprise de demain, comme le dit J.M. Albertini, aura besoin qu'à *tous les échelons* les responsabilités soient prises. Elle devra être capable de réagir rapidement. Le temps qui s'écoule entre la détection d'un besoin et la mise sur le marché du produit qui répond à ce besoin doit être le plus faible possible; sinon, une autre entreprise plus réactive s'emparera du marché. Cela demande une mobilisation des membres de l'entreprise, à tous les échelons.

### **Les techniques de production et de vente**

Les techniques traditionnelles sont stagnantes ou en lente évolution. Le but est de *conserver* le patrimoine. On accomplit des gestes rituels grâce auxquels la nature fait son œuvre. Les techniques de demain sont évolutives : elles doivent être efficaces et en progrès constant. L'entreprise doit appliquer le plus rapidement possible les résultats de la science et même faire progresser celle-ci (c'est ce qu'on appelle la "recherche-développement", R&D). **L'entreprise de demain ne survivra que grâce à l'innovation constante.** Cette innovation est possible ; elle est déjà active, puisque d'après une enquête du ministère de l'industrie en 1994, six entreprises sur dix ont innové de 1986 à 1991, surtout des grandes entreprises. 53 % des entreprises ont mis sur le marché un produit nouveau et 45 % ont mis en œuvre des procédés technologiques nouveaux.

Dans l'entreprise traditionnelle, le problème de la *vente* ne se pose guère. L'entreprise agricole fonctionne en grande partie en autoconsommation. Les sabotiers ou les charpentiers qui se succèdent de père en fils dans un village, ont un monopole de fait à l'intérieur de ce village (une clientèle "captive"). Sauf incapacité ou paresse notoire (et rare), ils écoulent leur production comme l'avait fait leur père. En revanche, ils sont atteints par une mauvaise récolte autant que les cultivateurs.

Dans l'entreprise de demain, la fonction "mercatique" est essentielle. Il n'y a plus de clientèle captive ; les produits doivent évoluer ; de nouveaux services doivent être inventés. La loi du marché et de la concurrence est impitoyable : il faut parvenir à produire ce que les clients achèteront et à un prix assez bas pour être attractif par rapport à la production des autres entreprises. Un lien étroit entre la R&D et la fonction commerciale doit permettre de déterminer de nouveaux produits ou d'améliorer ceux qui existent. La recherche de la qualité doit être permanente. La prospection du marché potentiel est essentielle. Prenons l'exemple du téléphone, depuis 1945 où quelques abonnés devaient recourir à une opératrice pour converser entre eux, jusqu'à aujourd'hui où chacun peut avoir dans sa poche un téléphone mobile, efficace sur une grande partie du territoire français et même ailleurs : il y a eu évolution de la technique, mais, dans le même temps, sensibilisation du public, naissance et développement d'un "besoin de téléphoner" dont ma grand-mère, née vers 1890, ne pouvait avoir idée. Dans le même temps, des entreprises diverses se disputent le nouveau marché des téléphones mobiles : ceux qui réussissent ont su allier une technique efficace à une commercialisation réussie.

### **L'attitude à l'égard du long terme**

**L'entreprise traditionnelle** était conservatrice. Directement issue de l'instinct, de la spontanéité du code génétique et donc du rite, elle tendait à perpétuer et à sacraliser ouvertement le droit du premier occupant sur des aliments rares ; il s'agissait de faire durer l'humanité dans la seule partie de ses membres qui pouvait durer, c'est-à-dire une portion

1. Souvent définie par des conventions collectives très générales et peu explicites

2. Plus de 10 ans de chômage très dur n'ont pas suffi à faire évoluer les mentalités de tous.

privilegiée. Le mécanisme était héréditaire ; grâce à lui, l'humanité s'est maintenue. Le but de l'entreprise était la survie de ses membres. Ce n'est que depuis environ 1750 que des personnes ont pu subsister sans être rattachées à un patrimoine ; ce sont les "prolétaires".

Cette vision de l'entreprise existe toujours ; elle engendre une politique conservatrice et apeurée (réduire les coûts, subsister à tout prix, piloter à court terme) que dénonce le Rapport Boissonnat<sup>1</sup> dans un scénario tourné vers le passé qui, s'il se réalisait, engendrerait des catastrophes :

"La recherche perpétuelle de la réduction des coûts se traduit par une mise en concurrence des fournisseurs, dans des conditions telles que la compétitivité des entreprises subordonnées ne peut être fondée que sur des réductions d'effectifs. Le système repose sur une organisation en cascade. Les entreprises sous-traitantes de premier rang, selon le principe de «production allégée», font appel à d'autres entreprises fournisseuses de consommations intermédiaires de second rang, pour lesquelles travaillent des fournisseurs de troisième rang. De telles pratiques de flexibilité placent les entreprises dans une stratégie qui les conduit à ne pas engager des investissements à long terme (innovation, formation, anticipation de nouveaux créneaux de production liés aux transformations des modes de vie...). L'effort de R&D ainsi que le développement technologique ne sont pas assez importants pour faire face à la concurrence des entreprises d'autres pays. Ce pilotage à vue, sous le seul prétexte de diminuer les coûts, affaiblit le système productif."

Ce que décrit le *Rapport* en tenant compte de la sous-traitance est vrai, souvent, d'entreprises plus indépendantes et même de grosses entreprises qui ont encore le comportement d'hier. La crainte de déposer le bilan conduit à un pilotage à vue. Au contraire, **l'entreprise de demain** est en perpétuelle évolution ; elle consacre une part importante de son énergie à la recherche de nouveaux produits, de nouvelles techniques. **L'entreprise de demain ne peut se permettre d'être conservatrice, elle doit sans cesse innover.** Elle doit s'adapter rapidement aux nouvelles méthodes existantes (actuellement, à la révolution dans les méthodes de communication) et se placer toujours à la "pointe" des possibilités techniques. Elle est obligée de prévoir le long terme et d'avoir des réactions rapides, car l'information circule vite sur l'ensemble de la planète.

Dans la mesure où le progrès technique permet de produire autant et même plus qu'hier avec des effectifs moindres, si l'entreprise est véritablement dynamique, elle est capable de diversifier sa production ou de s'agrandir sans licencier une partie de son personnel. Il reste qu'il est de la nature des choses que l'ensemble des entreprises agricoles et industrielles voient leurs effectifs diminuer. Les membres d'une entreprise n'y sont plus pour la vie<sup>2</sup> : ils iront d'une entreprise à l'autre et d'un métier à l'autre. Certaines fermetures d'entreprises sont inévitables ; toutes les entreprises ne sont plus faites pour durer des siècles. Cela requiert un nouveau dynamisme de la part des créateurs d'entreprise potentiels qui découvriront les nouveaux créneaux, les nouveaux services qui correspondront à la consommation à venir.

L'efficacité plus grande fait monter le niveau de vie de tous, mais le monde de l'entreprise devient de plus en plus dur. **Même si le chômage diminue, tout travailleur devra changer plusieurs fois de métier. La crise ne diminuera d'intensité que si les entreprises et les hommes acceptent d'être en perpétuelle évolution.**

### **Les réseaux d'entreprises. La mondialisation**

L'entreprise d'hier travaillait presque en circuit fermé, avec ses clients locaux. Celle de demain doit tirer parti de son environnement et être membre de réseaux nationaux et internationaux. Elle doit travailler en partenariat avec d'autres. Si elle est grande, elle a de nombreux sous-traitants et doit avoir une stratégie globale qui lui permette d'être la meilleure sur le plan mondial ; si elle est petite, elle dépend en général de quelques grandes dont elle est sous-traitante ; elle se trouve intégrée dans une chaîne d'entreprises plus ou moins concurrentes et complémentaires dont elle ne peut faire abstraction dans le pays ou dans le Monde.

1. Le travail dans vingt ans, *op. cit.*

2. Même au Japon, où jusqu'à ces dernières années, il était habituel de passer toute sa vie dans la même entreprise.

"Une organisation en réseau permet de stimuler les compétences internes à chaque entreprise et de développer le sentiment d'appartenance ; elle articule en général mieux ses compétences avec l'ouverture sur l'environnement local et favorise ainsi l'ancrage territorial de l'entreprise;"<sup>1</sup>

Les réseaux ne sont pas seulement locaux ou nationaux, mais mondiaux. La mondialisation est en route, mais elle n'a, pour le moment, d'autre but que de faire face à la concurrence ; elle aura à tenir compte des contraintes écologiques et à promouvoir un développement de toutes les parties du Monde, d'abord pour des raisons humanitaires, mais aussi sous peine d'aggraver les différences Nord-Sud jusqu'à un point où l'équilibre ne pourra se maintenir.

Les nouvelles technologies de l'information permettent le travail en réseaux. Le système de production se mondialise. Le nombre de grandes entreprises multinationales augmente ; les P.M.E. avec lesquelles elles travaillent se mondialisent en conséquence ; certaines fonctions de l'entreprise sont mondiales et d'autres locales. L'interdépendance des économies s'intensifie ; par exemple, les États-Unis ont triplé la part de leurs échanges extérieurs.

**Une entreprise ne peut survivre et être créatrice d'emplois que si elle a une vision à long terme et une vision mondiale et si elle accepte de constituer un réseau avec d'autres.**

### III. LES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

C'est en 1916 que Henri Fayol a, le premier, dégagé une typologie des fonctions de l'entreprise :

- *la fonction technique* : production, transformation,
- *la fonction commerciale* : achat des matières premières, vente des produits finis,
- *la fonction financière* destinée à procurer à l'entreprise des ressources financières nécessaires pour les investissements et les affaires courantes,
- *la fonction comptable* : enregistrement des recettes et des dépenses en vue des contrôles et de l'amélioration de l'action de l'entreprise,
- *la fonction administrative* : embauche du personnel et avancement, organisation, relations avec l'État.

La fonction principale est celle que Fayol appelait "fonction technique", la *fonction de production*. C'est à cause d'elle que les hommes s'associent et coordonnent leurs efforts. L'efficacité commande une spécialisation sinon de l'entreprise tout entière, du moins de ses établissements. Nous avons parlé de la *fonction commerciale* ; elle a évolué depuis Fayol ; elle ne se limite plus à l'achat et à la vente, mais elle doit servir à *prévoir* les productions qui correspondent aux besoins du marché - besoins qu'elle devra parfois créer. La *fonction comptable* évolue de plus en plus vers l'analyse fine des coûts de chaque produit et le contrôle de gestion. Il ne s'agit plus seulement de noter les recettes et les dépenses, mais de prévoir une bonne gestion. La *fonction financière* tend, elle aussi, à prendre de l'importance ; l'entreprise assure souvent sa sécurité à travers des placements ; elle a à effectuer de nombreuses opérations financières à court et à long terme.

Il faut parler aujourd'hui différemment de la *fonction administrative*. Son aspect le plus important, sur lequel nous reviendrons, est la *fonction de décision* qui comporte un volet essentiel, la *fonction d'organisation*. Mais il faut y ajouter les aspects qui portent aujourd'hui les noms de *communication* et de *gestion des ressources humaines* et la manière d'exercer *l'autorité* (sur laquelle nous reviendrons). Il y a maintenant dans les grosses entreprises un service "communication" ; mais on peut dire aujourd'hui qu'on n'a jamais autant parlé de communication et jamais aussi mal communiqué... ; les techniques s'améliorent de jour en jour,

1. Le travail dans vingt ans, *op. cit.*

photocopies, télécopies, téléphone, "autoroutes de l'information", mais trop d'informations tue l'information et rien ne remplace la réflexion du "chef" sur ce que ses subordonnés doivent savoir ; la synthèse, la recherche de l'essentiel sont des exercices difficiles.

Quant à la *gestion des ressources humaines*, c'est maintenant un grand mot et l'on remplace les modestes "services du personnel" par des directions ; mais le problème est de connaître la personne, ses capacités et le poste où elle peut être placée ; la diversification des spécialisations et des postes de travail ne facilite pas ces connaissances. Les facteurs psychologiques, les dons de telle ou telle personne devraient faire évoluer l'organigramme de l'entreprise, alors que celle-ci reste - à l'opposé de tout ce que nous venons de dire ! - conservatrice. Les relations humaines sont essentielles. Nous y reviendrons à propos de la vie dans l'entreprise.

La *fonction recherche-développement* est nouvelle par rapport à l'entreprise traditionnelle, et même par rapport à celle de Fayol, mais elle est essentielle à l'entreprise de demain : appliquer les résultats de la science, en découvrir de nouveaux pour être capable de réaliser des produits nouveaux ou plus performants.

"En France, pendant la décennie 1980, la recherche et développement (R&D) s'est accrue plus rapidement que l'économie : entre 1981 et 1991, la part des dépenses de recherche dans le PIB est passée de 1,93% à 2,41%. Les administrations financent la moitié de la recherche mais le poids relatif de ce financement recule lentement sur longue période. La part de la R&D effectuée dans les entreprises a crû régulièrement au cours de la décennie 80, passant de moins de 57% de l'ensemble à près de 62%".<sup>1</sup>

Si cette tendance se continue, ce qui est probable, la recherche sera davantage effectuée dans les entreprises que dans les Universités et Centres de Recherche.

## IV. LA DÉCISION DANS L'ENTREPRISE

Le propriétaire de l'entreprise traditionnelle n'avait guère de décision à prendre, sinon routinière : aller dans un champ plutôt qu'un autre selon le temps, désigner tel ou tel pour accomplir un travail... Par contre, dans l'entreprise de demain, la fonction de décision sera essentielle.

### **Décision option et décision solution**

Le chef d'entreprise, ou le responsable, a quantités de décisions à prendre. De celles-ci dépend la vie de l'entreprise. Toute décision engage la personnalité : de l'ouvrier au chef d'entreprise, on rencontre sans cesse des événements qui obligent à sortir de la routine ; il faut prendre des décisions *conscientes* (notre vie est faite de quelques décisions conscientes et de beaucoup d'autres, inconscientes : respirer, se lever, répondre à une question...). Le *travail humain* est fait de ces décisions conscientes ; ce qui ne demande pas de décision sera de plus en plus automatisé.

Or, la plupart de nos décisions sont prises dans l'*ignorance*. Il est impossible de choisir un conjoint en le connaissant parfaitement, et encore moins en connaissant tous les conjoints possibles qu'on laisse de côté en choisissant celui-là ! Presque toutes les décisions humaines sont prises dans cette obscurité. Il existe un petit nombre de *décisions-solutions* : ce sont les cas où l'information est parfaite et entraîne automatiquement la position à prendre ; par exemple, si la température d'une pièce dépasse celle qui est requise pour les personnes (ou les machines) qui y sont, il faut la modifier...<sup>2</sup>

1. Michel Braibant et Jean-François Minder : "Recherche et développement : l'effort croissant des entreprises", *INSEE Première*, avril 1995.

2. S'il est possible de chiffrer ce que va rapporter un investissement dans les quelques années à venir ou de lui attribuer des probabilités, on peut calculer la "rentabilité" de l'investissement ou "l'espérance mathématique" du gain. Il y a alors "décision-solution". Mais ce cas est rare.

Dans la pratique, pour les décisions importantes, l'information n'est pas parfaite :

- d'une part, parce qu'elle n'est pas suffisamment recherchée. Un éditeur accepte un livre que personne dans sa maison n'est capable de lire,... Un responsable des ressources humaines recrute sur des critères insuffisants ou par "copinage"... Il y a faute de la part du décideur qui n'a pas voulu, par paresse ou malhonnêteté, aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait savoir,

- d'autre part, même si elle est recherchée, parce qu'il n'est pas possible de la recueillir ou de la trier correctement. Imaginons un chef d'entreprise réunissant ses principaux collaborateurs pour examiner un projet ; chacun plaide à partir de sa spécialité ; celui qui parle clairement, qui peut donner des informations chiffrées, a des chances d'être le plus convaincant. Or, sa spécialité n'est pas forcément celle qui joue le rôle principal ; bien des éléments non chiffrables devraient intervenir...

Le rôle du décideur est de faire une synthèse des connaissances qu'il parvient à recueillir ; il doit penser aux *lacunes* les plus importantes de cette information et chercher à les combler - encore faut-il être conscient de ces lacunes ; bien souvent, de *bonne foi*, on les minimise, parce qu'on attache de l'importance à ce que l'on connaît. Le décideur doit chercher les éléments prépondérants. Sa décision est alors une *décision-option*, en partie arbitraire. Une "option" engage la personnalité du décideur ; elle est prise en fonction de sa conception de l'homme et de sa conception du monde. L'ayant prise, le chef devra tout mettre en œuvre pour qu'elle réussisse.

### **Les décisions relatives au choix des hommes**

Ces décisions sont les plus importantes, car l'entreprise est une association d'hommes ; elle ne peut fonctionner qu'avec les hommes qui sont là.

Le choix d'un homme comporte deux références :

- l'une relativement facile à déceler, sa compétence technique, traduite par un diplôme, une expérience professionnelle...

- l'autre, plus difficile à anticiper, son comportement humain, la manière dont il réagit avec les collègues, les inférieurs et les supérieurs. Un service ne peut fonctionner convenablement que s'il comprend des personnes capables d'atténuer les frictions, de faire vivre ensemble des personnes qui ne se sont pas choisies.

### **Les décisions d'organisation**

Elles sont de deux sortes :

- les *décisions d'organigrammes* qui consistent à coordonner le mieux possible les personnes qui sont dans l'entreprise. Il ne s'agit pas seulement de créer des services et d'attribuer des fonctions, mais aussi de voir quelles personnes peuvent être en charge de chaque fonction. On retrouve à la fois les compétences techniques et les relations humaines. Selon l'expression de Jean Monnet, il faut pouvoir dire "Qui est en charge ?" et "En charge de quoi ?" Les décisions de ce genre sont des *décisions-options*. Elles engagent le décideur qui devra être prêt à modifier l'organigramme en fonction des hommes ; des personnes de première valeur devront pouvoir donner leur pleine capacité ; les autres devront pouvoir se sentir considérées... **La principale mission du chef est de reconnaître et de mettre en valeur les capacités de ses subordonnés.**

- les *décisions d'exécution*. Lorsqu'une personne est en charge d'une fonction, il faut la *laisser faire*. Il nous arrive à tous de vouloir conduire à la place du chauffeur dans la voiture de qui nous nous trouvons ! C'est l'attitude inverse qui doit être celle du chef. Il doit

laisser exercer une responsabilité qu'il a confiée et n'intervenir que dans les cas graves. La décision doit être prise (c'était déjà l'affirmation de Fayol, voir plus haut), selon le principe de *subsidiarité*, c'est-à-dire le plus près possible de l'exécution. Ce principe permet à la fois aux personnes de prendre leur vraie dimension et à l'entreprise d'être efficace. En effet, si les décisions sont prises à un échelon trop élevé de la hiérarchie, l'information risque d'y être faussée, car, comme dans le petit jeu du "téléphone"<sup>1</sup>, elle se dégrade en se transmettant ; les décisions risquent alors d'être nuisibles à l'entreprise.

Voici un exemple, cité dans le *Rapport* de la Commission Boissonnat, d'une nouvelle organisation instaurée chez Renault, préparée sur une vingtaine d'années, qui tend à donner des responsabilités à de petites équipes :

"Au sein de Renault, la constitution de petites unités de travail, responsables de leur plan de progrès, stimulant l'initiative personnelle et le travail de groupe, développant les compétences professionnelles, marque un changement fondamental d'organisation (...). Ce fut, en définitive, la mise en œuvre d'une politique de qualité totale qui détermina Renault, au début des années 1990, à généraliser un changement d'organisation autour d'une nouvelle notion repensée de l'unité élémentaire de travail, et placée sous le signe du «mieux travailler ensemble.»"<sup>2</sup>

Les jeunes dirigeants d'entreprise sont conscients de la nécessité de petites équipes responsables :

"En lieu et place d'une organisation unitaire produisant en série devront s'organiser des petites unités, extrêmement à l'écoute des marchés, susceptibles de réagir très rapidement et capables de prendre les décisions au plus bas niveau. Savoir faire le bon choix, prendre la bonne décision au bon moment, c'est-à-dire replacer la situation dans le cadre global de l'entreprise, demandera un degré de conscience élevé des situations, et donc un sens aigu de la responsabilité, de l'autonomie, de la créativité."<sup>3</sup>

La vie des équipes doit être basée sur la confiance, la responsabilité de chacun des membres de l'équipe. Ainsi, la fonction de cadre évolue :

"Le cadre, alors, n'est plus quelqu'un qui fait descendre les consignes. Il est le pilote d'une équipe. Les décisions à prendre ne relèvent pas seulement de l'expert ; elles supposent l'adhésion de tous à un projet. Le cadre, tout seul, ne peut décider, organiser. Son rôle est d'aider. De plus en plus, il est au service de ses collaborateurs."<sup>4</sup>

Les décisions du chef d'entreprise sont rendues de plus en plus difficiles par les contraintes externes : lois, règlements, fiscalité, normes internationales. Il doit en être parfaitement informé et respecter non seulement la législation mais les employés et les futurs clients (pensons par exemple au cas de l'amiante ; d'aucuns prétendent que certains chefs d'entreprise, parfaitement au courant des dangers, ont préféré un intérêt immédiat à une réflexion à plus long terme qui aurait sauvé des vies).

\*  
\*       \*  
\*

Il convient d'être attentif à ce qui fait la réalité de l'être humain, sa richesse comme ses limites. Écoutons Jacques Antoine décrivant les tendances complémentaires ou antagonistes qui nous font agir :

"Depuis ce qu'il est convenu d'appeler les Temps modernes, depuis singulièrement pour la France un certain Descartes, les hommes qui se veulent éclairés, les collectivités de toute nature et surtout les entreprises modernes se targuent de prendre leurs décisions par référence à la raison et non par le sentiment. En réalité, la conduite des hommes continue à comporter une part importante de passion."<sup>5</sup>

---

1. Jeu qui consiste à dire une phrase à l'oreille de son voisin ; celui-ci doit la répercuter au suivant. S'il y a une dizaine de joueurs, la phrase est déformée, parfois changée en son contraire et sans rapport apparent avec ce qu'elle était au départ.  
2. M. de Virville, préface de *Réinventer l'unité de travail : impliquer les hommes au plus près du terrain*, de K. Suzaki, Paris, Dunod, 1993.  
3. Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, *L'entreprise au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1996.  
4. Patrick Vailland, "Les cadres changent", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 1<sup>er</sup> dec. 1194.  
5. Jacques Antoine, *Valeurs de société et stratégies des entreprises*, P.U.F. Paris 1996

La véritable référence ne devrait pas tant être la raison, capable de construire une logique indépendante du réel, mais l'esprit scientifique expérimental. Il ne faut pas exclure la passion, l'intuition, les sentiments affectifs et ce qui peut contribuer à ce que la décision soit réellement humaine, orientée vers le bien commun et les conséquences à long terme.

## V. LA VIE DANS L'ENTREPRISE

De plus en plus, les personnes qui viennent dans l'entreprise veulent y *vivre* et non plus y faire un travail répétitif. Elles attendent non seulement un cadre agréable et confortable, mais l'*épanouissement* de leur personnalité. Ne revenons pas sur les relations humaines, essentielles : des désaccords entre personnes qui travaillent ensemble quotidiennement peuvent rendre la vie difficile, et du même coup diminuer l'efficacité. Le rôle *du chef* est alors primordial. Il devrait si bien organiser le groupe qui dépend de lui, avoir avec chacun de si bonnes relations humaines, que le travail se ferait sans son intervention. Son rôle est d'avancer de nouvelles idées, d'améliorer sans cesse l'organisation, et de déceler les aptitudes de ses subordonnés. Le chef<sup>1</sup> doit s'informer : s'il a de la considération pour chacun de ses subordonnés, y compris ceux qui sont le plus bas dans la hiérarchie, il doit les consulter. Pendant ses longues hésitations, Jean Monnet consultait tout le monde : le peintre qui refaisait le bureau, le paysan de son voisinage, l'ouvrier qui construisait une autoroute et, bien sûr, les experts... et tenait compte de ces avis<sup>2</sup> ; il faisait parler ses collaborateurs de façon fréquente et presque à bâtons rompus. Une fois la décision prise, il s'y engageait à fond et mettait tout en œuvre pour la faire réussir.

**Un responsable ne doit pas faire intervenir ses intérêts personnels. Son rôle est de valoriser ses subordonnés et non de se valoriser lui-même.**

## VI. LE PROFIT

Une analyse économique traditionnelle de l'entreprise consiste à affirmer qu'elle cherche à maximiser son profit : théoriquement, elle examine recettes et dépenses en fonction de la quantité produite de façon à ce que le profit soit maximum. Il est vrai que l'entreprise doit faire un profit ou en tout cas ne pas perdre, car il y va de sa survie. Cependant elle ne dispose pas, en général, d'une information suffisante sur les "courbes" de recettes et les "courbes" de coût pour déterminer la quantité qui procurera le profit maximum.

### **Définition du profit**

"Le mot profit a une valeur scientifique médiocre parce qu'il est chargé d'affectivité, de par son histoire politique et intellectuelle. Il a un autre défaut, c'est de recouvrir des revenus profondément différents dans leur nature. Il faudrait presque définir les profits par opposition aux salaires ; en première approximation, en France, tout ce qui ne serait pas salaire ou attribution sociale serait profit."<sup>3</sup>

*Le revenu d'une entreprise est la différence entre le prix de vente et le coût de revient.* La différence doit être positive, sauf exceptions dont la durée ne peut être que faible, sinon il y a faillite. Le "revenu" de l'entreprise doit être attribué de différentes manières :

- Il peut s'agir de la rémunération du chef d'entreprise. Dans une petite entreprise, en général, celui-ci ne s'attribue pas un salaire fixe, mais vit de la différence entre ses prix de vente et ses coûts de revient. Alors, le "profit" est la rémunération du travail,

1. Pour avoir une vraie idée de ce qu'est un chef, il faut lire le portrait de Jean Monnet par Jean Fourastié *Jean Fourastié entre deux mondes, Mémoires en forme de dialogue avec sa fille Jacqueline*, Beauchesne, 1994.

2. M. Donn raconte l'épisode du paysan qui affirmait à Jean Monnet qu'il voulait remembrer ses terres pour construire un mur et y être en paix... Jean Monnet a compris, à travers cette rencontre et d'autres, qu'il ne suffit pas de prendre des décisions (comme le remembrement) pour assurer le progrès, mais qu'il faut changer les mentalités (en l'occurrence, pour cultiver de façon plus rentable).

3. Jean et Jacqueline Fourastié, *op. cit.*

- Si l'entreprise est une société par actions, le profit va aux propriétaires de ces actions (qui sont propriétaires de parts de l'entreprise). Il faut alors distinguer encore :

- \*les intérêts fixes des capitaux prêtés,
- \*la rémunération des propriétaires "capitalistes".

C'est dans cette dernière acception que le mot profit a pris une connotation péjorative; l'idée de Karl Marx (et de bien d'autres !) était que les capitalistes, souvent les propriétaires, *exploitaient* les travailleurs, c'est-à-dire qu'ils ne leur accordaient pas le salaire qui correspondait à leur travail, mais un salaire moindre et mettaient "dans leur poche" la différence. Il est pourtant facile d'admettre que le chef d'entreprise a droit à une rémunération, et même que l'argent placé dans une entreprise doit rapporter un intérêt aux actionnaires. Il est moins facile d'expliquer pourquoi il existe aussi un "profit pur", un bénéfice (ou ce que Riccardo appelle une "rente"), non "gagné" par le travail ni par le capital ; il n'est pas non plus simple de justifier ce profit.

### **Comment le profit peut-il exister ?**

Nous développerons la question de Karl Marx sur le profit et la réponse que peut apporter la "rente" de Ricardo. Ce sera une manière de voir comment tentent (et surtout, tentaient au siècle dernier) de raisonner les économistes.

#### *D'où vient l'argent ?*

Pour Marx, on peut résumer la situation en imaginant une Nation, en économie fermée, dans laquelle il y aurait un seul capitaliste (chef d'entreprise, propriétaire, seigneur...) et 10 000 salariés, tous employés par ce capitaliste. Celui-ci donne à chacun un salaire annuel S<sup>1</sup> ; il distribue au total 10 000 S par an. La question de Marx est celle-ci ; le capitaliste distribue 10 000 S, comment peut-il faire un profit monétaire, c'est-à-dire récupérer plus de 10 000 S, en vendant sa production à ses seuls salariés ?

Marx a donné une réponse compliquée et peu satisfaisante, à partir de la "plus-value". Mais il convient de ne pas se braquer sur l'aspect monétaire<sup>2</sup>. Si l'on regarde la production physique, on admet que les travailleurs produisent pour le compte du capitaliste des produits en nature : du pain, des carottes, des automobiles, des services... Le chef d'entreprise se trouve *de facto* propriétaire de ces produits. Mais il n'est pas obligé de tout vendre à ses salariés ; il peut retenir une partie de la production (par exemple 10%) à son profit, et distribuer cependant 10 000 S. Alors, il fera payer aux travailleurs une partie seulement de la production (90%), mais, se trouvant en situation de monopole, il imposera le prix de 10 000S pour seulement 90% de la production.

**Le profit est alors une fraction de la production, retenue en nature et non sous forme monétaire.** Il ne se forme qu'au moment de la vente ; ce n'est pas en tant que producteur que le capitaliste gagne, mais en tant que vendeur de biens rares et recherchés.

#### *Comment vient l'argent ?*

La situation schématique précédente ne correspond pas à la réalité ! Dans la pratique, l'économie n'est pas fermée ; il y a plus d'un capitaliste et ce ne sont pas toujours des capitalistes qui créent des entreprises. Il en résulte que le monopole ne peut s'installer durablement : s'il est possible de produire (et de vendre) un produit moins cher, au moins une entreprise autre que celle du capitaliste "unique" se créera, et, par la loi de la concurrence, diminuera le profit.

1. Peut importe l'unité monétaire ! On peut supposer qu'elle est égale au salaire de base S.

2. On retrouve la théorie classique : la monnaie est un "voile".

Cependant, le profit existe. Certaines entreprises ont un "résultat" financier positif. Comment cela est-il possible ? Pourquoi la concurrence ne les empêche-t-elle pas d'avoir durablement des profits ?

Le schéma de Ricardo, basé sur la propriété agricole, permet de comprendre. Le "modèle", situation simplifiée - à la différence de bien d'autres modèles - est observable. Il s'agit de nourrir une population de faible densité sur un territoire donné<sup>1</sup>. Les habitants s'installent sur les meilleures terres, celles de ce que nous appelons la zone 1 (fig. 1) : en situation traditionnelle, le quintal de blé y est produit, par exemple, en 100h de travail. Sur cette zone, il est indifférent d'être propriétaire ou salarié. En effet, le propriétaire ne peut rémunérer un salarié moins d'un quintal de blé pour 100h de travail, sinon le salarié ira s'installer comme propriétaire sur la zone 2, à peine moins fertile que la première. Ainsi, lorsque la population est peu nombreuse et que seules les terres de la zone 1 sont cultivées, le revenu de propriétaires est égal à celui des salariés (s'il en est). Il n'y a pas de rente. Le prix du blé s'établit à un salaire horaire le kilogramme.

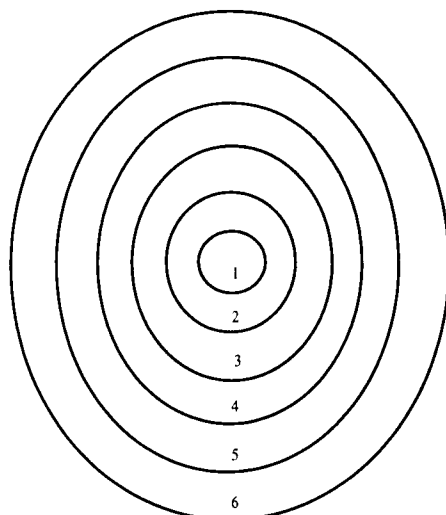


Figure 1

Si la population s'accroît, les terres de la zone 1 ne suffisent plus à nourrir la nation ; on est obligé de cultiver les terres de la zone 2, où le rendement est, par exemple, un quintal de blé pour 110 heures de travail. Si la population s'accroît encore, on cultive les zones 3, 4, 5. Supposons arbitrairement que la zone 5 soit celle où le rendement était d'un quintal de blé pour 200 heures de travail (moyenne du XVIII<sup>e</sup> siècle). Or, dans un territoire (limité autrefois, grand aujourd'hui), le prix du blé est le même partout ; ce prix ne peut être que de deux salaires horaires le kilogramme, c'est-à-dire le coût de revient en zone 5. (Si le prix était supérieur, les acheteurs auraient encore intérêt à s'installer sur les dernières terres libres en zone 6 ; si le prix était inférieur, les "capitalistes" de la zone 5 préféreraient se faire embaucher comme salariés par les propriétaires des zones 1 à 4). Il en résulte que le propriétaire de la zone 1 peut vendre son blé deux salaires horaires le kilogramme, alors que son coût de revient est un seul salaire horaire. Il a une "rente" pratiquement égale à la moitié de son chiffre d'affaires.

Ce schéma est actuel, car il peut être généralisé à toutes les activités. **Il y a profit pur (rente) chaque fois que des producteurs ont des coûts de revient différents et que la rareté est suffisante pour que les consommateurs acceptent de payer le prix du producteur le moins efficace.** Ce qui détermine les zones, ce n'est plus la fertilité des terres, mais le degré d'efficacité technique, l'organisation, la productivité... Les producteurs les plus efficaces bénéficient d'une rente, résultat de la différence entre leur coût de revient et le prix de vente établi sur le marché - prix qui est celui des producteurs les moins efficaces.

Une deuxième conséquence du schéma de Ricardo est que le salaire n'est pas arbitraire ; il se fixe au niveau du revenu du chef d'entreprise le moins efficace. Dans la zone 5, il y a égalité entre la situation du chef d'entreprise et celle du salarié ; si le salaire est trop bas, les hommes refusent d'être salariés et se "mettent à leur compte". Par contre, lorsqu'une entreprise est moins efficace que celles de la zone 5, son propriétaire gagne moins que s'il était salarié ; il quitte la propriété pour s'engager comme salarié ailleurs.

1. Cette situation était la situation traditionnelle, car, d'après Fernand Braudel, les famines, périodiquement, diminuaient la population.

Dans la pratique, la concurrence est telle que souvent seules les entreprises efficaces peuvent subsister. Les nouvelles entreprises ne s'installent pas toujours "en zone 5", mais elles sont plus performantes. Paradoxalement, ceci va dans le sens de la diminution du profit. Si toutes les entreprises d'un secteur d'activité sont en zone 1, il n'y a pas de "rente" ; le consommateur paie le produit moins cher que s'il y avait des producteurs dans les autres zones.

Il est relativement difficile de changer de situation : passer de salarié à chef d'entreprise comporte un risque et demande d'être capable, en tout cas, d'emprunter des capitaux. Mais des milliers d'entreprises se créent chaque année ; des salariés deviennent chefs d'entreprise. D'autres entreprises disparaissent, ce qui correspond souvent, pour le chef d'entreprise, au fait de rechercher un travail salarié. Ceci est davantage vrai pour des petites entreprises, petits commerces, hôtellerie, professions libérales, experts-comptables, sociétés d'informatique, chauffeurs de taxi<sup>1</sup>...

Au-delà de la fixation du SMIC par le gouvernement, ce mécanisme joue un rôle prépondérant, et invisible, sur la fixation des salaires.

### **Le profit est-il justifié ?**

Nous venons d'expliquer pourquoi le profit existe. Il reste une question qui est plutôt de l'ordre de la morale : peut-on tolérer le profit ? Ce n'est pas parce qu'il est possible qu'il est justifié. N'est-ce pas une sorte de vol de vendre au-dessus du coût de revient, et donc de garder une partie des revenus de l'acheteur, alors qu'on pourrait lui vendre moins cher ?

Toute question d'ordre moral doit avoir une réponse nuancée. Il y a accord universel pour refuser les profits élevés (par exemple, ceux de la zone 1 par rapport à la zone 5, dans le schéma agricole, avec un profit de 50%). Pourtant, des économistes justifient le profit. Ainsi, Schumpeter considère que le **profit est le gain spécifique d'une innovation réussie** : si le chef d'entreprise arrive à un coût moindre que ses concurrents, c'est qu'il a fourni un travail qui donne lieu à une rémunération exceptionnelle. Pour Knight, **le profit rémunère un risque** : pour se développer, le chef d'entreprise et les actionnaires prennent des risques ; ils ont droit à une "prime de risque". Pour Alfred Sauvy, le profit est le moteur :

"Dans notre société libérale, née il y a un peu moins de deux siècles, le moteur essentiel est le profit : les propriétaires ou gérants de propriété, qu'elle soit agricole ou industrielle, ont intérêt à produire le plus possible de richesses, tout en mettant en œuvre le moins de moyens possible. La concurrence entre eux, la fiscalité, d'autres facteurs aussi les obligent à restituer une partie de ce profit à la collectivité. Que ce système soit déplaisant par divers points, que la répartition finale des richesses ne soit pas équitable trouvent bien des confirmations, mais l'efficacité du moteur ne peut pas être contestée ; depuis l'avènement du libéralisme, le niveau de vie général s'est élevé plus qu'il ne l'avait fait pendant des millénaires et la longueur de la vie a plus que doublé."<sup>2</sup>

Ainsi, Alfred Sauvy attribue au profit le progrès économique. Il est clair qu'en fait le progrès économique est dû au progrès des techniques de production ; mais quel intérêt le chef d'entreprise et ses membres ont-ils à améliorer les techniques, l'organisation... si, de toute façon, leur situation et leur rémunération restent les mêmes ? En tout cas, l'entreprise de type marxiste telle qu'elle a existé dans les pays de l'Est jusqu'en 1990 n'a pas incité au progrès ; les entreprises et les productions ont stagné, ce qui explique la pauvreté de ces pays par rapport à ceux de l'Ouest.

**Un profit modéré peut être un moteur efficace, mais la situation idéale serait celle où chacun développerait ses capacités d'innovation sans chercher à en retirer un bénéfice personnel, autre qu'une juste rémunération.**

1. Pour un "parc" d'entreprises d'environ 2 millions, en 1979, il y a eu 247 000 créations d'entreprises et on estime à 183 000 le nombre d'entreprises qui ont fermé. En 1987, les chiffres sont 274 500 nouvelles entreprises et 254 800 fermetures.

2. *Bulletin de presse mensuel*, 67 rue du Bac, Paris, juin 1977.

## VII. LES INVESTISSEMENTS

Les entreprises de production agricole ou industrielle, et même celles de services, utilisent des locaux, des machines. Une décision essentielle à prendre pour une entreprise est d'investir ou non : un nouveau réseau d'ordinateurs permettra-t-il une meilleure organisation et une réduction des coûts ? Un nouvel aménagement des locaux, ou l'achat de nouvelles machines sera-t-il rentable ? Il s'agit de la *décision-option* d'investir, décision à prendre par le chef d'entreprise et le conseil d'administration. Une entreprise qui n'investit pas ne peut guère progresser, sinon par des progrès d'organisation - qui ne sont pas possibles indéfiniment.

En 1960, les investissements en France représentaient 18% du PIB ; en 1970 ; 20%, en 1980 ; 18%, en 1989 ; 17%. Il y a tendance à la baisse. Cette baisse est accentuée par le fait que les "investissements" des entreprises sont souvent aujourd'hui non pas des achats de biens de production, mais des placements<sup>1</sup>. C'est ainsi que le taux d'autofinancement des entreprises, au sens large (capacité d'autofinancement sur "Formation brute de capital fixe, plus variation de stocks plus acquisition d'actifs") est passé de 63,6% en 1970, 55,9% en 1980 à 82,8% en 1988. Le taux d'autofinancement, y compris variation des stocks était de 87,8% en 1991, 116,8 en 1993, 109,3 en 1995. Les entreprises recherchent une sécurité dans des placements, plutôt que de prendre le risque d'investissements nouveaux qui conduiraient à des innovations. Ce fait, nous l'avons dit, l'un des causes de la crise actuelle.

## VIII. LES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS LE MONDE

Il ne faut cependant pas marquer un pessimisme excessif sur la position de la France dans le Monde.

"Selon<sup>2</sup> le recensement mené par la direction des relations économiques extérieures (DREE), environ 16 000 filiales d'entreprises françaises étaient présentes dans le Monde au début de 1994, employant 2,4 millions de salariés. En un an, leurs effectifs ont crû de 45 000 salariés (+2%). Les filiales<sup>3</sup> créées ou acquises en 1993 employaient en effet 72 200 salariés venant s'ajouter aux effectifs existants, tandis que l'emploi dans les filiales anciennes diminuait de 27 000, en raison de réductions ou de cessations d'activité, ou de cessions de participation à des entreprises étrangères<sup>4</sup>."

Jean-Luc Bricout présente un tableau des implantations (tableau I page suivante) qui montre le dynamisme français.

On peut ajouter, d'après les *Tableaux de l'Économie Française* (1995-96), une rapide revue des grandes entreprises françaises en 1993, avec leurs effectifs. La plus grosse entreprise mondiale était Général Motors avec un CA de 783 milliards de F et un effectif de 711 mille employés. Les entreprises françaises classées au niveau mondial sont :

- Elf Aquitaine (210 milliards de F ; 94 mille employés), 26<sup>e</sup> dans le Monde, 10<sup>e</sup> en Europe,
- EDF (184 milliards de F ; 119 mille employés), 34<sup>e</sup> dans le Monde, 13<sup>e</sup> en Europe,
- Renault (170 milliards de F ; 140 mille employés), 41<sup>e</sup> dans le Monde, 16<sup>e</sup> en Europe,
- Alcatel Alsthom (156 milliards de F ; 197 mille employés),
- PSA Peugeot Citroën (145 milliards de F ; 144 mille employés),
- Total (135 milliards de F ; 50 mille employés).

1. La part de la valeur ajoutée attribuée par l'ensemble des entreprises françaises à l'épargne brute était de 16,7 % en 1970, 12 % en 1980, 17,8 % en 1992 et 18,4 % en 1994.

2. Jean-Luc Bricout, "La présence des entreprises françaises dans le Monde", *DREE-Résultats*, fév. 95.

3. Les filiales recensées par la DREE sont des implantations dans lesquelles une entreprise française détient une participation d'au moins 10%.

4. L'exemple des cessions de GWC CORP (Lyonnaise des eaux) et Mack Trucks (Renault) aux États-Unis, et des acquisitions de UPSA, Hôtels Méridiens par des groupes étrangers.

Les entreprises qui emploient plus de 150 000 personnes sont la Générale des Eaux (C.A. 147,6 milliards ; effectif : 204 300), Alcatel Alsthom (déjà citée) et France Telecom (C.A. : 127 milliards, effectif 154 500).

**Tableau I.**  
**L'implantation française à l'étranger (au 1<sup>er</sup> janvier 1994)**

Régions d'implantation	Nombre de filiales	Effectifs 1994		Variations des effectifs 1994/1993	
		Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage
<b>OCDE.....</b>	<b>9 850</b>	<b>1 654</b>	<b>67,6</b>	+293	+21,5
Union européenne	6 200	1 047	42,8	+167	+18,9
Europe hors UE	830	100	4,1	+46	+85,2
OCDE hors Europe	2 820	507	20,7	+80	18,7
<b>Hors OCDE.....</b>	<b>5 990</b>	<b>791</b>	<b>32,4</b>	<b>+74</b>	<b>+10,3</b>
Maghreb	590	78	3,2	-3	-3,7
Afrique hors Maghreb	1 360	253	10,4	-34	-11,9
Amérique latine	870	226	9,2	+38	+20,2
Asie en développement rapide <sup>1</sup>	1 290	106	4,3	+34	+47,2
Reste de l'Asie	560	48	2,0	-9	-15,7
Pays de l'Est	1 320	80	3,3	+48	+150
<b>Monde.....</b>	<b>15 840</b>	<b>2 445</b>	<b>100</b>	<b>+367</b>	<b>+17,7</b>

Source : Enquête filiales, DREE.

## EN CONCLUSION

**Une entreprise est une association d'hommes et une coordination d'efforts en vue d'accroître la richesse de la Nation.** Il s'agit d'une réalité complexe, mais dans laquelle le facteur humain prédomine. L'entreprise dynamique est celle qui est bien organisée, où les rapports humains sont aussi bons que possible, où chaque travailleur a conscience d'apporter quelque chose, où l'environnement est respecté et où les chefs sont inventifs, innovants, n'hésitent pas à avancer, au-delà de la crainte qui paralyse aujourd'hui producteurs et consommateurs.

1. Asean + Chine + Corée + Hongkong + Taiwan.

### III. LA MONNAIE ET L'INFLATION

---

Les échanges économiques se font à l'aide de monnaie. Beaucoup d'entre nous, si on leur demande pourquoi ils travaillent, répondent : pour gagner de l'argent... En fait, cet argent n'a de valeur que parce qu'il confère un pouvoir d'achat. Nous travaillons pour consommer ; la monnaie n'est qu'un intermédiaire.

#### I. LES ORIGINES DE LA MONNAIE

Dans son île, Robinson Crusoë n'avait pas besoin de monnaie, parce qu'il était seul ; il consommait directement ce qu'il produisait. Il en était de même pour les hommes de la préhistoire qui consommaient le produit de leur chasse. Mais dans un village, dans une tribu, certains allaient chasser ou pêcher, d'autres fabriquaient des outils ou des vêtements ; c'est la *division du travail*. Dès lors, il y a eu *échange*, alors sous forme de *troc*. La division du travail s'est étendue et continue à s'étendre ; certains pays, à cause de leurs matières premières ou des talents de leurs habitants, sont plus aptes que d'autres à fabriquer certains produits.

Ainsi, les échanges se sont élargis de pays à pays. Le troc a subsisté, mais certains objets précieux, par exemple en or, et l'or en lingots, sont apparus plus maniables que des objets encombrants. Plutôt que d'échanger un bœuf contre un habit de fête, on échangeait le bœuf contre un certain poids d'or, un bijou, un coquillage, un morceau de fer... L'or et l'argent ont commencé à être des intermédiaires, mais il fallait les peser et vérifier leur pureté.

A partir de 800 avant Jésus-Christ, environ, la vérification a été garantie par le pouvoir politique, monarque, empereur ; celui-ci s'engageait sur la valeur et la pureté des métaux précieux en les diffusant sous forme de pièces ; l'effigie du monarque était le sceau. Seules les pièces garanties par lui étaient acceptables (avaient "cours"). Longtemps, la monnaie a gardé la forme de pièces de métal précieux ; ces pièces avaient pratiquement la même valeur que leur poids d'or ou d'argent en lingots. Ainsi, il y avait toujours troc, mais avec une "marchandise intermédiaire", les pièces d'or ou d'argent, de valeur universellement reconnue.

Si l'on regarde ce qui se passait encore récemment dans les pays dont la monnaie n'était pas convertible, comme les pays de l'Est de l'Europe, des denrées relativement précieuses et peu encombrantes comme des paquets de café, avaient tendance à devenir "monnaie d'échange" ; le rôle du paquet de café était analogue à celui de l'or autrefois.

L'or même est lourd et encombrant. Dès l'antiquité, des banquiers recevaient des dépôts d'or et donnaient en échange des billets qui n'engageaient qu'eux. Cependant, avant 1914, la monnaie restait constituée de pièces d'or ou d'argent. Progressivement, est apparue la *monnaie fiduciaire* (basée sur la confiance) : il s'agit de billets émis par l'État portant l'indication de leur valeur. Le billet n'a qu'une faible valeur en soi ; à l'origine, il était immédiatement convertible en pièces de métal ; il n'était donc qu'une commodité supplémentaire pour le troc. Mais depuis la crise économique de 1929, les États ont introduit un cours "forcé" des billets qui ne permet plus leur convertibilité en or. On a affaire alors à un pur élément d'échange, sans valeur en soi.

Le problème se complique avec le développement de la *monnaie scripturale*, monnaie "écrite" qui représente l'ensemble des inscriptions sur un compte à vue. Si je possède 10 000F sur un compte, ces 10 000F peuvent ne pas exister sous forme de billets ; je peux les dépenser à l'aide de chèques ou cartes bancaires : ils peuvent passer de main en main sans jamais prendre la forme d'une liasse de billets.

Les billets de banque, en France, sont émis par la Banque de France ; les pièces (monnaie divisionnaire) le sont par le Trésor ; la monnaie scripturale est sous le contrôle de la Banque de France. L'État possède une certaine maîtrise sur la monnaie ; d'un part, il émet la monnaie "fiduciaire", c'est-à-dire, comme il vient d'être dit, les billets et les pièces. D'autre part, il fixe certains taux qui régissent les prêts (taux maximum qui peut être pratiqué pour un prêt sans que celui-ci soit usuraire ; taux de la Caisse d'Épargne...) ; il contrôle l'évolution des salaires par l'intermédiaire du SMIC (qui augmente soit à la suite d'une variation de l'indice des prix, soit par décision gouvernementale) ; il peut prendre des décisions relatives au taux de change (échange de la monnaie du pays contre des monnaies étrangères).

Il existe partout une économie non monétaire, c'est-à-dire que tous les biens et services ne sont pas *vendus* ni à l'intérieur d'une famille ni dans la société ! La gratuité existe et doit continuer à exister.

## II. POUVOIR D'ACHAT - COÛT DE LA VIE - INFLATION

Un billet de banque n'a presque pas de valeur en soi. Si on le laisse périmer, il ne "vaut plus rien" (sauf pour certains collectionneurs). On peut aussi le déchirer, lui enlever toute valeur. Cependant, le billet de banque a un *pouvoir d'achat* là où il a cours. Il faut distinguer :

- *Le pouvoir d'achat de la monnaie* : quantité de biens et services que l'on peut obtenir avec une unité monétaire,

- *Le pouvoir d'achat d'un salaire* : quantité de biens et services que l'on peut acquérir avec le salaire, par exemple, d'une heure de travail.

Le pouvoir d'achat n'a de sens que produit par produit (cf. chapitre I de la 1ère partie). Notons que, dans la France actuelle, comme dans beaucoup de pays, le pouvoir d'achat de *la monnaie* a tendance à baisser pour presque tous les biens et services ("les prix montent"), alors que le pouvoir d'achat *des salaires* et surtout du SMIC augmente.

Une maladie courante, qui atteint à des niveaux différents la plupart des monnaies, est *l'inflation*. Il s'agit d'une hausse durable de ce que l'on appelle "le niveau général des prix". Nous avons vu que les prix ne variaient pas tous de la même manière ; nous avons même classé les produits selon le niveau de progrès technique (**HPT, PTM, PTF**) d'après la variation de leurs prix réels ; cependant, dans la plupart des pays, les prix et les salaires *nominaux* augmentent, plus ou moins rapidement. Le "niveau général des prix" est une notion intuitive - qui n'a pas de réalité concrète - mais c'est une *moyenne* des hausses. L'inflation fait monter les prix nominaux (à moins que ce ne soit la hausse des prix nominaux qui fasse monter le niveau des prix), mais les salaires augmentent, en général, plus rapidement que l'inflation, d'où la baisse des prix réels et l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires.

Il convient de réfléchir à ce que signifie l'inflation. Le pouvoir d'achat d'un salaire ne dépend pas du nombre d'unités monétaire dont dispose le salarié. Dans des pays de forte inflation, les salaires peuvent être multipliés par 100 ou 1 000 dans un délai rapide sans hausse de pouvoir d'achat. Dans l'Allemagne de l'immédiat après guerre, comme dans l'ex-Yougoslavie d'aujourd'hui, circulent des billets d'un million d'unités monétaires qui n'ont guère plus de pouvoir d'achat que quelques francs français.

Chacun d'entre nous considère comme souhaitable que son salaire double. Il est certain que si mon salaire double, toutes choses restant égales par ailleurs, mon pouvoir d'achat double. Mais si tous les autres salaires du pays doublent, la quantité de biens et de services disponibles reste la même, les prix de ces biens et services doublent et mon pouvoir d'achat reste le même. Si l'on augmente en même temps tous les salaires, on ne fait que changer d'unité de mesure. Il s'agit d'inflation pure.

On mesure la hausse du "niveau général des prix" ou inflation, à l'aide d'un *indice* qui a longtemps porté le nom, en France, d'*indice du coût de la vie*. Aujourd'hui, on parle d'*indice des prix à la consommation*. Il existe aussi un indice des prix de vente industriels, qui n'a pas tout à fait les mêmes variations, ce qui confirme que "le niveau général des prix" n'existe pas vraiment... Cependant, l'indice des prix à la consommation, en France, et ses analogues étrangers, sont considérés comme reflétant les variations du pouvoir d'achat de la monnaie pour les consommateurs. Ils sont calculés à partir d'une base de consommation de biens et services reflétant la consommation moyenne des habitants du pays ; à l'aide de ces indices, on mesure la variation de prix d'un "panier de consommation" représentatif.

Dans les années des *Trente Glorieuses*, en France, l'inflation était relativement forte, de l'ordre de 10% par an. Depuis, des mesures sévères ont jugulé cette inflation, la ramenant à moins de 5% par an<sup>1</sup>. Il existe des pays où l'inflation est extrêmement forte, jusqu'à 10% par mois (Argentine, Brésil, Israël, etc.).

### III. LES THÉORIES DE LA MONNAIE ET DE L'INFLATION

Pour les *économistes classiques*, la monnaie est uniquement un *voile*. S'il n'y avait pas de monnaie, il y aurait des échanges. Leur approche a été qualifiée, depuis Patinkin, de "dichotomique" :

"Les autres classiques analysent, en effet, les phénomènes économiques d'abord sous leur seul aspect réel, en faisant abstraction de leur aspect monétaire, c'est-à-dire en se plaçant dans une économie sans monnaie ou, ce qui est plus réaliste, dans une économie monétaire, mais en supposant que les variables monétaires n'exercent aucune influence (...). Dans un second temps, ils introduisent la monnaie en prenant soin de ne pas revenir sur les propositions antérieurement dégagées, propositions relatives à l'économie réelle, et auxquelles il convient seulement de donner une apparence monétaire. Simultanément, ils résolvent le seul problème nouveau posé par l'introduction des variables monétaires : celui du niveau général des prix<sup>2</sup>".

Il y a un aspect de vérité dans l'idée de *voile* monétaire. Si un billet de banque est déchiré : que se passe-t-il ? La quantité de biens et services produits dans la nation n'a pas changé. Le "gâteau" à distribuer entre les personnes n'a pas changé ; il est seulement réparti un peu autrement, conférant un pouvoir d'achat légèrement supérieur à la monnaie existante.

A travers cette analyse, nous voyons poindre la notion de *masse monétaire*. On appelle masse monétaire la quantité de monnaie en circulation à un instant donné dans une nation. Cette notion était simple lorsqu'il s'agissait uniquement de monnaie en or ou argent frappée par l'État. Aujourd'hui, elle est moins simple. Il s'agit d'abord d'un ensemble formé par les billets de banque et les pièces divisionnaires, mais aussi de la monnaie scripturale (masse monétaire  $M_1$ ) : ce sont les formes de monnaie utilisées immédiatement pour payer. D'autres agrégats<sup>3</sup> de masse monétaire sont également définis, selon qu'on y intègre les placements à vue, les avoirs en devises, les placements à terme...

La théorie monétaire traditionnelle tient compte de la masse monétaire  $M$ , mais aussi de sa "vitesse de circulation",  $V$ . En effet, le dynamisme de l'économie n'est pas le même si la monnaie reste immobile, au fond d'un "bas de laine", ou si elle circule rapidement de main en main. Si l'on schématise les échanges comme s'il n'y avait qu'un produit, vendu au prix unitaire  $P$  en quantité  $Q$ , l'équation est, pour une période et dans un pays donnés :

$$MV = PQ$$

1. L'indice national, pour l'ensemble des ménages, en 1995, est 111,6, sur base 100 en 1990 (moyenne 2,2% par an). En 1996 l'indice a baissé certains mois.

2. Jean Marchal et Jacques Lecaillon, *Analyse monétaire*. Paris, Cujas, 1971.

3. Un agrégat est un nombre unique par lequel on résume d'autres nombres.

Les économistes sont d'accord sur cette équation. Ils discutent sur l'agrégat à faire intervenir en ce qui concerne M. Notons que "PQ" est une simplification excessive pour un agrégat qui serait :

$$PQ = \sum_i p_i q_i$$

$p_i$  et  $q_i$  étant respectivement les prix et quantités du bien ou service  $i$ , la somme étant étendue à tous les biens et services. Pour les monétaristes,  $Q$  (ou les  $q_i$ ) est fixe et  $V$  également. Les prix  $P$  dépendent donc de la masse monétaire. Il suffit de contrôler la masse monétaire<sup>1</sup> pour éviter l'inflation.

Contrairement aux classiques, les *keynésiens* pensent que la monnaie change profondément l'économie. Ils contestent les hypothèses des monétaristes traditionnels ; pour eux, lorsque l'on accroît la masse monétaire, par exemple en accordant un crédit à une entreprise,  $Q$  augmente ; en effet, l'entreprise investit, ce qui permet à une autre entreprise de lui vendre une partie de sa production. La hausse des prix ne leur paraît pas inévitable lorsque la masse monétaire augmente, si la production augmente rapidement. Ainsi, pour les keynésiens, une légère inflation est une relance pour l'emploi. Au contraire, une réduction de la masse monétaire se traduit par une diminution des commandes et donc par du chômage.

Les *monétaristes actuels* concèdent aux keynésiens qu'un accroissement de la masse monétaire a un effet sur la demande ; mais ils craignent un développement de l'inflation au-delà de ce qui peut être tolérable. Voici un raisonnement de Milton Friedman : si les prix ont augmenté de 5% l'an dernier (toujours, "le niveau général" des prix !), les entreprises prévoient une augmentation de 5% de leurs prix ; elles n'augmenteront leur production que si la demande (en monnaie nominale) augmente de plus de 5% ; d'où le risque d'un cercle vicieux dans lequel on serait obligé d'augmenter encore la masse monétaire ; on aboutirait à une inflation galopante, intolérable. Il admet donc qu'en restreignant la masse monétaire on limite la hausse des prix au risque du chômage.

Pour les *marxistes*, l'inflation est le moyen qu'utilisent les entreprises pour maintenir ou accroître leur taux de "plus-value". La "plus-value" marxiste est le profit dans son sens péjoratif, c'est-à-dire la différence entre la valeur des biens produits par les travailleurs et leur rémunération, différence que le capitaliste garderait indûment pour lui.

Dans le mécanisme de l'inflation intervient un autre facteur, celui de la *hausse des salaires*. Lorsqu'on constate une hausse de prix, cela signifie que le pouvoir d'achat d'une unité monétaire a baissé. Si les salaires restent fixes, leur pouvoir d'achat baisse. Les salariés réclament alors un réajustement de leur salaire. Ce réajustement se fait souvent par pression sociale (syndicats, grèves...), mais on admet que c'est justice, au point que dans un pays comme la France, le réajustement du SMIC en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation est automatique. Lorsque les salaires augmentent, le coût de la production pour les entreprises augmente également. Sauf si le progrès des techniques de production permet de produire davantage à moindre coût (ou à coût stable), les entreprises se trouvent contraintes d'accroître leurs prix. C'est la spirale inflationniste.

### Les taux d'intérêt

Lorsqu'un particulier ou un organisme financier fait un prêt, il tient, normalement, à ce que la somme prêtée conserve sa valeur et, en outre, il demande à l'emprunteur une sorte de loyer : ce sont les intérêts de la somme prêtée. Le taux d'intérêt pratiqué résume à la fois ces

1. Le contrôle de la masse monétaire est en partie illusoire, car il y a de la monnaie fiduciaire qui peut ne pas circuler ; la monnaie scripturale, les crédits, les placements... sont difficiles à contrôler.

deux exigences ; il est donc normal que le taux d'intérêt dépasse le taux d'inflation. Dans la pratique, cela n'a pas toujours été le cas, par exemple au début des années 1970, les taux d'intérêt réels (taux d'intérêt - taux d'inflation) étaient négatifs. Aujourd'hui, avec une inflation moindre, ils sont de l'ordre de 5 à 6 %, ce qui est supérieur aux taux allemands, par exemple. On peut estimer avec Jean-Paul Fitoussi<sup>1</sup> que cet état de fait décourage l'investissement et nuit à l'emploi.

L'inflation a une influence sur les taux d'intérêts (il n'y a aucun avantage à prêter si le taux d'intérêt ne dépasse pas le taux d'inflation), et ceci entraîne une détérioration des marchés financiers. A l'inverse, l'État fixe des taux d'intérêt maximaux, au-delà desquels le prêt deviendrait usuraire : ces taux ont une influence sur le taux d'inflation.

### Quelques données sur l'inflation dans le Monde

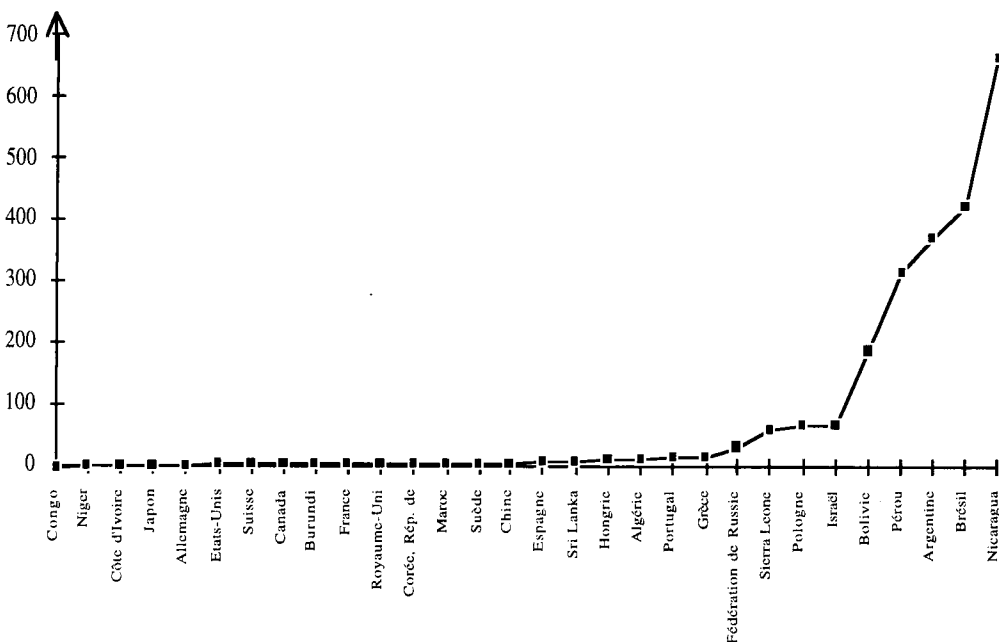


Figure 1 : Inflation annuelle moyenne 1980-93

La figure 1 présente quelques taux d'inflation moyens annuels observés dans différents pays, selon le *Rapport de la Banque Mondiale 1995*. Certains pays ont des taux d'inflation inacceptables, de l'ordre de 300% (Pérou, Argentine), 400% (Brésil) et 600% (Nicaragua). D'autres ont des taux encore élevés d'environ 100% (ce qui fait encore près de 10% par mois (Bolivie, Pologne, Israël). Dans l'ensemble, les pays développés ont un taux d'inflation moindre : la France se situe dans une moyenne correcte (environ 5 % par an). Les pays dont le taux d'inflation a été moindre que celui de la France sont, outre des pays africains qui relèvent de la zone franc, les États-Unis et le Japon et d'autres pays très avancés

### Peut-on dire que l'inflation est nécessaire ?

Voici quelques points de réflexion :

1. " Douze travaux pour reculer le fléau (du chômage)", contributions de J.-P. Fitoussi, *Le nouvel économiste*, 21 avril 1995.

- Les keynésiens pensent qu'elle exerce un rôle moteur sur la demande et qu'elle a par conséquent des conséquences positives sur l'emploi (voir ci-dessus).

- Lorsqu'il y a inflation, les débiteurs voient le poids de leur dette diminuer. Mais, dans ce cas, le taux d'intérêt a tendance à augmenter, car le prêteur souhaite maintenir le pouvoir d'achat de la somme qu'il a prêtée, et recevoir en outre un intérêt. Lorsque l'État fixe un taux d'intérêt maximum, dans une certaine mesure, cela lui permet de diminuer l'inflation.

- Il existe une *inflation intolérable*. Lorsque l'inflation atteint ou dépasse des ordres de grandeur de 10% par mois, les habitants du pays ne peuvent accorder aucune confiance à leur propre monnaie ; les transactions autres qu'immédiates n'ont plus de sens. Les salariés accentuent la spirale, car ils ne gardent pas leur salaire mensuel : ils ont tendance à le changer, le jour où ils le touchent, en une monnaie plus forte, le dollar par exemple. Le dollar, très demandé, voit son prix en numéraire augmenter... ce qui diminue la valeur de la monnaie locale.

- *L'inflation n'est pas synonyme de dépréciation*, mais l'exemple qui vient d'être donné montre qu'il y a un lien. La dépréciation monétaire se mesure par rapport aux monnaies des autres pays. Lorsque le franc se déprécie par rapport au mark, cela signifie qu'avec un franc on achète moins de marks. La dépréciation (ou l'appréciation) a deux causes possibles :

\* une décision de l'État,

\* une conséquence du marché des changes. Ces monnaies s'échangent en effet sur le "marché des changes". La loi de l'offre et de la demande joue à plein, puisque la monnaie n'est pas un produit et n'a pas de valeur en soi. Une forte demande fait baisser le prix.

La dépréciation apparaît - à tort - comme quelque chose "d'indigne" d'un pays fort. Si le franc se déprécie par rapport au mark, les Allemands sont incités à acheter en France, où les prix leur apparaissent plus faibles ; par contre, les Français auront tendance à ne plus acheter en Allemagne, car les prix allemands seront trop élevés. Les conséquences économiques d'une telle décision peuvent être positives, puisque les exportations sont favorisées et que la production locale se trouve mieux protégée des importations. Mais une monnaie "forte" est rassurante pour les habitants du pays, car elle leur fait espérer une inflation faible ; en ce qui concerne les échanges, la monnaie "forte" favorise plutôt les importations que les exportations.

- *L'inflation est un moyen de diminuer la dette de l'État*. Pour rembourser ses dettes, en effet, l'État a souvent fait fonctionner la "planche à billets". En France, alors que les accords de Maastricht interdisent cette pratique puisqu'ils limitent l'inflation, en 1996, la charge de la dette de l'État atteint 14,6% de son budget, c'est-à-dire les trois quarts du produit de l'impôt sur le revenu. La dette dépasse les 3 000 milliards de Francs. La dette cumulée de l'État est de 3 milliards de Francs (en 1996), c'est-à-dire 4,15 % du PIB.

- On peut tenter de *joindre la réflexion des keynésiens à celle des monétaristes*. Un peu d'inflation, disent les keynésiens, exerce un rôle moteur sur la demande. Cette affirmation s'est révélée juste pendant les *Trente Glorieuses* en France. Il y a un effet sur le moral des salariés ; lorsque tous les cinq ou six mois, on voit son salaire augmenter, même s'il s'agit d'une conséquence de la "spirale inflationniste", il en résulte une certaine euphorie qui pousse à la consommation directe et encourage les emprunts. Les monétaristes ont raison d'affirmer que l'inflation peut devenir insupportable, mais reprenons le raisonnement de Milton Friedman. Supposons que les entreprises, du fait de l'augmentation des prix l'année précédente, aient besoin d'une augmentation de 5% de leur chiffre d'affaires. Si la demande est en forte expansion et si le progrès technique le permet, les entreprises offriront des quantités plus élevées ; si elles se contentent d'un CA en augmentation de 5%, le prix de chaque produit croît de moins de 5%. Dans ce cas, l'inflation n'augmente pas.

Il est difficile de vérifier si ce dernier schéma est plus réaliste que les autres. En France depuis 1945, les années d'inflation relativement forte ont été des années de progrès économique avec peu de chômage<sup>1</sup>. Depuis la crise de 1974, l'inflation est pratiquement jugulée, mais le chômage augmente, ce qui fait dire à certains : "bienheureuse inflation" ! Le problème de la crise est plus complexe : crises pétrolières, évolution de l'emploi d'un simple point de vue démographique (cf. Chapitre II de la 1<sup>ère</sup> partie). Voilà ce que dit Michel Albert, membre du conseil de la politique Monétaire (CPM) en France.

"Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la "richesse des nations" dépendait avant tout de la richesse des terres agricoles ; au XIX<sup>e</sup> siècle de la richesse minière ; désormais, elle relève de plus en plus de la capacité de chaque pays à se créer des gisements de ressources financières plus avantageux que la concurrence. C'est l'objet même de la politique de stabilité que le CPM s'efforce de mener conformément à la loi"<sup>2</sup>.

Michel Albert montre que l'inflation a obligatoirement une influence sur les taux d'intérêts, et que ceci entraîne une détérioration des marchés financiers.

La réponse à la question est difficile. L'expérimentation n'est pas possible en économie ; on ne peut se trouver deux fois devant le même pays dans les mêmes conditions, et essayer une fois une politique de rigueur monétaire et une autre fois un peu d'inflation. On peut tout au plus constater qu'en Europe, le taux d'inflation est passé de 4,7% en 1961/73 à 10,2% en 1974/86 et que, pendant cette même période, le taux de croissance du PIB a été divisé par 2 (4,8% en 1961/73 et 2,3% en 1974/86). Depuis, le taux d'inflation a diminué, mais le taux de croissance du PIB n'a pas augmenté.

## IV. LES FONCTIONS DE LA MONNAIE

### ***La monnaie est un intermédiaire des échanges***

Nous avons vu que la monnaie s'est développée comme un *intermédiaire des échanges*. C'est un "ticket de rationnement".

"Si presque aucun d'entre nous n'est limité dans sa consommation par sa propre capacité de consommer, il faut bien qu'il le soit par une *contrainte* imposée de l'extérieur : sinon, nous nous précipiterions sur tous les objets consommables et seule la force physique du consommateur déciderait des priorités.

"Que le système de rationnement évite ces brutalités, voilà un résultat essentiel pour l'humanité et auquel nous n'accordons pas une attention suffisante ; car, habitués que nous sommes au système que nous ont légué nos ancêtres, nous en voyons bien plus aisément les insuffisances que les impératifs. Or, ces *impératifs sont draconiens* :

"1) Le système doit être automatique et fruste, car il a dû et doit encore s'appliquer à des nations où n'existe pas de science économique, à des hommes dont les connaissances scientifiques sont bornées ou nulles, à des producteurs incapables de tenir une comptabilité, à des consommateurs plus ignares encore ;

"2) Le système doit permettre (...) la spécialisation du travail, et, par conséquent, l'échange de productions hétérogènes : automobiles contre leçons d'orthographe, et haricots verts contre boutons de culotte ;

"3) Enfin et surtout, le système doit garantir que les consommateurs puissent accéder à toute la production nationale, tout en étant privés des moyens de prélever davantage.

"Le problème à résoudre est si peu aisé que l'humanité ne lui a encore trouvé qu'une seule solution : *il serait faux de penser qu'elle est juste et parfaite ; elle est au contraire très injuste et très imparfaite*. Mais c'est la seule que l'on ait pu appliquer jusqu'à ce jour dans les pays évolués (...) ; il n'y a pas plus d'espoir de le voir disparaître que la rareté elle-même : c'est le rationnement par le revenu."<sup>3</sup>

Le "ticket de rationnement" normal est la monnaie du pays ; notons cependant que même une civilisation de troc est une civilisation de rationnement, car le troc n'est jamais une distribution gratuite. La monnaie a l'avantage d'être un régulateur : les prix peuvent être

1. Mais il faut noter que de 1958 à 1969 une politique de rigueur monétaire, menée par Jacques Rueff sous l'impulsion du Général de Gaulle, a prévalu.

2. Michel Albert, *Pourquoi nous sommes interdits d'inflation*, 24 juillet 1995.

3. Jean Fourastié, *Pourquoi nous travaillons*, P.U.F., Paris, 8<sup>e</sup> ed. 1984, p. 36-37.

connus dans tout le pays, de façon simple, ce qui favorise la concurrence en empêchant un producteur de pratiquer des prix anormalement élevés.

"Le principal (inconvenient) est la conséquence de cet instrument d'échange, la monnaie, qui ne devrait être qu'un moyen, un bon moyen de "rationnement simple" mais qui est devenu, et devait fatalement devenir une chose en soi, *l'argent*, génératrice de puissance et d'oppression. Nos intérêts personnels en sont ainsi venus à s'opposer: en tant que nous sommes producteurs, nous recherchons la hausse des prix (qui augmentera nos revenus, profits et salaires) et la réduction de la durée de travail (qui augmentera nos loisirs) ; mais en tant que consommateurs, nous voulons la baisse des prix et l'accroissement de la production<sup>1</sup>."

En tout temps, et particulièrement en des temps de crise comme ceux que nous traversons, se développent des réseaux de troc entre particuliers. C'est le cas en France avec le système d'échanges locaux (SEL) qui se développe dans quelques départements du Sud de la France et au Royaume-Uni, avec le LETS (Local exchange trading system). Il ne faut pas penser cependant que les membres de ces réseaux parviennent à revenir au troc : ils inventent plutôt des "bons d'échange" qui ne doivent pas être convertibles en monnaie, mais dont chacun connaît la "valeur" en francs. Les bons d'échange servent à rémunérer, plus ou moins légalement, un travail qui, ne donnant pas lieu à contrepartie monétaire, n'est pas atteint par les charges sociales ni les impôts. On donne un "bon" en échange d'un service ; le titulaire du bon peut ensuite l'échanger contre une partie de la production d'un autre membre de la société. Dans le passé, les essais de troc ou de monnaie locale (à l'échelle d'un petit territoire, ville ou village) ont fini par être interrompus par le fisc. Cet exemple montre qu'il est, en fait, impossible dans le Monde d'aujourd'hui, de se passer de la monnaie, si imparfaite soit-elle.

### **La monnaie est un étalon**

Nous venons de le dire, la monnaie est devenue une chose en soi. Cela a quand même des avantages, et l'un d'eux est d'être une référence acceptée pratiquement partout dans un pays. Il est difficile de comparer une automobile, un hectare de terre, une petite maison ou les services d'une employée de maison, et donc d'instituer un "troc" entre ces éléments. La solution est de leur attribuer un prix, en Francs ; la comparaison devient évidente.

De même, on utilise la valeur pour calculer des agrégats, ceux de la production d'une nation par exemple. Le produit intérieur brut (PIB) représente l'ensemble des produits, biens et services, de la Nation, pendant une année. La seule manière exacte de connaître ce Produit serait d'avoir l'énumération de tous les produits avec les quantités : tant de vis de tel calibre, tant de coupes de cheveux pour hommes chez des coiffeurs de luxe, tant de paquets de cigarettes de telle marque... L'énumération serait impossible ; elle est déjà parfois difficile à l'intérieur d'une seule entreprise. D'ailleurs, si une telle énumération existait, personne ne pourrait la lire pour en tirer des conclusions, car elle serait trop volumineuse. Par contre, en se servant de la valeur en monnaie de chacun des produits ou services, on obtient un nombre unique, un "agrégat" qui a l'avantage de pouvoir, sous des conditions à préciser, se comparer avec celui d'un autre pays ou celui du même pays à une autre date.

### **La monnaie est une réserve de pouvoir d'achat**

Dans la mesure où l'argent a une existence en soi, garder l'argent est un moyen de différer sa consommation. On "économise" en vue d'un gros achat ou pour plus tard. Bien entendu, garder l'argent liquide n'a de sens que si l'inflation n'est pas trop forte et que son pouvoir d'achat ne diminue pas trop vite.

Dans la pratique, les personnes qui souhaitent différer l'exercice de leur pouvoir d'achat "placent" leur argent, ce qui implique que celui-ci est investi, soit sous forme d'actions

1. *Ibid.* p. 116.

(achat d'une partie d'une entreprise), soit sous forme d'obligations (prêt à des entreprises ou à des administrations).

## V. EST-IL UTILE D'AUGMENTER LES SALAIRES ?

Il y a quelque chose de vrai dans l'idée de *voile* émise par les classiques. Le "gâteau" à distribuer, nous l'avons dit, n'est pas changé par la masse monétaire existante. Ce qui est clair, c'est que la "spirale inflationniste" - l'indice des prix augmente, donc les salaires augmentent, donc les prix de revient augmentent, donc l'indice des prix augmente, ... - est un cercle vicieux qui n'a rien de constructif. Reprenons l'exemple du salaire doublé pour tous : il y a alors inflation, mais pas augmentation du pouvoir d'achat.

### **Pouvoir d'achat des salaires**

Le problème n'est donc pas d'augmenter les salaires en valeur nominale, mais d'accroître leur *pouvoir d'achat*. Nous avons vu, dans le chapitre sur les prix, que la plupart des prix réels baissent. Relisons une partie de l'échelle de Jean Fourastié (tableau II p. 30) non plus en prix, mais en pouvoir d'achat<sup>1</sup>. Un Smicard, avec une heure de salaire, a vu son pouvoir d'achat, de 1985 à 1994 :

- augmenté pour la plupart des biens et services :
  - multiplié par 2,14 pour l'achat de fuel domestique,
  - multiplié par 1,59 pour l'achat de poulet,
  - multiplié par 1,40 pour une communication téléphonique,
  - multiplié par 1,39 pour l'achat de blé,
  - multiplié par 1,12 pour l'achat de beefsteak haché,
  - multiplié par 1,11 pour l'achat d'un costume d'homme,
- stable pour le coiffeur pour dames, l'achat de fleurs ou de dentifrice,
- diminué, parce que multiplié par un coefficient inférieur à 1 pour certains services:
  - multiplié par 0,85 pour un blanchissage de drap,
  - multiplié par 0,77 pour une heure de réparation d'automobile,
  - multiplié par 0,74 pour un café pris au comptoir<sup>2</sup>.

L'énumération qui précède devrait être complétée par les milliers de biens et services consommés ; ce serait la seule manière de connaître la vérité, mais elle est peu lisible ! Les produits dont le prix réel baisse sont plus nombreux que les autres et comprennent les biens de première nécessité : nourriture, habillement. Dans l'ensemble, le pouvoir d'achat des salaires augmente ; en est la preuve la diversification des consommations et la baisse continue de la part de budget consacrée par les Français à l'alimentation (voir chapitre II de la 1<sup>ère</sup> partie). Le calcul global effectué par le ministère du travail de l'emploi et de la formation professionnelle donne, sur cette période, une augmentation du pouvoir d'achat de 14,8%<sup>3</sup>.

1. Le pouvoir d'achat du salaire est l'inverse du prix réel.

2. Il a été multiplié par 0,64 pour l'achat des pommes de terre. Ce résultat est peu significatif, car le prix réel des pommes de terre au détail est très variable d'une année sur l'autre. 1925 était une année de prix faible et 1994 une année de prix fort.

3. Cf. INSEE, *Tableaux de l'économie française*, 1995-96. Le mode de calcul n'est pas indiqué. Il est probable qu'il s'agit du rapport du SMIC à l'indice du coût de la vie et donc d'une croissance moyenne... mais la base de l'indice change elle-même chaque année en tenant compte des variations de la consommation. La mesure se fait alors avec un dénominateur qui correspond lui-même à une consommation croissante ; elle est diminuée par rapport à la réalité.

Une autre image de la croissance du pouvoir d'achat peut être donnée par le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Nous prenons les prix constants de 1970 (prix "déflatés"<sup>1</sup> par des indices de prix, de façon à ce qu'ils soient comparables), d'après l'INSEE (Tableau I) :

**Tableau I : PIB total par habitant, prix 1970**

Année	PIB	Année	PIB
1949	6 568	1970	15 413
1955	8 414	1975	19 413
1960	9 966	1980	20 726
1965	12 354		

puis ceux à prix constants de 1980 (Tableau II), puisque la précédente série est interrompue :

**Tableau II : PIB total par habitant, prix 1980**

Année	PIB	Année	PIB
1970	36 961	1985	54 892
1975	45 675	1989	60 908
1980	52 121	1993	64 070

Malgré la discontinuité, la croissance apparaît indubitable et considérable. (Doublement de 1949 à 1965 ; multiplication par 1,6 de 1970 à 1989, croissance un peu moins rapide depuis une vingtaine d'années que pendant les *Trente glorieuses*). Rappelons qu'il s'agit du PIB par habitant et que les calculs sont fait à prix constants : le PIB par tête représente, sous une forme agrégée, la quantité de biens et services dont un habitant de la France a pu disposer pendant la période étudiée.

Il y a croissance de la production et de la consommation, et ceci indépendamment des phénomènes de monnaie et d'inflation. Cela ne signifie pas pour autant que la politique monétaire d'un pays est sans influence sur la croissance de sa production. Nous pouvons seulement constater qu'en France (et dans tous les pays développés), le pouvoir d'achat moyen des habitants est en pleine croissance.

### **Comportement des salariés**

Revenons à la situation primitive, avant la monnaie :

"Le chef y répartissait par voie d'autorité les produits disponibles. Cela est très simple : le lien entre la consommation et la production y est visible, concret ; chacun peut constater par lui-même le rapport qui existe entre ce qui disponible et ce qui est distribué<sup>2</sup>."

Ce n'est plus le cas aujourd'hui :

"Le salarié n'aperçoit pas en fait et ne peut apercevoir le lien concret qui unit le volume physique de sa production et le montant de son salaire (...). Ainsi, il est de la nature du salaire que ceux qui le touchent, et donc l'immense masse des salariés, ont tendance à le trouver insuffisant, inférieur à ce qu'il devrait être, et, plus nettement encore, à juger qu'il pourrait être augmenté sans que le niveau général des prix en soit modifié<sup>3</sup>."

Nous savons que ce désir n'est pas réalisable. Nous retrouvons le fait que la monnaie, et son corollaire le salaire, sont des moyens frustes et frustrants, mais qui ont fait leur preuve. Jusqu'ici aucun gouvernement, aucun économiste génial, n'a trouvé mieux !

1. C'est-à-dire divisés par le rapport de l'indice de prix de l'année courante à l'indice de prix de la "base", ici 1970.

2. Jean Fourastié, *Pourquoi nous travaillons*, op. cit, p 78.

3. *Ibid.* p. 76.77.

## VI. LA MONNAIE UNIQUE EUROPÉENNE

On peut discuter, nous l'avons vu, des effets bénéfiques ou maléfiques de l'inflation ; mais aujourd'hui, dans les pays signataires du traité de Maastricht, la question ne se pose plus ! En effet, ce traité prévoit l'établissement d'une monnaie unique européenne, que le sommet de Madrid en décembre 1995 a baptisé **Euro**. Les principales conditions qui doivent être remplies par les pays qui adopteront cette monnaie sont :

- une faible inflation, inférieure à 3% par an (ne dépassant pas de plus de 1,5 % la moyenne des trois meilleures performances des Douze),
- des déficits publics inférieurs à 3% du PIB,
- une dette extérieure inférieure à 60% du PIB.

Ces critères seront appréciés sur l'année 1997, pour une entrée en vigueur dès 1998, au moins dans les contrats, la politique monétaire et le marché des capitaux ; les billets et pièces de monnaie seront introduits en 1999. En 2002, les monnaies nationales devront avoir complètement disparu.

Les quinze pays de l'Union européenne ont vocation à adhérer à la monnaie unique. Ceux qui risquent de respecter les critères sont : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Irlande, la Finlande, l'Autriche et la Grande-Bretagne. Cette dernière se tient à l'écart pour le moment. La France a aujourd'hui (fin 1995), une dette publique trop élevée (5% du PIB) ; elle espère parvenir à la réduire suffisamment, bien que sa marge de manœuvre soit étroite ; ses taux d'inflation se tiennent actuellement dans les limites acceptables.

L'établissement d'une monnaie unique sera une étape décisive pour la construction de l'Europe, dont on peut dire qu'elle est souhaitable :

- D'abord sur le plan politique, en ce temps où les échanges se mondialisent. Les deux seules guerres mondiales que notre Terre a connues ont eu lieu au XX<sup>e</sup> siècle et avaient leur origine en Europe. L'union européenne supprime la possibilité de tels conflits.

- Ensuite sur le plan économique : le grand marché européen facilite et facilitera les échanges commerciaux et la circulation des travailleurs.

\*  
\*       \*

Redisons-le : l'économie ne se limite pas à la monnaie. Celle-ci est un moyen fruste d'effectuer la plupart des échanges. Mais elle n'a pas de valeur en soi; En outre, il existe, heureusement, quantité d'échanges sociaux, familiaux, amicaux... dans lesquels la monnaie n'intervient pas.

Troisième partie

---

**Conséquences de l'évolution  
pour les hommes  
d'aujourd'hui et de demain**

# I. LE NIVEAU DE VIE

---

On distingue le *niveau de vie* du *genre de vie*. Le niveau de vie est une réalité mesurable : pouvoir d'achat, consommation ; c'est le rapport d'un niveau en monnaie au prix d'une consommation. Le genre de vie est davantage qualitatif ; il s'agit de la manière de vivre : la durée de vie, la santé, la nature et la durée du travail, la scolarité, la retraite, les loisirs, l'habitat, la famille, la morale, l'environnement...

Les chapitres qui précèdent montrent que le niveau de vie, en France a progressé avec les sciences et des techniques. Il en été ainsi dans tous les pays du monde au moins pour une partie de la population. Cependant, nos ancêtres n'envieraient pas la population des Pays les Moins Avancés, car les niveaux de vie sont comparables, et les genres de vie actuels sont parfois moins faciles à supporter que ceux d'autrefois.

Dans le présent chapitre, nous traiterons du niveau de vie en général, puis de deux aspects particuliers, la sécurité sociale et les inégalités. Nous terminerons en parlant de la pauvreté, phénomène ancien qui était en voie de disparition dans les pays développés, mais qu'un chômage excessif fait renaître.

## I. L'ÉVOLUTION GLOBALE DU NIVEAU DE VIE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Il y a évolution du niveau de vie dans tous les pays. Nous prendrons d'abord exemple de la France. On peut distinguer trois grandes périodes.

### 1. La période traditionnelle, en France

Nous avons parlé de l'évolution du prix du blé depuis 1700. Si l'on remonte plus loin encore dans le temps, on rencontre toujours le blé cher, avec des périodes où il dépasse 400 salaires horaires le quintal (par exemple 1435, 1482, 1490, à Anvers). Les peuples pauvres se nourrissent de céréales, car c'est la calorie qui s'obtient le plus facilement ; il faut environ 10 fois plus de terre et de temps pour obtenir la même quantité de calories en viande qu'en céréales.<sup>1</sup>

La population traditionnelle vivait au *minimum de subsistance*. La fécondité naturelle permet une moyenne de naissances supérieure à 8 par femme atteignant l'âge de 40 ans ; mais nos grand-mères se mariaient tard, vers 24 ans en moyenne, et mouraient jeunes ; elles avaient en moyenne 4 enfants. A ce rythme de naissances, la population aurait doublé tous les trente ans. Or elle n'augmentait que peu ou pas : une forte mortalité combattait la forte natalité. La mortalité était due aux maladies, aux épidémies, aux guerres, mais surtout à la sous-alimentation et aux famines.

Dans les annales des siècles qui précèdent le XVII<sup>e</sup> siècle, le mot *famine* revient sans cesse. D'autres mots sont fréquents : épidémies, peste ; les hommes mal nourris ou dénutris sont moins aptes que les autres à lutter contre les maladies ; celles-ci faisaient disparaître une

---

1. La pomme de terre offrait de meilleurs rendements que les céréales ; mais nos ancêtres ne la connaissaient pas, et elle n'a joué de rôle en France qu'après 1800.

grande partie de la population. Il faut lire Raoul Glaber décrivant la famine de l'an 1000 ou Pirenne décrivant celles du XIV<sup>e</sup>.

Les hommes ne pouvaient subsister, en longue période, que si le prix du blé était inférieur ou au plus égal à 200 salaires horaires le quintal. Alors, en une journée de 10 heures, ils pouvaient acquérir environ 5 kg de blé, ce qui permet à peu près de nourrir une famille (non sans carences en protéines) et d'acquérir un minimum pour le logement et le vêtement.

La *structure de la consommation*, caractéristique du niveau de vie, était alors à forte prépondérance alimentaire (80 à 90% du budget consacré à l'alimentation). Il s'agit, pour la France, de la *consommation à base de méteil* : le méteil est un mélange de blé et de céréales pauvres : orge, seigle, millet, qui sont obtenues avec des rendements meilleurs que ceux du blé. On mangeait réellement du *pain noir*, difficile à digérer ; nos "pains complets" d'aujourd'hui, à prépondérance de farine de blé ne donnent qu'une fausse idée du goût de ce pain noir que l'on conservait jusqu'à une huitaine de jours ; il était alors fort dur ; on le cassait et il formait la base d'une soupe de quelques légumes.

Cette situation a duré en France jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voici le budget décrit par Vauban<sup>1</sup> à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour un ouvrier chef de famille de 4 personnes :

- un tiers de minot de sel (17 kg)	8 livres 16 sols
- 10 setiers de méteil (1 100 à 1 200 kg)	60 livres
- loyer, entretien et autres aliments	15 livres 4 sols
- impôt	6 livres

Total 90 livres

Il faut lire le texte émouvant du *Projet de dixme royale* pour voir qu'un gain de 90 livres apparaissait à Vauban comme un gain maximum possible. Il considère les 15 livres 4 sols consacrés au loyer, au linge, à l'ameublement et à quelques compléments alimentaires (un peu de beurre, de lard, de lait) comme insuffisants. L'ouvrier ne peut, à son avis, s'en tirer que si sa femme parvient à gagner elle-même un peu ou à entretenir quelques animaux. Dans ce budget, le méteil intervient pour 67%, l'alimentation pour environ 85% et l'impôt pour 6,7%.

## 2. La période transitoire, en France

C'est à partir de 1730 environ que les variations du prix réel du blé cessent d'être fortes. Il n'y a plus de famine nationale après 1709. La population avait été décimée par les famines de 1693 et 1709, ce qui entraînait une faible densité de population et la possibilité d'utiliser les meilleures terres. Lentement, les techniques évoluent : remplacement de la jachère et des vaines pâtures par des semences de fourrages artificiels ou de navets qui alternaient avec le blé, en faisant appel à d'autres éléments chimiques contenus dans la terre. Évolution du labour, de la houe et l'araire, en bois, vers la charrue ; les instruments à main sont remplacés par des instruments traînés par des ânes, des bœufs et des chevaux, puis par des moteurs. On connaît les évolutions plus récentes, tracteurs, engrais, semences sélectionnées, moissonneuses-batteuses.

Cela s'est réalisé progressivement. La courbe du prix réel du blé (p. 26) est évocatrice de ce progrès lent, mais continu ; il y a des oscillations jusque vers 1945, mais la tendance est à la baisse. Depuis, la baisse continue, sans même oscillations, car la production n'est pratiquement plus dépendante des conditions climatiques.

La structure de la *consommation*, nous l'avons dit, évolue avec la baisse du prix réel du blé et des autres produits. A partir de 1800, le méteil disparaît progressivement au profit du pain de froment ; jusqu'en 1830, les dépenses en pain forment encore plus de la moitié du

1. *Projet de dixme royale*.

budget. On est donc dans une *consommation à prépondérance de pain de froment*. Après 1830, le pain représente encore 35% de la dépense des familles ouvrières. Mais la consommation alimentaire se diversifie. La consommation reste à *prépondérance alimentaire*, mais les aliments sont variés et la viande, nous l'avons dit, prend une place de plus en plus importante. En 1956, la moitié du budget du "Français moyen" était encore consacrée à l'alimentation.

### 3. La période actuelle

La consommation est à *prépondérance non alimentaire*. Nous avons vu sa structure (chapitre III de la première partie). Le pain pourrait être distribué gratuitement aux chômeurs ! La revendication du "pain gratuit" est un vieux rêve. Mais plus personne ne le demande, car il n'est plus possible de vivre presque uniquement de pain dans un pays où les logements, les transports, les habitudes vestimentaires..., n'ont plus rien à voir avec ceux de la période traditionnelle.

La notion de "minimum vital" a beaucoup évolué. Du temps de Vauban, on n'osait même pas en parler ; le budget qu'indique Vauban est un minimum nécessaire et rarement atteint. En 1949 et 1954 ont été officiellement publiées des quantités minimales à consommer (pour un ouvrier adulte 600g de pain, 140g de "lait, lard, viande et graisse", 350g de légumes frais, 40 cl de vin et quelques autres aliments. Deux "complets" en laine tous les 3 ans, un pardessus tous les 4 ans, deux chemises et une paire de chaussettes par an, une paire de chaussures et 4 paires de sabots tous les 2 ans... et le reste à l'avenant).

Aujourd'hui, le "minimum vital" n'est plus défini de la même manière. Mais le *revenu minimum d'insertion* (RMI), et le *minimum vieillesse* non seulement sont définis, mais ils sont appliqués : si les personnes n'ont pas d'autre revenu, l'État ou la Sécurité sociale assure ce minimum. Il est égal à peu près à la moitié du *salairé minimum*, ce qui apparaît un peu comme une contradiction : si le SMIC est nécessaire pour vivre, comment peut-on s'en tirer avec la moitié du SMIC ? Cependant, l'instauration de ces minimums et surtout leur mise en œuvre constituent un progrès. La dernière grosse période de chômage qu'a connue la France avant celle que nous vivons a été celle des années 30 : alors, les chômeurs ne percevaient aucune indemnité.

Une étude de l'INSEE<sup>1</sup>, fin 1995, confirme que le niveau de vie des Français a beaucoup augmenté dans la période récente : 60 % entre 1970 et 1990. Cependant, cette croissance n'est pas également répartie entre les âges. (Près de 100 % en plus pour les 75-79 ans, 60 % pour les 45-49 ans, mais seulement 27 % pour les 25-29 ans).

### 4. Le niveau de vie dans le Monde

Les principaux indicateurs du niveau de vie ont déjà été présentés : PIB par tête, structure de la consommation. Pour résumer, un pays est d'autant plus développé que la structure de sa consommation est diversifiée, d'autant moins développé que sa consommation est concentrée sur l'alimentation, surtout s'il s'agit d'une alimentation basée sur les céréales (blé, riz...). En général, le PIB par tête est faible dans les populations dont la consommation par tête est uniquement alimentaire. Autrefois, de fortes inégalités allaient avec un faible PIB par tête, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Certains pays peu développés ont une répartition assez égalitaire (voir plus loin dans ce chapitre).

Pour le classement des pays par niveau de vie, on pourra se reporter aux chapitres précédents. Ajoutons ici quelques informations sur les infrastructures, dont il est facile de voir qu'elles sont liées aux autres indicateurs de niveau de vie.

1. Bernard Legris et Stéphane Ollivier, à partir des revenus fiscaux déclarés, avant impôts et avant prestations sociales : nous y redeviendrons à propos de l'inégalité : ce mode de calcul augmente les inégalités.

**Tableau I**  
**Infrastructures dans différents pays en 1992**

Pays	Électricité kWh par ha	Nombre de lignes téléphoniques pour 1000h	Incidents téléphoniques sur 100 lignes par an	Densité routière km/million d'h	Proportion de la population ayant accès à l'eau salubre
Mozambique	24	3	10	343	22
Chine	647	10	nd	nd	71
Nigeria	137	3	327	376	42
Cameroun	223	5	74	299	34
Guatemala	290	22	58	320	60
Algérie	701	37	82	2 403	nd
Brésil	1 570	71	43	929	96
Royaume-Uni	5 660	473	16	6 224	100
Canada	18 309	592	nd	11 451	100
France	8 089	525	8	13 008	100
États-Unis	12 900	565	nd	14 453	nd
Japon	8 471	464	2	6 426	nd

Source : *Rapport de la Banque Mondiale, 1995.*

Le tableau I mesure à la fois le niveau de vie et le genre de vie ! Dans les pays développés, il y a un téléphone fiable pour deux habitants, ce qui signifie que rares sont les foyers sans téléphone; dans les pays en développement, 3 à 10 téléphones pour 100 habitants... qui ne fonctionnent pas!

Le nombre de kWh d'électricité produits par habitant est moins facilement évocateur pour nous, d'autant que nous ne connaissons pas les importations et les exportations ; mais il est probable que les importations sont faibles dans les pays peu développés. Le *Rapport* de la Banque Mondiale fait état, pour ces mêmes pays, de pertes en ligne considérables. De 24 kWh à 183 000 kWh par habitant, la marge dépasse l'entendement ! Quelques pays, comme le Mozambique, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Népal, n'ont pratiquement pas d'électricité. Nos pays développés sont au contraire totalement électrifiés. Cela reflète le niveau de vie, car l'énergie disponible par habitant en est un facteur important, et également le genre de vie, car vivre sans éclairage électrique, sans moteur électrique, sans chauffage, est tout différent de ce que nous connaissons en France.

La densité routière ne reflète pas complètement le niveau de vie, car il faut tenir compte des distances. Un pays de petite superficie, comme le Japon, à densité démographique importante, est mieux équipé avec 6 426 km de routes par million d'habitants que le Canada qui a une densité routière à peine supérieure, mais une superficie énorme. Il faudrait nuancer en tenant compte des "bonnes" routes et des autres. Dans les pays développés, 100% des routes sont revêtues ; alors qu'il n'y en a que 20%, 40%, parfois 60% dans les pays d'économie à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

## II. LA SÉCURITÉ SOCIALE

La protection sociale est un élément du niveau de vie, c'est pourquoi nous la plaçons ici.

Pendant la construction du château de Versailles, le "bon" Roi Louis XIV octroyait "généreusement" le salaire de trois journées de travail à la veuve d'un ouvrier mort de ce que nous appelons aujourd'hui un "accident du travail"... Jusqu'en 1945, la plupart des Français

n'avaient aucune garantie contre la maladie ou les accidents. La loi "Le Chapelier" de 1791 affirmait, mais cela restait théorique, le droit des indigents et des vieillards aux secours publics. La maladie ou l'invalidité du chef plongeait la famille entière dans la misère ; quelques médecins acceptaient de soigner les "pauvres" gratuitement ou en échange de menus cadeaux, mais, pour la plupart de ces "pauvres", il ne pouvait être question de soins. Certains hôpitaux ou institutions charitables recueillaient gratuitement les malades, mais dans quelles conditions !

Un récit de Lamartine, "Le tailleur de pierres de Saint-Point" montre ce qui se passait encore vers 1851 lorsque la maladie ou la mort atteignait une famille. Cela commence par le frère du futur tailleur de pierres qui, à sept ans, devient aveugle.

"Il ne pouvait plus se conduire. Il était toujours pendu au tablier de notre mère, à la main de son père ou à la mienne. Notre pauvre père eut tant de chagrin qu'il en prit le crève-cœur, comme on dit dans le pays, et qu'il en mourut l'hiver d'après.

"Ma mère avait bien du mal à nous nourrir, bien qu'elle fût jeune encore et ouvrière, et qu'elle fît autant d'ouvrage qu'un homme avec la pioche, avec la serpe ou avec le râteau. Mais, moi, mon frère aveugle, une petite sœur à la mamelle et une femme de trente ans, quoique sobres, c'étaient bien des dents autour d'un pain. Ça me faisait de la peine de voir cette pauvre femme couper des fagots, les porter sur son dos à la maison ; sarcler le seigle, faucher le pré, lier les gerbes, les battre avec le fléau devant la cour ; pétrir le pain, allumer le feu, cuire la soupe, mener Gratien par la main et donner encore à téter à la petite. Ajoutez qu'à ce moment, pour comble de misère, la fièvre prit dans les Huttes et emporta le rémouleur, sa femme et ses enfants. Il ne resta rien chez lui qu'une de ses filles du même âge à peu près que moi, qu'on appelait Denise. (...) On ne pouvait pas laisser un enfant de onze à douze ans toute seule auprès du foyer de ses parents morts. (...) Ma mère alla la chercher et l'amena auprès de nous à la maison."

La sécurité sociale telle que nous la connaissons est née en 1945. En 1960, elle couvrait 75,9% des Français, en 1970, 95,6% ; depuis 1980, c'est 99,2% ; Aujourd'hui, seules certaines personnes en situation transitoire ne sont pas couvertes, entre deux procédures d'affiliation : femmes divorcées, chômeurs en fin de droit...

Voici quelques dates, extraites du *Quid* 1996, qui montrent combien la progression a été lente en France :

1813 : création de caisses de secours pour les accidents du travail,

1850 : création de la caisse nationale des retraites (mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à part les "pensionnés" de l'État, 11,5% des travailleurs seulement bénéficiaient de retraites),

1898 : couverture des accidents du travail,

1910 : retraites ouvrières et paysannes,

1918 : à Grenoble, création d'une caisse de compensation pour les allocations familiales (Émile Romeret),

1930 : loi créant les "assurances sociales",

1932 : loi créant les allocations familiales (caisses patronales ; des patrons avaient déjà créé spontanément des allocations pour 480 000 familles).

Le principe de l'assurance maladie ou de l'assurance accidents du travail est le même que celui des autres assurances. Une cotisation est versée pour tous en échange de la couverture d'un risque (maladie, accident) qui ne sera supporté que par quelques-uns. La cotisation moyenne devrait couvrir la dépense moyenne. Des personnes qui ne verront presque jamais un médecin cotisent (elles-mêmes ou leur employeur) pour celles qui ont des maladies graves et prolongées. Les allocations familiales partent du même principe, bien qu'il ne soit pas question de parler de "risque" lorsqu'on a des enfants ; mais les cotisations de tous assurent un revenu supplémentaire aux ménages qui ont des enfants. La retraite est par contre perçue par le cotisant comme une réallocation de revenus : lui-même et son employeur cotisent pendant qu'il est en activité, pour percevoir plus tard une contrepartie sous forme de pension<sup>1</sup>.

La sécurité sociale est gérée par des caisses nationales (maladie, vieillesse-famille) et des caisses pour les salariés ou non salariés, les régimes spéciaux ou agriculteurs. Ces caisses

1. Nous verrons plus loin que le régime de retraite par solidarité consiste en une répartition immédiate. Mais le droit à la pension future est la base de ce régime comme des autres.

sont gérées paritairement par 50% de représentants des employeurs et 50% de représentants des salariés. Certaines de ces caisses sont déficitaires, d'autres moins : une péréquation est organisée entre elles.

## 1. La Santé

### *L'assurance maladie dans le temps et dans l'espace*

Le régime français est financé par les cotisations des employeurs et celles des employés. Il en est de même en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. L'Allemagne se différencie de ces autres pays par le fait que ce n'est pas la profession qui détermine l'appartenance à un régime, mais un choix fait par les assurés ; les caisses sont ainsi en concurrence.

Au Royaume-Uni, au Danemark, en Irlande, il existe un service national de santé qui fournit des services médicaux gratuits, financés par le budget de l'État. Au Royaume-Uni, les médecins sont rémunérés selon le nombre de personnes inscrites sur leur liste ; ils n'ont pas seulement à soigner, mais ils ont la charge de la prévention ; une réforme est commencée pour mettre en concurrence les offreurs de soins hospitaliers, par l'intermédiaire "d'acheteurs de soins" (autorités sanitaires locales). L'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal ont un système dans lequel le service national de santé est financé à la fois par l'État et par des caisses socio-professionnelles. Ces pays souhaitent parvenir à un financement total par l'État, comme celui du Royaume-Uni.

D'autres pays ne connaissent pas un tel régime ; c'est le cas des États-Unis, où l'assurance est organisée par des entreprises ; celles-ci versent elles-mêmes des prestations maladie en fonction des négociations syndicales, ou des cotisations patronales ; les employés ne participent que peu. Mais beaucoup d'entreprises, surtout les petites, sont incapables de faire face à cette dépense. Environ 15% de la population n'est pas couverte par une assurance maladie. On estime qu'en 1990, plus de 25 millions d'enfants n'y étaient pas couverts<sup>1</sup> et que la prévention des maladies était insuffisante. Seule existe une assurance médicale publique nationale pour les personnes âgées (*Medicare*) et une aide de l'état fédéral et des états pour les personnes sans ressources (*Medicaid*)<sup>2</sup>. Un plan de réforme a été lancé en septembre 1993.

Le Canada a, depuis 1971, une assurance médicale publique, le *Medicare*, financée par l'État fédéral et les provinces, sans cotisation sur les salaires. Il avait auparavant un système comparable à celui des États-Unis. S.G. Karsten<sup>3</sup> affirme que la mise en place de ce système a eu des conséquences positives sur l'emploi (augmentation de 2%) et la hausse des salaires, probablement parce qu'une plus forte mobilité de main-d'œuvre et une meilleure santé ont permis une hausse de la productivité du travail.

Dans les pays d'Europe centrale et orientale, seules les entreprises cotisaient, à la fois pour la maladie, la famille et la vieillesse. Leurs versements étaient intégrés au budget de l'État ; le lien entre le montant de la retraite et la durée du travail était lâche dans ces pays où l'emploi était garanti ; les pensions n'étaient pas revalorisées, sauf pour quelques professions privilégiées.

Les taux de remboursements moyens de soins médicaux et ambulatoires sont très variés (chiffres OCDE de 1991), la France a le plus faible des pays de l'OCDE : 59,5 % ; elle est suivie des Pays-Bas (61 %). L'Irlande prend en charge à 100 %, la Suède à 92 %, la Finlande à 91 %, l'Allemagne à 90 %, le Royaume-Uni à 88 %.

1. D'après Siegfried G. Karsten : "Health care : Private Good vs. Public Good", *The American Journal of Economy and Sociology*, av. 95.

2. *Medicaid* ne couvre que les maladies déclarées, d'où l'absence de prévention dans certains milieux.

3. *op. cit.*

### *La sécurité sociale en France (assurance maladie)*

Le principe de l'assurance maladie en France est qu'elle est obligatoire, financée en partie par l'employeur et en partie par le salarié lui-même. Les cotisations sont fonction des salaires ; les prestations dépendent des besoins. Une personne peut cotiser toute sa vie et ne recevoir que de faibles prestations si elle a une bonne santé ; une autre, qui n'aura pas cotisé davantage, verra prendre en charge une longue maladie, des opérations, des hospitalisations... Le système est celui de la *répartition* : tout le monde cotise, et seuls ceux qui en ont besoin profitent de ces cotisations.

Les dépenses nationales, au sens de l'OCDE, ont représenté, en 1980, 7,6% du PIB, en 1990, 8,9% et en 1994, 9,7%. Il y a croissance, et c'est aujourd'hui un dixième du produit intérieur brut français qui est consacré à la santé<sup>1</sup>. Dans les autres pays, la part est plus faible ; en 1994, 8,7 % du PIB en Allemagne et 7,1 % au Royaume-Uni.

De 1970 à 1993, les prestations santé en France ont été multipliées par 2,46 alors que le revenu national ne l'était que par 1,68. Dans cette période, elles ont augmenté de 4% par an en moyenne en termes réels. L'essentiel des dépenses de santé est formé de prestations en nature, remboursement des dépenses de santé ; une faible part est consacrée aux indemnités versées en compensation de revenu (liées à l'invalidité, à la maladie ou aux accidents du travail). Si les prestations en nature ont beaucoup augmenté, c'est que la dépense, en Francs 1993, par habitant, est passée de 2 860F en 1970 à 7 030F en 1993, soit une multiplication par 2,5. Les soins hospitaliers représentent la moitié de la dépense ; par contre, la médecine préventive n'absorbe que 2%.

Les taux de cotisations obligatoires sur les salaires sont en 1995<sup>2</sup> de 12,8% du salaire brut à verser par l'employeur, et 6,8% du même salaire, versés par le salarié (en fait, prélevés à la source, par l'intermédiaire de l'employeur). C'est donc 19,6% de la masse salariale située en dessous du "plafond"<sup>3</sup> de la sécurité sociale (égal à environ deux fois le SMIC) qui est prélevé pour l'assurance maladie. Ces cotisations et la CSG (contribution sociale généralisée) adoptée en 1990, ne suffisent pas à couvrir les dépenses. Voici les déficits de la seule assurance maladie dans les dernières années : 9,3 milliards de F en 1990 ; 2,6 milliards en 1991 ; 4,2 milliards en 1992 ; 27,6 milliards en 1993 ; 32,2 milliards en 1994 et 35,5 milliards en 1995<sup>4</sup>.

Une réforme s'impose. Celle qui a été proposée en décembre 1995 a provoqué une grave crise sociale. Cependant, on ne voit pas de solution qui ne se traduise pas par un prélèvement sur les salaires, sur les revenus ou sur les transactions ; il faut bien être conscient qu'un financement "par l'État" est un financement par l'impôt.

## **2. Les retraites**

Dans le passé, les retraites n'existaient pas. Les paysans travaillaient jusqu'à leur mort et la France était surtout rurale. Les enfants restaient avec leurs parents même lorsqu'ils se mariaient ; plusieurs générations cohabitaient. Les personnes âgées continuaient à rendre des

1. Les données qui suivent s'appuient sur : "Les prestations sociales depuis 25 ans", Isabelle Amroune, Pierre Cancialdi et Nathalie Missègue, la *Note de CERC-Association*, 2 février 1995, et sur le rapport sur les *Comptes nationaux de santé* du Ministère de la Santé publique.

2. Ils étaient de 10% en 1950. La progression des cotisations n'a pas suivi la progression des dépenses de santé.

3. Le "plafond" est justifié au départ par l'idée que quelqu'un qui gagne beaucoup n'a pas besoin de prestations supérieures à celles de quelqu'un qui gagne le SMIC ; on demandait donc une cotisation faible (ou nulle) pour la partie du salaire dépassant le plafond. Devant les besoins nouveaux, la tendance est d'augmenter la cotisation pour les salaires au-dessus du plafond : les personnes qui perçoivent un salaire élevé cotisent donc davantage que les autres pour recevoir le même service.

4. Rappelons que, dans cette période, le PIB total français est supérieur à 7 milliards de milliards. Il s'agit donc d'une faible fraction du PIB et même d'une faible fraction des dépenses du régime général de la sécurité sociale qui sont de l'ordre de mille milliards de Francs dont 500 milliards pour la branche maladie.

services ; lorsqu'elles étaient handicapées ou grabataires, il paraissait naturel de les aider. Les bourgeois vivaient de leurs "rentes", parfois à un âge où l'activité professionnelle nous paraîtrait aujourd'hui normale et, en tout cas, pour leur retraite. Le régime actuel de retraites avec les retraites complémentaires obligatoires date de 1961. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1983, les travailleurs de 60 ans, ayant cotisé au régime général, peuvent obtenir le taux maximal pourvu qu'ils aient le nombre de trimestres de cotisations requis (151 s'ils sont nés en 1934, ... 160 s'ils sont nés après 1943).

#### *Les systèmes de retraites*

Nous disions que certaines personnes vivaient autrefois de leurs rentes. Il existe en effet deux moyens de s'assurer une retraite :

- un *moyen personnel* qui consiste à acheter des capitaux ou des titres qui procurent une rente personnelle. Le moyen le plus courant d'aller dans ce sens est de contracter une *assurance-vie* : on place régulièrement des sommes d'argent qui ne rapportent pas immédiatement, mais seront reversées, soit par versements égaux à partir d'un certain âge, soit dans leur totalité en cas d'accident ou de décès.

- un *moyen de solidarité* qui est celui des régimes de retraite français. Les salariés et leurs employeurs versent des cotisations retraite qui sont immédiatement utilisées par la Caisse de retraite pour payer les retraites des personnes actuellement pensionnées. En échange, la Caisse de retraite promet aux salariés de leur verser une pension dès qu'ils y auront droit.

#### *Dans les pays autres que la France*

Aux USA, depuis 1935, existe un régime de retraite national, auquel a été adjoind un régime national d'invalidité vers 1965 ; la retraite est à 65 ans ; les taux sont faibles ; les retraités touchent en moyenne 20 % de leur revenu antérieur et doivent le plus souvent recourir à de "petits boulots" pour subsister. A l'inverse, les pays de l'Est avaient un régime qui ne dépendait pratiquement pas du temps de cotisation ; les cotisations étaient intégrées au budget de l'État ; le régime des pensions y est en crise depuis 1990.

La pension légale brute, en fin de carrière, en 1990, était variable selon les pays de l'Europe de Douze.<sup>1</sup> Au Nord Ouest, une pension de base, largement forfaitaire, dont la base est entre le cinquième et le quart d'un salaire ouvrier avec un financement par l'État (Danemark à 67 ans, Irlande à 65 ans, Royaume-Uni à 60 ans pour les femmes et 65 pour les hommes) ou par les cotisations salariales (Pays-Bas à 65 ans). Au Sud, une pension proche du salaire ouvrier, financée par les cotisations (Espagne à 65 ans, Grèce, à 65 ans pour les hommes et 60 pour les femmes, Portugal, à 65 ans pour les hommes et 62 pour les femmes, Italie). Dans les autres pays (Luxembourg à 65 ans, Allemagne à 65 ans, Belgique à 60 ans, France à 60 ans), l'assurance vieillesse est de l'ordre de 50% du salaire ouvrier, financée par des cotisations sous plafond ; cependant existent des "minimums vieillesse" financés par l'État. Une pension complémentaire est obligatoire au Danemark, en France, en Grèce, en Italie, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.

Au Japon, le régime est celui de la répartition, avec un financement par tiers : un tiers par le cotisant, un tiers par l'employeur et un tiers par l'État. Le régime complémentaire est obligatoire pour les salariés. Le régime universel et forfaitaire était jusqu'ici largement excédentaire, car le nombre de cotisants augmentait plus vite que celui des retraités. Mais la population vieillit !

Tous les pays sont confrontés à une évolution démographique analogue à celle que nous allons décrire pour la France. Ainsi, les États-Unis ont prévu depuis 1983 un recul de

1. Cf. André Babeau, "Où vont les régimes obligatoires de prestation vieillesse" ? *Futuribles*, sept. 1993.

l'âge de la retraite, applicable à partir de 2003. L'Espagne a indexé les retraites sur les prix et non plus sur les salaires. L'Allemagne, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Autriche ont prévu, depuis 1993, de reculer l'âge de la retraite, mais à partir de 2001 en Allemagne, de 2010 au Royaume-Uni, et de 2019 en Autriche et en Finlande. Le Portugal et l'Italie, comme la France, ont procédé à une réforme applicable immédiatement.

Des pays comme l'Allemagne et le Royaume-Uni ont des retraites complémentaires qui sont des retraites d'entreprise par capitalisation : l'entreprise, ou un organisme lié à elle, capitalise pour chaque salarié, proportionnellement à sa présence dans l'entreprise ; les versements seront effectués sur les intérêts de ce capital, lorsque le salarié aura pris sa retraite. En Grande-Bretagne, la retraite d'entreprise n'étant vraiment intéressante que si l'on passe toute sa vie dans la même entreprise, une grande liberté a été laissée au salarié, depuis 1986, de s'affilier au régime d'entreprise, à un régime d'État, ou à un plan individuel auprès d'un organisme financier.

### *L'avenir des retraites en France*

"Quand la généralisation de la retraite a été instituée, en 1945, l'espérance de vie d'un travailleur était de 67 ans... pour une retraite prise à l'âge de 65 ans"<sup>1</sup>. Cette phrase incisive pose clairement le problème : aujourd'hui, l'espérance de vie des hommes est de 77 ans et celle des femmes de 81 ans. Le nombre de personnes âgées n'est donc plus comparable ; en outre, nous l'avons vu, la population de personnes ayant travaillé a augmenté. Voici les rapports des nombres de personnes de plus de 65 ans au nombre des 20/65 ans<sup>2</sup>.

1851 : 0,11                      1946 : 0,18                      1986 : 0,22                      1994 : 0,25,

et les espérances de vie à 60 ans :

1820 : 13,3 ans                      1983 : 20 ans                      1992 : 22,1<sup>3</sup>ans.

La retraite par solidarité était facile à assurer lorsqu'il y avait plus de cinq actifs pour un retraité (situation de 1946). En 1991, pour un retraité, deux actifs cotisaient à un régime de retraite<sup>4</sup>. En 2010, les tendances vont s'accuser, on sera près de 1,4 actif cotisant pour un retraité, et la retraite durera en moyenne plus de 25 ans si elle est prise à 65 ans. Vers 2025, il y aura un retraité pour un cotisant. Il est clair que, quelle que soit la sympathie que l'on puisse avoir pour un régime de solidarité, on peut difficilement demander à un salarié 40 ou 45% de son salaire comme cotisation de retraite, somme qui serait nécessaire pour assurer aux retraités un revenu de l'ordre de 70% de leur revenu salarial antérieur<sup>5</sup>.

Dès maintenant une réforme du régime des retraites serait nécessaire ; certaines caisses de retraite sont déficitaires. Il faudra, rapidement, trouver d'autres moyens de financement que les cotisations salariales. On voit déjà les particuliers contracter des assurances-vies qui ne sont plus offertes seulement par les compagnies d'assurance mais aussi par les banques. Cette solution est aujourd'hui préférée à l'accroissement des régimes de retraites complémentaires, dont on commence à craindre la précarité.

"La génération des assurés d'aujourd'hui est la première qui voit ses parents quitter très tôt la vie active et ses enfants y entrer tardivement. Ira-t-elle vers la création d'un nouveau rapport social, vers la construc-

1. Bertrand Cassaigne, "Sécurité sociale, quelle solidarité ? *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 1<sup>er</sup> décembre 1995. Bien entendu, l'espérance de vie d'un homme de 65 ans n'était pas de deux ans ; mais cela signifie que beaucoup de personnes mouraient avant d'atteindre l'âge de la retraite.

2 Cf. le mémoire de Ait-Si-Ahmed : *L'équilibre financier de la retraite complémentaire*, ITPES, 1994, sous la direction de Jacqueline Fourastié.

3. Une augmentation d'espérance de vie de deux ans sur 20 ans apparaît faible, mais il s'agit de 10% !

4. Cette moyenne cache des diversités. En 1987, 60 000 actifs travaillaient dans les mines et 243 000 mineurs étaient retraités... Ceci est vrai dans d'autres branches.

5. Il faut tenir compte du fait que la retraite intervient à la fin de la carrière, et qu'elle est calculée non sur la moyenne des salaires, mais sur les salaires plus élevés des dernières années.

tion de nouvelles solidarités ; ou vers un repli du chacun pour soi, vers une peau de chagrin des institutions de solidarité - en étendant la "solution" du revenu minimum pour atténuer les risques d'éclatement ?"<sup>1</sup>

Il est souhaitable de conserver la solidarité, mais cela exige de renoncer à des privilèges ; cela exige aussi de raisonner juste. Donnons un exemple : au moment des grèves de novembre et décembre 1995, la Caisse de retraite de la SNCF avait un retraité pour deux actifs ; une proposition des syndicats consistait à augmenter le dénominateur (le nombre d'actifs), idée très louable en cette période de chômage. Mais pour que le budget de la Caisse de retraite soit équilibré, il faudrait un retraité pour quatre actifs au moins ; est-il possible ou pensable de doubler les effectifs des employés de la SNCF, par ailleurs en déficit ?

La recherche de solution n'est pas aisée ; les gouvernements successifs s'y usent... Pour le moment, les mesures prises sont les suivantes : augmentation progressive du nombre de trimestres nécessaires pour obtenir une retraite complète, indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires, calcul effectué sur les 25 meilleures années et non plus sur les 10 meilleures. Ces mesures ont un effet immédiat (1994-95) alors qu'elles ne seront vraiment nécessaires que plus tard et elles ne résolvent pas le problème démographique.

### **3. L'avenir des prestations sociales en France**

La sécurité sociale comprend, outre la maladie et la vieillesse, la famille-maternité, le chômage, les garanties de ressources et les accidents du travail.

#### *Famille-maternité*

Les prestations famille-maternité croissent à peu près au rythme du revenu national depuis 1970<sup>2</sup>. Durant cette période, la population des moins de 20 ans a diminué d'environ 6%. Cependant, les prestations ont été revalorisées. Les prestations logement représentaient 12% du total en 1970 ; en 1993, elles représentent 31%. Les charges patronales sont de 5,40 % sur la totalité du salaire en 1995.

#### *Chômage*

L'augmentation du nombre de chômeurs et de préretraités explique que les prestations chômage aient augmenté dix fois plus vite que le revenu national entre 1970 et 1993. Le développement des préretraites a été un premier effort des gouvernements pour enrayer la montée du chômage ; en 1979, 20% des prestations chômage étaient attribués aux préretraités ; en 1983, c'était plus de 40% ; depuis, les pouvoirs publics ont restreint les conditions d'accès. Les taux de cotisation augmentent parce que le chômage augmente ; chaque année, une petite fraction est ajoutée à la part patronale ou à la part salariale, sous des formes diverses, la tendance étant d'imposer de plus en plus les salaires supérieurs au plafond. Or, nous avons vu dans le chapitre sur l'emploi qu'on peut se demander si l'une des causes du chômage n'est pas le coût du salaire... Il s'agit là d'un cercle vicieux dont il est difficile de sortir, sinon en inventant des moyens radicalement nouveaux (nous avons cité quelques propositions existantes, mais, répétons-le, il s'agit surtout d'un changement de mentalité)...

#### *Garanties de ressources*

Citons à nouveau la note du *CERC-Association* de février 95 :

"La croissance des prestations sociales n'a guère été affectée par le développement des prestations de garantie de ressources telles que le minimum vieillesse, l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation de parent isolé, l'allocation de solidarité spécifique et le revenu minimum d'insertion. La masse de ces prestations a progressé au même rythme que l'ensemble des prestations sociales tout au long de la période étudiée.

1. Bertrand Cassaigne, *op. cit.*

2. Isabelle Amroune, Pierre Cancialdi et Nathalie Missègue, *op. cit.*

Leur part dans le total est toujours resté très faible, de l'ordre de 3% à 4%. La forte croissance des dépenses liées au RMI qui a suivi la mise en place de cette nouvelle prestation en 1988 a, en fait, coïncidé avec la diminution des prestations liées au minimum vieillesse. On peut estimer que ces prestations concernent aujourd'hui environ 10% des ménages".

Voici les nombres de bénéficiaires de RMI. En 1991 : 582 000 ; fin 92 : 671 000 ; fin 93 : 793 000 ; fin 94 : 908 000; début 1995 environ 950 000. En 1994, avec les enfants et les conjoints, il y avait près de 1 800 000 "Rmistes". Les prestations versées étaient de 18 milliards en 1995. Environ 15% des prestations sont affectées dans les DOM.

Ces prestations ne sont pas celles qui entraînent le déficit des prestations sociales. Leur développement est peut-être l'une des voies possibles, surtout si l'on réfléchit à des "revenus minimaux" accordés en échange de travaux (par exemple "sociétaux" au sens de la proposition de "Nouvelle démocratie") qui accroîtraient la "richesse" totale de la Nation, donc la quantité de biens et de services qui, en définitive, sont répartis entre les habitants du pays.

\*

\*            \*

Il n'est pas question de revenir sur les décisions sociales positives qui ont été prises en France autour de 1945. Du moment que les moyens existent de soigner, on ne peut refuser les soins; l'existence des retraites ne peut être remise en cause alors même que le nombre de personnes âgées susceptibles d'en être bénéficiaires est en croissance rapide. On ne peut non plus remettre en cause les prestations familiales - bien insuffisantes pour enrayer le déficit démographique -, ni les garanties de ressources aux chômeurs et aux non-chômeurs.

Donc, il est inévitable que le coût de ces prestations soit de plus en plus élevé dans les dépenses nationales. Par contre, il est urgent de trouver des solutions pour leur financement.

- Quelle que soit la méthode adoptée, elle demandera des sacrifices aux personnes. *Ce qui est dépensé pour la santé ou la vieillesse ne peut l'être pour d'autres consommations.* Cela exige que chacun renonce à des avantages "acquis" et accepte de diminuer un peu son niveau de vie. L'ordre de grandeur du déficit de la sécurité sociale est de 1 000F par an et par Français ; cette somme importante (mais inférieure à 100F par mois) n'a pas à être entièrement financée sur les salaires et revenus ; elle peut aussi être épargnée. Des mesures de plus en plus importantes sont prises par l'État pour réduire les prises en charge ; elles sont inévitables. Mais chaque personne peut aussi se poser la question de faire prendre (ou de ne pas faire prendre !) en charge par la collectivité, qui une cure, qui une série de séances de kinésithérapie, qui certains examens dont l'utilité n'est pas prouvée ; toutes les entreprises connaissent les agents qui consultent plusieurs médecins chaque année de façon à avoir juste le nombre de jours de congé maladie suffisant pour ne pas avoir de baisse de salaire !

- Les revenus de la S.S. ne doivent pas forcément être financés par des cotisations sur les salaires. Dès maintenant, la CSG (cotisation sociale généralisée) et d'autres cotisations (RDS : remboursement de la dette sociale) sont prélevées sur les autres revenus. La tendance ne peut que se continuer.

\*

\*            \*

Comme le dit clairement Hugues de Jouvenel<sup>1</sup>, "Les prélèvements (sociaux) ne soustraient pas de l'économie une richesse qui s'évapore ; ils jouent un rôle de redistribution de cette richesse entre les individus et entre les générations".

1. "Compétitivité et progrès social", introduction au numéro de *Futuribles* de mars 1995, consacré en partie à la protection sociale.

La santé, la vieillesse demandent des services ; ces services font partie de la richesse nationale au même titre que la nourriture, les automobiles ou les logements ! Il ne sert donc guère d'économiser sur ces secteurs, créateurs d'emplois de proximité. Le seul problème est celui du financement, pour lequel on ne peut envisager de remettre en question l'aspect de solidarité, de répartition : les cotisations sont les mêmes pour tous, mais les bénéficiaires sont ceux qui ont des besoins. Il s'agit de l'un des aspects de la législation française qui contribue le mieux à vaincre les inégalités et la pauvreté.

### III. LES INÉGALITÉS

Or, quand on parle d'inégalités, on touche l'un des points qui émeuvent les Français. Le sentiment d'injustice est l'un des plus ancrés dans notre esprit : injustice dans la répartition des revenus, injustice dans l'accès à l'enseignement et donc à une carrière de haut niveau, injustice dans la répartition du travail... et bien d'autres. Nous avons largement parlé plus haut de l'emploi et donc de la répartition du travail. Nous nous limiterons ici aux inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur et aux inégalités de revenus ; les premières conditionnent les secondes dans une certaine mesure. Mais, en ce qui concerne les revenus, nous nous heurterons à des phénomènes nouveaux d'exclusion, de précarité... ; on a peu de statistique sur ces "nouvelles pauvretés", car il s'agit souvent de personnes qui sont en dehors des structures.

#### 1. Les inégalités devant l'accès aux études supérieures

En ce qui concerne les inégalités culturelles et les inégalités devant les études, à long terme, on est parti d'une situation où les enfants allaient peu à l'école à une scolarité obligatoire, prolongée d'année en année jusqu'à 16 ans aujourd'hui. L'idéal démocratique de "80% de bacheliers par classe d'âge" n'est pas loin d'être atteint. Mais, dans le même temps, le nombre de conscrits illettrés (incapables de lire) reste important<sup>1</sup>. Qu'est-ce donc que donner les mêmes chances à tous les jeunes ?

##### *L'influence du milieu familial*

Le niveau culturel de la famille a une influence sur les études des enfants. Il est moins facile à un enfant de milieu populaire, dont les parents sont illettrés ou ne connaissent guère le Français qu'à un enfant de cadre, de suivre le rythme scolaire. On sait ce que donne l'accumulation des échecs chez certains jeunes de banlieue, se réfugiant dans la violence ou la délinquance, parce que le monde où nous vivons ne parvient pas à leur communiquer le goût et les moyens d'une autre façon de vivre. Il est possible aussi d'incriminer le système scolaire actuel qui fait "monter" de classe en classe des jeunes qui n'ont aucune base et parfois ne comprennent pas le Français, leur donnant la néfaste habitude de rester au fond de la classe et de ne rien comprendre.<sup>2</sup>

Un aspect moins connu du problème est le fait qu'il ne suffit pas de venir d'un milieu social favorisé pour faire de bonnes études. Jean Fourastié<sup>3</sup> a mené plusieurs études sur la scolarité d'enfants de milieux favorisés dont le père était polytechnicien, centralien, normilien, artiste... Voici quelques résultats. En 1968, seulement un père sur cinq avait eu au moins un fils de son niveau. Malgré leur brillante réussite globale, 59 fils de normaliens sur 100 n'atteignaient pas le niveau de leur père, 80 fils de polytechniciens et centraux, 60 fils de grands industriels, 48 fils d'instituteurs. La régression est sévère.

1. A l'entrée en classe de Sixième en 95-96, 9% des enfants ne savent pas lire, et un quart est en difficulté scolaire.

2. Cette attitude ne peut que se retrouver dans la vie. Bien des jeunes sont incapables de comprendre un rendez-vous, ou l'énoncé d'un travail simple à faire, d'avoir des habitudes régulières, des heures d'arrivée fixes...

3. *Enquête sur la scolarité d'enfants appartenant à des milieux favorisés*, CNAM

### *L'inégalité dans le recrutement des élites*

En 1995, Michel Euriat et Claude Thélot<sup>1</sup> se sont livrés à une enquête en quelque sorte inverse de la première des enquêtes de Jean Fourastié : leur problème était l'inégalité devant l'accès aux grandes écoles. Est-il davantage possible aujourd'hui qu'il y a 40 ans à un jeune de milieu populaire de faire partie de "l'élite scolaire" représentée par quatre grandes écoles : l'École polytechnique, l'École normale supérieure, l'École Nationale d'Administration et l'École des Hautes Études commerciales ?

Ces écoles accueillent 1,2 pour mille des jeunes d'une génération. Sur 1 000 jeunes en 1955, 910 étaient de milieux populaires ; aujourd'hui la part des jeunes d'origine populaire<sup>2</sup> dans la génération correspondante a beaucoup diminué ; sur 1 000, ils ne sont plus que 680. Dans le même temps, sur 1 000 jeunes admis dans les quatre grandes écoles, 29 en 1951/55 et 8,6 en 1989/93 provenaient de milieu populaire. Voici la conclusion que les auteurs tirent de ce chiffre :

"Si en 1955 on tirait au hasard 2 jeunes, l'un de milieu moyen ou supérieur, l'autre d'origine populaire, on avait 24 fois plus de chances d'avoir le premier dans l'une des 4 et le second non que la figure inverse. Aujourd'hui l'accès est presque identique : 23 fois plus de chances «seulement»".

On peut tenter un autre calcul ; les classes d'âge étant de 950 000 environ en 1951/55, il y avait 91% de jeunes de milieux populaires, soit 860 000 environ ; il y avait environ 290 élèves d'origine populaire dans les grandes écoles, soit 0,033% des jeunes d'origine populaire ; en 1989/93, les classes d'âge sont de 850 000 environ, dont 68% de milieu populaire, c'est-à-dire 578 000 jeunes ; il y a environ 86 élèves d'origine populaire dans ces écoles, soit 0,015%. Avec ce calcul, un jeune d'origine populaire avait 33 chances sur 100 000 d'entrer dans l'une des grandes écoles ; aujourd'hui, il en a 15 sur 100 000, soit approximativement deux fois moins<sup>3</sup>.

Le problème posé par MM. Euriat et Thélot est celui du recrutement des élites scolaires ; les quatre grandes écoles citées jouent un rôle fondamental dans l'accès au pouvoir. Il faut bien entendu, pour regarder les facilités d'accès à l'enseignement supérieur, tenir compte de ce que celui-ci a augmenté en nombre (voir le chapitre sur le genre de vie) et qu'en particulier le nombre de grandes écoles a augmenté ; l'inégalité de présence à l'université s'est réduite, et l'inégalité devant le baccalauréat est devenue très faible.

## **2. Les inégalités de salaires et de revenus**

Nous mettrons l'accent, à travers l'étude, sur deux aspects essentiels :

- Contrairement à ce qui est sous-jacent à certains discours ambiants, il ne suffit pas que quelques "riches" se voient confisquer leur revenu ou une part importante de leur revenu pour que la répartition des sommes ainsi confisquées améliore notablement la situation des autres. En France, les 10% de la population la plus "riche" reçoivent 26% du revenu global ; si on leur enlevait les 16% du revenu qu'ils ont "en trop", les 90% "moins riches" ne recevraient en plus que 1,6% du revenu moyen<sup>4</sup>.

- Pour comparer des revenus, il faut comparer ce qui est comparable, et donc tenir compte des impôts sur le revenu, et des prestations versées en échange des cotisations sociales.

1. "Le recrutement social de l'élite scolaire depuis 40 ans", *Éducation et formation*, juin 1995.

2. Sont considérés de milieu populaire les enfants dont le père est paysan, ouvrier, employé, artisan commerçant.

3. Nous n'indiquons pas ce calcul pour mettre en cause les auteurs, qui proposent eux-mêmes plusieurs calculs, mais pour souligner la difficulté qu'il y a à interpréter des données statistiques (cf. conclusion). Notons que l'étude citée confirme trente ans après les résultats de Jean Fourastié sur les enfants d'enseignants et le rôle de la mère.

4. En 1996, un peu plus de 150F par mois.

### *Les méthodes de comparaisons*

Il convient de distinguer **revenu et salaire**. Un ménage perçoit différents types de revenus :

- \* des salaires nets de cotisations sociales,
- \* des retraites,
- \* des prestations sociales (maladie, allocations familiales),
- \* des revenus de capitaux mobiliers ou immobiliers (revenu d'actions ou d'obligations, loyers...).

Il faudrait ajouter à cette liste diverses formes de cadeaux, de primes, d'avantages en nature, etc., qui, en général, échappent aux statistiques ainsi que les salaires non déclarés. Il faut aussi déduire l'impôt sur le revenu et les diverses contributions sociales calculées sur les revenus.

### *Comment calculer le revenu net ?*

On distingue le *salaire net* du *salaire brut*. Le salaire brut est le "salaire officiel", sur lequel sont calculées les cotisations patronales et salariales. Le salaire net est celui que perçoit l'employé, déduction faite des cotisations dues par lui et retenues à la source par l'employeur. Le salaire net est donc la somme reçue par l'employé.

Mais ce salaire net est imposable et même fréquemment imposé. Nous désignerons par *salaire net-net* un salaire dont les impôts sont déduits. La déduction de l'impôt sur le *revenu* n'est pas aisée. D'une part, on ne connaît pas la relation entre les revenus et les salaires ; d'autre part, les nombres de "parts" interviennent dans le calcul de l'impôt. Si l'on veut réellement tenir compte de tous les facteurs, on risque de se trouver bloqué par la complication. Nous allons présenter ici certains calculs de *salaires nets-nets*, en supposant que les ménages que nous considérons n'ont pas d'autres revenus que leurs salaires. Ce faisant, nous minimisons leurs impôts, puisque les revenus supplémentaires qu'ils perçoivent sont imposés dans une tranche où le taux est plus élevé. Nous minimisons probablement davantage les impôts des personnes dont les salaires sont élevés, car, bien souvent, ce sont les salariés les mieux pourvus qui ont d'autres revenus que leurs salaires.<sup>1</sup>

### *Ajouter les prestations sociales*

Il est usuel de calculer les salaires nets et de les comparer. Mais, ce faisant, on passe sous silence un facteur important de la réduction des inégalités, la répartition des prestations sociales. Celles-ci ne sont pas réparties de façon proportionnelle au salaire, mais en fonction des besoins, maladie, invalidité, maternité ; à l'échelle des grands nombres, on peut tenir compte d'une prestation moyenne.

En 1993, la sécurité sociale a distribué 436 995.10<sup>6</sup> F à environ 50 millions de Français, ce qui correspond à 8 800F environ par Français ; le SMIC mensuel, moyenne 1993, était de 5 821F brut (soit 4 780F net ; au SMIC, il n'y a que peu d'impôt en France, ces 4 780F sont pratiquement "nets-nets"). En moyenne, les prestataires ont donc reçu 1,8 SMIC par an, soit 0,155 SMIC par mois. On peut admettre, grossièrement, que cette moyenne peut être attribuée à tous les salariés ; les variations par catégories socioprofessionnelles sont faibles<sup>2</sup>.

1. Notre but étant la comparaison des salaires, le fait que quantité de retraités disposent d'un patrimoine et donc de revenus élevés relativement à leurs allocations de retraite n'a pas à entrer en ligne de compte.

2. Et...les prestations sont plus élevées dans les ménages à revenus faibles que dans les ménages à revenus élevés. Attribuer la même somme à tous augmente le revenu des plus favorisés et diminue celui de ceux qui le sont moins (et donc accentue l'inégalité).

Les taux d'assurance vieillesse étaient en 1993 de 8,2% jusqu'au plafond qui est d'environ deux fois le SMIC et de 1,6% sur la totalité du salaire, en charge patronale et de 6,55% jusqu'au plafond, en charge salariale. Dans l'immédiat, le salarié ne touche rien en contrepartie de ces cotisations, mais il acquiert un "droit à la retraite". En se limitant à la retraite de sécurité sociale, on peut admettre que ce "droit à la retraite" est d'à peu près 12% jusqu'au plafond<sup>1</sup>.

### *Compter en SMIC*

Si nous parlons aujourd'hui d'un salarié qui, en 1982, gagnait 3 000F par mois en France, ou d'un salarié qui en 1996, gagne 50 000 pesetas en Espagne, il est difficile de comparer. Il faut utiliser indice de prix ou taux de change pour réaliser comment se situent ces salaires par rapport, par exemple, au nôtre. Si l'on veut raisonner en pouvoir d'achat, nous avons vu que la méthode des prix réels est celle qui permet le mieux de faire la comparaison. Si nous voulons, comme dans le cas présent, mesurer les inégalités, il est commode de comparer tous les salaires au salaire de base, en France le SMIC. C'est ainsi que nous avons déjà dit que le plafond de la sécurité sociale vaut à peu près 2 SMIC ; on peut se servir de ce salaire de base comme étalon pour mesurer les autres.

### *Utiliser les déciles, les quintiles, les percentiles*

Les déciles, les quintiles et les percentiles sont des caractéristiques statistiques. Lorsque tous les salaires sont classés, le premier *décile* est le salaire tel que 10% des salariés aient un salaire inférieur à lui (et donc, 90% des salariés ont un salaire supérieur). Le deuxième décile a la même définition, avec 20%, le troisième avec 30%, et ainsi de suite. Les déciles coupent donc la série classée en dix parties égales, les *quintiles* en cinq parties et les *percentiles* en cent parties égales. La *médiane* partage la série classée en deux. Ces caractéristiques, nous le verrons, permettent d'estimer la dispersion des salaires.

### *Quelques résultats*

Le tableau I (page suivante) compare les déciles de 1984 à 1993 en France. Sur les salaires nets-bruts, on peut déjà remarquer un resserrement de l'éventail des salaires (le rapport 9<sup>e</sup> décile/1<sup>er</sup> décile passe de 3,11 à 3,07) ; ensuite, les salaires inférieurs au 1<sup>er</sup> décile sont, pour la plupart, inférieurs au SMIC. Il y a davantage de salariés à temps partiel. Entre le 9<sup>e</sup> décile et le SMIC, l'écart s'est creusé davantage : de 3,08 à 2,82. Ceci en salaires nets-bruts.

C'est en se basant sur un tel calcul qu'un encadré de *Futuribles* fait une comparaison avec quelques autres pays :

"Aux États-Unis, qui présentent sans doute l'un des marchés du travail les plus flexibles, le rapport entre le neuvième décile et le premier décile des niveaux de salaire (masculins) n'a cessé de croître, régulièrement depuis 1970<sup>2</sup>. Il est passé de 3,2 en 1970 à 4,5 en 1989.

"Après un léger déclin dans les années 1970, le même phénomène s'est produit au Royaume-Uni à partir de 1979. Le rapport interdéciles est passé de 2,4 environ en 1979 à 3,2 en 1989.

"Au Japon, un élargissement régulier de l'éventail des salaires est aussi constaté sur les deux décennies, mais avec une intensité sensiblement moindre qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni : de 2,5 en 1970 à 2,8 en 1989 environ ; le Japon a-t-il mieux que les autres pays su améliorer la qualification de ses moins-qualifiés ? La France est le seul des quatre cas sous revue à ne pas présenter de tendance systématique à l'accroissement des écarts de salaires. Le rapport interdéciles reste aux alentours de 3,3-3,4 sur les deux dernières décennies. L'explication est le rôle joué par le salaire minimum, qui a poussé à la hausse la rémunération des moins qualifiés. Depuis 1970, le salaire minimum a augmenté de près de 15% par rapport au salaire moyen. La relative stabilité du rapport interdéciles masque un élargissement par le haut de l'éventail des salaires et

1. Ce chiffre est plus faible que la somme des taux. Nous tenons compte de l'évolution démographique qui risque de réduire les retraites.

2. *Futuribles*, octobre 1993. "Toutes les données chiffrées de cet encadré sont tirées du document de travail du National Bureau of Economic Research n° 4297 : «A comparison of Changes in the Structure of Wages in four OECD countries», de Lawrence Katz, Gary W. Loveman, et David Blanchflower.."

une compression par le bas : un développement considérable du chômage structurel chez les moins qualifiés que les autres pays étudiés, y compris le Royaume-Uni, n'ont pas connu."

Les résultats numériques sont un peu différents des nôtres, mais les conclusions les rejoignent. La France continue à resserrer l'éventail des salaires. Nous avons parlé de l'influence du SMIC sur le chômage. Mais il convient de nuancer la conclusion de *Futuribles*, puisqu'il y a moins de 10% de salariés à un taux inférieur ou égal au SMIC, le premier décile étant déjà un peu supérieur à celui-ci.

Le tableau I, où est présentée la série de corrections que nous préconisons sur les déciles des salaires français en 1984 et 1993, confirme que l'impôt et les prestations sociales resserrent l'éventail des salaires. Les rapports nets-nets du salaire des cadres supérieurs au 1<sup>er</sup> décile sont de 3,15 en 1984 et 3,05 en 1993 pour un célibataire et de 2,08 en 1984 et 2,63 en 1993 pour un père de 4 enfants. La variation des coefficients n'est pas significative pour le célibataire : il semble que, toutes corrections faites, les écarts soient restés les mêmes sur 10 ans. (Écarts entre les déciles 2,26 et 2,41, le second étant un peu plus élevé, ce qui tendrait à signifier un léger élargissement de l'éventail). En ce qui concerne le père de 4 enfants, l'éventail s'est un peu élargi ; il faut noter que l'éventail des salaires est nettement plus resserré entre les pères de 4 enfants qu'entre les célibataires, ce qui signifie que les impôts pénalisent davantage les familles nombreuses que les célibataires, et que les prestations sociales ne compensent pas.

**Tableau I : L'éventail des salaires 1984-1993**

Déciles	1984				1993			
	Salaires nets-bruts	Valeur en SMIC	Salaire net-net en SMIC		Salaires nets-bruts	Valeur en SMIC	Salaire net-net en SMIC	
			Pour un célibataire	Pour un père de 4 enfants (un seul salaire)			Pour un célibataire	Pour un père de 4 enfants (un seul salaire)
1 <sup>er</sup>	42 640	0,99	1,28	3,12	64 100	1,12	1,34	3,15
2 <sup>e</sup>	49 950	1,15	1,37	3,29	73 200	1,28	1,47	3,35
3 <sup>e</sup>	56 010	1,30	1,51	3,45	81 900	1,40	1,64	3,49
4 <sup>e</sup>	61 680	1,43	1,62	3,59	90 000	1,56	1,79	3,64
5 <sup>e</sup>	<b>67 660</b>	<b>1,56</b>	<b>1,75</b>	<b>3,74</b>	<b>99 100</b>	<b>1,73</b>	<b>1,92</b>	<b>3,82</b>
6 <sup>e</sup>	75 560	1,74	1,90	3,93	109 700	1,91	2,09	4,03
7 <sup>e</sup>	84 970	1,97	2,07	4,19	124 200	2,16	2,31	4,40
8 <sup>e</sup>	110 110	2,55	2,52	4,74	147 600	2,57	2,62	4,71
9 <sup>e</sup>	132 960	3,08	2,90	5,02	196 900	3,43	3,24	5,50
Cadres supérieurs	206 490	4,78	4,04	6,52	269 100	4,69	4,10	6,65
<b>Moyenne</b>	<b>82 226</b>	<b>1,90</b>	<b>2,03</b>	<b>4,03</b>	<b>132 500</b>	<b>2,30</b>	<b>2,41</b>	<b>4,44</b>
Rapports :								
<u>Cadres supérieurs</u>	4,8		3,15	2,08	4,19		3,05	2,11
1 <sup>er</sup> décile								
9 <sup>e</sup> décile	3,11		2,26	1,61	3,07		2,41	1,74
1 <sup>er</sup> décile								

Sources : *Économie et Statistique*, juin 1985 et *Tableaux de l'Économie Française* 1995 ; calculs J.F. Les salaires nets-nets sont corrigés des impôts et des prestations sociales.

#### *L'évolution en France à long terme*

Nos ancêtres vivaient dans une économie de survie difficile, marquée par les famines jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, encore précaire jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La population fran-

çaise, dans son ensemble, n'a reçu une alimentation correspondant au minimum physiologique moyen (2,5 livres de pain par jour et par personne, soit 3 000 calories) qu'une année sur cinq au XVII<sup>e</sup> siècle et une année sur quatre au XVIII<sup>e</sup> siècle. La situation était voisine de celle que l'on rencontre aujourd'hui dans certains des pays les moins avancés. Et, ce qui importe par rapport à notre sujet, les "riches" étaient peu nombreux. Vauban estime qu'on ne trouve pas, en 1698, *dix mille familles* "qu'on puisse dire être fort à leur aise".

Dix mille familles, c'est-à-dire cinquante à cent mille personnes, sur une population de 30 millions d'habitants environ, c'est moins de deux pour mille. Pour un Louis XIV ou un Fouquet, ou quelques seigneurs et courtisans très riches, les autres familles "fort à leur aise" n'avaient probablement pas la vie fastueuse ("les viandes du roi"... ) décrite dans la littérature. La répartition de la fortune des dix mille familles (la cour comprise) entre tous les Français n'aurait pas apporté grand-chose aux "Français moyens" et aurait provoqué seulement la mise au chômage de nombre de personnes au service de ces familles. Aujourd'hui, moins de 10% des salariés sont au SMIC ; vers 1800, c'était 80% des salariés qui percevaient le salaire le plus faible. Nous pourrions avoir une idée de l'évolution par le tableau II. Le conseiller d'État, en 1801, gagnait (en brut) 106 fois plus qu'une femme de ménage. En 1994, il ne gagne plus que 7,3 fois plus !

**Tableau II**  
**La réduction de l'éventail des salaires directs bruts-bruts**  
**sur deux siècles, en France. De 1780 à nos jours**

	Femmes sans qualification employées à plein temps	Femmes sans qualification en emploi moyen	Hommes robustes sans qualification employés à plein temps	Huissiers de ministère	Conseillers d'État
1780	135	110	300	/	/
1801	235	200	470	1 000	25 000
1829	250	200	540	1 000	25 000
1875	400	380	740	1 000	18 000
1913	560	530	1 020	1 200	20 000
1939	8 200	7 900	11 900	10 000	120 000
1976	25 000	24 000	25 600	28 000	190 000
1985	48 000	48 000	48 000	57 000	450 000
1994	71 400	71 400	71 400	73 950	520 000
1994/1801	303	357	152	74	21

Source : *Pouvoir d'achat, prix et salaires*, de Jean et Jacqueline Fourastié, Gallimard, coll. "Idées", 1977; mise à jour : JF.

Appliquons les corrections proposées aux deux salaires extrêmes (Tableau III, page suivante). L'écart se réduit ; il est en 1994, de 1 à 5,7 entre le conseiller d'État et le Smicard, voisin de celui de 1984, mais bien différent de celui de 1801, et même de celui de 1913.

On peut conclure qu'en France l'écart s'est fortement resserré jusque vers 1975 ; depuis, la tendance est encore au resserrement ; la différence entre un Smicard célibataire et un conseiller d'État également célibataire n'est plus que d'un peu plus de un à trois.

Mais il faut tenir compte du taux de chômage actuel. Un chômeur "fin de droits" réduit au RMI, célibataire, touchait en 1994 2 300F par mois, soit 0,47 SMIC. Il n'était pas imposable et percevait un droit à la sécurité sociale. Son revenu "net-net" était donc 0,62 SMIC. Il se trouvait en décalage important par rapport aux salariés. D'après le Credoc, en 1995, 82 % des chômeurs touchaient moins de 5 000 F par mois en 1995 et 48 % moins de 3 000. Le chômage touche surtout les non-diplômés, les plus âgés et les immigrés. Il favorise l'extrême

pauvreté : 13 millions de personnes, en 1995, vivaient grâce aux minimums sociaux, avec, souvent, l'angoisse de cesser d'y avoir droit.

**Tableau III**  
**Salaires du conseiller d'État et du manœuvre ou "smicard" depuis 1801**  
**(célibataires)**

Salaire annuel	Unité	Manœuvre (SMIC)	Conseiller d'État	Rapport des deux salaires
<b>1801</b> Salaire direct net-net + primes	francs courants	H 470 F 235	37 500	80 160
<b>1913</b> Salaire total net-net + primes	francs courants	H 1 020	25 000	24,5
<b>1984</b> Salaire direct net-brut + primes	francs courants SMIC	43 200 1	472 000 10,9	10,9
Salaire total net-net + primes	francs courants SMIC	55 728 1,29	325 117 7,52	5,8 5,8
<b>1994</b> Salaire direct brut-brut + primes	francs courants SMIC	71 400 1	550 000 7,7	7,7
Salaire total net-net + primes	francs courants SMIC net	72 000 1,23	242 000 4,12	3,3 3,3

Source : *Pouvoir d'achat, prix et salaires*, Jean et Jacqueline Fourastié, Gallimard, col. "Idées", 1977 ; mises à jour : JF.

Il faudrait aussi parler des exclus, ceux qui se trouvent hors de tout revenu, par exemple les étrangers en situation irrégulière.

#### *Le pouvoir d'achat des salaires*

Nous avons parlé du pouvoir d'achat dans le chapitre sur les prix. La plupart des prix réels baissent ou stagnent, ce qui correspond à une élévation du pouvoir d'achat ; mais pour s'en rendre compte, il faut raisonner *produit par produit*. Il est difficile de donner un résultat global, sinon en faisant le rapport du salaire à un indice des prix. Or, l'indice des prix à la consommation, en France, change de pondération tous les ans, en suivant l'évolution : le panier de consommation auquel cet indice se réfère augmente donc avec le niveau de vie des Français. Cependant, même en utilisant cet indice, on trouve une progression du pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat du SMIC, d'après *les Tableaux de l'Économie Française*, 1985 et 1995, a été multiplié par 1,6 de janvier 1973 à janvier 1984 et par 1,11 de janvier 1984 à janvier 1995. La croissance est moins rapide depuis 10 ans, mais elle reste forte.

#### *Les comparaisons internationales*

Pour faire correctement les comparaisons, il faudrait appliquer les principes de corrections que nous avons indiqués ci-dessus. Nous avons tenté l'étude dans *D'une France à une*

*autre*<sup>1</sup> sans pouvoir la compléter sérieusement. Il n'existe pas en effet de tableau synthétique des cotisations et des prestations sociales dans les différents pays. Nous nous contenterons ici de quelques données brutes, issues des *Rapports* de la Banque mondiale, qui, pour la plupart, se réfèrent aux déciles et aux quintiles. Plutôt que de donner des valeurs monétaires, difficiles à comparer, la Banque mondiale publie la part des salaires ou revenus comprise entre le revenu le plus faible et le premier quintile, par exemple. On a ainsi une représentation de l'inégalité dans le pays considéré, comparable à celle des autres pays (Tableau IV).

**Tableau IV**  
**Distribution des revenus dans quelques pays du Monde**

Pays	1 <sup>er</sup> quintile	2 <sup>e</sup> quintile	3 <sup>e</sup> quintile	4 <sup>e</sup> quintile	9 <sup>e</sup> décile	10 <sup>e</sup> décile	Indice de Gini
<i>Économies à revenu élevé</i>							
Canada (1977)	3,8	10,7	17,9	25,6	15,1	26,9	0,38
Canada (1987)	5,7	11,8	17,7	24,6	16,1	24,1	0,34
Danemark (1976)	7,4	12,6	18,3	24,2	15,1	22,4	0,29
Danemark (1981)	5,4	12,0	18,4	25,6	16,3	22,3	0,33
États-Unis (1978)	4,6	8,9	14,1	22,1	16,9	33,4	0,43
États-Unis (1985)	4,7	11,0	17,4	25,0	16,9	25,0	0,36
Japon (1979)	8,7	13,2	17,5	23,1	15,6	21,2	0,28
Royaume-Uni (1979)	7,0	11,5	17,0	24,8	16,3	23,4	0,32
Royaume-Uni (1988)	4,6	10,0	16,8	24,3	16,5	27,8	0,39
Suède (1979)	7,2	12,8	17,4	25,4	16,0	21,2	0,3
R.F.A. (1988)	7,0	11,8	17,1	23,9	15,9	24,4	0,32
France (1982)	8,8	11,9	15,9	21,3	15,2	26,9	0,32
France (1989)	5,6	11,8	17,2	23,5	15,8	26,1	0,35
<i>Économies à revenu intermédiaire</i>							
Turquie (1973)	3,5	8,0	12,5	19,5	15,8	40,7	0,49
Brésil (1972)	2,0	5,0	9,4	17,0	16,0	50,6	0,6
Brésil (1989)	2,1	4,9	8,9	16,8	25,2	51,3	0,59
Mexique (1977)	2,9	7,0	12,0	20,4	17,1	40,6	0,52
Mexique (1984)	4,1	7,8	12,3	19,9	16,4	39,5	0,49
Hongrie (1972)	9,6	14,2	17,3	19,5	11,6	27,8	0,28
Hongrie (1989)	10,9	14,8	18,0	22,0	13,6	20,8	0,22
Pologne (1977)	6,1	12,7	18,3	23,5	14,6	24,8	0,32
Pologne (1989)	9,2	13,8	17,9	23,0	14,5	21,6	0,26
URSS (1975)	8,1	11,7	15,4	22,3	12,5	30,0	0,34
Féd. de Russie (1992)	4,2	9,8	15,3	22,8	16,5	31,5	0,42
<i>Économies à faibles revenus</i>							
Inde (1975-6)	7,0	9,2	13,9	20,5	15,8	33,6	0,4
Inde (1989-90)	8,8	12,5	16,2	21,3	14,2	27,1	0,31
Kenya (1992)	3,4	6,7	10,7	17,3	13,9	47,9	0,54
Chine (1990)	6,4	11,0	16,4	24,4	17,2	24,6	0,34
Tanzanie (1991)	2,4	5,7	10,4	18,7	16,2	46,5	0,57
Sri Lanka (1990)	8,9	13,1	16,9	21,7	14,1	25,2	0,29
<i>Répartition parfaitement égalitaire</i>	20	20	20	20	10	10	0

Source : *Rapports* 1984 et 1995 de la Banque Mondiale.

Le tableau IV se lit ainsi : "1<sup>er</sup> quintile" signifie proportion de la masse salariale comprise entre le salaire le plus faible et le premier quintile. Ainsi (première ligne), en 1977, les

1. Jean et Jacqueline Fourastié, *D'une France à une Autre*, Fayard, p. 225 et suivantes.

20% de Canadiens qui touchaient les plus faibles revenus disposaient de 3,8% de la masse salariale ; les 20% suivants disposaient de 10,7% de la masse salariale. Les 10% les plus favorisés se partageaient 26,9% de la masse salariale. La répartition parfaitement égalitaire est indiquée, pour comparaison, en dernière ligne. L'indice de Gini est un indicateur d'égalité. Il vaut 0 lorsque la répartition est parfaitement égalitaire et 1 lorsqu'elle est parfaitement inégalitaire.

Les chiffres sont relativement anciens, mais la Banque Mondiale n'en a pas publié de plus récents. Ils confirment que les pays développés évoluent vers une répartition un peu plus égalitaire. Les modifications sont faibles. Le seul pays à revenu élevé où il y ait un grand changement est le Royaume-Uni qui a évolué clairement vers une différenciation des revenus ; il a souffert, dans les années soixante-dix, quatre-vingts, de la fuite des cerveaux (*brain drain*) : les personnes les plus qualifiées émigraient aux USA, pays moins égalitaire, où leurs services recevaient une rémunération supérieure. Par contre, le Canada et les États-Unis ont resserré depuis l'éventail de leurs salaires ; cependant, aux États-Unis, l'évolution récente est inverse de celles que l'on observe dans les pays occidentaux : il n'y a plus de salaire minimum et relativement peu de chômeurs, mais une inégalité grandissante. On estime<sup>1</sup> que, depuis 1979, les revenus du cinquième le plus riche ont augmenté de 18 % en termes réels, et que ceux du cinquième le plus pauvre ont baissé de 15 % ; en 1992, 14,5 % des Américains vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

Le Brésil a battu et bat toujours (1989) le record de l'inégalité, suivi par le Mexique. Les pays de l'Est, avant 1990, avaient un éventail de salaires aussi large que ceux de l'Ouest, bien qu'ils aient eu alors des principes marxistes. La Chine, qui se réclame toujours de ces mêmes principes, est loin de l'égalité parfaite, elle aussi ! Les pays à faibles revenus sont assez différents : le Kenya et la Tanzanie ont quelques "riches" et une multitude de pauvres, par contre, l'Inde ou le Sri Lanka ont maintenant une répartition assez égalitaire.

#### *Et si l'on supprimait les riches ?*

Au fond de nos cœurs - sauf peut-être si nous faisons partie des privilégiés - existe une aspiration vers un monde où tous percevraient le même salaire. Cette aspiration ne peut être pleinement réalisée. D'une part, l'exemple de la Grande-Bretagne et du *brain drain* montre que ce ne serait possible que si le monde entier pratiquait cette politique. D'autre part, les personnes les plus qualifiées seraient-elles incitées à donner leur pleine mesure pour un salaire à peine supérieur à celui de leur secrétaire ou de leur femme de ménage ?

Il convient aussi de veiller à supprimer de nos esprits certains mythes : par exemple, celui de l'homme immensément (et indûment !) riche à qui il suffirait de confisquer ses biens pour que le peuple soit heureux. Jean Fourastié a développé, dans les années soixante, le *paradoxe du maharadjah et du pauvre Hindou* : on n'emploierait plus ces termes aujourd'hui car il n'y a plus en Inde de Maharadjah richissime, mais le principe reste. L'auteur suppose qu'un riche Maharadjah se trouve au milieu d'une population de 100 000 habitants, tous pauvres.

"La production moyenne de riz par tête dans un pays est de 500g.

"Si l'on exile le Maharadjah et si l'on partage son revenu entre les 100 000 pauvres, le revenu nominal monétaire de chacun de ceux-ci double ; mais la production de riz n'augmente pas, ainsi la consommation de riz reste de 500g par tête. Le prix du riz double."

Dans cet exemple, on suppose qu'on est en économie fermée, et qu'une seule personne possède la moitié du revenu monétaire. Le 10<sup>e</sup> décile de cette population a 50% (avoir du Maharadjah) et 5% (avoir de 10 000 Indiens), donc 55% et les autres déciles 5% (les quintiles 10%). Exiler le Maharadjah et distribuer son revenu revient à *doubler le revenu monétaire* de chacun : qui ne souhaiterait cela ? Mais la production n'augmente pas : la part de riz de

1. *Futuribles*, juillet 1996.

chaque Indien n'augmente pas ; il y a inflation. Le pouvoir d'achat de la monnaie locale diminue de moitié.

**Tableau V<sup>1</sup> : Le paradoxe du Maharadjah et du pauvre Hindou**

	1 Maharadjah	100 000 Pauvres Hindous
Revenus annuels par tête (Unité arbitraire)	40 000 000	400
Revenu total de la "classe"	40 000 000	40 000 000
Consommation journalière de calories alimentaires par tête	5 000	1 000
dont, en g de riz, par tête	100	500
Consommation totale de riz pour la "classe" (en kg)	36	18 250 000
Consommation autre qu'alimentaire	39 800 000	0

En outre, les nombreux serviteurs du Maharadjah se trouvent au chômage ou en sur-nombre. Le partage n'a aucune retombée économique positive ; on peut admettre qu'il y aura une retombée psychologique : les pauvres hindous se sentiront heureux et riches ; mais deviendront-ils pour cela plus productifs ? Jean Fourastié ajoute :

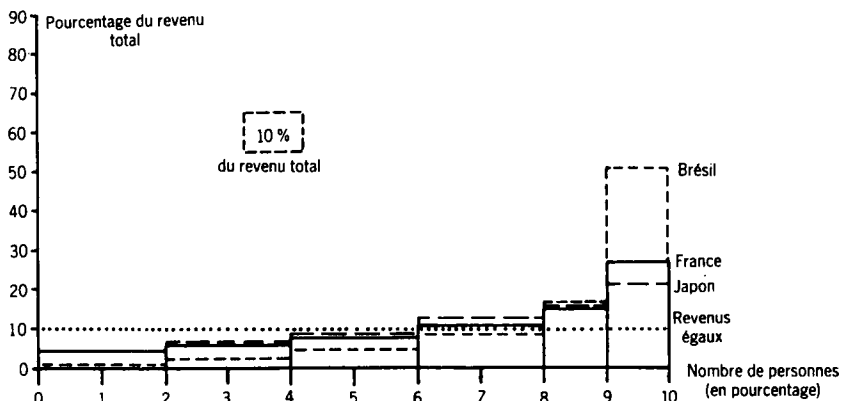
"L'amélioration ne pourrait être obtenue que par un *transfert de population active* tendant à faire retourner à la terre toute la fraction de la population active qui vit à l'heure actuelle des services qu'elle rend au Maharadjah. Mais, comme les terres cultivables en riz sont toutes occupées et comme la *loi des rendements décroissants* jouerait, on aurait évidemment des résultats plus faibles qu'on ne pouvait l'escompter *a priori*. Il faut ajouter que ce transfert de population active ne se réaliserait pas aisément et que les nouveaux venus seraient de piètres travailleurs agricoles. L'appareil de contrôle et de police qui serait nécessaire absorberait lui-même une fraction importante de la population active. De plus, le niveau de vie moyen étant insuffisant pour assurer l'instruction, il faudrait reconstituer une classe privilégiée de cadres. Cet exemple tout théorique n'est pas donné, bien entendu, pour appuyer les partisans du *statu quo*, mais au contraire pour affirmer la nécessité de l'action et pour suggérer les études qu'implique l'efficacité des réformes politiques. On peut résumer sommairement l'ordre des faits que nous voulons signaler ici en disant que *ce n'est pas en supprimant la loge à l'Opéra de M. Rothschild que l'on peut accroître la consommation de bifteck des classes pauvres*, mais bien en produisant plus de bifteck."

Il est bon de réfléchir à quelques paradoxes du même genre que celui du Maharadjah :

- Il ne peut exister de population où 20% de la population gagne 5 fois plus que la moyenne. En effet, les 80% qui restent ne gagneraient rien ! De même, 10% de la population ne peuvent posséder dix fois la moyenne.

- Si 10% de la population possédaient neuf fois le niveau moyen, les 90% autres n'auraient que  $\frac{1}{9}$  du revenu moyen...

Les figures 1 et 2 permettent de confronter les modèles imaginaires et les modèles réels, plus égaux.



**Figure 1 : Modèle réel : La répartition des salaires dans les années 1980.**

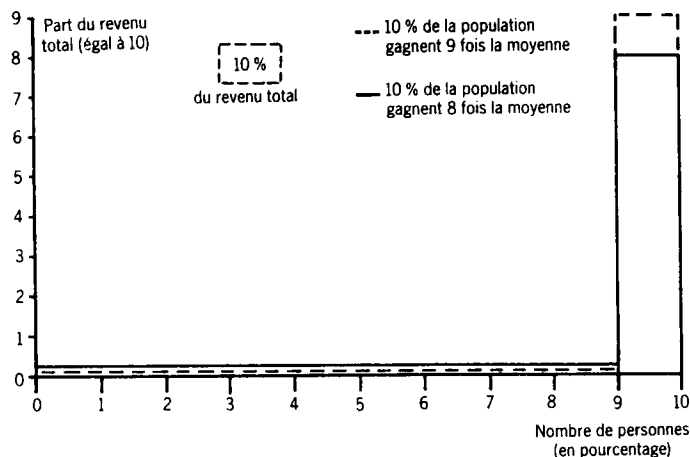


Figure 2 : Modèle imaginaire

En 1982, en France, 82 295 personnes avaient un revenu supérieur à 400 000F alors que le revenu moyen était de 78 000F. On peut trouver une telle situation scandaleuse et demander à ces personnes de distribuer l'excédent de leur revenu sur le revenu moyen, c'est-à-dire 51 milliards de Francs. Si ces 50 milliards de Francs avaient été répartis entre les 50 millions de Français, chaque Français aurait reçu 1 000F, ce qui n'est pas négligeable, mais n'aurait pas changé sa vie. Pour être réaliste, il faut tenir compte des impôts : ces 51 milliards de Francs sont imposés à environ 50%, d'où un manque à gagner pour l'État de 25 milliards de Francs. En outre, ramener ces personnes au revenu moyen, c'est faire passer dans les revenus plus élevés la tranche de revenus immédiatement inférieurs. Les 82 295 personnes, parmi lesquelles sont les PDG de la plupart des grandes entreprises privées, n'accepteraient pas une telle situation sans diminuer leur rendement.

Cependant, bien souvent, l'attitude de ceux qui gagnent le plus est égoïste :

"Considérez la position de quelqu'un qui se trouve, dans le quintile supérieur de la distribution des revenus aux États-Unis, ou en Europe (...). La croissance de la pauvreté en Amérique ou du chômage de masse menace-t-elle directement de quelque manière le niveau de vie de cet individu ? La réponse aux États-Unis est nettement non : aucune raison purement économique n'empêche l'économie de continuer à croître alors qu'une fraction substantielle de la population voit son niveau de vie baisser. La théorie économique ne suggère aucun lien particulier entre l'équité, ou la justice, et la croissance... Le cas de l'Europe se révèle un peu moins clair : les indemnités versées à un nombre croissant de chômeurs sont coûteuses et ont contribué à l'ampleur des déficits budgétaires.<sup>1</sup>"

C'est de ces dirigeants que dépend l'avenir de tous. S'ils se contentent de voir leur niveau de vie augmenter sans tenir compte des hommes dont ils sont responsables et de ceux qui vivent à leurs côtés, l'écart social s'amplifiera. Les salaires ou revenus élevés ne peuvent se justifier simplement par la bonne marche de l'entreprise qui les attribue ; ils devraient être conséquence d'une attitude sociale bénéfique à tous.

\*

\* \*

Pour conclure, nous pouvons réfléchir avec Jacques Antoine aux tendances complémentaires de liberté et d'égalité :

1. Paul Krugman, "L'Europe sans emploi, l'Amérique sans le sou ?", *Futuribles*, sept. 95.

"Liberté et égalité sont-ils ou non des pôles mutuellement exclusifs ? Ils ne le sont pas, dans la mesure où les sociétés occidentales évoluées cherchent à être à la fois des sociétés de liberté et des sociétés qui luttent contre les inégalités."<sup>1</sup>

Mais il y a, dans une certaine mesure, exclusion entre ces deux revendications qui sont presque viscérales pour chaque Français. Jacques Antoine prévoit pour les décennies à venir :

"La tendance spontanée continue à être vers la liberté, au détriment de l'égalité. Mais des mécanismes correcteurs d'inégalités, au nom de la démocratie et des droits de l'homme, continueront également à être développés."

Ajoutons que personne n'a conscience de l'antagonisme liberté-égalité... les deux mots sont inscrits dans la constitution française et profondément ancrés dans nos désirs. Nous ne réalisons pas toujours combien la satisfaction de nos désirs individuels est en opposition avec nos principes d'égalité et de solidarité. Et nous ne voyons que ce qui n'est pas parfaitement égalitaire, sans être conscients de l'immense progrès accompli depuis un siècle.

En résumé, **la France et la plupart des autres pays sont engagés dans une lutte contre l'inégalité qui est efficace, mais dont l'efficacité est le plus souvent ignorée.** Des mesures trop rapides visant à diminuer les hauts revenus n'ont pas de répercussions aussi favorables qu'on pouvait l'espérer, d'une part parce que l'augmentation qui pourrait en résulter pour les revenus faibles est quasi négligeable, d'autre part parce que la production nationale n'augmente pas ; elle risque même de diminuer parce que les personnes les plus qualifiées seront démotivées. Le résultat sera alors l'inflation et la hausse des prix, comme dans le cas du Maharadjah.

"Les hommes naissent libres et égaux en droit." Cette affirmation de la Déclaration des Droits de l'Homme, ratifiée par la plupart des pays a constitué un progrès. Les hommes ne sont pas seulement égaux en droits, mais en devoirs : pour que les droits de chacun des hommes soient respectés, il faut que tous ceux qui les entourent les respectent, ce qui implique des devoirs. Mais égalité en droit ne signifie pas égalité absolue, identité. En fait, tous les hommes ont une égale dignité, quels que soient leur race, leur milieu, leur fonction, leur sexe, mais ils sont différents ; **chacun de nous est unique et irremplaçable** ; on ne peut qu'accepter cette réalité merveilleuse et en déduire les conséquences : les fonctions économiques ne sont pas les mêmes pour tous et il est légitime alors, dans certaines limites, que les revenus ne soient pas identiques pour tous.

En effet, imaginons un monde<sup>2</sup> dans lequel tous les hommes seraient identiques entre eux, toutes les femmes identiques entre elles ; chacun pourrait avoir la beauté de la plus belle des stars, la force du meilleur champion sportif et l'intelligence d'un prix Nobel, cela n'empêcherait pas ce monde d'être invivable. C'est la diversité des personnes qui fait la beauté de la vie et l'efficacité de la division du travail. Dans un corps humain, tous les membres ne peuvent être l'œil ou la tête, mais tous sont indispensables.

## IV. LA PAUVRETÉ

### **Comment peut-on définir la pauvreté ?**

La pauvreté ne se mesure pas sous la forme d'un ou plusieurs chiffres comme le PIB par tête ou le revenu individuel. Elle dépend aussi du contexte et de la capacité de trouver sa place dans la société. Malgré sa misère effective, ma Mémé de 1900 dont j'ai déjà parlé, veuve, et possédant peu de terres, avait une vie digne et respectée, tant d'elle-même que de son entourage. Une femme d'une cité de Nanterre jouit probablement d'un confort dont ma

1. Jacques Antoine, *Valeurs de société et stratégie des entreprises*, P.U.F, Paris, 1996.

2. "Techniquement", un tel monde est réalisable à terme.

Mémé n'avait même aucune idée, mais elle peut se sentir "exclue", surtout s'il lui manque une ou plusieurs sécurités :

"La précarité est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociale et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits dans un avenir prévisible.<sup>1</sup>"

C'est surtout René Lenoir qui a développé le premier le terme d'exclusion<sup>2</sup>. Pour lui, les exclus sont des inadaptés sociaux, enfants placés, drogués, délinquants et même chômeurs. Mais les exclus le sont surtout parce qu'ils se sentent ou se croient tels dans le jugement des autres.

"La pauvreté, comme la beauté, réside dans les yeux du spectateur. La pauvreté est un jugement de valeur ; ce n'est pas quelque chose que l'on veut vérifier ou démontrer, même avec une marge d'erreur, excepté par déduction et suggestion. Dire qui est pauvre revient à utiliser toutes sortes de jugements de valeur."<sup>3</sup>

Dans l'idée de pauvreté, il y a un sentiment d'exclusion par rapport au modèle dominant de la manière de vivre. Un chômeur se sent exclu, parce que la norme actuelle est le travail ; la femme de Nanterre est exclue si elle n'a pas de travail, mais aussi si elle ne sait pas ou mal lire ou si ses enfants ont de graves difficultés...

"Des gens seront considérés comme en état de déprivation s'ils n'ont pas le type de régime alimentaire, vêtements, habitat, environnement, éducation, conditions de travail et conditions sociales, activités et distractions qui sont habituels, ou du moins largement encouragés et approuvés, par la société dans laquelle ils vivent."<sup>4</sup>

Éliane Mossé<sup>5</sup> décrit bien ce qu'est la pauvreté à travers la commune de Sartrouville vers 1981-82 :

"Contrairement à ce qui existe dans d'autres villes de banlieue (comme Nanterre), la pauvreté ne saute pas aux yeux à Sartrouville : on ne voit pas de bidonvilles, les HLM sont relativement bien entretenues. Et pourtant, la pauvreté y existe, et même la misère : on compte une quarantaine de familles extrêmement démunies, prises en partie en charge par le mouvement ATD. Ces familles très pauvres sont (à l'exception de deux familles de gitans) d'origine française et paraissent véhiculer leur misère de génération en génération. On constate chez elles des conditions de logement extrêmement précaires (par exemple, une famille de cinq personnes vit dans une pièce de 25 mètres carrés à l'intérieur d'un pavillon désaffecté, sans aucun confort). Les autres familles ont été relogées en cité de transit. Le mobilier est plus que sommaire, le seul luxe étant constitué par la télévision.

"Le mode de vie se caractérise par une alimentation très irrégulière (repas abondants quand on dispose d'argent, pas de nourriture si l'on a plus les moyens d'en acheter). Il n'y a pratiquement pas d'hygiène alimentaire.

"Les maladies sont fréquentes, surtout chez les enfants (absence de prévention, peur du contact avec le médecin). Les otites, rhino-pharyngites, angines, maladies de peau, frappent enfants et adultes - de même que l'alcoolisme.

"Les revenus sont en général faibles et irréguliers, à l'exception des allocations familiales<sup>6</sup>, qui constituent l'une des rares ressources financières stables. Les activités se résument à des «petits boulots» précaires que l'on garde rarement plus de six mois.

"Au niveau culturel, on constate la présence d'un ou deux adultes analphabètes dans la plupart des familles..."

Ces descriptions suffiront à montrer que la pauvreté est un phénomène réel en même temps que relatif.

1. Joseph Wresinski, "Grande pauvreté et précarité économique et sociale", rapport présenté au Conseil économique et social, *Journal Officiel, Avis du Conseil économique et social*, n°6, 1987.

2. *Les exclus : un Français sur dix*, Paris, Seuil, 1974.

3. Molly Orshansky, "How poverty is measured", *Monthly labor review*, fev. 1969.

4. Peter Townsend, *Poverty in the United Kingdom*, Londres, Pelican Books, 1979.

5. *Les riches et les pauvres*, Seuil, 1985. Nous faisons de larges emprunts à ce remarquable ouvrage.

6. Aujourd'hui, le RMI est également une ressource fixe, mais réservée à ceux qui ont été capables de se mettre en règle avec l'administration, ce qui n'est pas évident lorsqu'on est marginalisé.

## **La pauvreté en France**

Le début du présent chapitre et ceux qui précèdent présentent des données chiffrées et montre que le niveau de vie a beaucoup augmenté en France. Mais aujourd'hui, on assiste à un recul. D'après une étude de l'INSEE en 1995, la proportion de pauvres (ayant moins de la moitié du revenu médian) recule pour les générations nées avant 1940 ; en revanche, elle a tendance à croître pour les générations d'après 1950. D'après une enquête du CREDOC publiée en sept-oct 95, en France même, le chômage n'est plus la seule forme d'exclusion. 750 personnes en situation de grande pauvreté ont été interrogées : une personne sur cinq est à la fois pauvre et employée, en général sur des contrats précaires. Nous avons décrit le chômage français (et mondial) et l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée. On estime le nombre de "sans domicile fixe" à 400 000. Il y a une dérive possible, parfois rapide : un homme perd son emploi, il divorce... Il se retrouve sans revenu et sans logis. Ceci est vrai aussi des femmes ; des mesures sont prises, en cet hiver 1996-97, pour venir en aide aux femmes, assez nombreuses, qui se retrouvent à la rue avec un petit enfant.

La pauvreté apparaissait comme inhérente à la société au XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'était pas question d'un droit à l'assistance pour les pauvres. Vers 1880, on a pris conscience du "paupérisme". Des mesures sont prises depuis, mais elles restent insuffisantes ; nous venons de voir, dans le paragraphe sur la Sécurité Sociale, que les dépenses liées au RMI sont loin d'être les plus importantes.

"Il y a de l'ironie dans le fait que la montée de la pauvreté et du chômage dans le monde occidental au cours des vingt dernières années se soit déroulée dans une période de progrès technique spectaculaire.(...)Les économies des pays avancés sont, à tous égards, substantiellement plus riches et plus productives qu'en 1970. Les problèmes économiques de l'Occident offrent donc le paradoxe d'une pauvreté croissante face à une richesse croissante."<sup>1</sup>

## **La pauvreté dans le Monde. L'alimentation**

Dans le Monde, les réserves de grain des deux greniers à blé, Russie et USA, ont tendance à baisser. On estime à 740 millions le nombre de personnes qui ne reçoivent pas un apport calorique suffisant pour effectuer une journée de travail. Cependant, la FAO a évalué la moyenne des disponibilités alimentaires pour 1992, à 2 715 kilocalories<sup>2</sup> par personne et par jour. Or, les besoins nutritionnels sont fonction de l'âge, du sexe, de la taille, du poids, de l'activité physique ; ils varient entre 2 400 kilocalories (Amérique du Nord) et 2 150 pour les populations africaines. Malgré la croissance démographique, le rapport des besoins aux disponibilités a progressé rapidement de 1962 (1,05) à 1970 (1,12), puis moins rapidement ensuite (1,23 en 1990). Les populations qui vivent de riz amélioraient sensiblement ce rapport (de 0,98 en 1962 à 1,18 en 1990), celles qui consomment des racines ou des tubercules (manioc, igname, taro), voyaient un peu diminuer leur taux de couverture, de 1,02 à 0,98. En Afrique, le taux dépasse maintenant 1,08. Ces améliorations sont dues au développement des techniques de production.

Si l'on peut pourtant affirmer que des peuples ou des personnes sont en état de nutrition insuffisante, c'est parce qu'il existe de fortes inégalités dans la distribution des vivres ; il n'y a de véritable sécurité alimentaire dans un pays que si les moyennes nationales dépassent d'au moins 30 % celles des besoins. L'écart ne cesse de se creuser entre les plus riches et les plus pauvres. Au cours des trente dernières années, la part des 20 % d'habitants les plus riches de la planète est passée de 70 à 85 % du total, tandis que, durant la seule période 1990-93, les revenus moyens ont chuté d'au moins un cinquième dans 21 pays. On estime que d'ici l'an

1. Paul Krugman, "L'Europe sans emploi, l'Amérique sans le sou ?", *Futuribles*, sept. 95.

2. Nous nous inspirons de l'excellent résumé de Philippe Collomb, "L'alimentation de la population mondiale en 2050", *Population et Société*, avril 1996.

2010, 32 % des Africains seront en état de famine, car, dans beaucoup de pays, le développement est entravé par des guerres et de querelles ethniques.

Pourquoi y a-t-il de telles différences entre les pays en développement et les autres ? Alain Peyrefitte<sup>1</sup>, avec raison, souligne que c'est un problème de mentalité ; on a tenté de transmettre aux pays pauvres les techniques des pays riches, mais les résistances mentales ont rendu inefficace ce transfert.

Ajoutons que la malnutrition n'est plus réservée aux pays en développement. Aux États-Unis en 1930, un tiers de la nation était "mal nourri, mal logé, mal vêtu" (Franklin Roosevelt); en 1970, 12% des Américains étaient en dessous du seuil de pauvreté ; il y avait donc eu un progrès ; mais aujourd'hui, il y a régression : 14% des Américains sont en dessous d'un seuil de pauvreté qui, pour s'être élevé entre temps, n'engendre pas moins l'exclusion. Aucun pays n'échappe totalement à ces nouveaux phénomènes d'exclusion.

\*  
\*       \*

L'élévation rapide du niveau de vie en France ne s'est pas faite par une meilleure répartition des biens existants, mais par un niveau de production supérieur. Ce qui permet d'augmenter le niveau de vie d'un pays, c'est l'amélioration des techniques de production, le progrès scientifique et son application pratique, la formation des travailleurs et surtout celle des cadres. On n'améliore pas le niveau de vie des hommes sans leur contribution active ! Les pays développés ont une responsabilité vis à vis de ceux qui le sont moins : ils ont su profiter des progrès scientifiques et techniques ; il leur reste à apprendre aux populations du Sud à s'en servir à leur tour, et pour cela, à les former, à leur transférer les connaissances et les technologies plutôt que l'argent. Jacques Antoine va jusqu'à affirmer - ce que je considère comme souhaitable, mais qui demande une véritable conversion des mentalités - que les pays du Nord consentiront à une baisse de leur niveau de vie :

"Si l'on ajoute aux trois besoins individuels (avoir des ressources pour vivre, avoir un statut et bénéficier d'une reconnaissance sociale, avoir le sentiment d'un accomplissement personnel...) le pronostic que nous avons formulé d'une montée de la valeur de solidarité, nous pensons qu'avec beaucoup de résistances individuelles et collectives les pays occidentaux - dont la France - devront aller vers une baisse, non seulement relative, mais peut-être absolue, de leurs niveaux de vie par solidarité d'abord proche avec leurs concitoyens, puis plus large à l'égard du Tiers-Monde"<sup>1</sup>

A cette solidarité nécessaire se joindra le mouvement auquel nous avons déjà fait allusion, plus égoïste celui-là, de préférer la qualité de la vie, le genre de vie, au niveau de vie. Il serait souhaitable que les motifs de solidarité l'emportent ! Dans une large mesure, cela dépend de chacun de nous ; ou bien ceux qui ont du travail et un salaire assuré accepteront une forme de partage, ou bien les "exclus" du système, chômeurs en France, mais aussi étrangers à bas niveau de vie finiront par se révolter et détruire l'organisation dans laquelle nous sommes "installés".

1. *Du miracle économique : leçons au Collège de France*, Odile Jacob, 1995.

## II. LE GENRE DE VIE

---

Le genre de vie ne peut être analysé de façon simple, car tous les aspects devraient être développés, démographique, alimentaire ; la nature, la durée et les horaires de travail ; l'habitat et le confort ; les traditions, la morale et la religion ; l'éducation ; la technicité...

Qu'y a-t-il de commun entre mon arrière grand-mère, décédée vers 1914, et moi-même? Elle, veuve, entretenait difficilement quelques hectares de terre arides qui lui procuraient sa nourriture et quelques dizaines de Francs or, auxquels son fils, mon grand-père, ajoutait une partie de son salaire de petit fonctionnaire. Sa vie s'est écoulée dans son village de Douelle, dont elle ne s'éloignait, au trot de son ânesse, que certains jours exceptionnels où elle allait à la "ville" (Cahors, à 10 km) ; elle vivait au rythme du soleil, dormant beaucoup en hiver, travaillant beaucoup aux beaux jours. Le village était son univers, formé de personnes connues et, pour la plupart, aimées. Son fils était au loin : elle ne communiquait avec lui que par quelques lettres ; il venait passer avec elle les 15 jours de vacances octroyés aux seuls fonctionnaires. Elle-même écrivait fort bien, mais rarement. Peut-être a-t-elle vu quelques automobiles, mais elle s'éclairait à la bougie et avec le "callel" (lampe à huile) qui sentait mauvais ; son fils lui a offert une lampe à pétrole qui éclairait mieux... Elle cuisinait dans l'âtre et cherchait l'eau au puits.

Je n'ai pas besoin de décrire mon univers ! Automobile, avion, voyages... Je prends tous les jours des véhicules qui sembleraient des monstres puissants à ma Mémé. Je manie téléphone, télécopie, ordinateurs. J'appuie sur un bouton et mon appartement s'illumine, mon chauffage s'allume ; un autre bouton met en marche mon four à micro-ondes. Je peux remplacer les veillées au coin du feu de ma grand-mère par des séances de télévision qui me permettent de savoir ce qui se passe à l'autre bout du monde, les mauvaises nouvelles plus que les bonnes ! Mais je ne connais pas mes voisins d'en dessous, je peux passer des journées à rencontrer des personnes dans la rue, dans le métro, en voiture, et ne parler à aucune...

Sans nous étendre davantage sur cette comparaison qui pourrait être indéfinie, nous allons développer de façon plus systématique certains aspects.

## I. LA DÉMOGRAPHIE

### *La mortalité*

*Pour être un "agent économique", il faut d'abord être vivant !* Une seule de mes arrière grand-mères a vécu assez longtemps pour me voir, bébé, moi, l'aînée de ses arrière petits-enfants. Le phénomène majeur qui intervient ici est l'évolution de la mortalité.

Autrefois, et encore aujourd'hui dans bien des pays les moins avancés, la mortalité était forte dès le plus jeune âge. Aujourd'hui, avec l'amélioration du niveau de vie de tous les Français, les graves épidémies sont enrayerées ; l'hygiène est meilleure ; les médicaments, notamment les antibiotiques, ont fait reculer bien des causes de décès, en particulier la tuberculose qui faisait tant de ravages chez les jeunes<sup>1</sup>. De nouvelles maladies, comme le SIDA, provoquent cependant la crainte<sup>2</sup>. En France, l'incidence de cette dernière maladie est statisti-

---

1. Notons cependant l'existence de cas de tuberculose multirésistante aux antibiotiques.

2. Peut-être la campagne s'est-elle jusqu'ici trompé de cible, car elle s'adresse aux personnes dont la vie sexuelle est basée sur un multipartenariat, c'est-à-dire seulement à une frange de la population. "La fidélité est le moyen de protection le plus envisagé ; par 81% des hommes et 84% des femmes [...]. On estime que la plus grande partie de la population, 80% environ, n'a aucun comportement l'exposant à un facteur de risque de contamination. Au total, le multipartenariat ne concerne en fait

quement faible (en 1992, 4 979 cas recensés et 4 140 décès) ; tout naturellement, les personnes comme les pouvoirs publics cherchent à enrayer cette épidémie qui fait des ravages dans le monde (11 millions de cas en 1994 en Afrique Subsaharienne). En tout cas, recul des maladies, vaccins, hygiène, nourriture plus équilibrée, réfrigérateurs... allongent la vie des hommes. L'âge moyen des Français est de 25 ans plus élevé qu'au début du siècle. Le tableau I indique le nombre de décès selon les causes, en France, depuis 1906.

**Tableau I**  
**Nombre de décès selon les principales causes, depuis 1906 en France.**

Causes de décès	1906	1925	1935	1946	1964	1987
Tuberculose	87 100	64 500	51 500	33 700	7 600	1 000
Tumeurs (cancers)	27 300	30 100	39 800	63 600	95 400	135 300
Maladies du cœur	49 900	52 800	65 000	80 600	97 700	110 000
Maladies cardio-vasculaires	47 500	35 800	49 800	53 700	62 400	55 300
Cirrhose	6 400	5 300	6 700	2 800	15 400	10 800
Accidents, morts violentes	26 300	28 100	29 600	2 300	40 000	44 700

Source : *Annuaire statistique* de l'INSEE (avec quelques changements de terminologie qui n'altèrent pas les ordres de grandeur).

Si on lit le tableau I en réfléchissant au fait que la population de la France a augmenté depuis 1906, de 39 millions à 58 millions, on voit que beaucoup de causes de décès sont proportionnellement en recul ! Et la mortalité diminue à tous les âges ; la vie s'allonge !

### La mortalité infantile

La mortalité des enfants de moins d'un an diminue considérablement (tableau II).

**Tableau II**  
**Mortalité infantile en France : décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 nés vivants**

Année	Taux	Année	Taux
1806-1815	186	1936-40	71
1866-75	177	1946-50	66
1886-95	168	1956-60	31
1900-1905	139	1971-75	10,7
1921-25	95	1985	8,3
1931-35	95	1992	6,8

Source : *Annuaire* de l'INSEE.

On peut comparer avec les taux de mortalité infantile dans divers pays (Tableau III).

**Tableau III (1985)**  
**Mortalité infantile dans le Monde :**  
**Décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 nés vivants**

Pays	Taux	Pays	Taux
Belgique	9,4	Portugal	17,8
Danemark	7,9	R.F.A.	9,0
France	8,3	Royaume-Uni	9,4
Grèce	14,1	Japon	5,5
Italie	10,3	États-Unis	10,4
Pays-Bas	8,0	URSS	26,0

Source : INSEE, *Annuaire rétrospectif*.

L'INSEE ne publie les taux de mortalité infantile que pour les pays de l'Europe des Douze (en moyenne 9,1 décès pour 1 000 nés vivants) et quelques autres. Une disparité apparaît cependant. L'URSS était en 1985 dans la situation de la France de 1960 ; le Portugal atteignait des taux presque aussi élevés. Par contre, le Japon n'avait que 5,5 décès pour 1 000 naissances. On voit ainsi que la France et tous les autres pays peuvent encore progresser !

### **L'allongement de la durée de vie**

Nous vivons plus longtemps, en moyenne, que nos ancêtres. Les démographes mesurent *l'espérance de vie*. Il s'agit de la durée de vie moyenne à venir, celle que l'on trouve en appliquant les taux de mortalité actuels<sup>1</sup>. Ainsi, dire qu'aujourd'hui l'espérance de vie d'une petite fille à la naissance est de 81,4 ans ne signifie pas que Sandrine, née aujourd'hui, vivra 81,4 ans ; mais cela signifie qu'en moyenne toutes les petites filles qui naissent cette année vivront 81,4 ans ; certaines mourront jeunes, d'autres seront plus que centenaires, mais la moyenne de leurs âges au décès sera 81,4 ans. De même, une femme de 60 ans a une espérance de vie de 25 ans : cela signifie que les femmes encore en vie à l'âge de 60 ans vivront encore en moyenne 25 ans<sup>2</sup>. Ces chiffres sont d'ailleurs sous-estimés, car on applique les taux de mortalité actuels ; or les taux diminueront encore, sauf à certains âges. Ainsi, de 1982 à 1992, les taux de mortalité de 1 à 4 ans sont passés de 0,52 (pour 1 000) à 0,34, ceux de 45 à 49 ans de 4,17 à 3,43 et ceux de 65 à 69 ans de 13 à 11 (mais ceux de 30 à 34 ans de 1,19 à 1,35 et ceux de 35 à 39 ans de 1,67 à 1,72)<sup>3</sup>.

Voici quelques résultats (tableau IV) concernant l'espérance de vie. Nous commencerons par regarder l'évolution en France, puis nous comparerons avec d'autres pays.

**Tableau IV**  
**Évolution de l'espérance de vie, en France**

Date	Sexe	A la naissance	A 20 ans	A 60 ans	A 80 ans
XVIII <sup>e</sup> 1817-31	M et F	28,8	34,3	11,9	4,5
	M	38,3	40,0	13,3	4,8
1877-81	F	40,8	40,1	13,2	4,8
	M	40,8	40,4	13,6	4,8
1898-1903	F	43,4	42,3	14,6	5,0
	M	45,3	41,0	13,3	4,4
1920-23	F	48,7	43,6	14,6	5,0
	M	52,2	42,9	13,8	4,3
1950-56	F	55,9	46,2	15,6	5,3
	M	65,0	48,9	15,2	4,9
1983	F	71,2	54,4	18,5	6,0
	M	70,7	52,1	17,6	6,1
1991-93	F	78,8	59,9	22,6	7,7
	M	73,1	54,2	19,3	7,1
	F	81,3	62,1	24,5	8,9

Source : *Annuaire*s de l'INSEE et travaux de Jean Fourastié.

L'évolution est nette ; elle est plus rapide pour l'espérance de vie à la naissance, car la baisse de la mortalité infantile est la plus spectaculaire. L'écart se creuse entre les hommes et

1. Si l'on considère les taux de mortalité comme des probabilités, l'espérance de vie est l'espérance mathématique de la durée de vie.

2. Il est normal que les femmes encore en vie à 60 ans vivent en moyenne jusqu'à 85 ans, alors que l'espérance de vie à la naissance n'est que de 81,4 ans : le 2<sup>e</sup> chiffre tient compte de la mortalité des femmes entre 0 et 60 ans.

3. Pour plus de détails, voir l'*Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE 1948-88.

les femmes, ces dernières se montrant plus résistantes que les hommes. Certains prétendent que l'usage du tabac, plus répandu chez les hommes, serait l'une des causes de cette différence ; mais on ne la voit guère s'atténuer dans un monde où de plus en plus de femmes fument.

Nous pouvons comparer les espérances de vie à la naissance en France, avec celles de différents pays en 1993 (Tableau V).

**Tableau V**  
**Espérances de vie à la naissance, en 1993, dans quelques pays**

Pays	Espérances de vie		Pays	Espérances de vie	
	F	H		F	H
Sierra Leone	41	38	Turquie	69	65
Inde	61	61	Hongrie	74	65
Chine	71	68	Royaume-Uni	79	74
Égypte	65	63	Canada	81	74
Cameroun	58	55	France	81	73
Roumanie	73	67	Allemagne	79	73
Algérie	69	66	Suède	81	76
Fed. de Russie	74	62	États-Unis	79	73
Brésil	69	64	Japon	75	70

Source : Rapport sur le développement dans le Monde, Banque Mondiale.

De façon générale, l'espérance de vie à la naissance a beaucoup augmenté. Même dans les pays à faible revenu, en moyenne, de 1970 à 1993, l'espérance de vie des femmes est passée de 54 à 63 ans et celle des hommes de 53 à 61 ans. Les progrès de la médecine et de l'hygiène profitent à tous les pays.

### La natalité

L'une des conséquences de l'allongement de la durée de vie est que maintenant presque toutes les femmes vivent pendant toute la période où elles sont fécondes. Avec des espérances de vie de l'ordre de 30 à 40 ans, beaucoup de femmes mouraient avant, certaines n'arrivant pas même à l'âge du mariage ; d'autres l'atteignaient mais mouraient lorsqu'elles avaient eu deux ou trois enfants. La mortalité infantile étant forte, les enfants ne survivaient pas tous. Le comportement vis à vis des naissances était celui de la recherche d'une descendance ; on mourait jeune, mais on cherchait instinctivement à être prolongé sur Terre par ses enfants.

On peut calculer le *taux brut de reproduction* : il s'agit du nombre de filles qu'auraient eu 100 femmes au cours de leurs vies, si la fécondité par âges était celle observée cette année-là, sans tenir compte de la mortalité de ces femmes. Le taux net tient compte de cette mortalité.

A l'heure actuelle, en France, le renouvellement des générations n'est plus assuré. Pour la période 1806-1810, le taux brut de reproduction était 199 et le taux net 108 ; si toutes les femmes avaient atteint 45 ans, la population aurait doublé en une génération ; en fait, à cause de la mortalité, le remplacement des générations a été juste assuré. Les taux bruts ont diminué au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de 200 environ à 150 ; le taux net reste pratiquement stable, entre 96 et 108, car la mortalité diminue. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on observe des taux bruts plus faibles : 120 à 130, sauf de 1916 à 1920 (80) et de 1931 à 1935 (106) ; les taux nets étaient de l'ordre de 90, et le renouvellement des générations n'était plus assuré. On assiste à une remontée (le *baby-boom*) de 1946 à 1960 : taux bruts de l'ordre de 130 à 140, et taux nets à peine inférieurs. Depuis 1970, les taux baissent régulièrement (voir tableau VI).

**Tableau VI**  
**Taux de reproduction pour 100 femmes depuis 1950**

Année	Taux brut	Taux net	Année	Taux brut	Taux net
1950	143,0	133,0	1980	94,7	92,9
1960	133,4	128,6	1985	88,8	87,3
1970	120,3	117,0	1990	86,5	85,2
1975	102,5	100,1	1994	80,7	79,6

Sources : INSEE, *Annuaire rétrospectif et Tableaux de l'économie française* 1995-96.

Un tel tableau décrit mieux que toute autre considération ce que René Girard appelait la "vanité triste" qui atteint notre monde. A l'instinct de survie, au désir d'avoir une postérité, de donner naissance à des heureux (pourtant mal pourvus des biens de ce monde) succède une tristesse, un dégoût de la vie<sup>1</sup>... Cette attitude engendre un monde vieillissant, pénible à vivre ; il y a un effet de boule de neige qui fait basculer la France (et quantité d'autres pays) dans le mauvais sens.

Nous complétons les données précédentes par d'autres indices, représentatifs de la natalité en France et dans les autres pays. Le *taux de natalité* est le nombre de naissances une année donnée, rapporté à 1 000 habitants. Voici quelques résultats, tableaux VII et VIII.

**Tableau VII : Taux de natalité en France**

Année	Taux	Année	Taux
1950	20,5	1980	14,9
1960	17,9	1985	13,9
1970	16,8	1990	13,0
1975	14,1	1994	12,2

Ces taux sont à comparer avec ceux que l'on observait dans le passé : vers 1801, 32,3 ; vers 1900, 21,6 ; en 1931-35, 16,5 ; en 1939-45 : 14,9. Depuis 1900, les taux sont relativement faibles, à l'exception du *baby-boom* (1946-50 : 20,9) ; mais ils baissent actuellement, au-delà des plus bas jamais observés. L'une des raisons de baisse de fécondité est le re-fus du mariage. Les couples non mariés sont beaucoup moins féconds que les autres<sup>2</sup>. Une autre cause liée à celle-ci, est le recul de l'âge de la mère lors de la naissance de son premier enfant. On peut comparer les résultats français avec les taux dans d'autres pays (Tableau VIII).

**Tableau VIII**  
**Taux de natalité dans différents pays en 1993 pour 1 000 habitants**

Pays	Taux	Pays	Taux
Sierra Leone	49	Hongrie	12
Niger	52	Royaume-Uni	13
Inde	29	Canada	15
Chine	19	France	13
Égypte	29	Allemagne	10
Maroc	28	Suède	14
Roumanie	20	États-Unis	16
Algérie	29	Danemark	12
Fed. de Russie	11	Japon	10
Brésil	24	Suisse	13

1. Il faudrait, bien entendu, parler de la pilule contraceptive et de l'I.V.G., qui rendent possible cette baisse de fécondité : nous y reviendrons à propos de la morale.

2. Et cependant, dès 1982, il y avait 30% de naissances hors mariage en France, alors qu'il y en avait moins de 10% en 1975.

Les taux de natalité les plus élevés sont dans certains pays à faibles revenus, le Nigeria étant celui qui présente le taux le plus élevé (52 pour mille) ; il est à noter que de grands pays de cette catégorie ont fait baisser leurs taux de natalité de façon importante (Inde, 1970 : 39 pour mille ; 1985 : 25 pour mille ; Chine, 1970 : 33 pour mille, 1993, 19 pour mille). Les plus faibles taux de natalité sont dans les pays à revenu élevé : ils descendent jusqu'à 10 pour mille en Allemagne ou au Japon, mais sont presque aussi faibles dans les autres pays de l'OCDE.

Il faudrait aussi parler de l'*indice synthétique de fécondité* ; il s'agit du nombre d'enfants qu'aurait une femme, à une date donnée, si elle avait toute sa vie la fécondité par âges observée cette année-là. Cet indice a l'avantage d'être prospectif et d'indiquer ce qui se passera dans les vingt prochaines années si le comportement des femmes ne change pas radicalement. Il était en 1993, en France, de 1,65 (pour 100 femmes : ce qui ne signifie que 100 femmes - et 100 hommes ! - n'auraient que 165 enfants). Dans les pays les plus développés, seuls les USA et la Suède<sup>1</sup> dépassent un taux de 2 : 2,1 en 1993 ; les taux les plus faibles sont observés en Italie et en Allemagne (1,3) ; on trouve même 1,2 à Hongkong ! Mais dans certains pays du Sud, le taux atteint 7 (Ouganda, Mali, Niger, Bénin, Zimbabwe, Côte d'Ivoire, Yémen).

Un examen, même rapide, de ces indicateurs de natalité, montre que le monde est en train de se diviser : des pays à haut niveau de vie ont peu d'enfants et leur population diminuerait en l'absence d'immigration ; des pays à économie peu développée ont une croissance démographique forte. Il est inévitable que la prospérité des premiers fasse envie aux seconds et que de fortes migrations de population aient lieu, quels que soient les efforts des gouvernements pour protéger leurs frontières.

### **La structure de la population par âges**

En France, nous assistons donc d'une part à un allongement de la durée de vie moyenne, et d'autre part à un recul du nombre de naissances. Le résultat est le vieillissement de la population. Voici un aperçu de l'évolution de la structure par âges en France (tableau IX).

**Tableau IX**  
**Structure de la population par âges en France depuis 1850 (pourcentages)**

Année	Moins de 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
1851	36,1	57,4	6,5
1901	34,2	57,3	8,5
1931	30,0	60,4	9,6
1946	29,5	59,4	11,1
1954	30,7	57,8	11,5
1970	33,1	54,1	12,8
1980	30,4	55,6	14,1
1986	28,8	58,1	13,1
1990	27,8	58,3	13,9
1996	26,0	58,8	15,2

La proportion de personnes de plus de 65 ans ne cesse d'augmenter. La population active reste nombreuse, car les générations du *baby-boom* sont encore d'âge à être en activité. Mais, vers 2010, elles commenceront à être à l'âge de la retraite<sup>2</sup>. Pendant les *Trente glorieuses*, l'obsession des démographes et des gouvernants était de diminuer la population qui menaçait d'augmenter trop vite ; si la croissance rapide reste préoccupante dans certains pays

1. Le taux de fécondité remonte en Suède. Il était de 1,6 en 1983.

2. Nous avons vu (chapitre précédent) les conséquences sur les retraites.

encore peu avancés, actuellement, le souci majeur, dans la plupart des pays développés, est de relancer la natalité et de rajeunir la population.

L'INSEE a procédé à des projections, selon les indices de fécondité, pour la structure par âges de la population française. Il y a trois hypothèses sur l'indice conjoncturel de fécondité : 1,5 ; 1,8 ou 2,1<sup>1</sup>.

- En 1995, il y avait 26,2% de moins de 20 ans et 25,8% de plus de 60 ans ;
- Dans l'hypothèse "haute", il y aurait en 2020<sup>2</sup>, 25,1% de moins de 20 ans et 20,0% de plus de 65 ans; dans l'hypothèse basse, les chiffres sont 20,0% et 25,8% ;
- En 2050, hypothèse haute : 24,3% de jeunes, et 29,8% de plus de 60 ans ; hypothèse basse : 16,7% de jeunes et 29,8% de plus de 60 ans.

Si l'on retient l'avertissement de M. Bourcier de Carbon, cité en note, qu'il n'y a aucune raison pour que l'indice atteigne un seuil et remonte<sup>3</sup>, on voit que la France va vers une situation où les personnes âgées seront les plus nombreuses, et probablement aussi les mieux pourvues de revenu. Ce phénomène de vieillissement s'observe dans toute l'union européenne, sauf en Irlande.

**Dans l'hypothèse basse, probable si aucun changement de mentalité n'intervient, en France, en 2040, les jeunes seraient deux fois moins nombreux que les plus de 60 ans.**

Le dynamisme de la France est en jeu ! Le comportement des Français peut encore changer, mais cela implique une volonté personnelle et une volonté politique.

Les plus de 60 ans sont actuellement en général en bonne santé, capables d'activités, alors qu'une femme de 40 ans était "vieille" au début du siècle. Une tranche de 60-75 ans environ, le "troisième âge", est formée de personnes encore jeunes ; elles aident les générations suivantes (garde d'enfants notamment) et profitent de toutes sortes de loisirs (de la participation à des actions humanitaires au club de bridge, de la gymnastique aux voyages...). Il reste qu'en 1995, un million cinq cent mille personnes âgées ne sont plus autonomes (à des degrés divers)

### ***Immigration. Place de la France dans la population mondiale***

Le niveau de vie français ne peut qu'attirer des populations plus nombreuses et moins favorisées ; les remous politiques de la Planète conduisent beaucoup d'hommes et de femmes à demander à des pays plus calmes de leur accorder un asile. Depuis 1900, la proportion d'étrangers résident en France augmente : de 2,07% en 1901, elle a atteint 6,59% en 1931, 4,67% en 1962, 5,3% en 1968, 6,5% en 1975 et 6,8% en 1982. Depuis 1982, des mesures contradictoires ont été prises, ouvrant d'abord les frontières et facilitant la naturalisation, puis restreignant l'immigration. Au recensement de 1990, il y avait 6,3% d'étrangers. L'Office des migrations internationales a recensé, en 1992, 102 000 immigrants entrés en France.

Dans les conditions que nous venons de décrire, Jacques Antoine affirme que les politiques "d'immigration zéro" des pays d'Europe ne tiendront pas longtemps. Il considère comme une tendance lourde la reprise permanente et durable des migrations internationales des pays du Sud vers les pays du Nord.<sup>4</sup>

1. L'indice actuel, en France, est 1,65. M. Philippe Bourcier de Carbon (INED) dans *Futuribles*, nov. 95 : "Population de la France, chronique d'une implosion annoncée", pense qu'il n'y a aucune raison, dans une population vieillissante, pour que l'indice remonte. Il est possible que l'hypothèse "basse" ne soit pas assez basse.

2. Dans la même période, le nombre de jeunes des pays en développement ne cessera d'augmenter. De 1990 à 2025, le nombre de jeunes en France baissera de 600 000 (15,6 %), pendant que le nombre de jeunes Algériens augmentera de 2 millions (72,8 %).

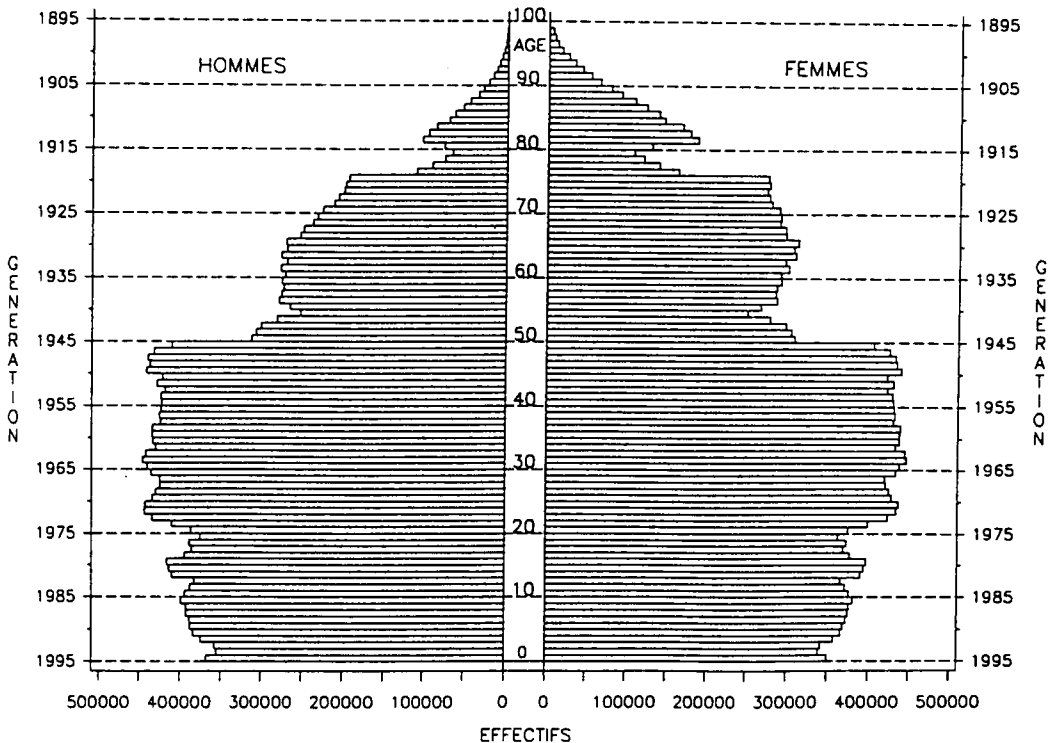
3. Il cite l'indice actuel de l'Union Européenne (1994) : 1,44 et celui de quelque 16 millions de personnes, dans 5 länders de l'ex. R.D.A., qui est de l'ordre de 0,7 depuis près de 5 ans.

4. Jacques Antoine, *Valeurs de société et stratégies des entreprises*, P.U.F, Paris 1996

La population totale en France, en 1996 était de 58 265 000 personnes. En 1801, il y avait 27 millions d'habitants, soit 2,7% de la population mondiale ; et l'Europe représentait 15% de cette population. En 1950, la France n'avait plus que 0,8% de la population mondiale, et l'Europe 10% ; en 1985, les chiffres étaient 0,7% et 8%. En 1993, le Monde avait 5,5 milliards d'habitants, l'Union Européenne 349 millions et la France 57,7 millions ; la proportion de l'Union Européenne par rapport au Monde était de 6% et celle de la France de 1%<sup>1</sup>. L'équilibre de la population mondiale se déplace et continuera à se déplacer si les pays occidentaux gardent le même comportement. En outre, vers 2015, si les taux de natalité n'ont pas augmenté, la France pourrait connaître un manque de main-d'œuvre qui accentuerait la pression migratoire, venant notamment des pays d'Afrique qui risquent de ne pas voir croître appréciablement leur PIB d'ici là.

Les projections de la population mondiale en 2025<sup>2</sup> sont de 8,4 milliards d'hommes ; la France devrait alors avoir 59 millions d'habitants, (0,7% de la population mondiale), l'Europe des quinze 348 millions, guère plus qu'aujourd'hui ; la Chine en aura 1,5 milliard et l'Inde 1,4 milliard ; la France sera deux fois moins peuplée que l'ensemble du Magreb. L'équilibre de la Planète serait complètement inversé, car les pays développés, à l'exception peut-être des États-Unis, auraient une population stagnante pendant que les pays du Sud continueraient leur explosion démographique.

#### La pyramide des âges



**Figure 1 : Répartition de la population totale au 1er janvier 1996 par sexe et âge**

1. Et la Chine avait 1,18 milliard d'habitants, et l'Inde 897 millions.

2. "Tous les pays du monde (1993)", *Population et Sociétés*, INED, n° 282, août-sept 1993.

Il est traditionnel de représenter la structure de la population par âges à l'aide d'histogrammes dont les axes sont placés de façon spéciale, l'axe des âges (normalement en abscisse pour un histogramme) est vertical ; les effectifs sont représentés sur deux axes horizontaux, à droite pour les femmes et à gauche pour les hommes.

La figure 1 (page précédente) représente la "pyramide" des âges en France au 1<sup>er</sup> janvier 1996. On y constate, comme dans presque toutes les pyramides des âges, une dissymétrie qui s'accroît vers le haut : les femmes vivent plus longtemps que les hommes. En outre, il faut regarder l'équilibre entre les naissances et les décès. Dans une certaine mesure, l'histoire du pays peut se lire aussi sur cette figure. On voit le déficit de naissances de 1914 à 1918, dû à la guerre. Le creux observé de 1940 à 1945 est également dû à la seconde guerre mondiale et les "personnes" qui ne sont pas nées en 1914-18 n'ont pas eu d'enfant !

On distingue deux grands types de pyramides des âges (fig. 2 et 3).

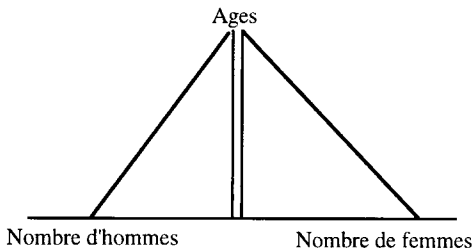


Figure 2

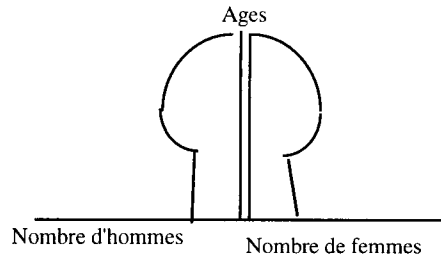


Figure 3

La figure 2 a la forme traditionnelle, celle qui a donné son nom à cette pyramide ; les naissances sont nombreuses, et il y a une mortalité importante à chaque âge, d'où une décroissance à peu près régulière des effectifs au fur et à mesure que l'on va vers les âges les plus élevés. Mais la figure 3, dite "en as de pique" est la caricature de ce que l'on observe actuellement en France : il y a moins de naissances dans les générations récentes qu'il n'y a de survivants dans les générations d'il y a 10 ans ; il en était déjà de même depuis 1975, où les classes d'âges étaient bien inférieures à celles de 1945 à 65 (*baby-boom*).

## II. LA FAMILLE

### Les mariages

Le comportement devant le mariage est un élément du genre de vie. La pilule contraceptive a entraîné une évolution des mœurs ; depuis sa découverte, une jeune fille n'a plus guère de risque d'avoir un enfant si elle a une relation sexuelle. Il semble, d'après les plus sérieuses études, que le comportement sexuel des Français reste cependant celui du choix d'un seul "partenaire", conjoint ou concubin (ou futur conjoint ou concubin), ceci pour 90% des hommes et 95% des femmes. Il reste qu'il y a un rejet de l'institution du mariage, une peur de l'engagement (due en grande partie à la montée du divorce) ; les conditions économiques et le chômage ne facilitent pas non plus un engagement ; jusqu'à 1995, le concubinage était d'ailleurs plus favorable que le mariage devant l'impôt sur le revenu... En tout cas, le résultat est là. Le tableau X (page suivante) indique les nombres de mariages depuis 1946. Le chiffre de 1946 est dû à la fin de la guerre.

Le taux de nuptialité, nombre de mariages pour 1 000 habitants, était, en France, de 12,8 en 1946, 7,8 en 1970, 6,2 en 1980, 5,1 en 1990 ; en 1995, il est de 4,4. L'âge moyen du premier mariage a reculé de façon spectaculaire ces dernières années : de 26,5 ans pour les hommes et 24,5 pour les femmes en 1986, il est passé, en 1994, à 28,7 ans pour les hommes et 26,7 ans pour les femmes. Il a reculé de plus de 2 ans.

**Tableau X**  
**Nombre de mariages, en France, depuis 1946**

Année	Nombre de mariages	Année	Nombre de mariages
1946	517 000	1976	374 000
1950	331 100	1987	265 000
1956	293 500	1992	271 427
1966	339 700	1995	254 000

La proportion de divorcés augmente également : de 33 divorces pour 10 000 couples mariés en 1970, il est passé à 63 en 1980 et à 86 en 1992.

Les conséquences de cet état de choses sur les enfants sont encore difficilement mesurables. Voici la description d'Olivier de Dinechin<sup>1</sup>:

"En 1990, sur 14,1 millions de jeunes de moins de 19 ans, 2,1 millions ne vivaient pas avec leurs deux parents ; 1,4 million vivaient en famille monoparentale, les autres avec un couple, et, parmi ces derniers, 750 000 (...) avec l'un de leurs parents et un beau-parent, c'est-à-dire en famille recomposée. Ces dernières se révèlent en moyenne plus nombreuses que les familles classiques, avec 2,2 enfants en moyenne au lieu de 2 (...). Parmi les 950 000 enfants de moins de 25 ans en famille recomposée, 500 000 ont des demi-frères ou demi-sœurs vivant dans le même logement.

"(...) En 1985, parmi les enfants nés à la fin des années soixante (entre 1967 et 1970) et ayant atteint environ 16 ans, 14% avaient connu le divorce de leurs parents, 21% ne résidaient pas avec leurs deux parents (...); leur âge moyen au moment de la séparation des parents avait été 7,8 ans (...). Dans les années plus récentes (...), dans les 5 ans suivant la rupture du couple, un enfant sur quatre né entre 1967 et 1970 vivait avec un beau-parent, et parmi ceux nés entre 1976 et 1980, un enfant sur deux. (...)

"Mais ces nouvelles unions ont aussi leur fragilité : 11% des enfants nés entre 1976 et 1980 et séparés d'un parent ont vécu deux ruptures en cinq ans".

Il y a déjà quelques constats. O. de Dinechin ajoute :

"Les enfants de couples séparés, surtout s'ils ont des demi-frères et sœurs, quittent plus tôt le domicile parental - en moyenne un an et demi plus tôt que les autres. Ils auront de ce fait des unions plus précoces, mais aussi plus fragiles : 25% de séparations d'unions libres, contre 15% chez les autres enfants ; et, chez ceux qui se sont mariés, 15% de divorces contre 10%. La fragilité conjugale, malgré les désirs affichés par les intéressés, semble faire partie de leur héritage.

"Ces quelques chiffres prêtent à commentaire. Sociologues et psychologues n'y manquent pas, souvent oublieux, par pudeur ou occultation, de la dimension éthique et religieuse du phénomène. Dans leur globalité et leur ampleur, au vu de l'évolution dont ils témoignent, ces chiffres ne peuvent qu'évoquer d'abord le nombre des existences qui ont souffert et qui souffriront d'une rupture conjugale. Sans doute une des souffrances morales les plus répandues dans les sociétés riches et sécularisées. Mais ils permettent aussi de percevoir, à la dimension sociale, la volonté de vivre au-delà de ces blessures et de les cicatrifier. Et, derrière la nouveauté de telles familles, demeure l'image directrice, le vœu d'une famille unie, dans laquelle filiation et conjugalité resteraient articulées"

## **La famille**

Nous venons de parler des familles atteintes par le divorce ou la séparation de l'union. Il faut ajouter quelques facteurs dus à l'allongement de la durée de la vie. Dans la France traditionnelle, un enfant de cinq ans avait en moyenne :

- 0,75 grand-parent vivant,
- 1,79 parent,
- 5,12 oncles et tantes,
- 3,05 frères et sœurs.

A l'heure actuelle, un enfant du même âge a :

- 1,3 arrière grand-parent vivant,
- 3,5 grands-parents,
- 1,93 parent,

1. "Familles à géométrie variables. Des enfants, des familles et des chiffres", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 15 nov. 1995.

3,1 oncles et tantes,  
0,9 frère et sœur.

La fratrie a beaucoup diminué, mais par contre, l'enfant a ses parents vivants et ses grands-parents. La manière de vivre ensemble a changé. La famille traditionnelle restait sur place, trois générations, enfants, parents, grands-parents, avec souvent des oncles et tantes des enfants, célibataires et parfois mariés, avec leurs enfants. Aujourd'hui, tous habitent séparément. Il arrive que des frères et sœurs mariés ne se voient qu'une fois par an, ou moins : l'enfant ne connaît parfois pas ses cousins germains. En revanche, il est souvent gardé par une grand-mère.

### **Les nouveaux procédés de procréation**

Dans le même moment, les femmes qui peuvent avoir des enfants en ont peu, nous l'avons vu, mais celles qui ne parviennent pas à en avoir font connaître leur "désir d'enfant". L'insémination artificielle, parfois avec un autre donneur que le père, les "bébés-éprouvette", les "mères porteuses" (qu'elles soient ou non les mères biologiques) deviennent des pratiques presque courantes ; on minimise leur pénibilité psychologique, particulièrement pour la mère et l'on s'émerveille des possibilités techniques.

Une réflexion est nécessaire. On ne connaît pas encore bien les répercussions de ces pratiques sur les enfants ; ceux-ci sont encore jeunes, et il n'est pas certain que les chercheurs osent explorer ce domaine (difficile, car souvent, les enfants ignorent comment ils sont nés). L'une des conséquences les mieux connues est une crise d'identité : l'anonymat des donneurs de sperme, des mères porteuses, est en principe respecté, mais l'enfant veut savoir d'où il vient. Il est frappant de voir que les enfants de familles reconstituées, même s'ils appellent "papa" l'homme qui vit avec leur mère, sont bien conscients que ce n'est pas leur vrai père et connaissent parfaitement les relations familiales exactes avec leurs demi-frères, avec la famille du "papa"... Les enfants nés artificiellement souffriront de l'ignorance de tels faits.

D'autres problèmes éthiques se posent. Des comités d'éthique donnent leur avis : que faire des embryons congelés inutilisés ? Ce sont déjà des personnes humaines. La loi restreint les possibilités de procréation, mais que de pratiques clandestines aux conséquences incalculables !

### **L'avortement**

Nous l'avons dit, la "pilule" et les autres moyens contraceptifs dissocient complètement l'acte sexuel de la procréation. Lorsque les moyens contraceptifs ne suffisent pas, et que la femme se retrouve enceinte sans l'avoir désiré, "I.V.G." lui est proposée et même remboursée par la sécurité sociale. Ces mesures contribuent à plonger les jeunes et les moins jeunes dans une atmosphère où l'on ne sait plus l'essentiel. Interrompre une vie commencée est un acte grave ; on a beau le traiter comme une intervention bénigne, la femme est souvent marquée pour la vie par cet acte. On oublie la gravité de l'acte sexuel.

"La gravité, en fait, n'a jamais disparu ! Outre les maladies sexuellement transmissibles, trop facilement oubliées, il s'est toujours avéré de bien des manières que le rapprochement le plus intime entre le plus intime de deux organismes n'était pas un acte anodin"<sup>1</sup>.

C'est l'oubli de cette gravité, la banalisation, au moins dans le discours, qui fait oublier la gravité plus grande encore de "l'interruption" d'une grossesse et donc d'une vie. Depuis la loi, le nombre d'avortements est passé de 134 000 en 1976, à 171 000 en 1980, 173 000 en

1. Xavier Lacroix : "le SIDA, défi pour la parole", in *Sida, la société en question*, Commission sociale de l'épiscopat, Bayard, Centurion, 1996

1985, 170 000 en 1990, 176 000 en 1992. Dans le même temps, le nombre de naissances est passé de 800 000 en 1980 à 711 000 en 1992 : on passe d'un avortement pour 5 naissances à un avortement pour 4 naissances. Il y a là une déformation profonde du *sens de la vie*. Au lieu d'être une joie, la grossesse en vient presque à être considérée comme une maladie dont on peut guérir.

### III. LES FACTEURS PROFESSIONNELS

Le genre de vie dépend beaucoup de la vie professionnelle. Rappelons quelques éléments constitutifs.

#### **La nature du travail**

Nous avons décrit, avec l'évolution de la structure de la population active, l'évolution de la nature du travail, du travail manuel agricole ou industriel vers les services. Le genre de vie des Français est fortement modifié par rapport à celui de ses ancêtres par deux facteurs :

- l'évolution est si rapide qu'on ne peut garantir à un jeune qu'il pourra garder le même métier toute sa vie ; il devra être adaptable ;
- la proportion de chômeurs rend la vie difficile à ceux qui sont directement atteints par le chômage ; elle durcit également les relations de travail pour ceux qui ont "la chance" d'en avoir ; la peur de perdre son emploi fait supporter des situations qui auraient été inadmissibles il y a seulement 15 ans.

#### **La durée du travail**

Nous avons vu l'évolution de la durée du travail en France. Pour se faire une idée de notre genre de vie par rapport à celui de nos ancêtres, on peut lire un extrait du règlement d'une robinetterie de Tourcoing<sup>1</sup>, en 1875, analogue au règlement de quantités d'entreprises du XIX<sup>e</sup> siècle :

"Article 2. Notre firme ayant considérablement réduit les heures de travail, les employés de bureau n'auront plus à être présents que de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et ce, les jours de semaine seulement.

Article 7. Aucun employé de bureau ne sera autorisé à quitter la pièce sans la permission de M. le Directeur. Les appels de la nature sont cependant permis...<sup>2</sup>

Article 10. Maintenant que les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11h30 et midi mais, en aucun cas, le travail ne devra cesser pendant ce temps".

On peut comparer les emplois du temps de travailleurs français adultes, en se bornant à la durée légale du travail (tableau VII page suivante).

Sur le long terme, le temps de travail s'est réduit de plus de moitié, et le temps de loisir a quadruplé. Le temps de travail représente à peine 14 % du temps éveillé. Cela représente une amélioration extraordinaire ; mais il faut tenir aussi du rythme de travail, plus stressant aujourd'hui. Les employés de bureau de la robinetterie de Tourcoing dont nous avons parlé ci-dessus étaient confinés dans leur bureau 11 heures de suite, mais leur travail était routinier et consistait surtout à copier ou additionner ; cependant, il ne faut pas minimiser, pour eux, ce que pouvait être la férule de "M. le Directeur"... L'état de crainte pouvait être l'analogue - même avec une plus grande sécurité d'emploi - de celui qui est ressenti lorsqu'on a aujourd'hui des difficultés avec son chef, surtout si celui-ci a le pouvoir de ne pas renouveler le contrat de travail !

1. Cité par Henri Amouroux, "Les Français sont-ils paresseux ?", le *Figaro magazine*, 16 mai 1986.

2. Encore en 1964, dans une grande compagnie d'assurance, il fallait signaler son absence pour besoin naturel une demie heure avant 12h

**Tableau VII**  
**Budget temps d'un travailleur adulte en France (en heures)**

	Période traditionnelle		1950		1995	
	Par jour	Par an	Par jour	Par an	Par jour	Par an
<i>Jours de travail</i>						
Sommeil, repos, toilette	11	3 355	11	3 201	11	2 530
Travail	13	3 965	8	2 328	7h50	1 650
Transport	/	/	1	291	1h30	345
Loisirs	0	0	4	1 164	3h40	843
<i>Jours de congé</i>		<i>Dimanches et Fêtes (60 jours)</i>		<i>Dimanches et Fêtes et 14 jours (74 jours)</i>		<i>Samedis, dimanches et Fêtes et 5 semaines (150 jours)</i>
Sommeil, repos, toilette	11	660	11	814	11	1 650
Loisirs	13	780	13	962	13	1 950
<i>Loisir total (sur 8 760 heures)</i>		780		2 126		2 793

Il arrive que les nouvelles formes de travail rendent moins facile de distinguer le temps de travail du temps libre, ce qui contribue à la fatigue et au stress :

"S'il est vrai que le temps de travail devient plus diffus pour certaines catégories, peu aisé à saisir en unités de mesure précises et diversifié à l'extrême compte tenu des nouvelles organisations de la production, le danger d'une aliénation au travail et de nouvelles formes d'épuisement physique et mental ne fait que croître subrepticement sous le prétexte d'implication et d'autonomie accrue des travailleurs."<sup>1</sup>

### **La scolarité, les études, la formation continue**

A la description de la durée du travail de l'homme adulte, il convient d'ajouter la durée du travail dans une vie. Celle-ci a été décrite dans le chapitre sur l'emploi. Concentrons-nous ici sur de la scolarité et les études.

Un livre de lecture des classes primaires, vers 1900, *Francinet*<sup>2</sup>, présente l'entrée en apprentissage du héros du livre, à l'âge de 9 ans : sa première journée de travail commence "de bon matin" et n'est pas terminée le soir à "neuf heures" ; nous avons vu la jeunesse de la *Mémé Santerre* dans l'introduction. C'est dans cette atmosphère que se déroulait la vie des enfants. Dans l'agriculture, ils étaient associés aux travaux des champs, au moins les jours d'ouvrage pressé<sup>3</sup>. Dans ces conditions, ils n'allaient que peu ou pas à l'école.

Le progrès technique a permis aux enfants de ne plus avoir à effectuer de travail productif. D'où la possibilité d'une scolarité obligatoire, dont l'âge limite a reculé de 12 à 16 ans. En 1993-4, plus de 4 millions de jeunes Français, de 16 à 25 ans étaient élèves, étudiants ou apprentis. Le pourcentage de l'ensemble de ces générations est de 49,8 % pour les filles et de

1. Rapport de la Commission, *Le Travail dans vingt ans*, Commissariat général du Plan, Odile Jacob, 1995.

2. G. Bruno, *Francinet*, ed. Eugène Belin, 1898 (G. Bruno est l'auteur du *Tour de France par deux enfants*, encore répandu dans les années 50 comme livre de lecture pour les jeunes de CM1-CM2).

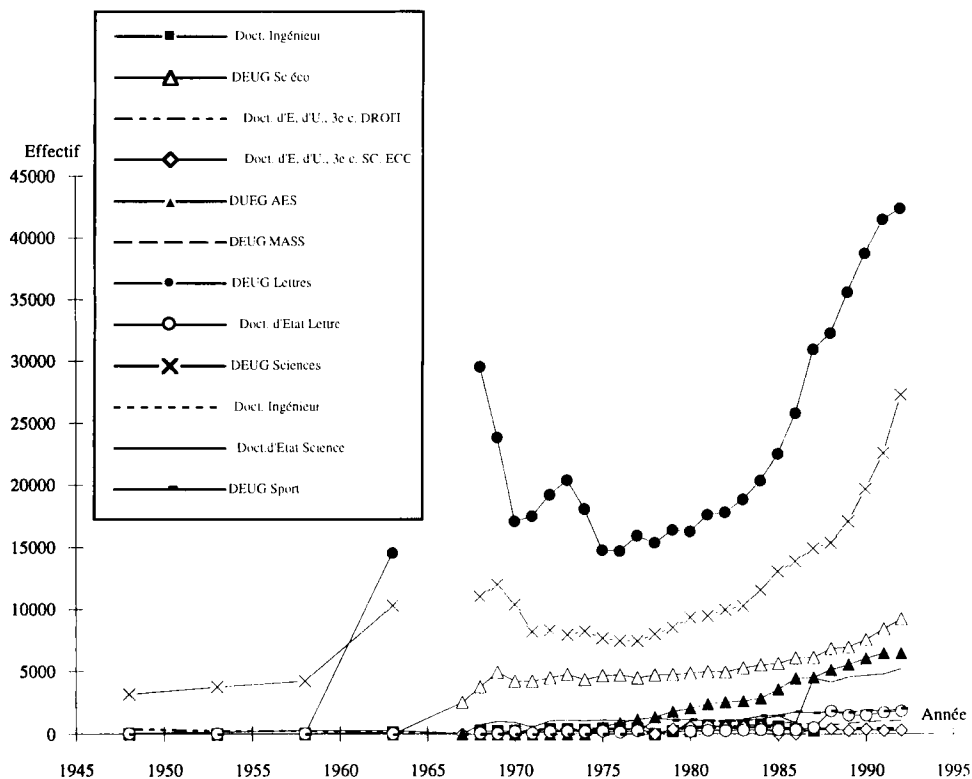
3. Cf. la Comtesse de Ségur, *La Fortune de Gaspard*.

47 % pour les garçons, soit 1,5 fois le taux de 1982-83. A l'âge de 20 ans, 44 % des filles et 35 % des garçons sont dans l'enseignement supérieur.

**Tableau VIII**  
**Évolution des nombres de diplômes, en France, depuis 1850**

Années	Baccalauréat (2 <sup>e</sup> partie)	Baccalauréat de technicien	B.T.S. D.U.T.	Licence ou maîtrise	Doctorat d'État
1850	4 147	/	/	*	*
1891	8 147	/	/	1 775	166
1900	5 717	/	/	2 159	547
1920	10 516	/	/	3 649	294
1939	26 953	/	/	6 275	576
1947	28 325	/	/	7 159	520
1955	39 716	1 717	/	7 041	566
1964	82 516	4 213	3 300	20 800	672
1973	150 300	40 939	23 718	28 000	1 827
1983	173 426	73 798	44 967	30 663	1 674
1991	267 111	114 750	86 148	55 951	7 327

Source : *Annuaire statistiques de l'INSEE.*



**Figure 1 : Évolution des diplômes de l'Enseignement Supérieur en France**

Le tableau VIII et la figure 1 donnent l'évolution des diplômes depuis 1850 : celle-ci a été rapide depuis 1955. Il faudrait aujourd'hui ajouter les baccalauréats professionnels. Dans

le même temps, il faut être conscient qu'un bachelier de 1996 ne peut prétendre aux mêmes métiers qu'un bachelier de 1920 ou même de 1960 : il en résulte des frustrations... La figure 1 présente l'évolution des diplômés de l'enseignement supérieur : le nombre de diplômés et en forte croissance.

### *Le contenu de l'enseignement*

En France, le contenu de l'enseignement évolue rapidement, en ce sens qu'à côté de l'enseignement classique, toujours à l'honneur, ont été créés successivement un enseignement technique, puis un enseignement professionnel. Cependant, on peut faire trois remarques :

- L'enseignement primaire échoue dans beaucoup de cas. Un rapport de 1996 du Ministère de l'Éducation nationale fait état de 9%<sup>1</sup> des enfants qui entrent en classe de sixième sans savoir réellement lire, et de 24% de ces mêmes enfants en grande difficulté sur les mécanismes de base du Français et du calcul ; ils sont donc, dès le début de l'enseignement secondaire, en situation d'échec ; 65 000 jeunes sortent chaque année du primaire sans formation. Si l'on compare aux villageois dont l'instruction primaire remonte aux années 1900-1920, on assiste à une régression : la plupart des enfants qui suivaient l'enseignement primaire savaient lire, écrire et même s'exprimer en Français (il n'est que de voir les lettres qu'ils écrivent encore aujourd'hui !) et possédaient les bases élémentaires du calcul.

Le contexte n'est pas le même, les enfants de familles éclatées (même reconstituées), de familles de chômeurs, les enfants d'étrangers dont les parents ne savent parfois pas parler le Français, ne sont pas dans la même situation que les jeunes de 1910. Le contexte culturel n'est aidant ni pour eux, ni pour leurs enseignants.

Cependant, on devrait réfléchir sur l'ambition des programmes. On veut donner à tous, jusqu'à 16 ans, la connaissance de quantité de matières, sans suffisamment les approfondir. Montaigne préférait une "tête bien faite" à une "tête bien pleine" ; nous cherchons trop les têtes bien pleines. Le résultat est que les jeunes ont l'impression de tout connaître, simplement parce qu'ils ont vaguement entendu parler de tout ; ce qu'ils n'ont pas entendu à l'école, ils l'ont vu à la télévision ; mais beaucoup sont incapables, non seulement de répondre à des questions scolaires, mais de raconter le film qu'ils viennent de voir. Des pays comme les États-Unis ont des programmes scolaires beaucoup plus limités, et plus ouverts sur le sport et les travaux manuels ; leurs bons élèves sont capables de rattraper largement les Français à l'Université, mais les bases de l'enseignement primaire atteignent mieux l'ensemble des jeunes.

- Une diversification des classes, avec adaptation à chaque cas, serait une vraie manière de donner à tous, toutes les chances. L'égalité des chances ne passe pas par un enseignement uniforme. L'ambition de faire assimiler à tous un contenu massif laisse de côté ceux qui ne parviennent pas à suivre. Sous prétexte de leur donner toutes leurs chances, on ne les fait pas redoubler ; ils prennent l'habitude d'être au fond de la classe sans rien comprendre, sans autre objectif que de compenser leur situation d'échec scolaire par autre chose : chahut, drogue, délinquance...

- Il y a aussi une conception fondamentale de l'enseignement, notamment dans les pays d'Europe occidentale qui consiste à transmettre un savoir tout fait. La science s'élabore, en réalité par une série de découvertes. Il serait plus fructueux d'apprendre comment telle loi physique, tel théorème mathématique... a été découvert, avec les lents tâtonnements, les contradictions, la difficulté de transmettre une découverte même incontestable, mais qui ne correspond pas aux idées préconçues des autres chercheurs et encore moins du grand public. Il

1. 8 % des élèves, en France, quittent le système scolaire sans diplôme. Le chiffre atteint 12 % en Île de France

serait souhaitable, donc, de chercher moins à transmettre des découvertes reconnues que des méthodes de recherche. Il faudrait également faire percevoir que ce que l'humanité sait est peu de chose à côté de ce qu'elle ne sait pas. Donner des "leçons d'ignorance"<sup>1</sup> est aussi important que des leçons portant sur des connaissances acquises... Transmettre le minimum d'humilité, c'est-à-dire faire prendre conscience que, sur le petit nombre de savoirs de l'humanité, chaque individu ne possède qu'une parcelle infime. Apprendre à écouter...

#### *Formation initiale et formation continue*

Le rapport Boissonnat<sup>2</sup> insiste sur le fait que l'école - la formation initiale - n'a pas à préparer dans le détail le métier de chacun. Elle a à apporter la culture générale nécessaire pour une adaptation qui devra se faire, en formation continue, tout au long de la vie. Il s'agit d'un changement radical par rapport à la conception actuelle du cursus scolaire.

"Les fonctions qu'il convient désormais de remplir exigent des aptitudes bien différentes de celles qui s'enseignent à l'école ; des aptitudes comportementales (capacité d'adaptation et d'innovation, autonomie, responsabilité, flexibilité et mobilité...) ; des compétences de base ensuite (savoir lire, écrire et compter ; apprendre à apprendre), des savoir-faire professionnels enfin (qui devront être renouvelés tout au long de l'existence)."<sup>3</sup>

#### *Les maîtres*

Dans les villages français, jusque dans les années cinquante, l'instituteur était l'une des personnalités marquantes (avec le maire et le curé). Aujourd'hui, la profession d'enseignant s'est banalisée. La relation enseignant élève n'est plus que rarement celle des *disciples* vis à vis d'un *maître* dont ils respectaient le savoir et la compétence. Certains élèves (et leurs parents !) n'ont plus de considération pour le savoir du maître et se croient souvent plus compétents ; la teinture parcellaire que donnent les médias peut faire croire qu'on est aussi capable que le professeur, en s'en donnant la peine, de faire ce qu'il fait et de savoir ce qu'il sait. Le maître n'a pas toujours non plus les compétences que l'on pouvait attendre de lui ; sa formation, purement intellectuelle, ne le prépare pas à accueillir psychologiquement les jeunes.

#### **Les loisirs**

Le temps libre n'a fait irruption dans la vie des travailleurs que depuis une époque récente. Autrefois, il n'y avait que les dimanches ! Aujourd'hui, nous disposons d'environ 2 000 heures de loisir par an, ce qui représente une autre activité. Les jeunes retraités, et les plus âgés, ont aussi à apprendre à gérer leurs loisirs. Voici ce que dit Michel Drancourt :

"L'ennui, c'est que l'on réfléchit encore beaucoup à la manière de créer des emplois liés à la machine, mais pas beaucoup à celle de créer dans une société où la part de temps libre est plus importante que celle du temps dit de travail."<sup>4</sup>

Le tableau VII montre que les temps de loisir "pur" (hors sommeil, repas, toilette) représentaient 780 heures par an (les dimanches et jours de fêtes) en période traditionnelle, et maintenant 2 800 heures par an (soit sur les 8 760 heures qu'il y a dans une année, 32% du temps total). Ces chiffres concernent les actifs ; les retraités ont encore davantage de loisirs. Il s'agit d'une liberté nouvelle, que les hommes peuvent utiliser pour le meilleur et pour le pire.

"Le loisir déferle sur l'homme comme une avalanche printanière. Depuis les mille ans que l'humanité existe, le loisir était le privilège d'une aristocratie infime, préparée et vouée par son rôle social à des destins exceptionnels : pour la plupart, c'était l'ostentation et l'insolence de la richesse et de la puissance, les jeux, la chasse, la guerre ; pour certains, ce furent le forum et les thermes ; pour Horace, ce fut la poésie et son

1. L'expression est de Jean Fourastié.

2. *Op. cit.*

3. Hugues de Jovenel, *Futuribles*, juin 1996.

4. Michel Drancourt, "La fin du travail", *Futuribles*, janv. 1994.

"chant séculaire" ; pour Montaigne, *les Essais* ; pour Descartes, *le Discours de la Méthode* ; pour Newton, la gravitation et pour Lavoisier, avant l'échafaud, la découverte des corps simples et du revenu national..."<sup>1</sup>

Tout le monde n'est pas capable de grandes découvertes analogues à celles auxquelles il vient d'être fait allusion ! Cependant, il est facile de concevoir qu'il y a des manières plus ou moins positives d'utiliser son temps libre. En France, voici quelques données :

- *la télévision* est le loisir privilégié des Français. A la suite d'enquêtes, on estime à environ 1 000 heures par an<sup>2</sup> le temps passé en moyenne devant la télévision pour les "plus de 4 ans", dont 273 heures consacrées aux fictions télévisées, 138 aux journaux télévisés, 135 aux magazines, documentaires, débats, 90 aux films, 87 à la publicité, 66 aux jeux, 61 aux variétés et divertissements, 64 aux sports, 34 aux émissions pour la jeunesse, 2 au théâtre ou à la musique classique. Le temps moyen passé par jour devant la télévision est passé de 55 minutes en 1964 à 189 minutes en 1994 ; les hommes y passent un peu moins de temps que les femmes ; les enfants de 4 à 10 ans passent en moyenne 103 minutes devant la télévision, et les 11 à 14 ans, 124 ; les actifs y passent 157 minutes et les inactifs 223<sup>3</sup>.

En 1992, les Français possédaient 408 téléviseurs pour 1 000 habitants, les Américains 815 récepteurs pour 1 000 habitants. Les pays développés avaient à peu près un récepteur pour deux habitants (Allemagne 0,558, Australie 0,482, Autriche 0,48, Espagne 0,41, Hongrie 0,414, Japon 0,61, Suède 0,469... pour un habitant). Par contre, les pays moins développés disposent d'un nombre de récepteurs inférieur à 1 pour 10 habitants (Algérie 0,76, Chine 0,31, Inde 0,37, Sénégal 0,37 pour 10 habitants).

La télévision peut être une formidable occasion de culture. Films, documentaires, musique, théâtre... sont disponibles quasiment dans tous les foyers. Des choix raisonnés peuvent permettre à tous de réfléchir, d'approfondir des connaissances, de confronter des points de vue, de sortir d'une vision trop "hexagonale" en percevant ce qui se passe dans le monde entier... Mais la télévision est, dans beaucoup de foyers, un "bruit de fond" permanent, une occupation de tous les instants libres qui empêche les échanges et les conversations, quand elle n'est pas destinée à encourager les enfants à "se tenir tranquilles". Ainsi, quantité d'informations parviennent à tous : les jeunes ont l'impression de tout connaître, mais le tri des informations n'est pas fait.

Nos grands-parents n'avaient guère, pour alimenter leur esprit, que quelques rares livres qu'ils relisaient sans cesse, les récits des veillées et les offices religieux. Cela faisait peu d'informations, mais elles étaient en quelque sorte "digérées" dans de longs moments de silence. Le cerveau des hommes était, à cause de cela, très structuré. Aujourd'hui, bombardés d'informations dès leur plus jeune âge, les hommes ont un cerveau plus actif, mais les repères, les structures leur manquent ; leur attitude est souvent passive.

Au rôle de la télévision, il faut ajouter celui de la radio<sup>4</sup>. Celle-ci ajoute au fond sonore permanent dans la maison. Elle accompagne le travail de beaucoup : de l'ouvrier du bâtiment au chauffeur de taxi, du garçon de café à la vendeuse de grand magasin... On l'écoute, ou on ne l'écoute pas ; on prend ainsi l'habitude de ne pas se concentrer, de n'entendre qu'à moitié ; et ceci continue à être vrai à l'école pour les enfants, au travail pour les adultes...

1. Jean Fourastié, avec la collaboration de Françoise Fourastié, Introduction de *Des loisirs : pour quoi faire ?* Casterman, 1970.

2. Très probablement, les 1 000 heures ne sont pas toutes prises sur les 2 800 heures de loisir dont nous venons de parler : la télévision est souvent allumée pendant les repas ou d'autres occupations.

3. Source : *Quid* 1996. Sauf mention spéciale, les chiffres concernent l'année 1994.

4. La radio est accessible aujourd'hui dans le monde entier. Les pays les moins bien desservis, comme l'Inde, ont un récepteur pour 10 habitants ; les pays développés en ont plus d'un par habitant... en Israël, on atteint 4,7 récepteurs par habitant (Source Unesco 1994, chiffres de 1992).

- *Le cinéma* constitue 39% du budget loisir des ménages en 1994 ; cela représente 150 millions d'entrées dans les salles de cinéma, soit une moyenne de 3 par personnes ; 49% de Français de plus de 15 ans sont allés au cinéma en 1992<sup>1</sup> ; le nombre d'entrées a tendance à diminuer, à cause de la télévision et des magnétoscopes. Notons cependant qu'aller au cinéma est davantage un acte social que regarder un film à la télévision ou au magnétoscope, même s'il s'agit du même film. Dans le premier cas, il y a un choix bien net de sortir de chez soi, d'aller jusqu'à la salle de cinéma ; ce choix se fait souvent avec une ou plusieurs autres personnes, car on ne va pas souvent seul au cinéma. Les trajets, les entractes, sont des occasions d'échanges, donc à la fois de contact avec d'autres personnes, et de réflexion sur ce qu'on a vu ou ce qu'on va voir, ce qui contribue à la mise en ordre et à la critique des informations reçues.

- *Les autres spectacles* sont beaucoup moins fréquentés que le cinéma. Douze pour cent des Français ont été au théâtre en 1992, 3% à l'Opéra, 8% à un concert classique, 12% à un concert rock, 17% à un spectacle sportif, 9% à un music-hall...

- *Les musées, les expositions, les monuments* sont visités : environ 30% des Français déclarent avoir visité un musée, 23% une exposition, 30% un monument historique, 15% une galerie d'art.

- *Les foires, les fêtes foraines, les brocantes, les parcs d'attraction, les jardins zoologiques* attirent également nombre de personnes.

- *Le sport* joue un rôle important. Il faut distinguer les personnes qui occupent leur loisir à *faire* du sport de celles qui regardent les matchs ; cette deuxième "activité" occupe fortement les esprits lorsque se jouent les grandes coupes internationales de football et d'autres...

En 1982, le nombre de licenciés des fédérations olympiques (France et Dom-Tom) a été de 5,3 millions ; en 1992, il était de 6,6 millions. L'augmentation est notable. Le *Quid* dénombre, en 1992, 13,6 millions de licences et 171 000 clubs, en comptant les sports non olympiques, les parasports, les multisports, les scolaires...

Le sport développe le corps, mais aussi l'esprit de groupe.

- *Les arts, la musique, la danse.*

Cinq millions de Français pratiquent la musique, en chœur ou en solo (11% des Français jouent du piano ; 13% pratiquent le chant, 8% jouent de la guitare). Treize pour cent des Français dessinent, 7% ont une activité d'artisanat ; 11% font de la danse. Il y a là de nombreuses occasions de culture et de rencontres.

- *La lecture*

La lecture mérite une place à part ! Ce n'est plus l'unique distraction ni l'unique occasion de culture comme autrefois. Dans le mouvement même où les livres coûtent moins cher, d'autres moyens, comme la télévision, le magnétoscope, les autoroutes de l'information se développent. D'après un sondage SOFRES/Madame Figaro, en 1992, 27% des personnes n'avaient lu aucun livre, 32% en avaient lu de 1 à 5, 28% de 5 à 20, 7% de 20 à 50 et 4% plus de 50 livres. Il y a une grande variété, mais on peut constater qu'en France 4% de la population lit beaucoup.

- *Les vacances*

Sous le nom de vacances, on trouve certaines activités de loisir dont nous avons déjà parlé. Mais "être en vacances" est devenu de plus en plus synonyme de "partir". En 1965, 41% des Français partaient en vacances, en 1980, 57,2% ; en 1994, 62%. Ils partent en moyenne 22 jours (27,8 jours pour les retraités). 13,3% partent à l'étranger en hiver, et 18,7%

1. Ces données et celles qui suivent sont extraites des *Tableaux de l'Économie française*, INSEE, 1995/96.

en été. La montagne attire 33,6% des vacanciers d'hiver, tandis que la mer en attire 45,5% en été. La moitié des Français partent chez des parents ou amis, 13,1% dans une résidence secondaire, 14,9% en location, 12% à l'hôtel, 7,4% vont dans des villages de vacances, auberges de jeunesse, et autres ; 1,2% partent avec leur tente ou leur caravane.

Les Français vont de plus en plus loin. En 1980, quand ils allaient à l'étranger, c'était en Europe de l'Ouest (77,4% des destinations en 1980 ; 65,6% en 1994) ; aujourd'hui, les voyages lointains sont plus nombreux 11,1% en 1994 contre 5,1% en 1980<sup>1</sup>. Le nombre de séjours à l'étranger est passé de 5,7 millions en 1980 à 8,2 millions en 1994.

#### - *Les jeux*

Les activités ludiques occupent une grande partie des loisirs des enfants, mais ont leur importance dans la vie des adultes. Beaucoup de jeux s'apparentent aux sports, comme la pétanque (500 000 licenciés).

Selon l'IFRES<sup>2</sup>, le Scrabble est la distraction préférée de 42% des Français, devant les mots croisés (41%), la belote (38%), les échecs (12,5%), le bridge (7,5%) ; il y a 250 000 joueurs de bridge qui passent des épreuves homologuées par la fédération française de bridge. Il s'agit là de jeux qui développent à la fois les relations sociales et les facultés mentales.

Les jeux de hasard ont beaucoup de succès (12 à 15 millions de Français achètent au moins un ou deux dixièmes de la Loterie Nationale chaque année ; 7 millions de billets de Tac au Tac sont vendus chaque semaine ; il y a eu jusqu'à 19 millions de bulletins de loto déposés en une fois...) Mais ces jeux sont une manière d'utiliser son argent et de tenter sa chance, sans occuper les loisirs. Les jeux de pari mutuel occupent davantage, car ils impliquent, en principe, une connaissance des chevaux et souvent des discussions entre passionnés des courses. (En 1993, l'enjeu moyen annuel par habitant dans les courses de chevaux était de 673F).

Les enfants jouent toujours avec poupées, peluches, lego, mécano, Monopoly<sup>3</sup>, mais ils font une place plus grande à des jeux vidéo (près de 3 millions de consoles vendues en 1992 en France !). Les jeux informatiques sont plus individuels, alors que les jeux classiques étaient des occasions de rencontre. L'évolution vers l'individualisme, dans des familles moins nombreuses, provoquera l'existence de nouveaux types d'hommes ; auront-ils cependant conscience de la vie en société et de ses contraintes ? Sauront-ils renoncer à certains avantages ou à certains plaisirs pour que d'autres (leurs proches et de plus lointains) reçoivent aussi leur part de bien-être ?

#### - *Les cafés, les restaurants*

Loisirs solitaires ou loisirs collectifs, de longs repas ou quelques moments de détente passés dans un café représentent une part du temps de repos de nos contemporains. Il y a en France 219 847 "débits de boisson", et 42 781 restaurants.

#### - *Le bricolage*

Les Français consacrent une partie de leurs loisirs à améliorer leur confort, ou à réparer leurs appareils, à repeindre leur logement... C'est un moyen de dépenser moins... et parfois, souvent même, une occasion de travailler "au noir"...

- *Les actions collectives* : Beaucoup de Français aiment à se retrouver en groupe. Il y a des "bandes" de jeunes, dont quelques-unes sont orientées vers la délinquance ou la drogue,

1. Données des *Tableaux de l'Économie Française* : les destinations lointaines sont : l'Afrique (sauf Maghreb), l'Amérique, l'Asie (sauf la Turquie et l'ex-URSS), l'Océanie.

2. Source *Quid* 1996.

3. Savez-vous que le Monopoly a été inventé en 1930 par un chômeur, Charles Darrow ? Un bon exemple des initiatives nouvelles qui permettent l'expansion économique, car aujourd'hui, 100 000 milliers d'exemplaires ont été vendus en 23 langues.

mais beaucoup ont des activités ludiques, sportives, ou même une ambition de formation (comme le scoutisme). Les adultes se regroupent souvent en associations, clubs de bridge ou de pétanque, ou d'autres loisirs, mais aussi associations *humanitaires*, dont l'objectif est d'apporter une aide à de plus démunis, sur place ou dans des pays en développement. Un Français sur cinq donne du temps à une association, et ce sont plutôt les actifs que les retraités. Dans les autres pays, la vie associative est souvent plus importante (aux États-Unis, un Américain sur deux participe à la vie associative).

On estime<sup>1</sup> le nombre de bénévoles d'associations humanitaires en France à 8,3 millions (l'équivalent de 820 000 emplois à temps plein ; 15% des bénévoles travaillent pour l'église catholique). 30% des étudiants et lycéens et 16% des retraités participent à des actions de bénévolat. En outre, beaucoup de Français accordent une part de leur budget à des dons pour des causes humanitaires (en 1993, 1 076F en moyenne par ménage), et lisent des revues d'associations humanitaires (le mensuel "Messages" du Secours catholique est diffusé à 1 170 000 exemplaires).

\*  
\*      \*

Le monde de loisirs dans lequel nous vivons est bien différent de l'univers de *Mémé Santerre*<sup>2</sup> (cf. ci-avant p.10) qui est née en 1891 et pourrait être encore vivante au jour où j'écris : le jour de sa première communion, au retour de la Messe, toute la famille a échangé joyeusement un verre de bière, avant de se remettre au travail jusqu'aux Vêpres !

## IV. L'HABITAT ET LE CONFORT

Aujourd'hui, même dans les cités les plus défavorisées, l'eau courante, la salle de bains, les W-C intérieurs, la télévision, la machine à laver sont normaux. Il est bon de revenir en arrière, en contemplant l'habitat de nos ancêtres ; la maison de Jacquou le Croquant<sup>3</sup> dans son enfance est décrite par lui comme celle d'une période de relative prospérité, celle où son père était encore vivant :

"Il n'y avait qu'une chambre, pas bien grande encore, qui servait de cuisine et de tout, comme c'est assez l'ordinaire dans les anciennes métairies de notre pays. On n'y voyait guère non plus, car il n'y avait qu'un petit fenestrou fermant par un contrevent sans vitre, de manière que lorsqu'il faisait mauvais temps et qu'il était clos, la clarté ne venait qu'un petit peu au-dessus de la porte et par la cheminée large et basse. Joint à cela que les murs décrépis étaient sales, et le plancher du grenier tout noirci par la fumée, ce qui n'était pas fait pour y voir plus clair.

"Dans un coin, touchant la cheminée, était le grand lit de grossière menuiserie où nous couchions tous trois [le père, la mère, et l'enfant de sept ans] ; et au pied du lit, à des chevilles plantées dans le mur, pendaient quelques méchantes hardes. Du côté opposé, il y avait un mauvais cabinet [buffet] tout troué par les vers, auquel manquait un tiroir, et dont un pied pourri était remplacé par une pierre plate. Dans le fond, la maie où l'on servait le chateau ; sous la maie, une tourtière à faire les milias ["gâteau" de céréales et potiron], et, à côté, un sac de méteil à moitié plein, posé sur un bout de planche pour le garder de l'humidité de la terre. A l'entrée, près de la porte, était dressée l'échelle de meunier qui montait à la trappe du grenier, et, sous l'échelle, un pilo de bois pour la journée. Dans un autre coin était l'évier, dont le trou ne donnait guère de chaleur par ce temps de gel, et, au milieu, une mauvaise table avec ses deux bancs. Aux poutres pendaient des épis de blé d'Espagne, quelques pelotons de fil, et c'était tout. La maison avait été pavée autrefois de petits cailloux, mais il y en avait la moitié toute déparée, ce qui faisait des trous où l'on marchait sur la terre battue."

Le logement de Jacquou comme celui de nos ancêtres n'était qu'un *abri*, qu'on n'avait pas le temps de réparer (pour la même raison que la famille Santerre ne pouvait pas s'accorder un jour de congé) ; il y faisait froid, mais moins que dehors ; on y était abrité du vent et des

1. Source : *Quid* 1996.

2. Serge Grafteaux, *Mémé Santerre, Une vie...*, Éditions du jour, 1975.

3. Eugène Le Roy, *Jacquou le Croquant*, Calmann-Lévy, 1899.

bêtes sauvages, mais dans une promiscuité qui nous paraît peu acceptable... et qui était le lot de tous.

Aujourd'hui, le logement est différent. On considère qu'il a "tout le confort" s'il est équipé de W-C intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central. Au recensement de 1990, 75,6% des habitations avaient tout le confort. Le nombre moyen de pièces (dans les résidences principales) par personne était de 1,6 et la superficie moyenne des logements de 86,4m<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de l'accès à l'eau courante depuis 1956.

**Tableau VIII**  
**Proportion de logements ayant l'eau courante**  
**depuis 1954**

<b>Eau courante</b>	<b>1954</b>	<b>1968</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>
Dans le logement	59%	91%	97,2	99,2
Dans l'immeuble	23%	2%		
Hors de la maison	18%	7%	2,8	0,8

En 1990 : 3,8% des logements n'ont ni baignoire, ni douche, ni W-C intérieurs.

Au recensement de 1990, les questions sur l'eau courante avaient perdu leur intérêt. Il reste que 4,7% des logements n'ont aucun sanitaire (4,6% n'ont pas de cuisine, soit 15% des ménages) et 4,4% n'ont pas de W-C intérieur (13,2% des ménages). En 1954, parmi les logements qui avaient l'eau courante, beaucoup n'avaient qu'un seul point d'eau, à la cave... Aujourd'hui l'évier, la baignoire et les toilettes ont chacun un robinet, et même le plus souvent un deuxième, celui de l'eau chaude.

Il faudrait aussi parler de l'équipement en Minitels, ordinateurs, modems... Il est encore trop tôt pour connaître le nombre de foyers reliés à l'Internet. Un nouveau mode de relations naît. Il y a 50 ans, on ne conversait à distance que par lettre, mais on passait beaucoup de temps à se visiter. La lettre a l'avantage d'être un mode d'expression qui permet la réflexion; on peut détruire une lettre trop agressive avant de l'envoyer. Aujourd'hui, le principal mode de communication est le téléphone ; on ne peut plus s'en passer puisque beaucoup ont téléphone de voiture et téléphone portable : dans le train, dans la rue, les téléphones sonnent. Bien des solitudes peuvent être atténuées par ce moyen ; le fait d'avoir une réponse immédiate permet aussi de prendre des décisions rapides et efficaces. Cependant, ce moyen ajoute au caractère trépidant de la vie moderne. Le silence, la méditation deviennent rares chez nos contemporains. Tout se fait "en temps réel", sans recul suffisant ; et souvent, c'est le respect des personnes qui fait les frais de cet état de choses.

Nous avons vu en effet que les Français possèdent plus d'une radio par personne et que la plupart des foyers ont la télévision et bien sûr magnétophone, chaîne hi-fi, magnétoscope... : on tourne le bouton dès qu'on est chez soi, dans sa voiture,... parfois en marchant ou dans les transports en commun avec un casque qui isole du reste du monde. Partout, c'est le "bruit" qui peut aider à vivre, mais aussi empêcher d'être soi-même.

Par l'Internet, tout particulier équipé d'un ordinateur et d'un modem peut "visiter" les musées du monde entier ou consulter les banques de données, avoir connaissance des dernières découvertes concernant son métier... Ici encore, le meilleur et le pire peuvent en sortir. D'une part, il s'agit d'une recherche solitaire ; le contact avec les personnes qui ont écrit les textes, réalisé les prises de vues ou les animations n'existe pas. D'autre part, aucun moyen n'a été mis en place pour contrôler la nature des informations communiquées ; déjà, le Minitel "rose" marquait une dégradation des mœurs : sur Internet, les possibilités de cet ordre sont largement multipliées.

Les normes de confort ont donc évolué rapidement. On ne peut se sentir au niveau des autres si l'on ne possède pas télévision, magnétoscope, voiture, machine à laver... Il en résulte que, si l'on ne dispose pas d'une somme suffisante sur ses revenus, on s'endette. En 1992, 51,3%<sup>1</sup> des ménages étaient endettés ; 23,6% pour l'achat de leur résidence principale, 14,4% pour l'achat d'une voiture, 10,6% pour d'autres biens durables, 6,1% pour de gros travaux immobiliers... Sans compter les petits crédits : par cartes bancaires (10,1%) ; 13,1% avaient un découvert bancaire... Les exigences nouvelles de confort entraînent une instabilité du budget. Paradoxalement, elles accroissent l'impression d'insécurité<sup>2</sup>.

Plus gravement, lorsqu'une personne se trouve au chômage depuis longtemps et que ses indemnités de chômage se réduisent, elle risque de ne plus pouvoir payer le loyer de son logement ou les charges et de ne plus pouvoir faire face à ses dettes. Or, 35% des chômeurs ont une ancienneté de chômage de un an ou plus, ce qui signifie qu'ils ne touchent plus guère que le RMI. Lorsque la solidarité familiale ne joue pas, ou que le chômeur est rejeté de sa famille (par exemple, divorcé, parfois à cause même de son état de chômeur), il risque rapidement de se retrouver à la rue. Il n'est plus possible, en ville en tout cas, de trouver un "abri", quatre murs et un toit, sans confort, pour un faible loyer. Les "bidonvilles" qui n'existent pratiquement plus en France, étaient peut-être moins horribles que la situation de SDF<sup>3</sup>. En 1990, on estimait à 98 000 le nombre de SDF en France et à 45 000 le nombre de ceux qui vivaient dans des abris de fortune<sup>4</sup>.

### **Et ailleurs qu'en France ?**

Dans les pages qui précèdent, nous avons concentré l'étude du genre de vie sur la France. Il convient d'être conscient que l'état du Monde rejoint celui de la France ; certains pays sont en retard sur elle, d'autres en avance, mais l'évolution est la même.

Il convient cependant d'apporter une nuance à cette affirmation. Bien des pays en développement ont actuellement le *niveau* de vie de Jacquou le Croquant ; leur *genre* de vie est dans une certaine mesure analogue au sien, dans les campagnes et les brousses. Cependant, le progrès existe ; dans l'univers de Jacquou, on n'imaginait ni les automobiles, ni les salles de bains, ni les téléphones. Dans l'univers des pays en développement d'aujourd'hui, ces biens existent et sont connus ; dans les villages les plus isolés et les plus pauvres, la radio est répandue, des automobiles arrivent, des membres des familles vivent en ville et en connaissent le confort. La situation de Jacquou lui apparaissait "naturelle" et en tout cas inéluctable. La situation des personnes les plus pauvres de la planète leur apparaît injuste, puisque tant d'autres connaissent un autre genre de vie. Il en résulte des souffrances et des frustrations qui s'ajoutent à la misère matérielle.

### **L'urbanisation**

On expliquait uniquement autrefois l'attrait des villes par le phénomène que nous venons de décrire : les paysans pauvres sont attirés par la ville où ils espèrent trouver davantage de confort. Cette réalité existe, mais il faut y ajouter celle de l'accroissement de la productivité dans l'agriculture. Là où un paysan pouvait végéter, en partie en autoconsommation, en partie en vendant le produit de sa terre, il ne peut plus vivre, car ses produits sont trop chers par rapport au marché.

1. Le même ménage a parfois plusieurs prêts, la somme des pourcentages dépasse 51,3%.

2. En 1990, 295 000 ménages surendettés ont été pris en charge par des commissions départementales, en vue d'un plan de résorption de leur dette.

3. Sans domicile fixe.

4. Source : *Quid* 1996.

Un exemple : j'ai vu les champs de blé disparaître du Quercy, depuis 50 ans. Jusque vers 1950, il était rentable de cultiver du blé dans cette région, et les cultivateurs apportaient leur blé au boulanger en échange de leur consommation de pain. Aujourd'hui, cela coûte plus cher d'entretenir un champ de blé que d'acheter le blé de Beauce, récolté en gros dans des terres immenses et planes où tracteurs et moissonneuses-batteuses donnent leur plein rendement. Il en est de même de beaucoup de cultures. Dans chaque région, il faut trouver la culture adaptée (en Quercy, la vigne). Dans des pays comme la France, les terres les moins fertiles sont abandonnées.

En 1950, 29,4% de la population mondiale vivait dans des villes ; en 1993, c'est 44 %. Dans les pays développés, 74,2% de la population était urbaine en 1990 (53,6% en 1950). Les plus grandes villes aujourd'hui ne sont plus toutes dans les pays développés ; les plus grandes agglomérations, en 1991, étaient Tokyo (27,2 millions d'habitants), Mexico (20,9), Sao Paulo (18,7), Séoul (16,8), New York (14,6) Osaka (13,8), Bombay (12,1), Calcutta (11,9), Rio de Janeiro (11,7), Buenos-Aires (11,6), Moscou (10,4), Manille (10,1), Los Angeles (10,8), Le Caire (10). Elles appartiennent à tous les continents et à tous les niveaux de développement. Cependant, les pays les plus développés sont les plus urbanisés ; en 1993, 78 % des habitants des pays à revenu élevé<sup>1</sup> vivaient dans des villes ; 60 %, dans les pays à revenu intermédiaire, et 28 % seulement dans les pays à faible revenu.

L'urbanisation est pratiquement inéluctable ; elle présente des richesses et des inconvénients :

"La concentration de la ville est une richesse : les habitants n'y sont plus limités au cercle d'un voisinage restreint ; ils y trouvent des chances nouvelles de dialogues, de services. Chacun peut librement choisir ses relations, son mode de vie, sans être enfermé par le regard du voisin. Mais la concentration n'est pas toujours synonyme de liberté ; Ces potentialités rassemblées, qui y a accès ? Être autonome pour tisser des liens personnels nouveaux, pour s'inscrire dans une vie économique plus large, pour bénéficier de manière plus active des services communs, pour participer à une co-citoyenneté, on voit bien que tous ne le peuvent pas !

"La ville liberté devient ville isolement quand les capacités d'autonomie n'y sont pas accueillies, soutenues. Pour que grandisse l'autonomie des citoyens, la ville leur donne-t-elle le goût d'être acteurs ?

"(...) La ville a grandi, démesurément. Dans son organisation ancienne, elle savait plus facilement maîtriser l'espace de ses circulations. Elle était structurée en quartiers avec leurs identités. Les rapports étaient clairs d'indépendance entre elle et les faubourgs industriels. C'est cette forme qui est en train d'éclater. La ville est en morceaux (...). La ville-providence ne suffit plus, elle dont on a attendu qu'elle étaye une solidarité, une citoyenneté commune (...). (Celles-ci) supposant que les habitants ne soient pas seulement juxtaposés, mais que leur liberté s'enrichisse en participant à une construction commune."<sup>2</sup>

Idéalement, il est moins agréable de vivre à la ville qu'à la campagne ; mais la concentration urbaine permet les grosses industries ; les services s'y rassemblent forcément. Le désir de beaucoup : travailler à la ville et vivre à la campagne, n'est possible que dans certains endroits et à des coûts (en temps et en argent) élevés, à cause des transports.

"Depuis environ deux décennies, un nouveau phénomène, assez spécifique à la France, est apparu : celui que les aménageurs ont appelé la rurbanisation. (...) En terme de valeurs, il marque, non pas une sorte de retour à la terre, comme autrefois, mais une réhabilitation de l'habitat «à taille humaine» et un détournement des grands ensembles humains (d'habitation comme de travail) au profit de structures plus petites selon l'adage anglais *small is beautiful*."<sup>3</sup>

Il est possible que cette tendance à aller habiter à quelques kilomètres des villes continue, du moins pour les plus favorisés des Français ; le développement du télétravail qui permettra à certains de ne se rendre sur leur lieu de travail que de temps en temps, par exemple une fois par semaine, facilitera ce genre d'habitat.

1. Les catégories de pays sont celles de la Banque Mondiale qui publie ces derniers chiffres;

2. Bernard Cassaigne, "Ouvrir les circulations", dossier "La Ville", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 1<sup>er</sup> mars 1995.

3. Jacques Antoine, *Valeurs de société et stratégie des entreprises*, P.U.F, Paris, 1996.

### **La morale. La délinquance. La fraude**

Nous parlons ici de la morale dans la mesure où elle affecte le genre de vie (ce qui a été dit plus haut à propos de la sexualité montre que les comportements moraux ont des conséquences rapides sur la manière de vivre). Jean Valjean, le héros des Misérables, dont nous avons parlé dans l'introduction du présent ouvrage, avait passé quelques dizaines d'années au bagne pour avoir volé un pain ; bien que le livre de Victor Hugo soit un roman, le fait correspond à des réalités courantes à cette époque (1830). Aujourd'hui, si vous vous rendez au commissariat de police pour porter plainte contre un robuste garçon qui vous a frappé et volé votre sac, vous comprendrez vite que votre démarche est inutile...

Il est difficile de chiffrer les petits délits qui, on l'a vu, donnent de moins en moins lieu à plainte et encore moins à condamnation. Cependant, on peut voir que le nombre de condamnés adultes, qui était de 200 000 en 1909 et est resté aux alentours de ce chiffre jusque vers 1970 (avec cependant une "pointe" à 300 000 en 1946), atteignait 546 000 en 1973, 635 000 en 1983 et 419 000 en 1993 en correctionnelle. Le nombre de condamnés pour meurtre reste à peu près stable pour toute cette période : aux alentours de 400 par an (625 en 1993<sup>1</sup>). En revanche, le nombre de "mineurs impliqués dans des affaires jugées", de l'ordre de 10 000 à 15 000 avant la guerre, a progressé depuis (42 000 en 1964) ; après cette date, la définition a changé : le nombre de "mineurs ayant fait l'objet d'une décision", de 114 000 en 1973, est passé à 150 000 en 1983 et 160 000 en 1993<sup>2</sup>. Ces chiffres sont probablement peu comparables d'année en année, d'autant que les lois et les pratiques judiciaires changent, mais la montée de la délinquance est incontestable. L'émergence du terrorisme est un fait analogue : quelques personnes, convaincues de la justesse de leur cause, n'hésitent pas à sacrifier des vies humaines pour faire prévaloir cette cause, sans voir qu'ils la rendent ainsi odieuse.

Certains vols ou fraudes sont considérés par ceux qui les commettent comme une preuve de leurs capacités et un exploit "sportif" : savoir franchir les tourniquets du métro ou du train sans mettre de ticket, "faucher" un livre dans une librairie, un produit dans un magasin ou sur un marché ; tout cela fait partie du phénomène relevé plus haut : on ne sait plus ce qui est "bien" et ce qui est "mal", au sens où le bien et le mal se distinguaient jusqu'ici dans la morale traditionnelle. Autrefois, certains étaient conscients de faire "le mal" et le faisaient quand même ; aujourd'hui, il en est de même encore, et avec moins de nécessité ; mais, en outre, beaucoup de ceux qui font ce qui apparaissait comme une faute ne pensent pas même que ce peut être "mal".

Il en résulte pour l'ensemble de la population un sentiment profond d'insécurité. Le logement devient peu à peu une forteresse individuelle, protégé par des codes, des interphones, des portes blindées. La peur s'installe dans la vie ; certaines personnes n'osent plus sortir le soir, évitent les endroits déserts, les rues isolées, les couloirs de métro peu fréquentés. Chacun se méfie *a priori* de toute personne inconnue, on n'ose venir en aide à son prochain de peur d'être soi-même victime d'un "mauvais coup", ou simplement d'être pris pour un voleur. Tout cela contribue à un climat d'isolement et parfois d'égoïsme - le contraire de la fraternité et de la solidarité.

#### *La fraude*

Un rapport parlementaire, daté de 1996, signé des députés Charles-Amédée de Courson (Marne), et Gérard Léonard (Meurthe et Moselle) porte sur les "fraudes et pratiques abu-

1. En 1992, 443 "homicides crapuleux" et 2 151 "homicides non crapuleux et infanticides" ont été constatés par les services de gendarmerie

2. Source : *Annuaire statistique* de l'INSEE.

sives" : il évalue, pour 1994, le montant de toutes les **fraudes fiscales et sociales** entre 175 et 235 milliards de francs, soit la moitié des déficits publics.

Les postes les plus importants sont :

- l'impôt sur les sociétés (fraude estimée à 8,2 milliards de Francs),
- la T.V.A. (32,43.10<sup>9</sup>F),
- l'impôt sur le revenu (15.10<sup>9</sup>F),
- les cotisations à l'U.R.S.S.A.F (7.10<sup>9</sup>F),
- le travail illégal (100 à 160.10<sup>9</sup> F).

Les auteurs du rapport cherchent, à juste titre, des moyens légaux pour réduire la fraude ; peut-être sera-t-il possible de la réduire en effet par ces moyens. Mais plaçons-nous à un plan plus individuel.

- Je fais repeindre une pièce de mon appartement ; l'entrepreneur de peinture m'envoie un devis en règle (donc avec T.V.A.), effectue les travaux, puis me téléphone: "il faudrait que nous nous entendions sur le montant"... Il souhaitait faire une facture moins élevée que le devis et soustraire une partie de la T.V.A. ! Les artisans, (plombier, électricien...) ne font pas toujours de factures, pour éviter la T.V.A. et l'inscription au bilan de l'entreprise. Pire, car le montant est plus élevé, combien de logements ou de voitures s'échangent avec une partie payée en liquide ? (On évite ainsi impôts et frais de notaire sur cette partie).

- L'une de mes amies emploie une jeune fille "au noir". "J'y suis obligée, dit elle, c'est trop cher pour moi". Une autre, retraitée, m'annonce qu'elle a trouvé, en plus de sa retraite, à garder une personne âgée : 9 000F par mois déclarés 4 500F ; devant mon indignation, elle ajoute : "c'est obligé", car elle doit acquitter des traites.

- Des personnes qui ne sont pas en situation de toucher des vacances les font attribuer à leur frère, à leur mère...

- Des personnes qui n'ont pas la sécurité sociale donnent au médecin ou à l'hôpital le nom d'une personne de leur famille qui, elle, est assurée...

De ces mille et une occasions de fraude, nous avons quotidiennement des exemples. Il convient de réfléchir que ces méthodes - plutôt bien vues en France, car elles montrent que leurs auteurs savent "se débrouiller" - entraînent en fait des réactions en chaîne. Parce que tous les revenus et salaires ne sont pas déclarés, l'État est "obligé" d'élever les barèmes de l'I.R.P.P. Pour la même raison, le déficit de la sécurité sociale se creuse, et tous doivent payer C.S.G. et R.D.S.<sup>1</sup> : le déficit de 7 milliards des recettes de l'U.R.S.S.A.F représente un peu moins du quart de déficit total du secteur santé (32,2 milliards) ; sans fraude, le problème se poserait différemment. Les particuliers et les entreprises, pour des raisons personnelles (faut-il dire égoïstes ?) se sentent "obligés" de frauder ; l'État et les collectivités sont "obligés" d'élever les barèmes et d'éponger.

Le problème du *travail au noir* est le plus important. Il concernerait 1,8 millions de personnes, dans un pays où le nombre de chômeurs est de l'ordre de 3 millions. Bien entendu, il ne s'agit pas en général d'emplois à plein temps, mais de "petits boulots" (ménage, bricolage...) ; en outre, ce ne sont pas toujours les chômeurs qui travaillent clandestinement, mais bien souvent les actifs ayant un emploi ou les retraités : ils dérobent ainsi une part d'emploi à ceux qui n'en ont pas.

1. I.R.P.P. : impôt sur le revenu des personnes physiques; C.S.G : contribution sociale généralisée ; R.D.S : remboursement de la dette sociale.

La fraude fait en quelque sorte partie du genre de vie, au même titre que la délinquance ou le crime ; elle est plus insidieuse, car à beaucoup elle apparaît "naturelle", normale, on s'y croit même "obligé" par des lois trop dures ou des besoins considérés comme impossibles à satisfaire autrement. Passer sans payer un tourniquet de métro, prélever sur les fournitures de l'endroit où l'on travaille de quoi remplir le cartable des enfants, faire des photocopies à usage personnel... tout cela apparaît plutôt comme un acte sportif, quelque chose de "bien"... Il y a à réfléchir, dans ce temps où l'on parle tant de solidarité, au réflexe anti-solidaire qui consiste à "s'en tirer" sans penser aux conséquences pour les autres.

Il est probable que la publicité, notamment celle des banques, entretient l'idée que c'est "mal" de payer des impôts. Chaque fois que l'État décide d'imposer une forme de revenu, les banques et autres organismes financiers cherchent immédiatement un autre produit de placement pour diminuer l'impôt. Les clients, à force de s'entendre conseiller de ne pas payer d'impôt, finissent par donner à celui-ci une importance qu'il n'a pas. J'ai vu quelqu'un hésiter à toucher un simple chèque sous prétexte qu'il aura, ensuite, à payer des impôts sur cette somme... On ne paie d'impôt que sur un revenu effectivement touché, et même avec les barèmes les plus élevés, la moitié de ce revenu reste au bénéficiaire ! Faut-il ajouter qu'on devrait se réjouir de payer des impôts et de contribuer au bien commun ?

Nous avons parlé jusqu'ici de la fraude par rapport à l'État. Il faudrait aussi parler de celle qui a lieu dans les entreprises. Nous avons déjà fait allusion à la "petite" fraude qui consiste à se servir de fournitures de bureau, faire des photocopies ou téléphoner aux frais de l'entreprise. Mais il y a plus grave, création de comptes fictifs, détournement de sommes importantes, falsification de chèques, piratage de données, vols de matériel, fausses notes de frais. Le Club de la sécurité informatique évalue à 1,8 milliards le montant des fraudes liées à l'utilisation des outils informatiques (dont 0,17 milliards de vols de matériel). Dans bien des cas la répression des fraudes permettrait d'éviter des licenciements économiques.

### ***L'univers technique***

Un autre facteur a une influence sur la vie personnelle et contribue à rendre dur le monde dans lequel nous vivons, c'est la "technicisation". La vie traditionnelle comportait une part, rituelle, d'initiation : au travail, à la vie liturgique, à la vie adulte<sup>1</sup>, etc. Aujourd'hui, dans notre monde de vitesse, il faut partout être "initié", mais l'initiation n'est pas organisée. Un provincial qui arrive de son village dans une grande ville par le train doit commencer par savoir comment sortir de la gare en introduisant son billet dans un portillon. Il doit trouver où acheter un ticket de métro (sans confondre avec les billets de train ou de RER), se repérer dans le métro, et d'abord savoir y pénétrer... Arrivé chez celui qu'il vient voir, il doit connaître le numéro de code d'entrée de l'immeuble... S'il désire de l'argent liquide, il doit employer une carte magnétique, utiliser un appareil électronique, et, bien sûr, donner encore un code... Le développement de l'informatique, des réseaux et de l'Internet, la multiplication des cartes magnétiques, des codes, est un immense avantage pour ceux qui savent s'en servir, mais augmente le déphasage de ceux qui ne le savent pas et n'osent ou ne peuvent apprendre, parce qu'ils sont âgés, handicapés, étrangers ou simplement qu'ils savent mal lire ou pas du tout (imaginons un Européen dans le métro japonais ; certains étrangers se trouvent en France dans une situation analogue !).

Dans le même temps, l'isolement accru et la méfiance due à l'accroissement de la délinquance font qu'il est de plus en plus difficile de s'avouer perdu. Le coût de la main-d'œuvre est tel que même les grosses entreprises comme la RATP, la SNCF, les banques, diminuent le nombre de ceux dont le rôle est d'accueillir et de renseigner.

1. "L'initiation" joue encore un rôle important dans certaines civilisations africaines.

Ajoutons que cet univers technique comprend, bien sûr, ses initiés, ceux qui "savent", qui "connaissent" et en recueillent les bienfaits. Mais il y a parfois des illusions. Il est facile à un jeune d'utiliser un ordinateur ; l'illusion vient de ce que c'est en fait plus facile que d'apprendre le français, de vivre des relations humaines ou d'acquérir une culture au sens traditionnel. La "culture" véhiculée par l'ordinateur est pauvre, son langage est encore plus pauvre. L'ordinateur ne dispense pas de la civilisation.

\*  
\*        \*

Ce qui domine peut-être le survol que nous venons de faire sur le genre de vie des Français, c'est la rapidité de l'évolution. En moins de cent ans et surtout depuis 1950, on est passé d'un monde qui n'avait presque pas bougé depuis des siècles à un monde en mutation rapide. Le niveau de vie a beaucoup augmenté, ce qui est certes positif ; le genre de vie est certainement plus confortable, plus varié, plus ouvert, mais une avalanche de nouveaux problèmes, de graves difficultés, fondent sur nous. Nous entrons dans un monde inconnu - quoique fabriqué par nous - de plus en plus artificiel, de plus en plus fragile...

De moins en moins absorbé par le travail physique nécessaire à sa nourriture ou, comme on le disait fortement, à sa subsistance, l'homme s'est découvert des désirs, des appétits, des besoins nouveaux. Sont modifiés profondément non seulement le volume et la nature de la consommation des hommes, mais leur genre de vie, leur culture, leurs mœurs, leurs attitudes devant la vie, leurs conceptions du monde.

Le vrai problème est d'utiliser au mieux les pouvoirs que nous avons acquis et acquérons pour donner aux générations futures les vies les plus dignes de leurs étonnantes capacités. Nous savons que ni l'inquiétude, ni les déceptions, ni la souffrance, ni la mort ne manqueront leur rendez-vous avec elles. Si le bonheur est l'objectif de l'individu, il y a peu de chances qu'il soit jamais parfait. Et ce bonheur, même imparfait, demande aujourd'hui comme hier une liberté d'action et de jugement, une conception du monde et la recherche du sens de la vie.

## CONCLUSION

---

"L'économie n'est décidément pas encore une science exacte", affirmait Paul Samuelson<sup>1</sup>. Dans l'introduction du présent ouvrage, j'ai été plus loin et osé affirmer que l'économie n'est pas une science, parce qu'on ne peut expérimenter. Cette affirmation était rapide et elle est contredite par la plupart des bons auteurs. Il est temps de m'expliquer ! Voici en quels termes nous nous exprimions en 1986 :

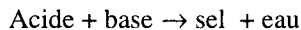
"La connaissance économique souffre à l'heure actuelle de six grands handicaps, qui la laissent exsangue et vagissante :

1. La confusion du rationnel et de l'expérimental ;
2. L'impossibilité d'expérimenter, au sens strict, et les difficultés particulièrement graves de l'observation ;
3. Une imitation trop servile des sciences physiques (où justement l'expérimentation est possible pour l'homme) ;
4. L'ambiguïté et la relativité de la mesure de la plupart des quantités économiques ;
5. Une assurance excessive, qui fait croire au public et aux économistes eux-mêmes qu'il existe réellement une science économique (qui permettrait de maîtriser l'économie), alors qu'il n'existe, dans un océan d'ignorance, que quelques *points forts* ;
6. La paradoxale négligence, et même le plus souvent l'ignorance de ces points forts, qui, loin d'être pris pour base (seule base sûre) de l'enseignement, de la recherche et de l'action, sont méprisés au profit d'une science sophistiquée, parée du prestige des mathématiques - solidement isolée du bon sens par un puissant arsenal de notations et de symboles - et coupée de l'observation du réel."<sup>2</sup>

Je vais tenter d'expliquer en développant ces points pourquoi le caractère "scientifique" de l'économie est encore à l'état embryonnaire.

### ***Le rationnel et l'expérimental***

Auguste Comte marquait une profonde connaissance des tendances de l'humanité lorsqu'il classait les sciences selon leur degré de rationalité ; celle qui lui paraissait alors la plus "parfaite" était la mathématique, et les autres devaient arriver à ce stade de perfection. Il est certain qu'une réelle connaissance n'est accessible à l'homme, n'est possible à retenir et à généraliser que si elle a une forme rationnelle. Je peux relater des dizaines d'expériences chimiques ; elles ne paraîtront avoir de réalité autre qu'anecdotique que le jour où je pourrai leur donner une forme générale, par exemple :



Cela implique que l'humanité ait su isoler des corps purs, les classer, et constater, après bien des expériences, que la formule est générale.

Dans ce cas particulièrement réussi de la science, l'expérience a permis la formulation rationnelle. Mais l'histoire de la chimie montre que bien d'autres expériences ont été faites, et ont été rejetées par cette science parce qu'aucune généralisation rationnelle n'en a été trouvée. Ces expériences sont-elles pour cela sans intérêt ? Autrement dit, doit-on rejeter de la science tout ce qui paraît trop anecdotique et impossible à classer, et qui le reste après des siècles de recherche ?

La réponse à cette question n'est pas simple, et je ne prétends pas être capable de la donner ! Je tiens uniquement à souligner qu'il existe des réalités qui ne sont pas rationnelles, et donc pour lesquelles il n'y a aucun espoir d'élaborer des "lois" ; en outre, notre esprit rationalisant a tendance à se précipiter dans des directions qui lui paraissent cohérentes, mais qui

---

1. Conférence au MIT, 17 avril 1996.

2. Jean et Jacqueline Fourastié, *La réalité économique*, col. Pluriel, Hachette.

ne sont pas toujours fructueuses. Un exemple caractéristique est celui de la médecine. Rien ne nous paraît plus certain aujourd'hui que la circulation du sang, la quantité de sang qui circule dans un être humain, la manière dont le sang se renouvelle. Et pourtant, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle au moins, le sang n'était considéré que par sa capacité à contenir des "humeurs" bénignes ou malignes. Le remède à la plupart des maladies était la saignée ; on voyait des médecins sérieux et rationnels ordonner une nouvelle saignée à une femme qui s'affaiblissait : «elle est faible, c'est qu'il y a encore en elle des tumeurs malignes ; chassons-les vite en la saignant à nouveau» ; le fait que la patiente meure d'un tel traitement ne suffisait pas à convaincre le corps médical de l'erreur de raisonnement.

La forme rationnelle de la science est la seule que l'esprit humain soit capable d'assimiler. Mais le raisonnement a tendance à prendre le pas sur l'observation ; il a fallu des siècles à l'ensemble des médecins pour se rendre compte que la saignée pouvait être nuisible dans beaucoup de cas. Du moment que le malade était soigné selon les règles, le médecin ne se posait pas d'autre question. L'expérience en médecine reste d'ailleurs toujours difficile : soigner ne peut et ne pourra jamais être synonyme de guérir ; il arrive qu'un malade guérisse sans soin ; et les soins les plus adéquats ne suffisent pas pour venir à bout d'une maladie "incurable". L'observation est difficile, et l'erreur de raisonnement ne peut alors être évidente.

La conviction rationnelle est souvent plus forte que l'expérience. La méthode scientifique expérimentale ne fait son apparition que récemment dans l'histoire de l'humanité ; il faut peut-être la faire remonter à Francis Bacon et William Gilbert (vers 1600).

C'est peut-être parce que cette idée n'a pas encore fait son chemin que, lorsque nous parlons de science, nous confondons encore aujourd'hui science rationnelle et science expérimentale ; il est, en effet, impossible d'élaborer une construction scientifique sans "lois" rationnelles, et, en outre, le cerveau humain est plus attiré vers les êtres de raison qu'il invente que par ce qui lui est extérieur. Les déviations dont nous avons parlé n'existent pas qu'en médecine ; la méthode scientifique expérimentale n'est pas instinctive. Et pourtant, la pure rationalité n'a de résultats effectifs qu'en mathématiques ; partout ailleurs, elle se heurte à la réalité qu'elle ne parvient à percevoir que grâce à quelques savants géniaux, assez doués pour observer ou expérimenter, assez convaincus pour être convaincants.

La raison échoue devant les problèmes les plus simples et les plus courants : bien élever un enfant, aider des voisins à s'entendre, normaliser des rapports hiérarchiques... Que dire des grands échecs comme les déclarations de guerre : des hommes "raisonnables" de part et d'autre, si sûrs de leur bon droit qu'ils ne voient pas d'autre solution que de le faire prévaloir par la force... ?

Le comportement humain n'est pas rationnel. Personne, pas même moi, ne peut prévoir si demain, sous le coup d'une fatigue ou d'une contrariété, je prononcerai des mots qui blesseront profondément quelqu'un de mon entourage... Personne, il y a une dizaine d'années, ne pouvait pousser le raisonnement jusqu'à imaginer que des haines raciales, profondément ancrées dans l'histoire de certains hommes, allaient dégénérer dans des conflits comme ceux de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda ou du Burundi.

Cependant, il est normal que l'homme se méfie de l'expérimental. Car il est difficile d'être objectif. Le raisonnement rationnel influence sur l'observation, sans aucune mauvaise foi. Observer est difficile ; l'esprit humain a mis des milliers d'années à commencer à y parvenir. Deux personnes peuvent observer la même réalité et en *déduire* des résultats différents. Le monde sensible est complexe ; avec une seule pensée à la fois, nous ne sommes pas capables d'appréhender cette complexité ; nous sommes obligés de sélectionner. Et la sélection n'est jamais objective.

Dans une optique rationnelle, l'essentiel est la recherche des causes, de ce qui fait que les choses sont ; dans l'optique expérimentale, la *cause* est simplement l'antécédent chronologique. L'une et l'autre ont leur valeur ; la science rationnelle issue de Platon cherche le "pourquoi" (elle est métaphysique), tandis que la science expérimentale recherche le "comment" (elle est physique). La science expérimentale n'est donc pas en mesure de répondre aux grandes questions de l'homme, sur les raisons de son existence, sur la création, les fins dernières. Elle ne peut que décrire comment l'homme est apparu, ce qu'il fait, comment le monde évolue ; le rôle de la métaphysique, de la Foi, de la religion est de tenter d'expliquer le "pourquoi" de tout cela. La réflexion métaphysique ne peut d'ailleurs avoir de valeur que si elle est cohérente avec les résultats de la science expérimentale.

En économie, nous n'en sommes pas encore à une science expérimentale. *A fortiori*, nous ne pouvons attendre de ce qui existe la solution des grands problèmes de l'humanité.

### ***Observation et expérience en économie.***

En effet, lorsqu'il s'agit d'économie, et de façon générale des sciences humaines, une difficulté supplémentaire apparaît : il est impossible d'expérimenter. En chimie ou en physique, on peut recommencer plusieurs fois la même expérience, en reconstituant exactement les mêmes conditions. En économie, l'environnement change : les hommes, la technique, les lois, les États, les lieux... La science économique s'attache aux relations des hommes avec les choses ; si les choses peuvent rester stables, il n'en est pas ainsi des hommes ! Même s'il s'agit des mêmes hommes, ce qui n'est pas toujours le cas, ceux-ci ont un comportement différent parce qu'ils ont déjà subi la même "expérience".

On peut seulement *observer* en économie ; observer le réel suffit pour passer du rationnel à l'expérimental. Mais une expérience mille fois répétée donne aux sciences physiques une certitude qui ne peut exister dans les sciences sociales. Pour dégager une loi scientifique, il faut avoir la certitude que les mêmes facteurs mis en présence produisent toujours les mêmes effets. On peut construire des appareils électroniques perfectionnés, inscrire chaque jour davantage de "bits" dans une puce, projeter des satellites sur n'importe quelle orbite ou fabriquer des matériaux de plus en plus résistants, mais on ne sait pas plus arrêter les guerres que réduire le chômage.

Cet état de fait explique que la science économique, pour une part, s'écarte du réel. Dans le présent ouvrage, j'ai tenté de n'indiquer que des réalités observées ; la répétition de certains phénomènes dans différents pays, les grandes tendances des secteurs de l'économie, ont pu se dégager. Mais une telle méthode implique - ce qui n'est pas facile à avouer - de reconnaître que ce que nous ignorons en économie dépasse de beaucoup ce que nous connaissons.

### ***L'ambiguïté et la relativité de la mesure de la plupart des quantités économiques***

Dans les sciences physiques, il y a déjà des difficultés de mesure. La mesure "exacte" d'une longueur, d'un volume, d'une proportion dans un dosage, d'une masse... n'est pas connue. On calcule des valeurs approchées, le plus souvent en faisant une moyenne de plusieurs mesures effectuées, et on corrige pour tenir compte des variations de température et de pression. En science économique, les variables que l'on tente de faire intervenir sont encore moins bien connues.

Dans une grande entreprise ou un grand établissement, savoir de façon instantanée le nombre de travailleurs employés n'est pas si facile ; entre les chiffre que peut donner le ser-

vice comptable, c'est-à-dire le nombre de personnes rémunérées ce jour-là, ceux du service du personnel qui n'a pas encore transmis les derniers changements, la définition exacte de la participation de certains "stagiaires", la manière de compter les salariés à temps partiel,... il reste une indécision. Inutile de dire que la connaissance que les services statistiques de l'État peuvent avoir de l'ensemble des travailleurs de la Nation est entaché de ces multiples indécisions, auxquelles il faut ajouter la fraude volontaire et l'erreur involontaire...

Donc, il est difficile de connaître avec une précision suffisante un nombre unique à une date et dans un lieu donnés. Il est encore plus difficile d'*agréger* les nombres que l'on connaît. Si je sais le prix d'une monture de lunettes ou d'un crayon à bille, à Paris, le 8 juillet 1997, ces chiffres peuvent ne rien signifier à la même date pour un Chinois qui n'a aucune idée du cours du Franc ni des salaires français. Pour que les données statistiques deviennent utilisables :

- il faut être capable de les *comparer* entre elles et avoir une idée de leur évolution dans le temps. On peut construire pour cela des indices simples (on choisit la base 100 en un temps, ou en un lieu, ou pour un objet donné) ou des indicateurs plus évolués (prix relatifs ou prix réels pour les prix...)

- il faut pouvoir les *agréger*. Dans l'exemple ci-dessus du nombre de travailleurs, on est amené à additionner des ingénieurs et des ouvriers, des professeurs et des comptables... Ceci a un sens car il s'agit toujours d'hommes. Par contre, si l'on veut évaluer la production nationale, il faudra additionner les paires de lunettes et les crayons à bille et une multitude d'autres biens et services.

Ce dernier problème a depuis longtemps reçu une solution, car il ne peut être question d'évaluer la richesse d'un pays en énumérant les biens qui s'y trouvent, les services qui y sont rendus ! Mais cette solution est peu satisfaisante, car elle consiste à remplacer les biens et les services par leur valeur. Quelle valeur ? C'est là que se trouve l'obstacle. Le résultat n'est pas le même selon que l'on choisit le système de prix du moment ou celui d'une autre période. Or, si l'on choisit le système de prix du moment (ou du lieu), les comparaisons sont impossibles. Si le produit intérieur brut par tête en Syldavie est de 2 500 dinars et celui de la Bordurie de 8 400 escudos, que peut-on en déduire ? Le fait qu'il y ait davantage d'unités monétaires en Bordurie qu'en Syldavie n'a pas pour conséquence que les Bordures soient plus riches que les Syldaves. Alors que faire ? On choisit un même système de prix pour évaluer le PIB des Bordures et celui des Syldaves, ou celui des Français de 1980 et celui des Français de 1997. Cette solution apparaît excellente jusqu'au jour où l'on essaie de l'appliquer ! En effet, le résultat de la comparaison n'est pas le même si l'on choisit le système de prix des Bordures ou celui des Syldaves, ou si l'on choisit le système de prix de 1980 plutôt que celui de 1997. Les différences sont faibles à court terme ou pour des pays à même niveau de développement, mais elles sont fortes à long terme.

Voici un exemple un peu caricatural, parce que réalisé en France sur le long terme<sup>1</sup>, mais qui permet de comprendre le problème. On peut résumer grossièrement la production nationale française en 1905 et en 1995 par des quantités proportionnelles aux productions suivantes :

1905 : 100 tonnes de blé, 1 automobile, 50 000 coupes de cheveux,

1995 : 600 tonnes de blé, 75 automobiles, 150 000 coupes de cheveux<sup>2</sup>.

Lorsque ces données sont présentées ainsi, il est facile de dire que les productions ont toutes augmenté, mais pas dans les mêmes proportions. Mais s'il s'agit d'énumérer tous les

1. Cf. Jacqueline Fourastié, *Mathématiques appliquées à l'économie*, Dunod (dernière édition 1995).

2. Les prix retenus sont 200F pour la tonne de blé en 1905, 20 000F pour l'automobile, 300F pour 1 000 coupes de cheveux. En 1995 : 124,50 pour une tonne de blé, 100 000F pour une automobile, et 97,52 F pour une coupe de cheveux.

biens et services effectivement produits, y compris ceux qui existaient en 1905 et n'existent plus en 1995 et ceux qui sont apparus depuis 1905, la comparaison n'est plus possible ; elle résiderait dans de longs "listings", qu'aucun esprit humain ne serait capable de synthétiser. On utilise donc la valeur et c'est ici que se pose la question du choix de cette valeur.

Si l'on prend les systèmes de *prix courants*, en 1905, l'*agrégat* vaut 55 000F, en 1995, il vaut 22 202 700 F. Ces deux chiffres ne sont évidemment pas comparables, puisque, entre-temps, la monnaie a varié.

Si l'on adopte le système des *prix constants*, prix de 1905 par exemple, on trouve 55 000F pour l'*agrégat* de 1905 et 1 665 000 pour celui de 1995 ; en faisant le même calcul aux prix de 1995, on trouve 4 989 000 F pour l'*agrégat* de 1905 et 22 202 700 F pour celui de 1995, soit une multiplication par 30 aux prix de 1905 et par 4,4 aux prix de 1995 !

On peut aussi utiliser les *prix relatifs*, c'est-à-dire les prix rapportés à un étalon : on peut, par exemple, dire qu'une automobile, en 1905, valait 100 tonnes de blé, puisqu'elle valait 100 fois plus qu'une tonne de blé. Ainsi, en 1905, notre production de référence valait 275t de blé, ou 2,75 automobiles ; celle de 1995 valait 181 400 tonnes de blé ou 222 automobiles. Si l'on mesure en blé, elle a été multipliée par 660, et si l'on mesure en automobile, par 80. Si l'on se réfère au prix tertiaire de la coupe de cheveux, la production de 1905 vaut 183 mille coupes de cheveux et celle de 1995, 228 mille coupes de cheveux ; il apparaît alors une augmentation dérisoire de 1905 à 1995, une multiplication par 1,24.

J'ai privilégié dans cet ouvrage un prix relatif, le prix réel, rapporté au salaire de manœuvre. On trouve en 1905 180 328 s.h. et 442 900 en 1995. Mais l'outil du *salaire horaire* est peu significatif en l'occurrence, car si l'on mesurait ainsi la production nationale totale, le nombre de salaires horaires serait le nombre d'heures d'équivalent manœuvre effectivement travaillées dans le pays à chaque date, et ne donnerait donc pas une image de la production. (L'image grossière que nous donnons correspondrait à un doublement du nombre d'heures travaillées en France sur la période, image peu éloignée de la réalité).

Les méthodes de calcul que nous venons d'indiquer sont loin d'épuiser les possibilités. Je souhaite seulement montrer les difficultés de mesure et faire constater combien les mesures les plus "scientifiques" sont contingentes : le résultat dépend de l'instrument de mesure choisi.

Lorsqu'on classe les pays par degré de développement, on se sert en général du PIB par tête en dollars. Il convient de se souvenir que cette mesure, tout à fait intéressante en l'absence d'autre possibilité, est aussi relative que celles que nous venons d'effectuer ; or, nous pouvions, selon la méthode de calcul, affirmer que la production référence de 1995 est 1,24 ou 30 fois ou même 660 fois plus élevée que celle de 1905. La différence est énorme !

Mais, lorsque la banque Mondiale affirme qu'en 1993, le PNB d'un habitant du Mozambique ou de Tanzanie était de 90 dollars par tête et qu'il était supérieur à 30 000 dollars au Japon et en Suisse, les calculs sont tous effectués selon la même méthode : on ne peut attacher à leur résultat la précision du centième de dollar, mais on peut être sûr que les deux derniers pays sont plus riches que les premiers, et que le rapport est *de l'ordre de* 1 à 300. L'ordre de grandeur est significatif, si la méthode de mesure ne peut être parfaite.

**Retenons que, bien souvent, les mesures en économie sont dépendantes de la méthode employée pour les effectuer. Il convient de ne pas se fixer sur de petites différences, mais de regarder les ordres de grandeur.**

Il en résulte que les modèles statistiques établis sur des quantités économiques agrégées ne peuvent être précis. Ils ne peuvent donner que des ordres de grandeurs plus grossiers que ceux dont ils sont partis.

## La modélisation

Un "modèle" est une représentation schématique du réel. Jacques Lesourne, dans son cours du CNAM, affirme que le modèle ressemble à la réalité comme une "tour Eiffel" construite en Mécano ressemble à la vraie. Les économistes présentent quantité de modèles mathématiques dont quelques uns ont été indiqués dans les pages qui précèdent. L'élaboration d'un modèle mathématique pour simuler l'impact de certaines mesures sur tel ou tel aspect de l'économie demande :

- de faire intervenir toutes les variables, y compris celles qui dépendent des comportements humains. Or, il est impossible de les connaître toutes, et de prévoir les comportements des hommes ; un changement minime peut être la source d'un comportement soudain optimiste, lorsqu'il est reçu dans une certaine ambiance, répercuté par les médias de façon positive... Le contraire peut se produire),

- de connaître ces variables avec une précision. Nous venons de voir que cette condition ne peut-être réalisée lorsqu'il s'agit de variables agrégées. Il faudrait donc faire intervenir uniquement des variables pures (le prix ou la quantité de la pendulette X produite par la firme Y, qu'on ne pourrait agréger avec celui d'une autre pendulette de la même firme et encore moins avec celui d'une autre firme !).

Jean-Jacques Salomon souligne fortement les limites de la modélisation :

"La modélisation mathématique permet certes de construire des lois, mais dans une structure idéalisée qui ne s'applique pas à la réalité, et plus le modèle s'affine, moins ils s'applique. Si peu observable que soit un phénomène en physique, il demeure objet d'expérimentation, donc de réfutation au sens de Popper. Il n'y a pas d'expérimentation possible dans le même sens en économie. Cela ne veut pas dire que les équations soient hors de propos à partir des indicateurs et des séries dont on dispose, ni que les modèles ne mènent nulle part : la démonstration d'un ensemble de prix d'équilibre dans les modèles de concurrence parfaite d'Arrow et de Debreu a constitué un grand progrès, mais en tant que mathématisation d'une construction artificielle. On ne peut rien en déduire, car dès que les paramètres du modèle sont modifiés (et dans la réalité, les interactions individuelles sont si complexes qu'ils le sont toujours), l'équilibre postulé s'évanouit. C'est seulement quand on sort du modèle de concurrence parfaite, à partir des agrégats fournis par la comptabilité nationale et en tenant compte des informations venant d'autres disciplines sociales (par exemple, les modes de consommation, l'étude des mouvements sociaux), que les praticiens de la prévision macro-économique retrouvent - jusqu'à un certain point - le réel qu'a fui la modélisation."<sup>1</sup>

A l'échelle d'une entreprise, ou d'un petit groupe, en micro-économie, certains modèles ont montré leur utilité à court terme, c'est-à-dire en conformité avec des besoins de l'entreprise. Par contre, vers 1925, on espérait qu'une planification économique rationnelle et centralisée, substituée aux désordres du marché, assurerait un développement harmonieux et rapide. Dans l'immédiat après-guerre (1945), non seulement les régimes communistes mettaient leur espoir dans la planification, mais il en était de même, dans une certaine mesure, des régimes libéraux comme le nôtre. Le "Plan Monnet" n'avait pas l'ambition des plans soviétiques ; il se voulait indicatif et non obligatoire. Mais les planificateurs pensaient connaître la voie dans laquelle la France devait s'engager pour se développer ; c'était en grande partie vrai, dans un monde sortant de la guerre, où tout était à faire. Les incitations à l'amélioration de la productivité ont porté des fruits et chacun connaît le développement de la France pendant les *Trente glorieuses* qui ont suivi. Le monde était alors moins complexe qu'aujourd'hui ; cependant, les premiers Plans français étaient loin d'être dans une logique mathématique et rationnelle ; ils indiquaient seulement des tendances probables. Or, force est de constater l'échec des économies planifiées ; le basculement des pays de l'Est de l'Europe vers le libéralisme est une preuve, mais aussi le peu d'efficacité des "plans" récents en France ; depuis 1973, les économistes se sont trouvés dans l'incapacité d'élaborer un modèle rationnel de l'économie et le "Plan" ne parvient pas à jouer de rôle important.

1. Jean-Jacques Salomon, "Europe-Etats-Unis : progrès technique et myopie des économistes", *Futuribles*, juil-août 1996.

Certaines grandes tendances sont encore aujourd'hui possibles à prévoir, par exemple, comme nous l'avons vu, le développement du tertiaire, la diminution de l'emploi agricole, l'évolution des prix... Mais aucun modèle ne permet de savoir ce qu'il faut faire pour résorber le chômage ou résoudre les grands problèmes de notre époque.

L'humanité se trouve devant une crise de la rationalité. L'économie est encore dans un *océan d'ignorance*, dont émergent quelques connaissances peu unifiées, mais aussi quelques points fors que j'ai essayé de dégager dans les pages qui précèdent. Le fait que les économistes forment plusieurs écoles qui ont, sur bien des points fondamentaux, des opinions divergentes, montre qu'il ne s'agit pas d'une science faite. Le monde est à la fois compliqué et complexe<sup>1</sup>. Ce qui est compliqué peut toujours être traité selon la méthode de Descartes : "Diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour mieux les résoudre". Ce qui est complexe relève de la théorie des systèmes ; les éléments évoluent de telle manière que l'ensemble ne repasse jamais par des états identiques. La théorie des systèmes échappe à la rationalité classique, elle ne peut être prise en compte par notre pensée linéaire. Edgar Morin affirme "que notre connaissance est hypothéquée par nos propres structures mentales", il refuse "d'idéaliser, de rationaliser, de normaliser" et envisage une méthode qui "non seulement respecte mais révèle le mystère des choses et non seulement n'occulte pas, mais détecte les liens de la complexité"<sup>2</sup>. L'avenir de la science économique passe donc par une réforme de la manière de penser et d'analyser le réel.

Les hésitations, les erreurs de la science économique, font que celle-ci n'est pas pleinement opérationnelle :

"Il ne faut pas déduire d'une claire connaissance des erreurs, que toute mesure est fautive et trompeuse, ni que toute science économique et sociale est interdite à l'homme. Il faut seulement - mais il le faut - en déduire une critique constructive. Par exemple, toute mesure, même partielle et même arbitraire, d'une quantité ou d'une évolution économique, est de beaucoup préférable à l'ignorance totale ou à des jugements spontanés ; mais il faut considérer en quoi cette mesure est partielle, par quoi et pourquoi elle est arbitraire. Et il faut, pour réduire notre ignorance et nos erreurs, la confronter à d'autres mesures, dont on s'efforcera de réduire les insuffisances et les «biais» (...).

"L'énorme difficulté qu'a l'homme à percevoir et comprendre la réalité qui l'entoure est illustrée par le fait que l'humanité (qui existe depuis au moins 30 000 ans sous son espèce biologique actuelle, et depuis bien davantage de millénaires encore si l'on remonte aux diverses classes d'hominiés) n'a découvert que récemment la méthode scientifique expérimentale, ne l'applique encore que sporadiquement et maladroitement, et laisse encore couramment la priorité à l'image passionnelle ou «rationnelle» qu'elle se fait des choses, sur l'image observable et observée...

"Il est plus difficile encore de *percevoir* les réalités de l'être vivant et de l'homme que les réalités de la matière non vivante ; c'est ce qui explique le retard des sciences humaines en général, et de l'économie en particulier, sur les sciences physiques."<sup>3</sup>

\*  
\*        \*

" Une science n'a pas à être vraie, mais efficace<sup>4</sup>." La science économique qui n'est pas encore formée peut-elle quelque chose pour le monde d'aujourd'hui ? Il convient d'abord de prendre conscience des difficultés de la condition humaine :

"Il serait (...) bien extraordinaire que la vie économique de l'homme fût aisée. Celle des animaux n'est basée que sur la déprédation et le meurtre ; non seulement c'est de là que nous sommes partis, mais encore c'est pratiquement là que nos propres ancêtres et nous mêmes en sommes encore. Il serait bien extraordinaire que la vie économique de l'homme soit parfaite, alors que sa vie physique, sentimentale et morale est pleine de difficultés, de contradictions et de souffrances ; il serait bien curieux qu'il n'y ait aucune injustice dans les salaires, les profits ou le droit au travail dans un monde où il arrive que des enfants de 5 ans soient atteints

1. Cf. J.-L. Le Moigne, "L'analyse des systèmes, nouveau discours de la méthode ?", dans "La théorie des systèmes", *France Forum*, nov. 1976.

2. Edgar Morin, *La méthode*, Seuil, Paris, 1976.

3. Jean et Jacqueline Fourastié, *La réalité économique*, col. Pluriel, Hachette, 1986.

4. Jean-Marie Albertini, *L'économie en 2000 schémas*, éditions ouvrières, 1994.

de cancer incurable, ou soient tués dans les accidents d'automobile, alors qu'Hitler ou Staline, pour ne parler que des morts, peuvent rester 10 années les maîtres de grandes Nations.

"Il est donc clair que la *condition humaine* est un tout, et qu'elle ne saurait s'améliorer conjointement du point de vue médical, moral, social et politique.

"(...) Sans doute n'est-il nullement certain qu'un développement même indéfini de la science parvienne à résoudre toutes les contradictions qui font aujourd'hui la condition humaine ; à concilier durablement l'homme et sa planète ; à faire que chaque enfant trouve dans son berceau la certitude de pouvoir exercer sur cette terre la plénitude de ses aspirations et de ses facultés."<sup>1</sup>

Pour que la condition humaine s'améliore, il faut que les égoïsmes disparaissent ! Or, l'égoïsme est ancré dans la nature humaine comme le péché. La vie économique peut être totalement perturbée par quelques personnes qui ne cherchent que leur intérêt. Dans la période récente, des employés de la SNCF et de quelques grandes entreprises de transport ont handicapé des milliers de travailleurs (décembre 1995) et mis en péril un grand nombre de PME. Des transporteurs routiers (1996-1997) ont pu arrêter toute circulation dans certaines régions... Or, il s'agissait d'obtenir de meilleurs salaires et une retraite plus rapide, alors qu'il y a des millions de chômeurs, et que le régime des retraites, nous l'avons dit, ne pourra faire face à l'afflux des retraités, trop nombreux par rapport aux actifs. Il ne s'agit là que d'un exemple, mais l'intérêt de quelques particuliers a trop souvent le pas sur l'intérêt général.

La France et les pays développés ne se sortiront de la crise que si tous ceux qui ont un emploi et des responsabilités décident de raisonner non en fonction d'eux seuls, mais de ceux qui n'ont pas de travail chez eux, et aussi des habitants des Pays les moins avancés. Sinon, un jour ou l'autre, l'écart social se creusera jusqu'à un niveau inadmissible et ne pourra que provoquer révolutions, invasions ou autres maux...

Plus positivement, on peut dire que le **XXI<sup>e</sup> siècle sera ce que nous ferons**. Ne nous enfermons pas dans nos peurs, nos comportements frileux ! La vie vaut la peine d'être vécue et les hommes les plus heureux sont ceux qui ont un objectif de générosité ; les dons matériels, mais aussi d'intelligence et de cœur, que nous recevons chacun ne sont pas pour nous seuls, mais au service de tous les hommes.

" Ensemble, si nous ne mettons pas l'homme en premier, avec la dimension de sa vie communautaire, notre société perd une part importante de ses valeurs. Honorer notre patrimoine, c'est retrouver la raison de son existence : la vie de l'homme, digne et libre."<sup>2</sup>

1. Jean Fourastié, *Pourquoi nous travaillons*, P.U.F, Paris, dernière ed. 1984, col. "Que sais-je?".

2. *L'écart social n'est pas une fatalité*, déclaration de la commission sociale des évêques de France, 7 nov. 96.

## POSTFACE

---

"Nous rendons grâce au Dieu immortel, Trine et Un, de nous avoir donné la vie et de nous avoir gardé en santé et en grâce, et de nous avoir accordé gracieusement ce qui nous était nécessaire pour mener à terme ce livre."<sup>1</sup>

Ainsi Barthélemy de Las Casas terminait-il son livre consacré à la défense des Indiens. Je partage son action de grâce d'avoir pu terminer un livre, ce premier livre d'économie que je publie depuis le décès de Jean Fourastié, avec qui j'avais travaillé et signé tous les autres.

Puisse ce livre servir l'humain autant et davantage que l'économie !

---

1. Barthélemy de Las Casas, *La Théorie de l'évangélisation*, 1537 (§576).

## DÉFINITIONS

---

*Bourses* : Une bourse est un lieu d'échanges et de ventes immédiates. Il existe au moins deux sortes de Bourses :

- les Bourses des marchés financiers, (exemple : "la Bourse" à Paris)
- les Bourses de matières premières et de produits agricoles (Bourses de marchandises), la principale étant à Londres.

L'offre et la demande jouent un rôle fondamental dans la fixation des prix boursiers.

### *Capital*

- Au sens usuel : quantité de monnaie et de bien possédée par un particulier.
- Au sens économique : ensemble des biens de production.

On parle parfois de "capital humain", lorsqu'on considère que la production se fait grâce au capital, capital physique (bien de production), capital humain (potentiel de travail).

*Capitalisme* : système économique dans lequel la propriété existe. Le "capitaliste" est une personne privée qui possède des capitaux (en monnaie) ou des biens importants (une entreprise ou une part d'entreprise). Le capitalisme s'oppose au marxisme qui donne à l'État la propriété de tous les biens de production.

### *Consommation*

- acte de consommer un bien ou un service,
- ensemble des quantités consommées (dans une Nation, dans le Monde, par un consommateur).

A l'échelle du Monde :

$$\text{Production} = \text{Consommation}$$

A l'échelle d'une Nation :

$$\text{Consommation} = \text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations}$$

On ne peut consommer que ce qui est produit.

*Coût de la vie* : Il s'agit d'une notion intuitive ; "vivre" a un coût. Dans la pratique, on mesure le coût de la vie à l'aide d'un indice, rapport des prix d'un "panier de consommation" à la date d'observation et à la date de référence. Cet indice est de plus en plus souvent nommé "indice des prix de détail" car son augmentation reflète l'inflation. Pour mesurer le "coût de la vie" pour une personne, il vaut mieux mesurer son pouvoir d'achat.

*Demande* : quantité de biens et services que les consommateurs sont disposés à acheter pour un prix donné.

*Dirigisme* : système économique régi par une autorité, l'État en général. Les économies du Monde actuel sont en général libérales, mais avec quelques nuances de dirigisme (fixation de prix, de salaire minimum, de règles concernant la couverture sociale). Les économies marxistes étaient dirigistes.

*Économie* : L'économie a pour objet la production, la consommation et les échanges de ressources rares. Ce n'est pas une science, car la réalité est complexe et les mêmes causes, dans

des contextes différents, ne produisent pas les mêmes effets. C'est la raison pour laquelle on ne peut expérimenter en économie, mais seulement observer.

*Élasticité* : L'élasticité de la demande par rapport au prix est le rapport de l'accroissement relatif de la quantité à l'accroissement relatif du prix.

*Espérance de vie*. Il s'agit de la durée de vie moyenne à venir, celle que l'on trouve en appliquant les taux de mortalité actuels aux âges correspondants.

*Genre de vie* : c'est l'ensemble des facteurs de la qualité de la vie : sa durée, la santé, la nature et la durée du travail, l'habitat, la famille. On préfère son niveau de vie à son genre de vie quand on sacrifie ses loisirs et ses conditions de travail à une augmentation de revenus, donc de pouvoir d'achat.

*Indice synthétique de fécondité* : nombre d'enfants qu'aurait une femme, à une date donnée, si elle avait toute sa vie la fécondité par âges observée cette année-là

*Inflation* : "maladie" de la monnaie. D'une part, l'État, qui émet la monnaie est parfois tenté de faire fonctionner "la planche à billets", ce qui diminue la valeur de chaque unité monétaire. D'autre part, les échanges monétaires sur les marchés des changes donnent lieu à "déévaluation" ou "réévaluation". Les taux de change peuvent varier par décisions politiques ou sous la pression des échanges.

*HPT* : le secteur HPT est à progrès technique élevé (souvent assimilé au secteur secondaire).

*Libéralisme* : Système économique régi par le marché ; ni l'État ni aucune autorité n'interviennent pour enrayer le mécanisme du marché.

*Macro-économie* : Économie à l'échelle d'une nation.

*Marxisme* : Système économique inspiré de Karl Marx, dans lequel l'État possède tous les facteurs de production et fixe, de façon dirigiste, les prix et les salaires par l'intermédiaire d'un Plan.

*Micro-économie* : Économie à l'échelle d'une entreprise.

*Monnaie* : Moyen artificiel d'échanges entre biens et services qui remplace le troc. La monnaie a depuis longtemps pris une autonomie, ce qui veut dire qu'elle est aussi, en quelque sorte, un bien ; elle s'achète et se vend sur le marché des changes.

*Monnaie scripturale* : Monnaie concrétisée par des jeux d'écriture sur des comptes à vue, bancaires ou postaux.

*Niveau de vie* : il est caractéristique de l'ensemble des biens et services que l'homme peut posséder : le pouvoir d'achat, la consommation.

*Offre* : quantité de biens et services que les producteurs sont disposés à vendre pour un prix donné.

*Plan* : Réflexion faite à l'échelle d'une Nation pour connaître les moyens de réaliser à terme un objectif donné. Un Plan peut être indicatif comme le Plan français qui informe les entreprises sans rien leur imposer, ou impératif, comme l'étaient les Plans marxistes.

*Plus-value*

- Profit réalisé sans production, c'est-à-dire, par exemple, en revendant un immeuble ou une action.

- Au sens marxiste : différence entre le prix de vente de biens et services vendus par une entreprise et la rémunération des travailleurs qui les ont produits. Lorsque le capitaliste prélève une "plus-value", il "exploite" les travailleurs.

*Population active* : ensemble des personnes qui exercent une activité professionnelle rémunérée ou qui sont à la recherche d'une telle activité.

*Pouvoir d'achat* : C'est la quantité de biens et de services qu'il est possible d'acquérir avec une unité monétaire ou un salaire. Il est plus rigoureux de se concentrer sur un seul bien ou service et d'indiquer la quantité de ce bien ou service qu'on peut acheter (c'est alors l'inverse du prix réel de ce bien ou service).

*Primaire* : La division de l'économie en secteurs, proposée par Allan Fisher et Colin Clark proposait de nommer primaire le secteur de l'agriculture. Revue par Jean Fourastié, cette classification place dans le Primaire les produits à progrès technique moyen (PTM).

*Prix réel* : Pour un produit  $x_i$ , c'est le rapport :

$$\frac{\text{Prix nominal de } x_i}{\text{Salaire horaire total du manœuvre}} \quad (\text{mesuré en salaires horaires du manœuvre})$$

au même lieu et à la même date.

L'inverse est le pouvoir d'achat du salaire horaire du manœuvre (ou le plus faible du pays). Le prix réel mesure à la fois le temps qu'il faut à un manœuvre pour acheter le produit  $x_i$  et le temps total en "équivalent-manœuvre" qu'il faut pour produire ce bien (y compris le temps nécessaire pour produire les machines et les autres biens intermédiaires).

*Production*

- acte de produire un bien ou un service,  
- ensemble des quantités produites (dans une Nation, dans le Monde, dans une entreprise).

*Productivité du travail* : Rapport pour un bien ou service ou un ensemble de biens et services :

$$\frac{\text{Quantités produites}}{\text{Nombre d'heures de travail nécessaires à cette production}}$$

On parle parfois de productivité du "capital", c'est-à-dire des biens de production (machines, etc.) En fait, ces biens n'ont de valeur que parce qu'ils sont le résultat d'un travail.

*Produit intérieur brut (PIB)*. Estimation de la valeur des biens et services produits dans un pays, ou de la "richesse nationale". La véritable mesure des PIB serait l'énumération de tous les biens et services produits dans l'année ; on "agrège" cet ensemble en un seul chiffre ; le calcul se fait à partir de la somme des valeurs ajoutées brutes, à tous les niveaux de production.

*Produit national brut (PNB)*. Somme du PIB et du solde des salaires et des revenus reçus de l'étranger, et des rémunérations et revenus versés vers l'étranger.

*Profit* : Différence entre le coût de revient et le prix de vente. Le mot "bénéfice" est synonyme de profit, mais n'a pas la connotation péjorative du mot "profit". Le profit a plusieurs usages :  
 - des investissements pour l'entreprise,  
 - dans les petites entreprises : la rémunération du chef d'entreprise lorsqu'il n'est pas salarié,  
 - la rémunération du capital, possédé ou non par le chef d'entreprise. C'est sur ce dernier usage que les courants marxistes insistent, en déclarant que tout profit est une exploitation du travailleur par le capitaliste.

*PTF* : le secteur PTF (souvent assimilé au secteur tertiaire) est à progrès technique faible ou nul.

*PTM* : le secteur PTM est à progrès technique moyen (souvent assimilé au secteur primaire).

*Rareté* : L'économie porte sur les ressources "rares". Tous les biens et services consommables sont rares, à l'exception de l'air.

*Secondaire* : la division de l'économie en secteurs, proposée par Allan Fisher et Colin Clark proposait de nommer Secondaire le secteur de l'industrie. Revue par Jean Fourastié, cette classification place dans le Secondaire les produits à progrès technique élevé (HPT).

*Secteurs de la population active et de l'évolution des prix* : Ces secteurs se distinguent par le niveau de progrès technique ; le secteur HPT est à progrès technique élevé (souvent assimilé au secteur secondaire) ; le secteur PTM est à progrès technique moyen (souvent assimilé au secteur primaire), et le secteur PTF (souvent assimilé au secteur tertiaire) est à progrès technique faible ou nul. L'évolution de la population active se fait vers les secteurs à progrès technique faible ; les prix réels d'un produit baissent d'autant plus que le progrès technique est élevé.

*Taux brut de reproduction* : Nombre de filles qu'auraient eu 100 femmes au cours de leurs vies, si la fécondité par âges était celle observée cette année-là, sans tenir compte de la mortalité de ces femmes. Le *taux net* tient compte de cette mortalité.

*Taux de natalité* : Nombre de naissances une année donnée, rapporté à 1 000 habitants

*Taux de nuptialité* : Nombre de mariages pour 1 000 habitants.

*Tertiaire* : La division de l'économie en secteurs, proposée par Allan Fisher et Colin Clark proposait de nommer Tertiaire le secteur des services. Revue par Jean Fourastié, cette classification place dans le Tertiaire les produits à progrès technique faible (PTF).

*Valeur ajoutée* : Différence entre les valeurs des biens et services à la sortie d'une entreprise et les valeurs des matières premières et des biens intermédiaires, à l'entrée de la même entreprise.

## INDEX DES NOMS CITÉS

- Ahmed (Aït-Si-), 125  
Albert (Michel), 109  
Albertini (Jean-Marie), 87 ; 89 ; 90 ; 91 ;  
177  
Amroune (Isabelle), 123 ; 126  
Amouroux (Henri), 154  
Antoine (Jacques), 9 ; 58 ; 96 ; 138 ; 149 ;  
165  
Appelbaum (Eileen), 54  
Arrow, 176
- Babeau (André), 124  
Bacon (Francis), 172  
Bize (Pierre), 76  
Blanchflower (David), 131  
Boissonnat (Jean), 40 ; 46 ; 55 ; 56 ; 57 ;  
96 ; 158  
Braibant (Michel), 94  
Braudel (Fernand), 99  
Brejon de Lavergnée (Nicolas), 11  
Brémont (J.), 87 ; 88  
Bricout (Jean-Luc), 101  
Bruno, 155
- Cassaigne (Bertrand), 125 ; 126 ; 165  
Cancialdi (Pierre), 123 ; 126  
Clark (Colin), 25 ; 36 ; 183  
Collomb (Phillipe), 141  
Courtheoux (Jean-Paul), 17 ; 18 ; 24 ; 35 ;  
78
- Darrow (Charles), 161  
Dayre (Jean), 76  
de Bodt, 20  
de Dinechin (Olivier), 152  
de Foucauld (Jean-Baptiste), 72  
de Gaule, 109  
de Granrut (Charles), 51  
de Jovenel (Hugues), 40 ; 86 ; 53 ; 158  
de Las Casas (Barthélémy), 185  
de Ségur (Comtesse), 48 ; 155  
de Virville, 96  
Debreu, 176  
Descartes, 96 ; 177  
Donn (Rostilaw), 76 ; 97  
Drancourt (Michel), 158
- Euriat (Michel), 129
- Fabricant (S.), 76  
Fayol (Henri), 89 ; ; 93 ; 96  
Fisher (Allan), 26 ; 36 ; 183  
Fitoussi (Jean-Paul), 107  
Fourastié (Françoise), 159  
Fourastié (Jean), 8 ; 9 ; 11 ; 15 ; 24 ; 25 ;  
26 ; 35 ; 48 ; 59 ; 72 ; 75 ; 76 ; 84 ;  
85 ; 88 ; 89 ; 90 ; 97 ; 110 ; 112 ;  
128 ; 135 ; 136 ; 158 ; 159 ; 171 ;  
177 ; 183  
Francinet, 155  
Freeman (Christopher), 82  
Friedman (Milton), 109
- Gilbert (William), 172  
Girard (René), 83 ; 147  
Glaber (Raoul), 118  
Godet (Michel), 52  
Grafteaux (Serge), 10 ; 162  
Grannest (Charles), 84
- Hall, 19  
Hitch, 19  
Houée (Paul), 59  
Hugo (Victor), 9
- Jean-Paul II, 72  
Juglar, 82
- Katz (Lawrence), 131  
Karsten, 122  
Keynes, 34 ; 61  
Knight, 100  
Kondratiev, 82  
Krugman (Paul), 138 ; 141
- Labarre (Dominique), 18  
Lacroix (Xavier), 153  
Lamartine, 121  
Le Chapelier, 121  
Le Moigne, 177  
Le Roy (Eugène), 162  
Lecaillon (Jacques), 105  
Legris (Bernard), 119  
Lehndorff (Staffen), 46

- Lesourne (Jacques), 176  
 Letourneur (Elvire), 51  
 Lévy (R.H.), 85  
 Lhande (l'Abbé Pierre), 83  
 Lovemen (Gary W.), 131  
 Louis XIV, 120  
 Lustiger (Mgr.), 60
- Malinvaud (Edmond), 80  
 Malraux (André), 40  
 Malthus (T.R.), 24 ; 35  
 Malterre (René), 18  
 Marchal (Jean), 105  
 Marchand (Olivier), 36 ; 45  
 Marchetti (Caesare), 84  
 Marx (Karl), 63 ; 75 ; 82 ; 98 ; 182  
 Mill (J. Stuart), 15 ; 23 ; 24 ; 35  
 Minder (Jean-François), 94  
 Missègue (Nathalie), 123 ; 126  
 Monnet (Jean), 95 ; 97 ; 176  
 Morin (Edgar), 177  
 Mounier (Frédéric), 144
- Ollivier (Stéphane), 119  
 Orshansky (Molly), 140  
 Owen (Robert), 82
- Patinkin, 105  
 Perroux (François), 87  
 Pirenne, 118  
 Plassard (Jacques), 78  
 Platon, 173  
 Portnoff (André-Yves), 86
- Reverdy (Anne), 31  
 Ricardo (David), 14 ; 24 ; 25 ; 35 ; 98 ; 99
- Rocard (Michel), 51  
 Romeret (Émile), 121  
 Rostas (L.), 76  
 Roux (Jean-François), 85 ; 86  
 Ruef (Jacques), 109
- Salart (Marie-Martine), 87  
 Salomon (Jean-Jacques), 60 ; 78 ; 84 ; 176  
 Salt, 88  
 Santerre (Mémé), 10  
 Sauvy (Alfred), 100  
 Say (Jean-Baptiste), 7 ; 24 ; 35  
 Schettkac (Ronald), 54  
 Schultz, 19  
 Schumpeter, 82 ; 100  
 Sismondi, 35  
 Smith (Adam), 15 ; 16 ; 24 ; 35 ; 62  
 Solow, 81
- Thélot (Claude), 36 ; 45 ; 129  
 Townsend (Peter), 140
- Vailland (Patrick), 96  
 Valéry (Paul), 86  
 Van Golderen, 82  
 Vauban, 118 ; 119 ; 133  
 Vignon (Jérôme), 56  
 Vimont (Claude), 85  
 Vincent (André L.A.), 76
- Wadsworth (Jonathan), 51  
 Wiles, 18  
 Wresinski (Joseph), 140
- Zafirian (Philippe), 80  
 Zola (Émile), 17

## INDEX THÉMATIQUE

- accroissement de la productivité 84  
activité 33 ; 57  
agrégation 76 ; 174  
alimentation 141  
allocations familiales 121  
associations humanitaires, 162  
assurance maladie 122 ; 123  
assurance vieillesse 131  
assurance-vie 124  
augmenter les salaires 111  
autorité 93  
avortement 153
- Banque de France 104  
bilan 87  
bonheur 10  
brain drain 136  
bricolage 161  
budget temps 155
- capital 88  
capitalistes 98  
cause 173  
céréales 117  
changement de mentalité 59  
changement technique 75  
charge salariale 50  
chef d'entreprise 89  
choix des hommes 95  
chômage 34 ; 54 ; 79  
chômage "classique" 34 ; 55  
chômage conjoncturel ou "keynésien" 34  
chômage de rigidité 34 ; 55  
cinéma 160  
classification en trois secteurs 25  
classiques (économistes) 35 ; 105  
communication 93  
conceptions du monde 169  
concurrence 15  
confort 162  
consommation 61 ; **63** ; 119  
consommation alimentaire 65  
consommation à base de métal 118  
consommation à prépondérance alimentaire 119  
consommation/emploi 69  
contenu de l'enseignement 157  
contribution sociale généralisée 123  
cotisations obligatoires 123
- courbes d'offre et de demande 19  
coût de la main-d'œuvre 49  
coût de la vie 104  
coût marginal 20  
crise 71 ; 72 ; 83  
crises 82
- déciles 131  
décision dans l'entreprise 94  
Décision option 94 ; 95 ; 101  
décision solution 94  
décisions 87  
décisions dans l'entreprise. 95  
déflater 112  
délinquance. 166  
demande 15  
démographie **143**  
dépréciation, 108  
dette de l'État. 108  
diplômes 156  
distribution des revenus 135  
division du travail, 7 ; 87  
divorcés 152  
droit au travail 59  
durée de vie 145  
durée du travail 45 ; 154
- échelle de Jean Fourastié 29 ; 111  
économie 7  
économies d'échelle 89  
économique (science) 171  
emploi 33  
entreprise **87** ; 89  
entreprise de demain 89 ; 92  
entreprise traditionnelle 89 ; 91  
équilibre économique 17 ; 61  
étalon 110  
études 155  
Euro 113  
éventail des salaires 132  
évolution de la consommation 63  
exclusion 140  
expérimental 171  
exportations 61
- facteurs de production 88  
facteurs humains 85  
famille 126 ; 151 ; 152  
famine 117

- fécondité naturelle 117  
 fonctions dans l'entreprise 93  
 fonction de production 88 ; 90  
 fonctions de la monnaie 109  
 formation des prix **13**  
 fraude 166  
 full coast 18
- garanties de ressources 126  
 genre de vie 59 ; 143 ; 169  
 habitat 162  
 hausse des salaires. 106  
 HPT 26 ; 36 ; 66 ; 75
- ignorance 8 ; 177  
 immigration zéro 149  
 importations 61  
 indice des prix à la consommation. 105  
 indice du coût de la vie. 105  
 indice synthétique de fécondité 148  
 indices 174  
 inégalités 128  
 inégalités culturelles 128  
 inégalités de salaires et de revenus 129  
 inégalités devant les études 128  
 inflation 103 ; 104 ; 105 ; 107  
 infrastructures 120  
 innovation 59 ; 91  
 intérêts 107  
 investissements 85 ; 101
- keynésien, 55 ; 106  
 lecture 160  
 loi des débouchés 34  
 loisirs 158  
 long terme 91
- Maastricht, 113  
 Maharadjah et pauvre Hindou 137  
 main invisible 15 ; 62  
 maîtres 158  
 marché 62 ; 87  
 marché des changes 108  
 marché du travail 34  
 mariages 151  
 marxistes, 106  
 masse monétaire. 105  
 médiane 131  
 Medicaid 122  
 Medicare 122  
 mentalité 60  
 mentalité de progrès 84
- mercatique 91  
 mesure des quantités économiques 173  
 mesure de la productivité 76  
 méthode scientifique expérimentale 7 ; 172  
 métiers du futur 57  
 minimum d'insertion 119  
 minimum de subsistance 117 ; 119  
 minimum vieillesse 119 ; 124  
 modélisation 176  
 mondialisation 92  
 monétaire 98  
 monétaristes 106  
 monnaie **103**  
 monnaie unique européenne 113  
 monopole 17  
 monopsonne 17  
 morale 166  
 mortalité 143
- natalité 146  
 niveau de vie 10 ; 59 ; 117 ; 119  
 niveau général des prix 104 ; 106  
 Nouvelle démocratie 56
- observation, 8 ; 179  
 offre et demande 13  
 oligopole 17  
 optimisme 60  
 organigrammes 95  
 organisation du travail 86  
 origines de la monnaie 103
- pain gratuit 64  
 partage du travail 55  
 pauvreté **139**  
 percentiles 131  
 peur 59  
 PIB par tête 175  
 plafond 123  
 Plan 62  
 plus-value 98  
 PNB par tête 67  
 population active 34  
 population totale 150  
 pouvoir d'achat **32** ; 69 ; 104 ; 110 ; 131  
 pouvoir d'achat des salaires 134  
 précarité 140  
 préretraites 126  
 prestations sociales 126 ; 130  
 prévision 85  
 price takeurs 20  
 Primaire 26 ; 36

- prix constants 112 ; 175  
 prix courants, 175  
 prix du blé 26 ; 117  
 prix nominal 24  
 prix réel 24 ; 25 ; 175  
 prix relatif, 175  
 procréation 153  
 production **61** ; 69  
 productivité 60 ; 69 ; **75** ; 77  
 productivité du capital 76  
 productivité du travail 75 ; 77 ; 88  
 Produit intérieur brut (PIB) 70 ; 112  
 produit national brut (PNB) 70 ; 184  
 profit 97 ; 99 ; 100  
 progrès technique 24 ; 35 ; 75 ; 79  
 PTF 26 ; 36 ; 58 ; 66 ; 71 ; 75  
 PTM 26 ; 36 ; 66 ; 75  
 pyramide des âges 150
- quintiles 131
- rationnel 171
- recherche-développement 91 ; 94
- relations humaines 87
- rendements décroissants 88
- rente 98
- répartition (retraite) 123
- réseaux d'entreprises. 92
- ressources humaines 85 ; 93
- retraite 121 ; 123 ; 125
- revenu 119 ; 130
- revenu d'une entreprise 97
- revenu minimum d'existence 57
- RMI 127
- salaire 130
- salaire minimum 51
- saturation 63
- science économique 7
- science expérimentale 7 ; 173
- science rationnelle. 7
- scolarité 155
- Secondaire 36
- sécurité sociale 120 ; 123 ; 130
- sens de la vie. 154
- services 58
- SMIC 104 ; 130
- solidarité 124
- spirale inflationniste 106
- structure de la consommation **66** ; 118
- structure de la population active 36
- structure de la population par âges 148
- structure de la production 70 ; 71
- subsidiarité, 96
- taux brut de reproduction 146 ; 184
- taux d'intérêt 107
- taux de chômage 83 ; 133
- taux de natalité 147
- taux de nuptialité 151
- techniques de production 91
- temps choisi 56
- temps flexible 56
- tertiaire 36
- théorie des cycles 82
- théorie des systèmes 177
- théories de l'entreprise 87
- théories de la monnaie 105
- ticket de rationnement 109
- travail 33 ; 77 ; 88 ; 154
- Trente glorieuses 79 ; 112
- troc 103
- trois secteurs 35 ; 75
- univers technique 168
- urbanisation 164
- valeur ajoutée 70 ; 78
- vanité triste 147
- vente 91
- vie dans l'entreprise 97
- vitesse de circulation de la monnaie 105

*Du même auteur*

Jacqueline FOURASTIÉ

- *Mathématiques appliquées à l'Économie*, DUNOD (traduit en arabe).
- *Les Formules d'indices de prix*, ARMAND COLIN.
- *Essai sur la mesure des quantités économiques*, MOUTON.
- *Fort en Math !* (Deux Volumes), DELAGRAVE

Jacqueline FOURASTIÉ, Gilbert LAFFOND

- *Exercices résolus de Mathématiques appliquées à l'économie*, DUNOD (traduit en arabe).
- *Statistiques appliquées à l'économie*, MASSON.

Jacqueline FOURASTIÉ, Sophie SAGUÉRY

- *Exercices de statistiques appliqués à l'économie*, MASSON.

Jacqueline FOURASTIÉ, Jean FOURASTIÉ

- *Pouvoir d'achat, Prix et salaires*, Coll. Idées 374, GALLIMARD.
- *La réalité économique*, coll. "PLURIEL", HACHETTE. (Traduit en Argentin)
- *D'une France à une autre*, FAYARD.

Jacqueline FOURASTIÉ, Jean-François LASLIER

- *Cours élémentaire de mathématiques supérieures*, QUINET. T6, Probabilités et Statistique, DUNOD (traduit en espagnol).

Jacqueline FOURASTIÉ, Bernard LANGER

- *Mathématiques et Probabilités, premières et Terminales G2, G3*, DELAGRAVE.

Jacqueline FOURASTIÉ, Marie BERRONDO-AGRELL

- *Pour comprendre les probabilités*, HACHETTE, SUPÉRIEUR.

Jacqueline FOURASTIÉ, Béatrice BAZIL

- *Jean Fourastié entre deux Mondes*, Mémoires en forme de dialogue avec sa fille

Jacqueline, BEAUCHESNE

Dans nombre d'ouvrages et de manuels, on découvre une science économique admirablement rationnelle, construite. L'objectif de celui-ci est, en revanche, le réel observable. Nulle part plus qu'en économie, l'ignorance n'enveloppe l'humanité. Nous ne savons ni éviter l'inflation, ni limiter les profits, ni équilibrer le commerce extérieur, ni éviter les crises, ni fixer le cours des changes, encore moins résorber le chômage. À partir de données concrètes et d'observations, l'ouvrage tire les leçons du passé et du présent, des réalités géographiquement proches ou lointaines, pour déceler ce qui peut être cependant dit de l'avenir.

Le lecteur ne s'étonnera pas que cet ouvrage se situe dans la continuité des travaux de Jean Fourastié. Sa fille Jacqueline a participé aux travaux de son père, de son vivant, et souhaite leur donner aujourd'hui une prolongation et une actualisation.

Aucune connaissance particulière n'est nécessaire, ni en mathématiques, ni en économie. Cet ouvrage s'adresse aux étudiants qui veulent s'initier aux sciences économiques, aux enseignants du secondaire ainsi qu'à toute personne soucieuse de connaître mieux l'évolution de l'économie contemporaine.

**OU STS 3**



ISBN 2-7298-5774-5